



Université d'Oran 2
Faculté des Sciences de la Terre et de l'Univers

THESE

Pour l'obtention du diplôme de Doctorat 3^{ème} cycle

Filière : Géographie et Aménagement du Territoire

Option : Villes et Territoires

**LA RELATION VILLE-CAMPAGNE A L'ÉPREUVE DES NOUVELLES DYNAMIQUES
TERRITORIALES : L'EXEMPLE DE MOSTAGANEM**

Présentée et soutenue par:

BELGUESMIA Sabiha

Devant le jury composé de :

M. TRACHE Sidi Mohammed, Professeur à l'université d'Oran2 : Président

M. OTMANE Tayeb, Professeur à l'université d'Oran2 : Rapporteur

M. YOUSFI Badreddine, Professeur à l'université d'Oran2 : Co-rapporteur

M. MAACHOU Hadj Mohammed, Professeur à l'université d'Oran2 : Examineur

M. BELOUADI Larbi, MCA. à l'université de Saida : Examineur

M. YAMANI Lakhdar, MCA. à l'université de L'USTO, Mohamed BOUDIAF : Examineur

Le 13-06-2022

Résumé

Dans les trente dernières années, un processus d'hybridation des espaces ruraux affecte l'organisation et le fonctionnement des zones périurbaines de Mostaganem, une ville intermédiaire située dans un plateau agricole du littoral de l'Ouest algérien. Ce processus vient répondre aux nouveaux enjeux de développement aussi bien urbains que ruraux, impliquant des acteurs issus des deux milieux (propriétaires fonciers, entrepreneurs, agriculteurs, primeurs, élus, administrateurs de l'État, habitants).

La fabrique de ces territoires hybrides dans la campagne proche de la ville de Mostaganem et en particulier ses espaces périurbains résulte de la diffusion du fait urbain selon deux mécanismes qui se produisent à la fois, à savoir une périurbanisation et une rurbanisation, auxquelles sont assimilées d'une part une dynamique résidentielle extra urbaine des ménages à partir du centre et d'autre part, une logique d'ancrage et d'enracinement des ménages ruraux dans leurs micro territoires. De ce fait, une concurrence de plus en plus croissante de l'usage du sol marque ces territoires, générant ainsi le développement d'un marché foncier résidentiel, aussi bien légal qu'illégal, et d'un nouveau type d'habitat, groupé et épars, influencé par le modèle urbain. L'implication de nouveaux acteurs ayant des intérêts opposés a conduit tantôt à des compromis tantôt à des situations conflictuelles quant à l'usage et à l'accès aux ressources urbaines, rurales ou naturelles. Dans ce jeu d'acteurs, de nouvelles stratégies et pratiques du fait accompli sont, parfois, allouées pour faire basculer les rapports de force.

Dans ce processus qui paraît au désavantage des espaces ruraux périurbains, les agriculteurs offrent une image assez particulière de résistance, ils ont redynamisé l'agriculture périurbaine pour aboutir à une recomposition des systèmes de culture en gagnant en diversité et en intensification. Bien plus, des résistances et de résilience des ruraux ont favorisé l'émergence d'une « nouvelle forme de ruralité » pour s'adapter aux changements socioculturels et économiques, tournés vers la consommation, imposés par la ville et accélérés par la multiplication des mobilités journalières des ménages entre le centre et les espaces ruraux environnants.

Ainsi, ces dynamiques dessinent de nouvelles territorialités hybrides et contribuent à mettre fin aux relations perçues pour longtemps comme dichotomiques entre les zones urbaines et rurales, comme elles posent les jalons pour repenser le sens des relations ville-campagne, surmontant le caractère résiduel traditionnellement attribué aux zones rurales.

Mots clés : Ville ; campagne ; Mostaganem ; espace périurbain, périurbanisation, agriculture périurbaine.

ملخص

أثرت التحولات الهجينة للفضاءات الريفية على مدى الثلاثين سنة الماضية ، على نظام و وظائف المناطق الريفية المحيطة بمستغانم كمدينة متوسطة تقع على هضبة زراعية على الساحل الغربي للجزائر. تستجيب هذه العملية لتحديات التنمية الجديدة في كل من المناطق الحضرية والريفية ، وتشمل الجهات الفاعلة من شتى الخلفيات (ملاك الأراضي ، ومقاولون ، والمزارعون ، وبائعو الخضار ، والمسؤولون المحليون ، والمسؤولون الحكوميون ، والسكان).

ينتج تكوين هذه المناطق المختلطة في المنطقة الريفية القريبة و المحيطة من مدينة مستغانم من الانتشار العمراني الحضري وفقاً لأليتين ، وهما "العمران شبه الحضري" و "العمران الريفي". والتي يتم استيعابها من ناحية ديناميكية سكنية خارج المناطق الحضرية للأسر القادمة من المركز الحضري، ومن ناحية أخرى، تمسك و تجدر الأسر الريفية في منطقة أراضيها. ما ميز هذه المنطقة مؤخراً هو الاستغلال المتباين و الكبير لهذه الأراضي ،والذي أدى إلى تنمية سوق الأراضي السكنية، بصفة قانونية وغير القانونية على حد سواء ، و ظهور السكنات ، بصورة متجمعة ومبعثرة ، متأثرة بالنموذج الحضري. أدى تداخل المصالح المتعارضة لمختلف الأطراف الفاعلة فيما يتعلق باستغلال الموارد الريفية أو الطبيعية، أحيانا إلى مواقف توافقية و أخرى تعارضية. في إطار هذا التفاعل بين الجهات الفاعلة ، يتم أحيانا اللجوء لاستراتيجيات وممارسات جديدة لاحتواء الواقع العمراني المفروض لتغيير ميزان القوى.

في هذه العملية ، التي تبدو ذات تأثير سلبي على المناطق الريفية شبه الحضرية ، يقدم المزارعون صورة خاصة لمقاومتها ، بإعادة تنشيط الزراعة المحيطة بالمنطقة الحضرية بإعادة تشكيل الأنظمة الزراعية من خلال اكتساب التنوع الفلاحي لتكثيف منتوج المحاصيل. علاوة على ذلك ، أدت مقاومة سكان الريف وصمودهم إلى ظهور "شكل جديد من التريف" للتكيف مع التغيرات الاجتماعية والثقافية والاقتصادية ، الموجهة نحو الاستهلاك الحضري، التي تفرضها المدينة وكذا تسارع وتيرة التنقلات اليومية للسكان القائمة بين المركز العمراني الحضري والمناطق الريفية المحيطة به.

وبالتالي ، فإن هذه الديناميكيات أوجدت مناطق مختلطة جديدة تساهم في وضع حد لطبيعة العلاقة التي لطال ما اعتبرت على أنها ثنائية التفرع بين المناطق الحضرية والريفية ، كما أنها تضع أساسات لإعادة التفكير في معنى العلاقة بين المدينة والريف ، و تجاوز الرؤية التقليدية للمناطق الريفية على أنها مناطق متبقية عن المناطق العمرانية الحضرية.

كلمات دالة: مدينة ؛ ريف ؛ مستغانم ، الفضاء شبه الحضري ، التعمير شبه الحضري ، الزراعة المحيطة بالمنطقة الحضرية.

Remerciements

Tout d'abord, je remercie le BON DIEU ALLAH de m'avoir donné le courage et la patience pour réaliser ce travail. J'adresse mes vifs remerciements et ma gratitude: A mes directeurs de thèse monsieur le professeur **OTMANE Tayeb** et monsieur le professeur **YOUSFI Badreddine** pour leurs aide, leurs soutien, leurs dévouement, leurs disponibilité, et surtout leurs GENEROSITE.

A l'équipe pédagogique et scientifique du département de géographie et d'aménagement du territoire qui nous a accompagnés durant notre première année de doctorat.

Aux membres du jury, en l'occurrence monsieur le professeur TRACHE Sidi-Mohammed d'avoir présidé le jury, monsieur le professeur MAACHOU Hadj-Mohammed, monsieur le docteur BELOUADI Larbi et monsieur le docteur YAMANI Lakhdar pour l'intérêt qu'ils ont porté à cette recherche en acceptant d'examiner ce travail et de l'enrichir par leurs critiques et propositions.

Mes remerciements vont également à tous les organismes, services et directions administratives de la wilaya de Mostaganem d'avoir mis à ma disposition les documents, les données, et toutes les informations nécessaires et utiles à ma recherche.

Je remercie ainsi monsieur le professeur ROYOUX Dominique de l'université de Poitiers (France) de m'avoir accueilli au sein du laboratoire RURALITES, je remercie L'IREMAM de m'avoir donné l'opportunité d'accéder au centre de documentation de la MMSH d'Aix-en-Provence (France), et j'adresse mes remerciements à monsieur le professeur BELGUIDOUM Said et Madame LAAKLI Myriam pour leurs aide et leurs soutien pendant mon stage scientifique.

Ainsi qu'à toute personne ayant de près ou de loin contribué à l'élaboration de ce présent travail.
MERCI

Dédicace

A Mes chers parents pour lesquels les mots ne suffiront pas pour témoigner toute ma gratitude pour leur entière disponibilité, leur assistance et leur dévouement tout au long de mon cursus et la réalisation de ce travail. « Que Dieu me les garde »

Mes chers frères: Mohamed-Fayçal, Oualid et Khalil, ma chère sœur Ikram, ma chère belle-sœur Badr-El-Boudour, mon beau-frère Mohammed et mon cher neveu Wael.

Mes chers cousins Riad, Amir et Mounir.

A tous mes camarades doctorantes et doctorants dans le département de géographie et d'aménagement du territoire de l'université d'Oran 2.

Table des matières

<i>INTRODUCTION GENERALE</i> _____	15
1. Introduction _____	16
2. Problématique _____	19
3. Hypothèses de travail: _____	22
4. Constats, positionnement scientifique de la recherche et objectifs de travail _____	22
5. Méthode d'approche et matériaux de recherche _____	26
5.1 Collecte des données, outils d'analyse et techniques d'investigation _____	26
5.2 Outils, logiciels et programmes utilisés _____	29
5.3 Organisation du travail, analyse et présentation des résultats _____	30
6. Présentation de la zone d'étude _____	32
6.1 Délimitation spatiale : choix des communes de l'aire d'étude _____	32
6.2 Délimitation temporelle _____	37
 <i>PARTIE I: INTERACTIONS VILLE- CAMPAGNE : ELEMENTS DE COMPREHENSION THEORIQUE ET CARACTERISTIQUES GENERALES DU CONTEXTE MOSTAGANEMOIS</i> _____	 38
Introduction _____	39
Chapitre 1: Etat des savoirs sur l'évolution des relations ville/campagne : croisement des regards et cadrage conceptuel _____	41
Introduction _____	42
1. Une lecture historique et conceptuelle de la relation ville-campagne dans le monde _____	42
1.1 Une longue relation de dichotomie entre la ville et la campagne _____	42
1.1.1 _ Une lecture dans la relation dichotomique dans les pays du Nord « Industrialisés » _____	43
1.1.2 _ Une lecture Historique de la relation ville campagne aux pays du Maghreb et en Algérie _____	44
1.2 Fin d'une dichotomie et début de relation et interaction _____	49
1.2.1 _ Pourquoi la fin d'une dichotomie ? _____	50
1.2.2 _ Disparition de la dichotomie ville-campagne ! Vers de nouvelles approches de relations et un nouveau néologisme _____	51
1.2.3 _ Emergence d'un tiers espace « le périurbain » : _____	52
2. Définir l'urbain et le rural : quelles critères de délimitation entre des deux milieux ? _____	53
2.1 Définition à l'échelle internationale _____	54
2.2 Définition à l'échelle nationale _____	56
2.2.1 _ Critères de classement en catégories urbaines et stratifications retenues en Algérie _____	57
2.2.2 _ Maillage administratif en Algérie et articulation des espaces urbains et ruraux _____	60
Conclusion du chapitre 1 _____	62

Chapitre 2: Mostaganem, ville intermédiaire: élément d'organisation territoriale et de polarisation de l'espace rural _____ 63

Introduction _____ 64

1. Mostaganem ville intermédiaire dans le processus de construction territorial _____ 65

1.1 Les dimensions de la ville intermédiaire dans la cohésion de la relation urbaine/rurale _____ 65

1.2 Le pouvoir de contrôle de Mostaganem dans la configuration territoriale d'autrefois _____ 67

2. Quel pouvoir de contrôle de Mostaganem sur son arrière-pays dans la configuration territoriale actuelle? _____ 68

2.1 Territoire, Polarisation et centralité, quel modèle de relation ? _____ 69

2.2 Identification de la hiérarchie territoriale et l'échelle d'influence de Mostaganem sur son arrière-pays ____ 70

2.2.1 _ Du rural à l'urbain : croissance, déséquilibre et contraste dans la hiérarchie urbaine _____ 71

2.2.2 _ Interface ville/arrière-pays, Mostaganem s'affirme fonctionnellement comme ville intermédiaire ____ 80

2.2.3 _ Prémices de l'émergence de nouvelles petites centralités locales _____ 85

3. Le groupement urbain de Mostaganem : premier jalon vers le remodelage des limites ville-campagne 88

3.1 L'urbanisation formelle : facteur de mutation de l'espace rural périurbain Mostaganemois _____ 89

3.2 Processus d'agglomération et de promotion des noyaux ruraux au rang des agglomérations secondaires __ 92

Conclusion du chapitre 2 _____ 96

Conclusion de la première partie _____ 97

_____ 74

PARTIE II : RELATION VILLE/CAMPAGNE SAISIE PAR LE PROCESSUS DE PERIURBANISATION A MOSTAGANEM : NOUVELLE CONFIGURATION ET BROUILLAGE DES LIMITES _____ 74

Introduction _____ 100

Chapitre 3: Comment la périurbanisation transforme-t-elle les espaces « ruraux périurbains » à Mostaganem? _____ 102

Introduction _____ 103

1. Analyse conceptuelle, quel néologisme décrit-il les phénomènes d'intrusion de l'urbain dans le rural ? 103

1.1 De la contre-urbanisation à la périurbanisation _____ 104

1.2 La rurbanisation _____ 104

2. Communes rurales limitrophes : espace-support de la croissance spatio-démographique et de l'évolution urbaine _____ 104

2.1 Dynamiques spatiales et brouillage des frontières urbaines/rurales autour de Mostaganem _____ 105

2.1.1 _ L'occupation socio-spatiale avant 1830: l'espace rural tribal élément vital pour la ville de Mostaganem 106

2.1.2 _ Période coloniale française : urbanisation aux logiques économiques reliant la ville avec l'arrière-pays 107

2.1.3 _ Période postcoloniale 1962-2000 : urbanisation rapide et dense _____ 109

2.1.4	_ Périurbanisation et genèse des extensions diffuses dans l'espace rural	110
2.1.5	_ Conurbation « ACL » et « AS » comme processus de contenir la dispersion spatiale	113
2.2	Moteur démographique et dynamique de la population rurale périurbaine de Mostaganem	114
2.2.1	_ Evolution de la population par dispersion : une tendance au regroupement de la population rurale	114
2.2.2	_ Evolution démographique à dynamique hétérogène	117
3.	La périurbanisation saisie par la dynamique résidentielle spontanée/planifiée et le vouloir d'habiter	121
3.1	Trajectoires résidentielles et pratiques socio-spatiales dans l'espace rural périurbain de Mostaganem	122
3.1.1	_ Stratégies résidentielles penchées vers la mobilité de courte distance	124
3.1.2	_ Typologies des trajectoires et logiques habitantes, entre mobilité choisie (spontanée) et subie (planifiée)	128
3.2	La mobilité résidentielle subie : la politique de logement, un facteur intervenant dans le choix résidentiel	143
3.2.1	_ Le rural périurbain support territorial des programmes de logement et de l'habitat urbain	144
3.2.2	_ Une production de logement public réorientée vers les communes rurales limitrophes	145
3.2.3	_ Choix résidentiel, quelle dimension socio-spatiale dans les programmes d'habitat public	148
3.2.4	_ Un parc de logement avec une prédominance encore rurale	149

Conclusion du chapitre 3 _____ **152**

Chapitre 4 : Interface ville/campagne et enjeux fonciers dans les espaces ruraux périurbains de Mostaganem _____ **153**

Introduction _____ **154**

1.	Dynamiques socio-spatiales et production foncière dans l'espace périurbain Mostaganemois	154
1.1	Un bref historique sur la question foncière en Algérie	155
1.2	Le foncier périurbain: un facteur de développement et un indicateur déterminant de la nouvelle organisation socio-spatiale	158
1.2.1	_ Structure foncière périurbaine à caractères physiques et juridiques divers	158
1.2.2	_ Précarité foncière périurbaine et mutation socioculturelle	164
1.2.3	_ Transformations paysagères et imbrication entre habitat et agriculture	167
1.2.4	_ L'espace rural périurbain de Mostaganem : lieu de tension et de conflit d'usages	178
1.3	Marché foncier résidentiel périurbain de Mostaganem: dynamique, stratégies et mécanismes	182
1.3.1	_ Mécanismes d'accès aux terres constructibles autour de Mostaganem	183
1.3.2	_ Le prix du foncier résidentiel « informel » livré à l'auto évaluation	184
2.	Politiques publiques et mécanismes de production foncière périurbaine	187
2.1	Le foncier rural autour de Mostaganem: un support de la production urbaine et un facteur de développement	188
2.1.1	_ Emergence de nouveaux pôles urbains en zone rurale : un bilan foncier lourd et conflictuel	189
2.1.2	_ L'occupation agricole et la nature juridique, des contraintes à l'étalement urbain continu	191
2.1.3	_ Des centres ruraux, « des pôles relais » et d'appui foncier à l'urbanisation de l'agglomération de Mostaganem	193
2.1.4	_ L'expropriation foncière, l'usage à des fins politiques et un moyen de mutation socio-spatiale	195
2.1.5	_ L'émergence d'un marché foncier périurbain résidentiel « formel »	197
2.2	Le laisser-faire dans la planification foncière: contraintes de mise en œuvre des instruments d'urbanisme	202

2.2.1 _ Instruments d'urbanisme entre planification, contournement et adaptation _____	203
2.2.2 _ L'habitat informel dans l'espace périurbain face à la difficulté de régularisation _____	206
3. Mutation socio-architecturale de l'habitat rural vernaculaire, prolifération du modèle urbain _____	209
3.1 La maison rurale traditionnelle « cellule de base » de l'organisation de l'espace agricole _____	210
3.2 De l'habitat « <i>haouch</i> » à l'habitat contemporain _____	210
3.2.1 _ L'habitat paysan « <i>haouch</i> » : caractéristiques spatiales et de distribution _____	211
3.2.2 _ L'habitat rural « contemporain » entre initiation publique et initiation privée _____	212
Conclusion du chapitre 4 _____	218
Conclusion de la deuxième Partie _____	219
<i>PARTIE III : DYNAMIQUES AGRO-URBAINES ET NOUVELLES PRATIQUES DE CONSUMMATION ET DE MOBILITE QUOTIDIENNE ENTRE LE CENTRE ET L'ESPACE PERIURBAIN MOSTAGANEMOIS _____</i>	221
Introduction _____	222
Chapitre 5: L'agriculture périurbaine autour de l'agglomération de Mostaganem : adaptations et émergence d'une nouvelle forme de ruralité _____	224
Introduction _____	225
1. Dynamiques agraires et nouvelles configurations des espaces périurbains Mostaganemois _____	225
1.1 Evolution des structures agraires autour de Mostaganem _____	226
1.1.1 _ Le <i>Haouç</i> de Mostaganem : De la polyculture à la monoculture _____	226
1.1.2 _ Réformes agraires post-indépendantes : du monopole de l'Etat à l'ère de « la libéralisation » _____	227
1.1.3 _ Politiques rurales : quels impacts sur le développement de l'agriculture à Mostaganem ? _____	230
1.2 Nouvelle configuration de l'espace agricole autour de Mostaganem _____	231
1.2.1 _ L'espace agricole périurbain entre déclin et évolution _____	231
1.2.2 _ Renaissance d'une couronne des cultures irriguées autour de Mostaganem _____	237
1.3 Mutation des sols agricoles : émergence d'une culture intensive _____	238
2. Genèse d'une agriculture périurbaine : processus de transformations et stratégies d'acteurs _____	246
2.1 L'agriculture périurbaine : naissance d'un concept et nouvel essor à travers le monde _____	246
2.2 Modes d'exploitation agricoles et émergence de nouveaux acteurs agricoles dans l'espace périurbains Mostaganemois _____	248
2.2.1 _ Terres agricoles périurbaines : espace de stratégie et d'opportunité _____	249
2.2.2 _ Entrepreneurs agricoles: acteurs de la mutation agricole de l'espace périurbain Mostaganemois _____	254
255	
2.3 Proximité urbaine et nouvelles stratégies agricoles périurbaines : entre obligation de rendement et impératifs commerciaux _____	255
2.4 Dynamiques agro-alimentaires et modes de régulation du marché local des fruits et de légumes _____	260
2.4.1 _ Nouvelle relation « agro-urbaine » et place de l'agriculture de « proximité » dans la sécurité alimentaire _____	260

2.4.2_ Réseaux d'approvisionnement des fruits et de légumes : quel acheminement ?	262
2.4.3_ Dynamiques des filières agro-alimentaires : quel impact sur la production agricole ?	273
Conclusion du chapitre 5	279
Chapitre 6 : Mobilité quotidienne et rapport des espaces périurbains et ruraux à la ville de Mostaganem	281
Introduction	282
1. Réseau routier et formes d'articulation urbaine-rurale	283
2. Transports en commun dans les espaces périurbains : réseau et logique de fonctionnement	288
2.1 Développement des lignes de transport en commun et difficultés de desserte des espaces ruraux et périurbains	288
2.2 L'offre dynamique : quels impacts sur l'accessibilité?	290
3. Mobilité et modes de déplacement dans les espaces périurbains Mostaganemois	295
3.1 Mobilité journalière et pratiques de consommation des habitants des espaces périurbains de Mostaganem	295
3.2 Usage des transports en commun dans l'espace périurbain Mostaganemois : limites et contraintes	300
Conclusion du chapitre 6	304
Conclusion de la troisième partie	305
Conclusion générale	307
Bibliographie	310

Liste des tableaux

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon de l'enquête ménage	28
Tableau 2 : Fiche technique des communes périurbaines autour de l'agglomération de Mostaganem	33
Tableau 3 : Définitions et classification des éléments de la politique de la ville employée dans les lois 2001-20 et 2006-06.....	65
Tableau 4 : Taux d'accroissement des communes de la wilaya de Mostaganem entre 1998 et 2008.....	74
Tableau 5 : Types d'établissements sanitaires dans la wilaya de Mostaganem.....	83
Tableau 6 : Couverture en établissement sanitaire de proximité	83
Tableau 7 : Répartition des équipements et de l'habitat dans les communes périurbaines de Mostaganem	87
Tableau 8 : Evolution du réseau d'agglomérations dans l'espace périurbain de Mostaganem.....	99
Tableau 9 : Evolution de la population entre 1987 et 2008.....	114
Tableau 10 : Evolution du taux d'accroissement annuel moyen entre les années 1998, 2008 et 2018 dans les communes périurbaines de Mostaganem.....	116
Tableau 11 : Disparité dans la répartition démographique dans la commune de Hassi-Mameche.....	118
Tableau 12 : Disparités dans la répartition démographique dans la commune de Sayada.....	118
Tableau 13 : Taille des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem	126
Tableau 14 : Les tranches d'âge des chefs des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem...	126
Tableau 15 : Situation professionnelle des chefs des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem	127
Tableau 16 : Statut d'occupation du logement actuel des chefs des ménages interrogés dans l'espace rural périurbain de Mostaganem.....	127
Tableau 17 : Statut du logement antérieur des chefs des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem	128
Tableau 18 : Lieux de résidence antérieure des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem .	132
Tableau 19 : Motivation de changement de l'habitat précédent par les chefs des ménages interrogés	136
Tableau 20 : Critères de choix de la nouvelle installation dans l'espace périurbain Mostaganemois.....	137
Tableau 21 : Etat d'achèvement des constructions individuelles dans la zone périurbaine de Mostaganem	141
Tableau 22 : Intentions d'achèvement des constructions individuelles dans la zone périurbaine de Mostaganem	142
Tableau 23 : Evolution du parc de logement global entre 1998 et 2018	146
Tableau 24 : Répartition du parc de logement par dispersion (RGPH 2008).....	149
Tableau 25 : Répartition du parc de logement par strate dans les communes périurbaines de Mostaganem (2018).....	150

Tableau 26 : Statut juridique des exploitations agricoles dans le plateau de Mostaganem	160
Tableau 27 : Nature de l'acte justificatif de la propriété (statut propriétaires uniquement).....	181
Tableau 28 : Répartition des grandes fonctions urbaines (PDAU 2006)	190
Tableau 29 : Superficie foncière affectée à l'urbanisation par les plans d'urbanisme depuis 2000.....	194
Tableau 30 : Etat des demandes de régularisation dans les communes périurbaines (2008– 2018)	207
Tableau 31 : Motifs de rejet des demandes de régularisation entre les années 2008 et 2018.....	208
Tableau 32 : Evolution des surfaces agricoles (SAT et SAU) dans les communes périurbaines de Mostaganem	232
Tableau 33 : Evolution de la production agricole en superficie et rendement dans les communes périurbaines de Mostaganem entre les années 2009 et 2018.....	234
Tableau 34 : Répartition des terres irriguées dans les communes périurbaines de Mostaganem (campagne 2017-2018).....	237
Tableau 35 : Evolution de la production agricole totale dans les communes de l'aire d'étude entre 2009 et 2018	239
Tableau 36 : Production agricole sous serres (plasticulture) pendant l'année 2018 dans les communes périurbaines de Mostaganem.....	243
Tableau 37 : Evolution du rapport de superficie agricole au nombre d'habitant dans les communes périurbaines de Mostaganem entre 1998 et 2018.....	262
Tableau 38 : Flux d'approvisionnement quotidien des fruits et légumes dans le marché de gros de <i>Souk-lil</i> (Sayada)	265
Tableau 39 : Répartition des marchés couverts de proximité et des marchés hebdomadaires selon les communes de la wilaya de Mostaganem.....	272
Tableau 40 : Répartition des zones d'activité dans la wilaya de Mostaganem	273
Tableau 41 : Réparation des unités agro-industrielles à Mostaganem.....	275
Tableau 42 : Consistance du réseau routier (km)	283
Tableau 43 : Densité routière et taux de revêtement du réseau dans les communes de la première, la deuxième et la troisième couronne.....	287
Tableau 44 : Indicateurs de fonctionnement des transports en commun périurbain Mostaganemois.....	294
Tableau 45 : Lieux d'approvisionnement habituel des ménages périurbains Mostaganemois.....	299
Tableau 46 : Tranche d'âge des usagers des TC interrogés en provenance de la station de Mesra vers la station de Sidi-Benhroua à Mostaganem.....	301
Tableau 47 : Croisement entre la tranche d'âge et la catégorie professionnelle des usagers des TC interrogés en provenance de la station de Mesra vers la station urbaine de Sidi-Benhroua.....	301
Tableau 48: Destination de la population de Hassi-Mameche dans l'agglomération de Mostaganem	302

Tableau 49: Motifs des déplacements des habitants de Hassi-Mameche à la ville de Mostaganem.....	302
--	-----

Liste des figures

Figure n° 1 : Organigramme de mise en relation des composantes du système ville/campagne.....	24
Figure n° 2 : Constatations et positionnement scientifique de la recherche.....	25
Figure n° 3 : Les quatre axes qui structurent l'objet de recherche.....	31
Figure n° 4 : Délimitation de l'aire d'étude.....	34
Figure n° 5 : Chronologie de l'évolution de la relation ville-campagne en Algérie.....	48
Figure n° 6 : Critères de classification en catégorie urbaine lors des quatre RGPH	59
Figure n° 7 : L'évolution des Stratifications retenues en Algérie depuis 1966 jusqu'à 2008	60
Figure n° 8 : Evolution de la population de Mostaganem (1987-2008)	73
Figure n° 9 : Densité de la population selon les communes de la wilaya de Mostaganem.....	75
Figure n° 10 : Evolution de la population agglomérée dans les ACL et les AS de Mostaganem	77
Figure n° 11: Taux d'urbanisation enregistrée entre 1998 et 2008 dans les communes de la wilaya de Mostaganem	79
Figure n° 12 : Classification des communes de Mostaganem par le RGPH 2008 selon leurs niveaux d'urbanisation.....	80
Figure n°13 : Répartition des infrastructures sanitaires dans la wilaya de Mostaganem	84
Figure n° 14 : Les différentes phases de conurbation de la ville de Mostaganem avec les agglomérations limitrophes.....	90
Figure n° 15 : Urbanisation et évolution du cadre bâti dans l'espace périurbain de Mostaganem.....	108
Figure n° 16 : Dynamiques spatiales urbaines et périurbaines de Mostaganem selon les trois formes d'urbanisation.....	111
Figure n° 17 : Modes d'occupation du sol et extension urbaine diffuse dans l'espace rural.....	112
Figure n° 18 : Evolution de la population par dispersion dans les communes périurbaine de Mostaganem	115
Figure n° 19: Taux d'accroissement démographique entre 1998 et 2008 selon la répartition de la population dans la commune de Mostaganem et dans les communes rurales périurbaines	120
Figure n°20 : Relation ville-campagne et dynamiques résidentielles périurbaines dans le contexte de la ville de Mostaganem.....	124
Figure n° 21 : Recours à l'auto construction au sein de l'exploitation agricole familiale à Sidi-Fellag (commune de Sayada)	130
Figure n°22 : Origine géographique des chefs des ménages dans l'espace périurbain rural de Mostaganem	132

Figure n°23 : Origine géographique et périodes d'installation des ménages interrogés dans l'espace périurbain rural de Mostaganem	133
Figure n° 24 : Typologie des mobilités résidentielles dans l'espace rural périurbain Mostaganemois	134
Figure n°25 : Processus d'accès à la maison individuelle chez les ménages en zone périurbaine de Mostaganem	136
Figure n° 26 : Prix d'achat au mètre carré des lots des terrains dans l'espace périurbain de Mostaganem	140
Figure n°27 : Acteurs de la production foncière dans la zone périurbaine de Mostaganem.....	141
Figure n°28: Niveau de hauteur des constructions individuelles dans l'espace périurbain Mostaganemois	142
Figure n° 29 : Un paysage dominé par les maisons inachevées dans la zone périurbaine Exemple de El-H'chem (Sayada)	143
Figure n° 30 : Typologie de l'occupation du sol urbain dans les ACL de la zone périurbaine de Mostaganem	147
Figure n°31 : L'évolution des statuts fonciers de l'époque précoloniale à 1984 à ce jour	157
Figure n°32: Chronologie des principales réformes du foncier urbain en Algérie depuis l'indépendance	158
Figure n°33 : Rapport entre nature juridique et superficie des exploitations agricoles.....	160
Figure n°34 : Rapport entre surface agricole et nombre des exploitations selon le statut juridique.....	161
Figure n°35 : Mutation parcellaire dans la zone périurbaine (l'exemple des vallées des jardins et d'El-Nador)	163
Figure n°36: Maison individuelle en cours de construction dans la vallée d'El-Nador faisant suite à un morcellement par héritage.....	164
Figure n°37 : Répartition des terres agricoles privées par communes dans la zone périurbaine de Mostaganem	166
Figure n°38: Occupation des deux premiers enfants des ménages périurbains	166
Figure n°39 : Evolution spatiale de quelques hameaux dans l'espace périurbain de Mostaganem	172
Figure n°40 : Implantation nébuleuse des habitations des agglomérations rurales	173
Figure n°41: Forme parcellaire serrée, alignée, allongée et perpendiculaire à l'axe routier	174
Figure n°42 : Surface des lots de terrain (l'assiette) pour des constructions individuelles dans la zone rurale périurbaine.....	175
Figure n°43 : Surface bâtie de l'habitat auto-construit dans la zone rurale périurbaine de Mostaganem ..	176
Figure n°44 : Localisation des lotissements formels et informels dans l'espace périurbain rural.....	177
Figure n°45 : Logiques et acteurs de la production foncière dans la zone périurbaine mostaganemoise..	179
Figure n° 46 : Propriétaires ayant sollicité un permis de construire avant l'édification de la maison individuelle.....	181

Figure n° 47 : Périodes d'acquisition des parcelles de terrain des constructions individuelles dans l'espace périurbain.....	186
Figure n°48 : Période du début de l'opération de construction dans l'espace périurbain.....	187
Figure n°49: Enjeux, acteurs et actions de l'urbanisation dans l'espace rural périurbain autour de Mostaganem	189
Figure n°50 : Nature juridique du foncier destiné au POS El-h'chem approuvé en 2009	192
Figure n°51 : Valeur foncière et position géographique par rapport au centre des terrains urbanisés dans l'espace périurbain Mostaganemois : exemples de deux lotissements	199
Figure n°52 : Comparaison entre deux lotissements mitoyens formels et informels à la zone El-h'chem (Sayada)	200
Figure n°53 : Exemple d'un plan régulateur des parcelles + tableau descriptif + cartouche du projet	201
Figure n°54 : Lotissement de 112 lots à la zone El-h'chem dans la commune de Sayada.....	201
Figure n°55 : Révision du POS d'un douar dans la commune de Mesra	205
Figure n°56 : Plan d'assemblage d'une maison paysanne édifée avant 1990 dans la campagne proche de Mostaganem (Douar <i>Onled-Benatia</i> , Sayada)	212
Figure n°57 : Mutation, remodelage et extension de la maison rurale de l'ex village agricole socialiste à Douar-Djdid (ce dernier a constitué le noyau de l'extension de toute l'agglomération à partir des années 1990).....	214
Figure n°58: Plan et façade d'un logement rural groupé (FONAL).....	215
Figure n°59: Un panorama dominé par la maison à étages, spontanée, dans l'espace rural périurbain (la vallée d'El-Nador)	216
Figure n°60: Un modèle de la maison à étages avec clôture, ornementation, et toiture en tuiles dans l'espace rural périurbain Mostaganemois	217
Figure n°61 : Logiques et stratégies adoptées par les exploitants agricoles périurbains Mostaganemois, basées sur l'intensification agricole.....	233
Figure n°62 : Evolution de la surface agricole par spéculation dans les communes périurbaines de Mostaganem	235
Figure n°63 : Evolution de la production agricole entre 2009 et 2018 dans les communes périurbaines de Mostaganem	236
Figure n°64 : Evolution de la surface (ha) agricole des cultures irriguées dans les communes périurbaines entre les années 1998 et 2018	238
Figure n°65 : Intensification agricole dans l'espace périurbain Mostaganemois (culture maraichère en plein champ) dans la commune de Mazagan.....	240

Figure n°66 : Intensification agricole dans l'espace périurbain Mostaganemois (culture protégée sous serre) dans la commune de Sayada	240
Figure n°67 : Redynamisation de la culture viticole dans la commune de Kheir-Eddine aux alentours de douar « <i>Amarna</i> » (photo a, b et c).....	241
Figure n°68 : Image satellitaire illustrant l'ampleur de l'agriculture protégée « sous serre » dans le plateau de Mostaganem	244
Figure n°69 : Dynamique de l'occupation du sol agricole dans l'espace rural périurbain autour de Mostaganem	245
Figure n°70: La culture de la tomate en plein champs dans la commune de Kheir-Eddine.....	253
Figure n°71 : Agriculteurs, modes d'exploitation et natures juridiques des terres agricoles	255
Figure n°72 : Logiques et stratégies adoptées par les exploitants agricoles périurbains Mostaganemois, fondées sur la diversité agricole.....	256
Figure n°73 : Terres agricoles à proximité urbaine (les vallées d'El-Nador)	259
Figure n°74: Marchands de gros en position fixe, occupant un pavillon de manière légale	268
Figure n°75: Marchands de gros ambulants dans le marché de <i>Souk-Lil</i>	269
Figure n°76: Vendeurs au bord du trottoir / Pavillons fermés.....	270
Figure n°77 : Unités de soutien à l'agriculture périurbaine de Mostaganem.....	278
Figure n°78 : Nature de la couverture routière et densité du réseau dans les communes de la wilaya de Mostaganem	285
Figure n°79 : Liaison routière et artérielle dans l'espace rural périurbain autour de Mostaganem	287
Figure n° 80 : Flux quotidien en provenance des agglomérations vers la ville centre de Mostaganem	291
Figure n°81 : Relation proportionnelle entre la vitesse commerciale et la longueur du tracé du réseau....	293
Figure n°82 : Mode de déplacement des chefs des ménages des noyaux périurbains.....	296
Figure n°83: Mode de déplacement du premier enfant des ménages des noyaux périurbains selon leurs' occupations.....	297
Figure n°84 : Lieux de consommation et d'approvisionnement habituels des ménages périurbains Mostaganemois	300

Liste des sigles et abréviations

AADL : Agence nationale de l'amélioration et de développement de l'habitat
ACC: Accroissement
AEP : Alimentation en eau potable
AIC : Agglomération intercommunale
APC : Assemblée populaire communale
APFA: Accession à la propriété foncière agricole
APU: Agriculture périurbaine
AS : Agglomération secondaire
CAPRA : Coopérative agricole de production de la révolution agraire
CENEAP : Centre National d'étude et d'analyse pour la population et le développement
CES : Coefficient d'emprise au sol
CNES : Centre national d'études spatiales
COS : Coefficient d'occupation du sol
DA : Dinars algérien
DAS : Domaine agricole socialiste
DCW: Direction du commerce de la wilaya
DPGB: Direction de la programmation et la gestion du budget
DSA : Direction des services agricoles
DSP : Direction de la santé publique
DUAC : Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction
EAC : Exploitation agricole collective
EAI : Exploitation agricole individuelle
ER: Entièrement rural
FAO: Organisation des nations unies pour l'alimentation
FNRDA : Fonds national de régulation du développement agricole
FONAL: Fond national du logement
HA : Hectares
HAB: Habitant
MI : Mixte
ONS : Office national des statistiques
PAPC : Président de l'assemblée populaire communale
PDAU : Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme
PIB: Produit intérieur brut
PME : Petites et moyennes entreprises
PMI : Petites et moyennes industries
PNDA : Plan national de développement agricole
POS : Plan d'occupation au sol
PR : Prédominance rurale
PRAR : Politique du renouveau agricole et rural
PU : prédominance urbaine
PUD: Plan d'urbanisme directeur
RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
SAT : Surface agricole totale
SAU : Surface agricole utile
URBOR : Centre d'études et de réalisation en urbanisme d'Oran
VRD : Voirie et réseaux divers
ZE : Zone épars
ZHUN: Zone d'habitat urbain nouvelle
ZI : Zone industrielle

INTRODUCTION GENERALE

1. Introduction

La population vivant dans les aires urbaines a considérablement augmenté¹ selon des dynamiques et des temporalités différentes aussi bien dans les pays développés que dans les pays en voie de développement, où les politiques nationales et régionales ont été remises en questions par les études et les recherches scientifiques qui ont montré un intérêt croissant pour approcher les modèles et les plans d'aménagement et les modes de l'utilisation des sols, selon des approches multidisciplinaires (géographie, urbanisme, agronomie, planification, territoriale, écologique, etc.). En effet, cette dynamique diffère d'un territoire à l'autre selon le contexte géographique et socio-économique, et se matérialisent par l'augmentation de la composante urbaine et anthropique, donnant naissance à une série de phénomènes : la périurbanisation, le mitage agricole, le remodelage de l'espace rural, la pression foncière. Ces processus croissants, caractéristiques des villes en développement, sont supposés être l'expression de l'expansion progressive des modèles des villes décentralisées, dispersées ou diffuses, ce qui rend les frontières physiques et sociales de plus en plus floues et imprécises entre l'espace rural et urbain.

De même, depuis plus d'un demi-siècle, une nouvelle forme d'organisation spatiale s'est mise en place dans l'espace algérien, marquée par une poussée rapide d'urbanisation. En conséquence, un réseau de petites et moyennes villes encadrées par un volontarisme étatique, s'est développé, soutenu par la promotion administrative et par des actions publiques. Ces agglomérations se sont vues attribuées de nouvelles fonctions administratives et économiques en leur permettant de jouer des rôles prépondérants dans le réseau et dans l'organisation des relations ville-campagne.

La périurbanisation s'exprime en Algérie sous une forme paradigmatique, caractérisée par l'influence de la ville sur la campagne, où il n'est pas possible d'appréhender le processus de périurbanisation sans analyser la relation entre la ville et la campagne. Braudel (1987), parlant de la géographie de la Méditerranée, a écrit "*Ce ne sont pas les villes qui naissent de la campagne : c'est la campagne qui naît des villes, qui suffit juste à se nourrir*". Cependant, le phénomène urbain contemporain nie en partie l'idée traditionnelle où la campagne se trouve dans l'espace extramuros des villes, prenant des formes et des fonctions presque antinomiques. La ville, à travers un processus désordonné, réécrit sa propre relation avec le territoire, qui ne peut que déboucher sur l'invention de nombreuses villes. En revanche, la même dimension plurielle se lit sous les multiples formes des territoires proches de l'urbain, donnant lieu à des interactions complexes (spatiale,

¹Depuis le 18e siècle, la part de la population urbaine a augmenté régulièrement. Les Nations Unies prévoient qu'en 2025, 60% de la population mondiale sera concentrée dans les centres urbains, contre 29% en 1950.

relationnelle, socio-économique et environnementale). La lecture et la caractérisation de ces rapports demandent un effort d'analyse bien en aval. Quelle relation territoriale relie les villes aux systèmes dans lesquels elles se trouvent? Comment la relation entre la ville et la campagne a-t-elle évolué? Comment ces relations modifient le rôle des activités agricoles à proximité ou à l'intérieur des zones urbaines et leurs systèmes alimentaires? Les déterminants des changements sont attribuables à de multiples facteurs de nature sociale, économique, environnementale et institutionnelle.

La dialectique des relations ville-campagne, au cœur du monde rural traditionnel, a ainsi subi une conversion, en quelque sorte dégradante provoquée par l'urbanisation des espaces ruraux, par l'exode agricole et rural, par l'abandon de l'agriculture à plein temps, par l'introduction de nouvelles fonctions résidentielles et économiques dans la campagne. L'équilibre qui par le passé sous-tendait la relation ville-campagne s'est rapidement perturbé en faveur de la ville. Les activités et les habitudes de la vie urbaine qui ont envahi les campagnes environnantes ont donné vie à un continuum urbain-rural capable de brasser des cultures et des réalités restées séparées, bien que corrélées, pendant des siècles.

Au cours des cinquante dernières années, de nouveaux espaces territoriaux se sont dessinés : des zones marginales avec leurs paysages périurbains qui s'étendent entre les limites de la ville historique et le territoire environnant, souvent de faible densité, mais fortement liées aux zones agricoles, autrefois cultivées et à proximité de la ville compacte. Dans ces nouveaux paysages, où il y a l'imbrication entre la ville et ce qu'on appelait autrefois la campagne, le problème principal est la perte du paysage agricole, de l'utilisation des sols et de la gestion de la coexistence entre les nouvelles résidences et les activités agricoles. La conception de la campagne et de la ville en tant qu'espaces physiques et sociaux clairement séparés les uns des autres, a été remplacée par une autre vision basée sur les interactions intangibles fluides entre les deux.

Les villes ont progressivement occupé des territoires jadis ruraux. Différents termes ont été utilisés pour caractériser ce phénomène : suburbanisation (en littérature anglo-saxonne, espagnole et italienne), urbanisation et périurbanisation (en littératures française et espagnole).

En Algérie, des changements rapides intervenus ces dernières années au plan économique, social et politique sont à l'origine de nouvelles dynamiques urbaines et rurales impliquant la naissance de nouveaux besoins qui se sont traduits spatialement par une concurrence de plus en plus croissante dans l'usage du sol. Dans les zones périurbaines des grandes villes algériennes, les

terres agricoles et naturelles ne cessent de reculer, redéfinissant ainsi la place de l'agriculture et dessinant de nouveaux rapports entre l'espace urbain et l'espace rural.

En effet, l'espace rural traditionnel n'est plus le monde homogène dont l'identité tournait autour de l'activité agricole. Or, il faut distinguer différents types d'espaces ruraux liés à des degrés divers à la dynamique des pôles urbains face à deux logiques différentes : les fonctions productives classiques du domaine agricole et d'élevage et les nouvelles activités (tertiaire, loisirs ou industrialisation rurale).

Notre objet de recherche s'inscrit dans une réflexion globale portant sur l'analyse de la reconfiguration des relations ville/campagne dans l'Ouest algérien, dans un nouveau contexte marqué par des mutations permanentes à la fois du monde urbain et rural, à travers l'étude d'un cas significatif qui illustre d'emblée des mutations caractéristiques d'un territoire rural sous influence urbaine soit la ville de Mostaganem. Notre étude prend comme appuis plusieurs gradients d'analyse : spatial morphologique (foncière et agricole), sociodémographique, paysagère, socioculturel (immatériel), politique et économique.

2. Problématique

Depuis plus d'un demi-siècle une nouvelle forme d'organisation spatiale s'est mise en place dans l'espace algérien, impulsée par une poussée rapide d'urbanisation et s'articulant autour d'un réseau d'agglomérations de différentes tailles, encadrée par un volontarisme étatique. Celui-ci a qualifié ces agglomérations à jouer un nouveau rôle dans le réseau urbain, mais surtout à organiser les échanges ville /campagne. L'intensité de ces relations est dépendante des dynamiques économiques et sociales de la ville, de la richesse de l'arrière-pays rural et surtout des voies et moyens de transport et de communication.

La relation des villes avec l'espace rural qui les entoure se caractérise, au moins en Algérie, par un fort contraste à la fois en termes socio-économiques et environnementaux. De ce fait, nous considérons que la ville de Mostaganem avec son vaste arrière-pays (58% rural du territoire de la wilaya) illustre cette manifestation des mutations dans la relation ville-campagne en Algérie.

Situé au nord-ouest de l'Algérie sur le littoral de la méditerranée, l'espace rural Mostaganemois, s'articule autour de Mostaganem, une ville de 162 000 habitants, et quelques agglomérations chefs-lieux des communes, des agglomérations rurales, des douars² et des hameaux. Caractérisé par une excellente production agricole, cet espace rural est confronté actuellement à une série de mutations liées principalement à l'urbanisation excessive qui transforme l'espace rural proche de la ville, tant sur le plan spatial et démographique que sur le plan relationnel et fonctionnel entre la ville et son arrière-pays.

Nous constatons que le phénomène d'urbanisation et la croissance de l'aire urbaine de Mostaganem a entraîné de nouvelles configurations territoriales dans lesquelles la ville dépasse ses limites physiques, fonctionnelles et même administratives au détriment des communes rurales environnantes. Les frontières entre rural et urbain sont aujourd'hui des membranes très perméables et problématiques dans un contexte généralisé d'urbanisation mais aussi d'interconnexion entre différents acteurs représentant des intérêts distincts. La difficulté de disposer d'un potentiel urbanisable a conduit à des débordements de l'urbanisation sur les communes limitrophes à savoir Sayada et Mazagran qui s'est traduit par la suite d'un côté par des conurbations en composant l'unité urbaine de Mostaganem, Mazagran et Sayada, et d'un autre

²Un douar, en Afrique du Nord, est un groupement d'habitations, réunissant des individus liés par une parenté fondée sur une ascendance commune en ligne paternelle.

côté par une périurbanisation au nord de la commune de Hassi-Mameche et l'ouest de la commune de Kheir-Eddine préjudiciable à l'agriculture et à la cohérence urbaine.

Nous sommes en présence d'une mutation spatiale, démographique et fonctionnelle d'un territoire constituant jadis une ceinture maraichère et arboricole autour du principal centre urbain « Mostaganem ». A présent l'urbanisation s'affirme de plus en plus comme un phénomène irréversible enregistrant une augmentation de la population résidentielle. Ce phénomène a commencé discrètement il y a plus de trois décennies, souvent en dehors de tout règlement d'urbanisme. La mutation prend aujourd'hui des proportions inquiétantes que les pouvoirs publics n'arrivent plus à maîtriser, où l'émergence d'agréats de constructions se substituant aux vergers que la ville mère serait incapable d'y intégrer. Des espaces mi urbains mi ruraux, produits d'un mitage forcé, dont l'ampleur du phénomène serait telle, qu'il devienne trop complexe, même dans le cadre d'un instrument d'urbanisme, pour que cela soit maîtriser et dans le cas éventuel pouvoir échapper à l'apparition d'une périurbanisation fragmentée et chaotique. A cet effet : **comment les dynamiques urbaines de la ville de Mostaganem participent-elles à la reconfiguration des rapports ville/campagne et à la réorganisation de l'espace rural proche? Et comment l'action publique a contribué à reconstituer la relation ville-campagne ?**

Face à un processus d'une urbanisation généralisée, la dimension administrative a longtemps primé sur la dimension fonctionnelle et a engendré à son tour une problématique d'ordre politique et réglementaire, dans laquelle l'espace rural situé au contact de la ville de Mostaganem devient le réceptacle des dynamiques urbaines caractérisées par le développement de nouvelles habitations à la fois groupée et éparse. De plus, quelques agglomérations rurales existantes ont constitué le moteur de cette dynamique suite à leur promotion administrative en chefs-lieux de communes en 1984 (Bendjelid et al. 2004). Cette promotion était venue d'abord répondre aux besoins des ruraux en matière de services publics mais aussi pour faire face au phénomène de l'exode rural à cette époque. Ceci s'est traduit par la mise en place des équipements à caractère social et le développement des infrastructures de transports (routes et moyens motorisés) ce qui a qualifié quelques noyaux ruraux pour passer d'un rang rural à la strate urbaine. Par conséquent, les taux d'urbanisation dans certaines de ces communes périurbaines révèlent cette tendance entre 1998 et 2008 : le taux d'urbanisation de Sayada est passé de 0% à 11,11%, de Hassi-Mameche est passé de 38,02 à 38,49%, de Mazagran est passé de 87,96% à 70,69% et de Mesra est passé de 35,74% à 44,89%.

Les constations mise en exergue ci-dessus laissent se poser le questionnement majeur de notre recherche : **comment la périurbanisation comme processus multidimensionnel transforme-t-elle les espaces de contact entre la ville de Mostaganem et sa campagne? Qui sont les acteurs impliqués dans ce processus de périurbanisation et quelles sont leurs stratégies ?**

Ces nouvelles dynamiques sont assurées principalement grâce aux voies de communication qui constituent l'élément clé de la relation urbaine-rurale et de l'évolution des superficies résidentielles. Elles ont engendré un espace fragmenté né des constructions d'habitations individuelles dispersées ou regroupées dans des lotissements résidentiels dépourvus de toutes autres fonctions et services de base, ou par l'implantation des ensembles d'habitat collectifs/semi-collectifs réalisée par l'État ou le privé (la promotion immobilière). De ce fait, une partie de l'espace rural devient un espace de consommation et de résidence au détriment de sa vocation principale. Cette dynamique résidentielle dans l'espace rural-périurbain de Mostaganem s'appuie certainement sur les opportunités offertes par le marché foncier dans lequel, cette campagne renonce à sa ruralité traditionnelle pour développer d'autres fonctions économiques imposées par cette interface rural/urbain (commerce, dépôt, activité industrielle, etc.) d'un côté et cède ses terres pour d'autres usages plus lucratifs de l'autre côté. C'est ainsi que les changements de résidences, les mutations et les dynamiques foncières à l'échelle de la zone de contact entre l'agglomération de Mostaganem et sa campagne proche inscrite dans les communes rurales limitrophes, nous emmènent à poser les questions suivantes: **comment les pratiques de mobilité contribuent-elles à la dynamique des échanges ville-campagne ? Qui sont les habitants de ces espaces, pourquoi s'y intéressent-ils et qu'est-ce qu'il caractérise leurs choix et préférences ?**

La ville de Mostaganem a été toujours marquée par sa mitoyenneté avec une agriculture particulière qui se trouve aujourd'hui confrontée aux mutations de l'espace physique rural et de l'occupation des sols notamment agricole et aux enjeux de transformation de la société rurale atteinte par la dynamique urbaine. Cette ceinture périurbaine, zone de continuum rural-urbain, est tiraillée entre la conservation de ses fonctions primaires de production notamment agricole et la préservation de sa ruralité ou l'orientation vers le marché urbain aux offres foncières multiples (commerce, services, travail salarié temporaire, divers métiers, loisirs, etc.). **Cette consommation du foncier naturel et agricole agit-elle sur la productivité agricole périurbaine ? Quels sont les modes d'adaptation des pratiques agricoles périurbaines ? Comment les**

dynamiques économiques (commerce, emploi, industrie agroalimentaire, etc.) participent à l'accentuation des rapports entre Mostaganem et son arrière-pays?

Par ailleurs, le développement des transports et de la fonction résidentielle d'une manière dispersée et éloignée des centres d'emplois, des équipements et des services, concentrés notamment dans l'agglomération de Mostaganem, a généré des déplacements quotidiens de la population aussi bien urbaine que périurbaine et rurale. De fait, **comment les pratiques de déplacement et le système de mobilité se sont adaptées aux nouvelles dynamiques et mutations du système de relation urbaine/rurale et quelles sont leurs motivations ?**

3 Hypothèses de travail:

- **Les mutations que subit l'espace rural périurbain de la ville de Mostaganem donnent naissance à un territoire hybride sur les plans morphologique et socio-spatial, impliquant des acteurs issus des deux milieux urbain et rural et des actions par le haut comme par le bas.**
- La croissance périurbaine et cette transformation de l'espace de contact ne se nourrit pas seulement de la dynamique urbaine du centre, mais elle est aussi propulsée par la dynamique de l'espace rural ;
- Le développement des infrastructures routières et de la motorisation ont accéléré les échanges et les mobilités périurbaines vers le centre ;
- Les enjeux environnementaux et alimentaires en particulier, conjugués à l'évolution de la consommation et le développement d'un marché local, ont généré des dynamiques agri-urbaines basées sur l'intensification agricole ;
- Les mutations socioculturelles du monde rural s'illustrent dans le mode d'habiter.

4. Constats, positionnement scientifique de la recherche et objectifs de travail

L'étalement des villes actuelles sur les espaces naturels ou agricoles limitrophes est à l'origine de la naissance des territoires périurbains de transition très dynamiques. Le périurbain constitue un espace d'interface soumis à des transformations constantes qui manifestent des déséquilibres dans l'articulation ville-campagne. L'analyse urbaine-rurale des zones en expansion sur la base du modèle d'opposition traditionnelle campagne-ville ne suffit pas d'expliquer les nouveaux processus entre ces deux territoires, leur compréhension nécessite donc des approches capables

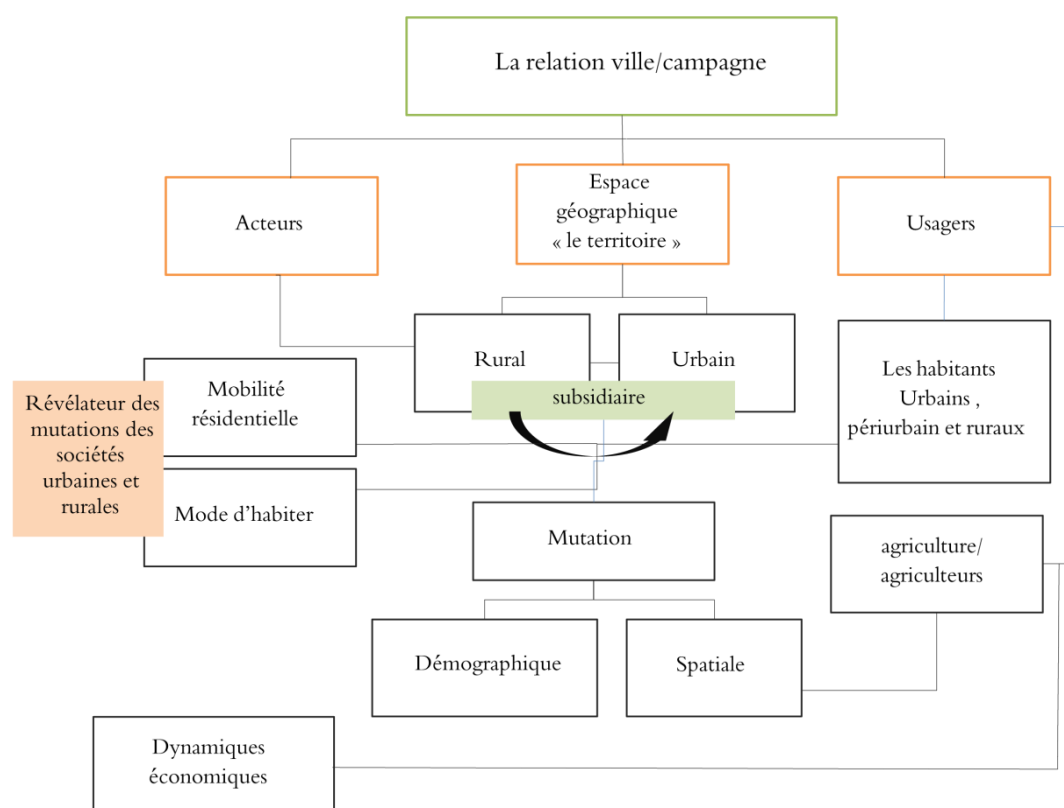
de supposer une interaction urbaine-rurale comme celles utilisées dans l'étude des systèmes complexes.

Il est constaté récemment dans les villes algériennes, une dynamique urbaine-rurale qui a donné naissance à des espaces périurbains hétérogènes, dont la forme d'occupation n'est ni urbaine ni rurale. Sans aucun doute, ces espaces périurbains peuvent être analysés sous différents angles, ils ont une caractéristique fondamentale qui est née d'un processus de dispersion dérivé de la croissance des villes actuelles. Ce processus donne lieu à la consolidation d'espaces dont leurs limites spatiales, socio-économiques et leurs modes de vie ont un caractère relativement mixte ou rural-urbain, cette forme d'urbanisation dispersée ou diffuse multiplie la consommation du sol, d'énergie et de matériaux. De ce fait, appréhender le périurbain nécessite des approches capables d'analyser une interaction urbaine-rurale complexe qui définit la zone de transition. A ce sujet, beaucoup de chercheurs (Vanier, 2005 ; etc.) partent de l'idée que le rural et l'urbain fonctionnent comme un système non-indépendant. Ainsi compris, le concept de périurbain se pose comme une conséquence des interactions rurale-urbaine où la série de changements entre un espace et un autre fait émerger des processus divers flous et multidimensionnels (social, économique, socioculturel, environnemental, etc.).

A cet effet, notre objet d'étude s'inscrit dans une réflexion globale portant sur l'analyse de la reconfiguration des relations ville/campagne dans le nouveau contexte marqué par des mutations à la fois du monde urbain et rural dans l'Ouest algérien en prenant Mostaganem comme cas d'étude. L'analyse des reconfigurations se fait sur la base de plusieurs gradients : spatial morphologique, foncier, agricole, sociodémographique, paysager, socioculturel (immatériel), politique et économique.

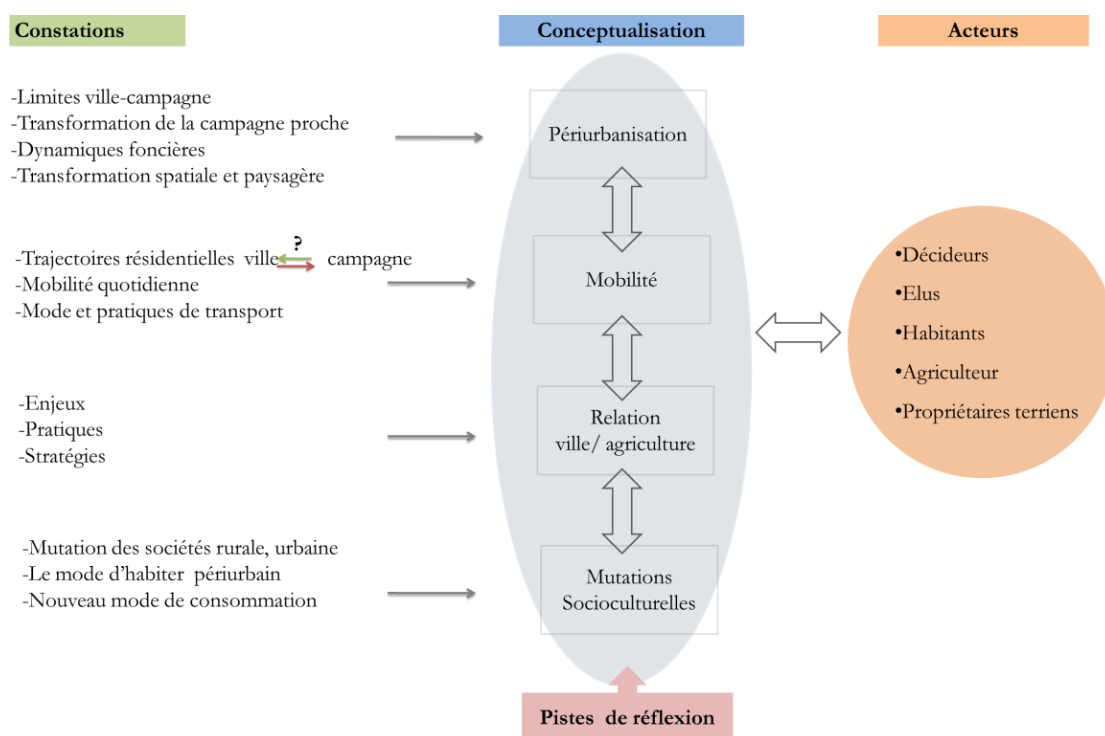
Notre recherche s'inscrit dans les approches scientifiques récentes dans des domaines divers (géographique, sociologique, économique et environnementale) qui abordent la question des relations ville-campagne non pas sous un angle dichotomique traditionnel opposant les deux milieux, mais plutôt dans un champ corrélationnel et complémentaire (Figure n° 1).

Figure n° 1 : Organigramme de mise en relation des composantes du système ville/campagne



Dans cette nouvelle approche, l'interface est basée sur la compréhension des interactions des systèmes urbains et ruraux à travers les éléments qui les composent, ainsi que les problèmes qui en résultent, qui sont révélateurs des transformations de l'espace (Figure n° 2). Ainsi, l'intégration des aspects environnementaux et socio-économiques offre au chercheur des approches significatives de la réalité, en proposant des connaissances méthodologiques et descriptives pour comprendre de nouveaux processus du point de vue de l'interface, dans un système qui implique la dynamique des espaces urbains et ruraux.

Figure n° 2 : Constatations et positionnement scientifique de la recherche



Dans la tendance d'expansion et de croissance urbaine, l'extension des villes ne s'effectuent pas seulement sur terrains vierges avec très peu ou pas de valeur productive mais en intégrant également des terres situées dans des zones de production agricole. Ce processus implique une série de transformations profondes de l'espace en question, discutées d'une manière plutôt répertoriée selon des thématiques suivantes :

- a) La consommation du sol et de l'espace ³;
- b) Les mutations sociales ;
- c) La question du foncier (régime, réglementation foncière) ;
- d) La spécificité et la conversion de l'agriculture périurbaine ;
- e) Le périurbain comme patrimoine territorial et préservation de l'identité.

³L'analyse des changements dans l'utilisation des terres est un indicateur utilisé pour montrer les processus de transformation spatiale, dans lesquels des facteurs et des agents de changement sont liés et qui réinventent leurs besoins et leurs interrelations, reflétés à leur tour dans l'utilisation des terres.

La présente étude a pour objectifs d'analyser, d'étudier et d'interpréter la configuration des relations ville/campagne dans le nouveau contexte marqué par des mutations à la fois du monde urbain et rural dans l'ouest algérien, en se focalisant sur Mostaganem comme ville intermédiaire et son espace rural périurbain afin de comprendre les processus matériels (spatial, morphologique, démographique, paysagère) et immatériels (anthropologique, socioculturel, politique, et économique) générés du point de vue non pas uniquement de l'interface mais aussi de la complémentarité dans un système qui implique la dynamique des espaces urbains et ruraux.

5. Méthode d'approche et matériaux de recherche

Inscrits dans une méthode de recherche inductive, nous avons fait appel à la géographie qualitative pour répondre à nos questionnements et atteindre nos objectifs, nous avons eu recours, au besoin, à l'approche systémique pour comprendre la complexité du système d'échanges et d'interaction entre la ville de Mostaganem et sa campagne proche.

5.1 Collecte des données, outils d'analyse et techniques d'investigation

La méthode d'approche a été divisée en cinq étapes correspondant aux objectifs ciblés par notre recherche, qui nous permettent de collecter les données et informations sur l'objet d'étude ⁴:

- Dans un premier temps, nous avons dressé un état de l'art sur la littérature scientifique où plusieurs travaux de recherche ont été examinés pour encadrer les principaux concepts liés la thématique en question. Afin de produire de nouvelles connaissances sur la question des relations ville-campagne et développer des instruments de recherche qu'y sont adéquats selon un ordre logique, notre recherche documentaire s'est appuyée à la fois sur des travaux (articles, thèses et ouvrages) produits à l'échelle mondiale pour conceptualiser notre objet de recherche et sur des travaux de recherches algériens. Les deux sphères de recherche nous permettant ainsi de positionner notre recherche, la «contextualiser» à travers l'exemple Mostaganemois et répondre à notre questionnement de recherche.

-Le recueil de la documentation et la collecte des informations statistiques et cartographique relatives à la population et l'habitat (RGPH, monographies, réglementation, articles de presse, rapports techniques, etc.) auprès des différents services (ONS, DSA, DUAC, DPGB, DT, communes, etc.) ainsi que la consultation des fichiers graphiques et les documents relatifs aux différents plans d'aménagement et d'urbanisme (PDAU et POS) des communes de l'aire d'étude.

⁴Il est à rappeler que d'autres détails complémentaires seront apportés le long de ce travail, relatifs au déroulement des enquêtes et des entretiens.

- L'autre étape primordiale consiste à approcher les acteurs impliqués dans les processus de transformation des zones périurbaines, leurs stratégies et leurs rôles dans le système d'interaction ville-campagne selon leurs logiques et leurs intérêts spécifiques. C'est ainsi que nous avons mené une série d'entretiens semi-dirigés avec des acteurs territoriaux à savoir : des décideurs, des cadres de l'administration publique (Élus locaux, architectes et ingénieurs aux Services techniques d'urbanisme et agricoles, etc.), des acteurs fonciers et agricoles (propriétaires et exploitants) et de la population (paysans, anciens et nouveaux habitants) et ce à travers la technique de récit de vie.

- Dans le but de mesurer ce processus de périurbanisation nous avons eu recours à plusieurs techniques en intégrant les facteurs de mutations spatiale/morphologique, sociale, urbaine, foncière et politique et ce à travers :

- d'abord une approche diachronique qui nous permet de mesurer la croissance démographique, les mutations spatiales et le changement d'occupation des sols qui ne peuvent être appréhendés que sur une certaine durée. Ceci a été procédé par un traitement cartographique (documents et anciennes cartes de la zone d'étude, images satellitaires récentes et données de différents statistiques de la population et de l'habitat, données sectorielles, etc.).
- Une enquête ménage par questionnaire auprès de 150 chefs de ménages⁵ en zone périurbaine/rurale -qui se sont installés hors des périmètres des agglomérations principales- (Tableau 1). Concernant les sous échantillons, et pour plus de représentativité, ils sont triés selon des critères liés à la distance et la proximité de la ville, à la chronologie de l'urbanisation ainsi qu'à la typologie de l'habitat. Ceci nous permet de mesurer quantitativement et qualitativement ce processus de périurbanisation en analysant les nouvelles pratiques de mobilité et trajectoires résidentiels des habitants (mobilité résidentielle, consommation, déplacements journaliers, etc.).

Le questionnaire de l'enquête ménage en zone rurale périurbaine est confectionné de 38 questions fermées, structurées en deux volets principaux ; le premier concerne les caractéristiques du ménage et de l'habitat occupé par le ménage ; le deuxième volet porte sur les axes de la mobilité résidentielle à savoir : les

⁵Devant l'impossibilité d'interroger chacun des membres de la famille, les chefs de ménage ont été privilégiés comme unité d'observation et d'information.

caractéristiques du choix résidentiel, les comportements résidentiels, les pratiques de consommation et les aspirations résidentielles. Le questionnaire contient également une grille destinée au reste des membres du même ménage (conjoint, enfants) portant sur les caractéristiques, les modes de déplacement et les pratiques socio-économique de consommation.

Tableau 1 : Caractéristiques de l'échantillon de l'enquête ménage

Zone enquêtée	Distance par rapport au centre	Noyaux d'habitat	Début d'urbanisation	Taille de l'échantillon	La part de l'échantillon
2^{ème} couronne	5 à 10 km	Les vallées des El-Nador (Cité Belmedjahri/Berrais)	1990	51	34%
		Noyaux est:Debdaba, El-H'chem, Sidi-Fellag, Bas-Mazagran.	2000	58	39%
3^{ème} couronne	10 à 15 km	Noyaux ouest: Douars O.Bachir, O.Benatia, Meaizia, Bourahla	2010 ⁶	41	27%
Total	/	/	/	150	100%

- Dans le but de compléter notre série d'investigation par questionnaire, nous avons mené également une enquête semi-dirigée avec les usagers des transports en commun en provenance des communes périurbaines à destination de l'agglomération de Mostaganem. Et pour compléter les informations sur les pratiques de déplacement et de mobilité des habitants périurbains. L'échantillon d'enquête a touché 30 usagers en provenance de la station de Mesra vers la station de *Sidi-Benhouna* à Mostaganem.

⁶La création des premiers noyaux d'habitat (foyers tribaux) remonte à l'époque précoloniale, mais l'évolution urbaine rapide est enclenchée à partir des années 2000.

- Afin de cerner la question de la relation ville/agriculture et ses mutations dans le nouveau contexte urbain, nous avons effectué des visites de prospection des exploitations agricoles périurbaines avec des relevés de terrain ; comme nous avons exploité les données statistiques et cartographiques, et effectué des entretiens semi-dirigés auprès des exploitants agricoles. Le guide d'entretien est structuré en trois axes à savoir : les caractéristiques de l'exploitant agricole et de l'exploitation (la parcelle agricole) ; les modes et pratiques de production et de commercialisation agricoles ; et les enjeux et modes d'adaptation.

L'investigation que nous avons menée auprès des exploitants agricoles, nous a éclairés sur l'importance d'approcher les marchands de gros de fruits et légumes dans le marché de *Souk-lil* (Sayada). Ainsi, des entretiens semi-dirigés ont été effectués dans le but de cerner d'abord les profils des marchands puis les caractéristiques des produits agricoles commercialisés, les modes d'approvisionnement et les stratégies de commercialisation.

- les élus et les responsables locaux des communes périurbaines ont été approchés à l'aide d'un entretien qui porte principalement sur l'action publique et son impact sur la reconstitution des relations ville-campagne de Mostaganem, d'où ressortent les volets suivants sont discutés : la posture des acteurs publics/action publique vis-à-vis cet espace sous influence urbaine ; les processus de périurbanisation et les mitages des terres agricole.
- L'observation et la prise des photos constituaient des techniques indissociables lors des sorties sur le terrain. La photographie est une technique de collecte d'informations qui nous a permis d'expliquer et d'évaluer les phénomènes existant. Ainsi, le relevé photographique a été réalisé afin de montrer les caractéristiques, les changements et les transformations spatiales.

5.2 Outils, logiciels et programmes utilisés

Les données cartographiques et graphiques qui nous sont utiles pour mener notre recherche se composent :

- des cartes topographiques anciennes que la cartothèque du département de géographie et d'aménagement du territoire de l'université Oran 2 nous a fournies ;

- des plans d'urbanisme (PDAU, POS), de limites communales fournies par les Services de l'urbanisme (wilaya et communes).
- Le plan cadastral mis à notre disposition par le service du Cadastre de la wilaya de Mostaganem,
- Des images satellitaires téléchargées depuis l'application PC « Google Earth Pro », l'application PC « SASPlanet » et le site « USGS.gov » qui fournit en ligne des certaines images Landsat gratuites.

Nous avons également eu recours à la cartographie, où nous avons utilisé les outils, les logiciels et les techniques des SIG pour le traitement, la numérisation, la vectorisation et le référencement des anciennes cartes topographiques de notre zone d'étude. Pour cela nous avons utilisé le logiciel Arc Gis 10.2.2, afin de retracer diachroniquement l'évolution spatiale de la tache urbaine ainsi que la mutation de l'occupation du sol (bâti et agricole). Nous avons aussi utilisé les images satellitaires de Google earth et de SAS-Planète pour numériser les images récentes (2008 et 2018).

Quant à la mise en page et le traitement esthétique des cartes élaborées essentiellement à l'aide d'Arc Gis, elle a été effectuée en recourant au logiciel Autocad 2015, Adobe Illustrator CC 2017 et Photoshop CS6.

5.3 Organisation du travail, analyse et présentation des résultats

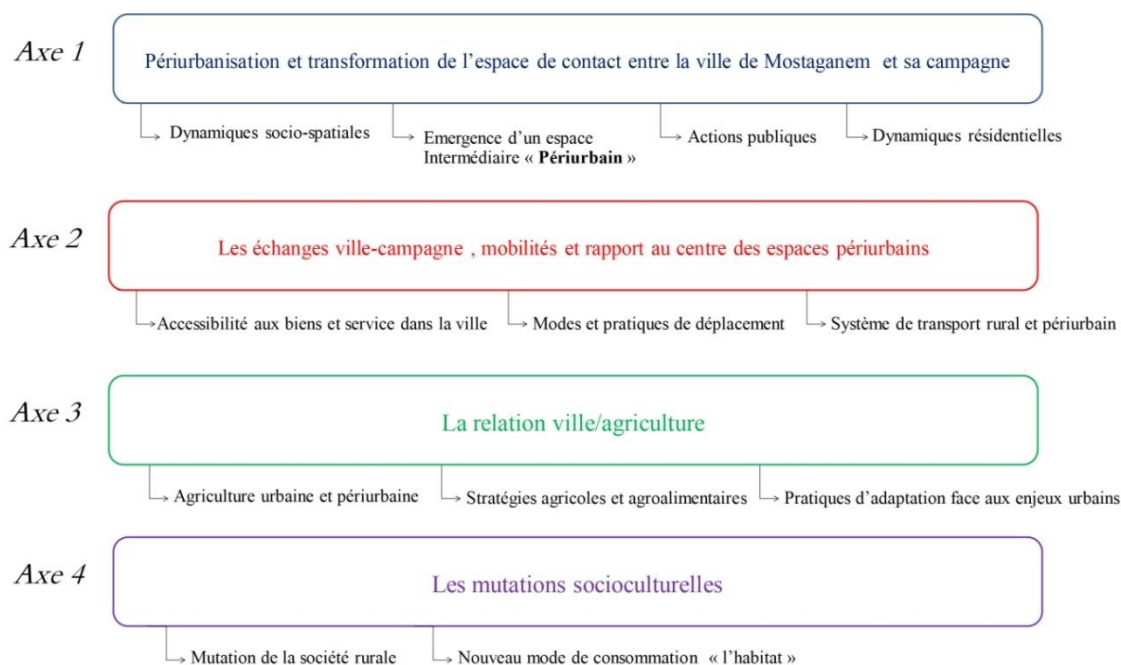
A la suite de notre travail de réflexion et recherche sur notre problématique évoquant la relation ville-campagne et les thématiques qui en découlent : la périurbanisation, la rurbanisation, la relation ville/agriculture, les mobilités, le mode d'habiter périurbain, les rapports Urbain /Rural, etc. nous avons structuré notre travail autour de trois grandes parties (Figure n° 3).

La première partie sera consacrée à la compréhension des éléments théoriques et les caractéristiques globales du territoire urbain et rural de Mostaganem. Dans le premier chapitre nous mettrons le point sur l'état des savoirs sur l'évolution de la question des relations ville-campagne traitée par les chercheurs, nous reviendrons ainsi sur les critères de définition des deux milieux urbain et rural à l'échelle nationale comme à l'échelle internationale. Ce travail documentaire nous permettra d'établir dans le deuxième chapitre une lecture contextuelle sur le rôle de Mostaganem comme ville intermédiaire dans l'organisation et la polarisation d'un territoire rural vaste et étendue, proche et lointain. Dans ce même chapitre nous analyserons le processus de passage de Mostaganem de la ville à l'agglomération, qui représente et incarne spatialement, fonctionnellement et administrativement cette dynamique urbaine.

La deuxième partie portera sur la nouvelle configuration spatiale et démographique dans l'espace rural autour de Mostaganem (la campagne proche) en effectuant une analyse profonde sur le processus de périurbanisation dans toutes ses dimensions, ses causes et ses conséquences. Dans le troisième chapitre on abordera les dynamiques sociodémographiques et résidentielles dans l'espace périurbain Mostaganemois ; et le quatrième chapitre portera sur la dimension socio spatiale et les enjeux fonciers ruraux périurbains.

Nous enchaîneront la troisième et la dernière partie, en véhiculant la notion de l'espace géographique (proximité, accessibilité) et la notion de dynamique socio-économique dans les échanges ville-campagne, en abordant dans le cinquième chapitre la question de l'agriculture périurbaine autour de Mostaganem comme l'un des principaux facteurs des mutations de la relation ville-campagne. Enfin, dans le sixième chapitre nous évoqueront le volet de la mobilité quotidienne, les pratiques de consommation et les enjeux des déplacements et d'accès à la ville centre de Mostaganem vis-à-vis la population rurale et périurbaine.

Figure n° 3 : Les quatre axes qui structurent l'objet de recherche



6. Présentation de la zone d'étude

Les espaces périurbains constituent l'un des manifestations spécifiques de la nouvelle ruralité. Le concept « périurbain » est utilisé pour désigner à la fois à un espace géographique et les processus social et économique qui s'y produisent (Vanier, 2000 ; Jean et Calenge, 1997) d'où l'intérêt du choix de notre objet.

Le périurbain comme unité d'analyse où le processus de périurbanisation est généré, n'est pas seulement encadré dans ses limites administratives, mais il s'inscrit dans une matrice de caractéristiques, d'objets appelés collectivement systèmes urbains, de relations et de flux, dans lequel il faut considérer les voies de communication, les mouvements de population, les niveaux administratifs du territoire et les systèmes technologiques qui n'ont pas de scénarios prédéfinis. Cet ensemble est soumis à l'influence des dynamiques spatiales aussi bien urbaines que rurales.

En termes urbains, le périurbain est le produit d'une interaction ville-campagne qui forme progressivement des bandes d'occupation du sol décroissante. De ce point de vue, le périurbain a été représenté à partir de schémas de couronnes concentriques ou d'anneaux radiaux. Cependant, compte tenu de la coexistence de diverses formes d'occupation du sol dans les zones périphériques, la notion d'interstices est plus appropriée que celle de bandes. Cette situation caractérise la réalité de la zone périurbaine de Mostaganem, où le territoire qui en résulte acquiert la forme de mosaïques, dans laquelle les différentes utilisations du sol s'entremêlent pour définir une hétérogénéité prédominante.

Ainsi, nous nous focaliserons sur le milieu périurbain qui garde des permanences en ruralité, mais se trouve sous l'influence directe de la « ville-centre », Mostaganem, un noyau urbain principal caractérisé par l'expansion urbaine.

6.1 Délimitation spatiale : choix des communes de l'aire d'étude

Notre recherche avait pour idée de départ l'analyse des relations qu'entretient la ville de Mostaganem avec son arrière-pays rural. Quoiqu'à travers la recherche et l'observation sur plusieurs échelles, il s'est avéré que les dynamiques urbaines n'atteignent pas tout le territoire de la même façon et de la même intensité. Ainsi, notre terrain d'étude porte sur la campagne proche qui se trouve au contact direct de la ville Mostaganem, circonscrite dans une grande couronne de 15 km à partir du centre et représentée par les communes rurales immédiates (Figure n° 4) à savoir : Sayada, Mazagran, Hassi-Mameche, Kheir-Eddine et Mesra qui appartiennent morphologiquement au plateau de Mostaganem. Ces communes sont considérées ces vingt

dernières années comme des premiers appuis soutenant l'expansion de la ville de Mostaganem sur le plan spatial, démographique et économique. Ce choix de délimitation émane à la fois d'un raisonnement scientifique en appliquant des critères géographiques, urbaines et morphologiques, et d'un raisonnement administratif en adoptant les limites et le découpage des communes étant donné qu'il fait l'objet d'une réalité décisionnelle et statistique .

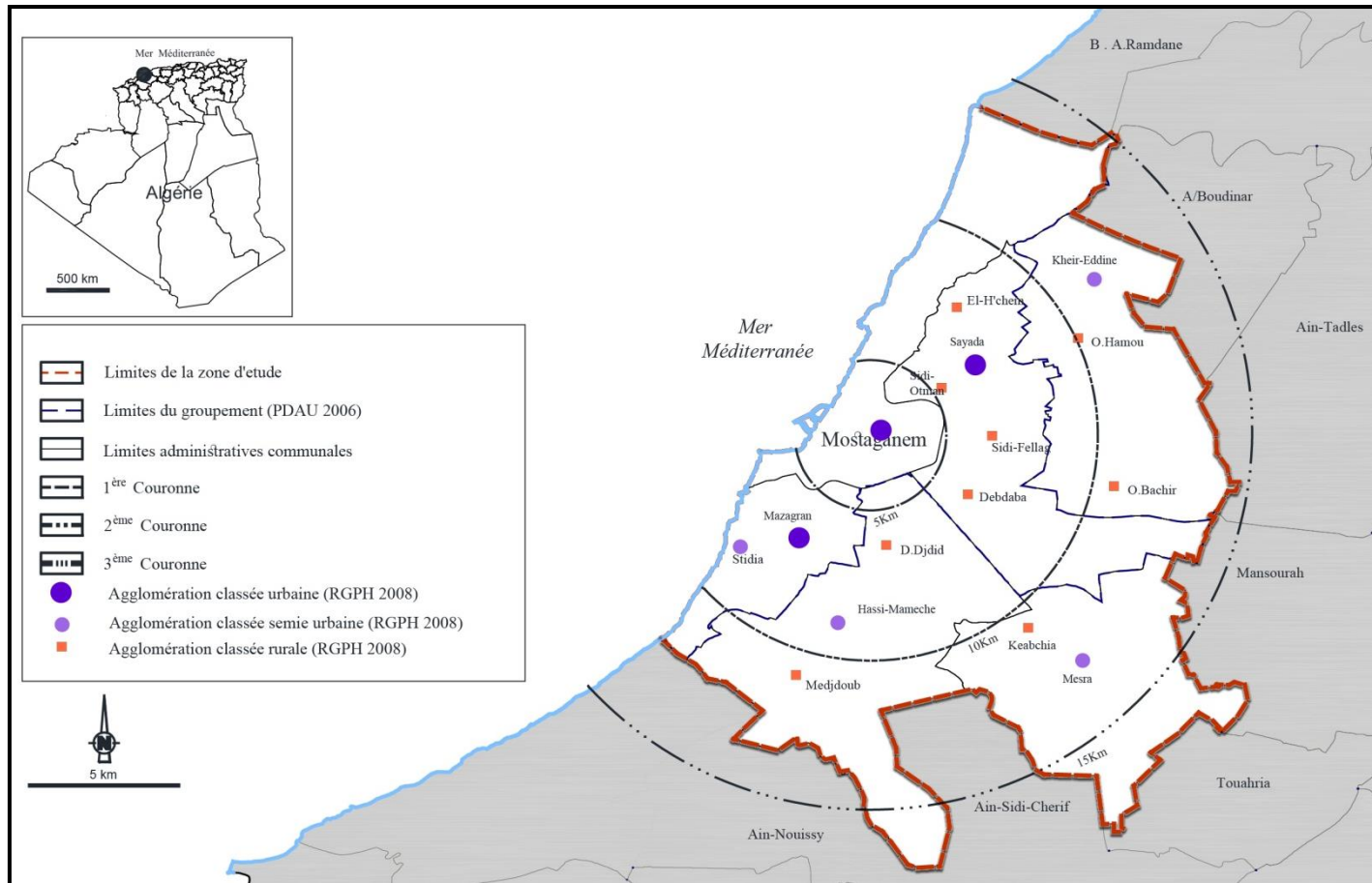
Tableau 2 : Fiche technique des communes périurbaines autour de l'agglomération de Mostaganem

Chef-lieu de commune	Distance par rapport à la ville centre de Mostaganem (Km)	Superficie (km ²)	Population (2017) ⁷	Densité hab/km ²
Mazagran	4	20	31 920	4596
Sayada	4,3	45	37 494	833
Hassi-Mameche	7,9	63	38 000	603
Mesra	12,2	45	31 720	705
Kheir-Eddine	8,8	45	34 100	758

Source : DPGB de Mostaganem

⁷ Estimation des projections élaborées par la Direction de la programmation et de la gestion du budget de la wilaya de Mostaganem.

Figure n° 4 : Délimitation de l'aire d'étude



Conception et réalisation : Belguesmia, 2018.

Présentation des communes de l'aire d'étude

***La commune de Sayada :**

Située à l'est de l'agglomération chef-lieu de wilaya, limitée au nord par Kharouba et la mer méditerranée, à l'ouest par la commune de Kheir-Eddine au sud par des terrains agricoles et le chemin de wilaya menant à Ain-Tadles. Contrairement aux autres communes du groupement, Sayada préserve un potentiel agricole non négligeable quoiqu'il soit de plus en plus convoité par l'urbanisation. Ce potentiel s'étale au nord sur la partie fertile du plateau en direction de Mesra et de Kheir-Eddine.

***La commune de Hassi-Mameche**

Au plan physique, elle se trouve sur la partie ouest du plateau de Mostaganem et s'étale sur une superficie d'environ 3600 ha, son périmètre communal s'inscrit dans une dynamique Mostaganemoise mêlant jeux d'échelles et jeux d'acteurs (commune, wilaya, groupement urbain) ; il se structure en fonction de la dimension et de l'importance des projets et des dynamiques qui y prennent places. Ayant une position géographique privilégiée, la commune se trouve également au carrefour des flux générés principalement par les wilayas de Mostaganem, Mascara, Relizane et Oran. Elle est constituée de l'agglomération chef-lieu de commune Hassi-Mameche et de deux agglomérations secondaires issues du recensement de 1998 qui sont Douar Djedid et El-Medjdoub. Ces agglomérations occupent les parties centrale et nord du territoire communal.

***La commune de Mesra**

Il est reconnu à la commune de Mesra des particularités fortes qui la distinguent des autres communes de la grande couronne de Mostaganem qui rassemblent les principaux chefs-lieux de daïra et qui appartiennent, dans leur ensemble à la même unité naturelle, le plateau de Mostaganem. Ces particularités la font l'un des espaces les plus convoités du plateau. Plusieurs facteurs ont contribué à ce que Mesra soit sollicitée plus que d'autres.

Il y a d'abord le fait que la ville de Mostaganem a presque atteint sa phase finale de redéploiement spatial sur son propre territoire communal ainsi que sur les communes limitrophes, Mazagran, Sayada et le nord de Hassi-Mameche. Les contraintes liées aux préoccupations environnementales, à la préservation des terres agricoles et aux coûts élevés du foncier se dressent aujourd'hui comme des entraves pour envisager une nouvelle phase de redéploiement de Mostaganem sur ces mêmes communes. Il fallait chercher une solution ailleurs et c'est à ce titre que la commune de Mesra était tout indiquée pour faire partie de ces espaces d'impulsion du fait

urbain de Mostaganem et plus largement du fait de métropolisation du complexe Oran-Arzew-Mostaganem, comme il a été largement démontré par l'étude du SRAT.

Il y a ensuite l'importance des liens anciens que la commune de Mesra a toujours entretenus avec Mostaganem renforcés au fur et à mesure par la facilité de déplacement entre les deux territoires grâce à la voie rapide qui les relie. Cette situation a fait que la commune est insérée définitivement dans la dynamique de l'aire urbaine de Mostaganem.

Il y a enfin cette interface de la dynamique économique entre d'une part, les deux territoires de Mesra et de Mostaganem et d'autre part entre Mesra et des espaces plus proches (communes environnantes) et plus lointains d'autres Wilaya) dont la manifestation la plus visible est le marché régional (communément appelé marché des voitures) de Mesra, les potentialités agricoles importantes et les manifestations religieuses qui dépassent le cadre communal. Toutes ces dynamiques sont susceptibles d'améliorer et de reconvertir les bases économiques de la commune, à condition de s'assurer de leur pérennité.

***La commune de Kheir-Eddine**

Kheir-Eddine, est une commune à caractère fortement agricole. Proche du groupement de Mostaganem, elle est restée longtemps à l'écart des dynamiques urbaines du groupement. Paradoxalement sa zone rurale n'a cessé de se densifier en provoquant un mitage agricole totalement différent du mitage urbain que connaissent les communes périphériques de Mostaganem. Cette particularité incite à s'interroger sur les raisons de cette évolution d'une part et à se demander s'il n'y pas actuellement un effet de surpeuplement préjudiciable à l'activité agricole d'autre part.

Chef-lieu de commune et de daïra, l'agglomération de Kheir-Eddine ne semble pas exercer une influence notable sur le phénomène d'urbanisation de la zone rurale de sa propre commune, même si elle est située dans la couronne de l'aire d'influence de Mostaganem.

La commune de Kheir-Eddine se présente ainsi comme un espace très convoité par deux principaux usages du sol : l'agriculture et la construction sous sa forme éparse ou agglomérée.

En effet le problème de mitage dans la commune de Kheir-Eddine a été généré par plusieurs facteurs : la proximité de son ACL à l'agglomération de Mostaganem, la présence du marché gros de Sayada. La présence de la zone d'activité de *Souk-lil* et le passage de l'axe de la route nationale 90A, reliant -Mostaganem à l'auto route Est Ouest par El-Hmadna de la Wilaya de Relizane.

6.2 Délimitation temporelle

La relation entre la ville de Mostaganem, dont la création remonte à la période du haut moyen âge, et sa campagne proche s'organisaient autrefois autour des échanges de produits agricoles d'un côté, fournis par la campagne dans la vallée des jardins « *Aldjnanat* » de Debdaba et celles de El-Nadore, aujourd'hui situées respectivement, sur les communes de Sayada et Hassi Mameche, et de produits artisanaux fournis par la ville d'un autre côté. Ces trois dernières décennies, ce territoire est confronté à un processus d'urbanisation excessive qui transforme le bassin rural proche de la ville, tant sur le plan spatial et démographique, que sur le plan relationnel. De ce fait, nous allons appréhender les mutations et les phénomènes engendrés par le processus relationnel qu'entretient la ville de Mostaganem avec sa campagne immédiate en remontant dans le temps, au-delà du déclenchement du processus de périurbanisation.

***PARTIE I : INTERACTIONS VILLE- CAMPAGNE : ELEMENTS DE
COMPREHENSION THEORIQUE ET CARACTERISTIQUES GENERALES
DU CONTEXTE MOSTAGANEMOIS***

INTRODUCTION

Dans le «continuum urbain» par excellence, le système urbain a toujours été le principal moteur socio-économique et culturel dans le monde. Depuis la révolution industrielle, le processus d'urbanisation s'est donc accéléré (Mongin, 2013), ce qui a conduit à des spéculations sur l'abandon inévitable des zones rurales. Plus généralement, l'existence des dynamiques de développement s'est traduite par un conflit éternel entre villes et campagnes (Leveau, 1983)⁸, ces dernières ayant longtemps joué le rôle de zones socio-économiques et culturelles en deuxième plan. Ainsi, les zones rurales n'ont pas disparu : les zones dites "à prédominance rurale" accueillant en Algérie le 1/3 de la population totale en 2008. En outre, les zones rurales sont appelées à jouer un rôle important: celui de fournir aux villes de la nourriture et des ressources naturelles, mais aussi une gamme plus large de biens publics environnementaux, parmi lesquels il y a la biodiversité, une variété de paysages agricoles (avec la possibilité d'avoir des activités récréatives), la qualité de l'eau et de l'air, la stabilité climatique et la résilience aux catastrophes naturelles. Il existe aujourd'hui une interdépendance étroite entre les zones urbaines et rurales.

Si les frontières bien définies entre les villes et les campagnes n'ont peut-être jamais existé, elles apparaissent aujourd'hui indiscutablement floues. Les zones rurales remplissent souvent des fonctions urbaines et les villes reproduisent souvent des conditions rurales croissantes.

Le dépassement spatial de la dichotomie précédente urbaine-rurale complique donc le problème de l'identification des zones rurales, avec des conséquences évidentes en termes de classement administratif, de programmation politique et des interventions socio-économiques.

Mostaganem, à l'instar de nombreuses villes algériennes est caractérisée par une mixité des usages de son espace environnant, elle se voit soumise à des processus de densification urbaine, de conurbation et de périurbanisation.

Dans la présente partie nous tenterons dans une approche dialectique, de retracer dans le premier chapitre l'évolution de la relation ville-campagne aussi bien à l'échelle mondiale qu'à l'échelle locale, dont les mutations ont conduit à l'apparition de nouveaux paradigmes qui appréhendent cette relation au-delà de la vision dichotomique. Cela constitue une étape indispensable afin que nous puissions par la suite nous positionner conceptuellement et contextuellement par rapport à notre objet de recherche. Dans le deuxième chapitre nous allons aborder la question des

⁸La ville antique et l'organisation de l'espace rural : villa, ville, village.

interactions ville-campagne dans une échelle territoriale «régionale», où Mostaganem est appréhendée comme une ville intermédiaire qui joue un rôle de contrôle et de cohésion de l'espace rural, proche et lointain. Dans le troisième chapitre, nous nous focalisons sur une échelle réduite « locale », sur les dynamiques urbaines et administratives de la ville de Mostaganem et son bassin rural immédiat.

**CHAPITRE 1: ÉTAT DES SAVOIRS SUR L'ÉVOLUTION DES
RELATIONS VILLE/CAMPAGNE : CROISEMENT DES
REGARDS ET CADRAGE CONCEPTUEL**

Introduction

Tout au long de l'histoire, les villes se sont construites contre l'espace naturel et ont créé un environnement culturel et artificiel opposé à l'environnement naturel qui les entoure, même si pendant de nombreux siècles, les jardins et les zones non cultivées sont restés inclus dans de nombreuses villes.

Aujourd'hui, les villes se présentent généralement comme une combinaison des zones densément peuplées situées dans des centres historiques et des noyaux résidentiels desserrés situés à proximité des friches agricoles, des interstices agricoles, des zones semi-naturelles, des parcs et des réserves naturelles.

La définition de l'urbain, la détermination de ses limites et de ses différenciations a été un sujet largement débattu dans l'espace universitaire, mais d'une manière segmentée, comme le souligne Chaléard (2017). Celui-ci considère que les études universitaires approchent séparément les deux espaces (on étudie soit les villes soit les campagnes), négligeant l'intérêt de les associer car la ville et la campagne ont été longtemps considérées comme opposées.

Dans ce premier chapitre, nous allons présenter, dans des dimensions historique, conceptuelle et statistique, un état de savoir sur l'évolution des définitions accordées à la relation ville-campagne, à travers les différentes périodes, à l'échelle mondiale, Maghrébine et Algérienne.

1. Une lecture historique et conceptuelle de la relation ville-campagne dans le monde

1.1 Une longue relation de dichotomie entre la ville et la campagne

Sur le plan terminologique « ville et campagne » sont deux concepts qui se définissaient traditionnellement par opposition (B. Schmitt, F. Goffette-Nagot, 2000). Cette dichotomie émane d'une relation fonctionnelle caractérisée par une dominance de la ville sur la campagne laquelle se trouvait au service de la citoyenneté en matière d'approvisionnement et de main d'œuvre : « Tous ce qui n'est pas ville, il est campagne ».

Néanmoins, la définition de cette relation dichotomique est confuse et diffère entre les pays du Nord et du Sud comme entre les disciplines (géographie, sociologie, urbanisme, anthropologie, économie, etc.). Cette dichotomie remonte la fin de XIXe et faisait partie des préoccupations intellectuelles et politiques d'une époque, marquée par la révolution industrielle, dans laquelle les sciences sociales avaient conceptualisé à l'opposition entre la notion de société et de communauté. Ainsi, deux courants portés par les chercheurs dans ces domaines se sont formés : d'un côté l'attrait pour la modernité conduit la sociologie à prendre la grande ville comme objet

d'étude, et de l'autre côté un attrait dans les études anthropologiques pour les communautés rurales avec un esprit « contre moderne ». Aussitôt, cette répartition des champs entre l'urbain et le rural a imprégné non seulement les programmes d'étude en sciences sociales, mais aussi les dispositifs d'État utilisés pour développer et aménager les territoires.

1.1.1 Une lecture dans la relation dichotomique dans les pays du Nord « Industrialisés »

Si la société industrielle étant définie comme un processus de civilisation, dont les éléments fondamentaux étaient l'urbanisation, le rural n'a jamais été défini, restant comme un résidu de ce qui n'est pas encore urbain. En effet, depuis un peu plus d'un siècle, la sociologie s'est intéressée aux conséquences de la révolution industrielle, avec l'accumulation des masses de population dans les villes -ce qui est assimilé au processus de l'urbanisation- et elle a posé les jalons d'une réflexion dichotomique en termes de polarisation puis d'opposition. Mais surtout, c'est dans le cadre général du positivisme que la pensée sociologique a traité ce sujet en termes de succession d'étapes, et par conséquent d'une manière hiérarchique : si la révolution industrielle a amené le progrès économique aux sociétés principalement occidentales, l'urbanisation entraîne un progrès social.

Le processus d'urbanisation a été fort au début du 20^{ème} siècle, selon Davoudi (2002) où la question de la dichotomie ville-campagne s'est reflétée dans les problèmes des villes en expansion. Dans le contexte britannique, où l'Angleterre est considérée comme la partie du monde la plus urbaine, un sérieux courant d'anti-urbain⁹ est apparu. Ce courant a conduit à des politiques qui traitaient la ville et la campagne comme des entités distinctes, chacune avec ses propres programmes d'investissement et de développement. Il a également laissé une marque dans les politiques de planification. Au moment où la dichotomie urbaine - rurale était à son apogée, toute tentative d'approche intégrant l'urbain et le rural était considérée comme insensée. Sharp avait critiqué la vision d'Ebenezer Howard et son modèle¹⁰ de la cité jardin ou la ville campagne « Town – Country » : « *La tradition s'est effondrée. ... Les influences rurales neutralisent la ville. L'influence urbaine neutralise le pays. Dans quelques années, tout sera neutralité.* » (Thomas Sharp, 1932).

⁹ Basé sur une perception idéalisée de la vie rurale où une industrie agricole florissante soutient une communauté socialement cohésive et moralement supérieure de la population rurale voisine.

¹⁰ Le modèle de l'urbaniste Naturaliste Ebenezer Howard caractérisait par la conciliation des avantages de la ville et de la campagne tout en écartant les inconvénients de ces deux dernières.

1.1.2 Une lecture Historique de la relation ville campagne aux pays du Maghreb et en Algérie

Les relations urbaines-rurales se caractérisaient par la domination économique, sociales et culturelles de la ville. Cela s'est également répercuté sur le nombre des travaux abordant la question urbaine en l'occurrence la ville dans les pays du Maghreb, contre une carence des études sur le monde rural, et ce dans les différentes disciplines (géographie, sociologie, anthropologie, etc.).

De manière générale les écritures sur l'histoire des relations ville-campagne au pays du Maghreb généralement ou en Algérie spécialement sont peu nombreuses. A travers notre revue de littérature dans ce présent cadrage historique, nous avons dû exploiter les travaux éminents et incontournables dans le processus de compréhension de cet aspect dans notre recherche, dont les travaux de *Marc cote*, de *Ives Guillerrou*, *Nadir Maarouf* et *Tariq Madani*, qui se sont focalisés sur le Maghreb, et on cite également *André Raymond* qui avait travaillé sur les rapports ville-campagne dans les pays arabes à l'époque ottomane.

Au cours cette section et en se référant aux travaux des auteurs cités ci-dessus, nous tenterons de mettre le doigt sur les grands traits des rapports ville-campagne, tout aspects confondus (démographique, économique, social, géographique, politique), marquant les principales périodes de l'histoire dans cette région. Malgré la diversité des pays du Maghreb ainsi que l'hétérogénéité de leurs villes.

1.1.2.1 La période médiévale arabo-musulmane (Précoloniale)

Madani (2009) renvoie la carence des recherches sur le rapport ville-campagne médiéval aux manques de documents sur le monde rural musulman et que les historiens de cette époque étaient des citadins lettrés qui ne s'intéressaient pas au monde rural. Ceci a laissé penser plusieurs chercheurs à dire que l'histoire arabo-musulmane est une histoire des villes : « *Les campagnes étaient alors souvent occultées par la ville, comme si cette dernière était le seul lieu de l'Histoire.* » (Madani, 2009).

En revanche, tous les travaux se sont mis d'accord d'abord que le Maghreb central était majoritairement rural, basé sur une structure tribale (Guillerrou, 1999) à savoir nomade, et en contrepartie un nombre limité des villes¹¹ closes dans des murailles « intra-muros » représentant la population sédentaires. Un des paramètres de la prouesse qu'a connu les villes de l'époque revenait à l'arrière-pays qui assurait pérennité et sécurité alimentaire aux citadins et garantissait les matières premières pour leurs économies basées sur l'artisanat et le commerce (Madani, 2009). La

¹¹ Le cas d'Alger et de Constantine pour l'Algérie, Fès pour le Maroc et Kairouan pour la Tunisie par exemple

production agricole à cette époque constituait le principal élément d'échange entre la ville et la campagne et une source de prélèvements fiscaux pour l'Etat, affirmant d'avantage le rôle économique de la campagne. Néanmoins, la relation ville-campagne pour le Maghreb médiéval reste plus complexe qu'elle en a l'air. Reymond André (1984) ayant travaillé sur la question des rapports ville-campagne dans les pays arabes à l'époque ottomane, avait décrit cette relation selon deux types (résumant ce qui est évoqué ci-dessus (Madani, 2009)) : le premier, s'agissait d'une relation de symbiose confirmant le rôle de la ville comme un marché d'approvisionnement de la campagne, et un second, présentait un modèle de relation parasitisme basée sur la rente foncière et les impôts qui sont exercées par la strate gouvernante citadine sur les paysans (Rivet, 1991). Concernant la mobilité migratoire de l'époque, elle se résumait dans les déplacements des paysans qui se rendaient temporairement en ville pour exercer des petits métiers (Reymond, 1984).

C'est ainsi que se résument les rapport de la ville médiévale avec son arrière-pays, marqués par des relations dominantes qui s'expriment souvent dans l'attitude urbaine d'obtention de rentes, d'accumulation de capital et de projection sur le territoire environnant, étendant les dynamiques et logiques économiques et sociales au-delà de ses dimensions physiques et fonctionnelles.

1.1.2.2 La période coloniale « l'Algérie colonisée » 1830-1962

Pendant la colonisation française, les rapports ville-campagne ont connu des changements majeurs, bouleversant les équilibres traditionnels (Guillermou, 1999) et accentuant les disparités non seulement entre les deux mondes urbain et rural, mais aussi entre le littoral et l'intérieur du pays qui s'illustraient dans les grandes actions et pratiques coloniales. Celles-ci ont modifié la répartition géographique de la population dans le territoire et renforcé davantage le clivage ville-campagne entre les villes algériennes (Kateb, 2003) européennes à cette époque et la campagne où les autochtones sont exclus et appauvris (Guillermou, 1999), les tribus nomades et semi nomades ont été repoussées et sédentarisées dans des douars ; les urbains autochtones ont été exclus et marginalisés.

Sur le plan démographique, d'après les estimations établies par les services statistiques de l'administration coloniale, le taux d'urbanisation en Algérie qui était de l'ordre de 13,9 % en 1886 est passé à 21,99% en 1936 pour atteindre 25,05% en 1954. La population urbaine a été multipliée par 4 en 68 ans en passant durant cette période de 523 000 à 2 158 000 habitants. De 1954 à 2008, soit en l'espace de 54 ans, celle-ci s'est multipliée par plus de 10 fois pour atteindre 22 471 000 habitants et représenter presque les deux tiers de la population totale. Le taux

d'accroissement annuel moyen de la population urbaine jusqu'ici inférieur à 3% a atteint 4,8% en 1966. Le taux d'urbanisation est passé quant à lui de 25,05 % en 1954 à 31,4% 1966.

L'accroissement spectaculaire de la population urbaine durant cette période s'est effectué en deux phases dont la première correspond à la période 1954-1962 qui s'est caractérisée par la désertion des campagnes, durant la guerre de libération nationale, due à la politique de regroupement et à la création de zones interdites par l'administration coloniale. La seconde phase, de 1962-1966, s'est caractérisée par une ruée extraordinaire de ruraux vers les villes désertées par les Européens. La population urbaine a été multipliée par 5 entre 1954 et 1966 en passant de 320 000 à 1 620 000 habitants.

La domination française était principalement une colonisation basée sur la possession de la terre. La colonisation agraire en Algérie comme l'avait décrit Marc Cote était massive comparant avec le Maroc et la Tunisie et qui a impacté gravement les campagnes algériennes. Selon le même auteur, la colonisation agraire a formé un des handicaps qui a renforcé la dichotomie entre monde urbain et rural : *"Elle a enfermé la paysannerie, elle a bousculé la société agro-pastorale empiétant leur terre et défaisant leur règles foncières »* (Cote, 1985).

Sur le plan foncier et agricole les grandes actions de la colonisation française se résument dans la restructuration foncière dualiste juxtaposant un secteur de grandes exploitations à finalité extravertie aux mains des européens et un secteur d'exploitations plus petites aux mains des algériens. Elle est passée par la création d'une série de villages coloniaux et de fermes.

La réorganisation de l'espace rural algérien durant cette période forme un lourd héritage pour l'État indépendant ce qui va influencer par la suite toutes ses politiques de rééquilibrage et de correction des disparités socio-spatiales entre milieu urbain et rural.

1.1.2.3 L'Algérie poste-coloniale 1962-1990

C'est à partir de la deuxième guerre mondiale que le rythme d'urbanisation s'était accéléré en Algérie, alors qu'il était moins rapide pour les autres pays du Maghreb. Au cours de cette première phase, les villes algériennes étaient principalement occupées par les européens jusqu'au début de la guerre de la libération nationale, suite au déclenchement de cette dernière, la distribution de la population en l'occurrence urbaine avait changé. La répression exercée dans les campagnes algériennes a poussé la population rurale à se réfugier dans les villes ; cela constitue la deuxième phase d'urbanisation sérieuse des villes algérienne de l'époque. La veille de l'indépendance a été accompagnée par un quasi départ des Européens, ces derniers ont été remplacés par les ruraux en récupérant les biens immobiliers vacants, formant la première vague

de migration de la population rurale algérienne vers les villes et constituant depuis, la principale source de la croissance urbaine effrénée.

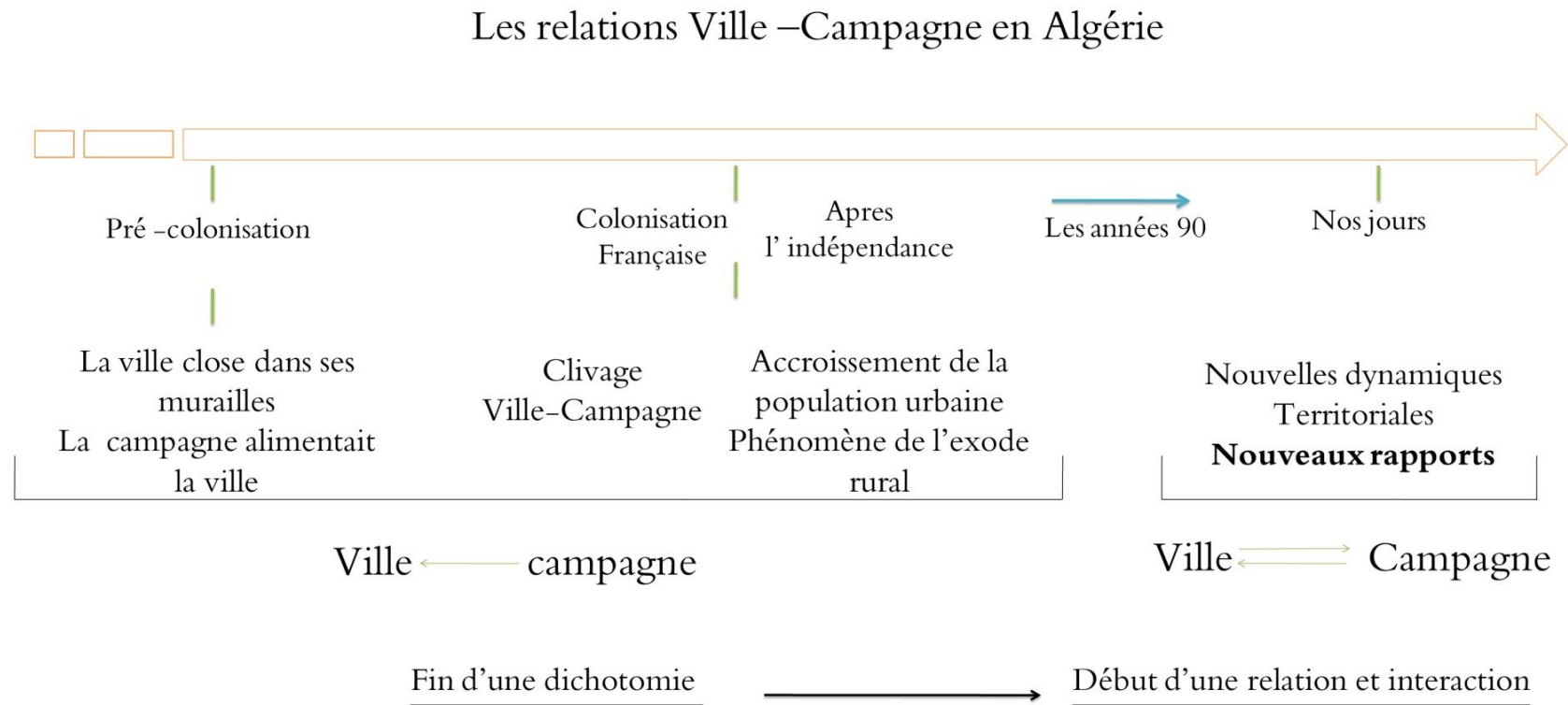
A l'indépendance, le pouvoir central a joué un grand rôle dans la transformation et encore dans la réorganisation de l'espace rural algérien dont le but était le rééquilibrage du pays, tenant en compte des inégalités héritées de la période précédente et aussi de la domination du centre algérois au détriment de l'intérieur du pays (Cote, 1985). Cette volonté de rééquilibrage a été traduite par une double politique appuyée sur l'industrialisation et sur les réformes agraires entre les années soixante et soixante-dix. Cette politique est conçue comme un facteur d'animation loin des critères économiques, avec une vraie préoccupation d'implantation à l'intérieur dans l'arrière-pays rural profond. Cette politique de développement basée sur l'industrie ainsi que sur l'agriculture, comme étant des domaines créateurs d'emplois, qui sont censées d'aller en pair où l'une s'appuie sur l'autre.

Démographiquement, cette période fût marquée par une politique dont l'objectif premier était de stopper le dépeuplement que connaissait l'espace rural. Cette période a vu la population citadine de l'Algérie passer de 3,8 Millions en 1966 à 6,7 Millions en 1977, soit un accroissement global de 77% correspondant à un accroissement annuel moyen de 5,3% dépassant de loin celui de la population totale qui était de 3,2%.

Ces politiques de révolution industrielle et agraire n'ont fait qu'augmenter le clivage et renforcer les disparités et le déséquilibre entre ville et campagne et ont stimulé les mouvements de l'exode rural et la surcroissance des villes notamment du littoral au détriment des villes intérieurs du pays comme l'avait constaté plusieurs chercheurs (Cote, 1984; Guillermou, 1999).

Ainsi, l'accroissement de la population urbaine due à une accélération du phénomène de l'exode rural (Bessaoud, 2006) a conduit aux recours à des activités autres que l'agriculture. Considéré comme le facteur principal de mutation dans les campagnes algériennes (Benachenhou, 1979), l'intensité de ce phénomène a varié selon les périodes jusqu'aux années quatre-vingt-dix.

Figure n° 5 : Chronologie de l'évolution de la relation ville-campagne en Algérie



1.2 Fin d'une dichotomie et début de relation et interaction

Comme nous l'avons présenté précédemment, le contexte historique avait son poids dans le premier scénario dichotomique. Par ailleurs, le processus de l'émergence de nouveaux scénarios territoriaux dans la nouvelle conjoncture urbaine postcoloniale a remis en question cette vision. Dans ce qui suit, nous allons aborder les approches qui ont surmonté cette opposition dichotomique entre ville et campagne pour donner lieu à de nouveaux modèles et concepts qui dépassent cette typologie traditionnelle.

De nos jours, il est obsolète et anachronique de parler de ville et de campagne comme absolument des opposants. Bien que les deux concepts aient représenté -comme nous venons de détailler ci-dessus - une dichotomie depuis les temps anciens et ce pour le contraste entre leur fonctions, paysage, morphologie, composition sociale, mode de vie et des modèles démographiques. Historiquement, elles étaient toujours complémentaires au moment où la production agricole de la campagne était consommée par la ville, tandis que la ville lui offrait des produits artisanaux et manufacturés.

Compte tenu de la croissance des périphéries des villes, il est devenu de plus en plus difficile de séparer, actuellement, l'étude des zones urbaines de celle de leur arrière-pays, c'est-à-dire les zones fonctionnellement reliées à la ville, bien qu'elles ne puissent pas être délimitées avec précision dans l'espace. La relation entre la ville et l'arrière-pays comprend des aspects économiques, culturels et écologiques. Il est également essentiel de distinguer l'arrière-pays qui comprend le voisinage immédiat de la ville en contact avec la périphérie. Bien plus, à l'ère de la mondialisation, les villes sont de plus en plus connectées, d'un point de vue écologique, aux écosystèmes de la planète entière et pas seulement à l'arrière-pays à proximité immédiate. Les zones urbaines sont approvisionnées par des matières premières et des ressources naturelles d'un «arrière-pays» qui s'étend à travers le monde grâce à un réseau de transport dense, terrestre, maritime et aérien, permettant de transférer de grandes quantités de marchandises.

L'étude des zones urbaines s'est toujours concentrée sur les grandes villes d'où vient la nécessité de mener des études qui abordent la problématique de l'interface ville campagne en relation avec les problèmes sociaux, spatiaux et mêmes environnementaux engendrés par la croissance des villes.

1.2.1 Pourquoi la fin d'une dichotomie ?

Après une longue relation d'opposition, pourquoi assiste-on aujourd'hui à un bouleversement des règles entre l'urbain et le rural ?

1.2.1.1 Urbanisation, propagation des villes, croissance et concentration urbaines

Alors que le mot urbanisme indique la concentration de la population dans les agglomérations urbaines, l'urbanisation désigne le processus de formation et de croissance des villes. Le phénomène d'urbanisation est caractéristique de la période allant de la fin du XIXe siècle à l'ensemble du XXe siècle. Actuellement, la majorité de la population mondiale vit dans les villes. La croissance des grandes zones métropolitaines et des villes gigantesques, dites métropoles, a tendance à caractériser les pays en développement ou sous-développés en premier lieu et crée une série de problèmes essentiellement liés à la vie sociale et économique des classes les plus faibles. Le terme *urbanisation* indique la formation et le développement des villes dans une certaine zone. Parfois, ce processus de propagation et de croissance des villes a eu lieu à la suite de programmes et de projets, d'autres fois, il résulte de choix spontanés de certains groupes sociaux qui, pour diverses raisons, principalement économiques, ont décidé de passer des vallées et des campagnes aux centres habités. L'urbanisation est donc aussi un phénomène démographique. Dans le processus de croissance de la population mondiale - qui a pris les proportions d'une véritable explosion démographique depuis les années 1960 et qui se poursuit au début de ce troisième millénaire dans le pays du Sud - il est important de signaler l'ampleur de ce phénomène dans les villes. En effet, la ville attire de plus en plus de population car elle offre de nouvelles opportunités économiques, professionnelles et sociales. La concentration des populations dans les villes a créé des tensions sur les ressources et a conduit à des inégalités sociales.

Si l'urbanisation est un facteur de la croissance économique des pays développés, elle constitue dans les pas en voie de développement un handicap d'intégration sociale des classes les plus vulnérables. Les conditions dans lesquelles se déroule le processus d'urbanisation dans les pays en voie de développement, présentent divers aspects problématiques. Tout d'abord, les implantations illégales sont en constante augmentation, dans lesquelles des millions de personnes vivent dans des conditions de dégradation physique et sociale extrêmes, avec des situations à la limite de l'habitabilité (bidonville, ghetto, urbanisation anarchique, etc.). L'accroissement démographique se traduit par une pression sur le logement, les équipements et les infrastructures et crée des tensions. Tout cela serait une source de déséquilibre et d'écart entre ville et campagne.

1.2.2 Disparition de la dichotomie ville-campagne ! Vers de nouvelles approches de relations et un nouveau néologisme

Le passage du XXe au XXIe siècle est marqué par d'intenses transformations socio-spatiales qui ont remis en cause l'avenir de la ville. D'un côté, les processus d'individualisation et de segmentation sociale croisent et combinent les inégalités. De l'autre côté et de manière dialectique, la production de tissus urbains de plus en plus dispersés se confirme avec une discontinuité de l'habitat et des densités alternées du centre à la périphérie. Dans ce contexte, l'urbanisation se diffuse, affecte tous les espaces et articule différentes échelles afin de produire l'urbain au-delà des villes.

1.2.2.1 Désurbanisation et ville dispersée

En Occident, un phénomène inverse est observé depuis les années 1980 dans certaines grandes villes : le déclin de la métropole dû à la désindustrialisation, c'est-à-dire le déclin de certains types d'activités industrielles qui avaient permis le développement des grandes villes.

Aux États-Unis, cela s'est produit à Détroit, tandis qu'en Europe, il y a le cas de Liverpool. La même chose se produit pour certaines villes qui ont une tradition portuaire comme Hambourg, Rotterdam, Copenhague.

Le phénomène de la ville dite dispersée, quant à lui, est lié au phénomène de périurbanisation : les villes perdent des habitants aux centres en faveur des zones situées hors des limites urbaines mais facilement accessibles, notamment en voiture. La ville clairsemée, dont les exemples les plus typiques se trouvent en Amérique du Nord (Los Angeles et Chicago), est profondément différente d'une banlieue. Cela dépend en fait du centre de la ville, véritable pôle d'attraction ; les nouveaux établissements, en revanche, sont totalement autosuffisants : on y trouve des bureaux, des théâtres, des hôtels, des centres commerciaux et des centres de santé. La densité de population est très faible et ces établissements sont donc «répartis» sur un très vaste territoire.

1.2.2.2 Le modèle de la ville diffuse « citta diffusa »

« J'aime personnellement beaucoup l'expression citta diffusa, mais à condition de bien l'entendre. Il ne s'agit pas de la traduire paresseusement par cité diffuse, ou par ville diffuse, mais retrouver l'esprit du constat de nos auteurs italiens : l'organisation urbaine contemporaine, dans son entièreté, est diffusée et diffusante » (Lussaut, 2013).

« La citta diffusa » une expression utilisée par les italianophones signifie dans ce modèle un phénomène qui s'est développé depuis les années 1970, mais d'une manière pieuse évidente à partir des modes de vie urbains également dans d'autres parties du territoire qui ne sont pas

strictement définies comme des villes. Le centre de la ville est densément urbanisé et éloigné lorsque nous atteignons les banlieues, nous avons une moindre présence de caractère urbain; cependant, ces zones ne peuvent pas être définies comme rurales, par exemple parce qu'il n'y a pas de travaux agricoles. Les contours de la ville ne sont pas bien définis, ils apparaissent plutôt labiles et pas clairement identifiables, ils présentent un mélange d'aspects urbains et ruraux ; car on y trouve des maisons et des espaces commerciaux, des entrepôts et des zones de stockage.

Elle signifie également un déplacement de la grande ville vers les centres voisins (dispersion), un déplacement des services et des activités productives dans les zones voisines. Par conséquent, la ville se développe de manière désorganisée et dispersive, pas de manière compacte et génère de nouvelles façons de gérer la activités elles-mêmes, un nouveau modèle territorial avec de nouvelles caractéristiques par rapport au précédent, où les routes ont non seulement pour fonction de relier et de déplacer les personnes, mais permettent la localisation des structures et des éléments.

Il est important de dire que la densité de la population et des bâtiments est naturellement inférieure à celle de la ville urbaine. La ville diffuse est un exemple de la façon dont la ville prend de plus en plus d'espace et de pied dans la vie des gens, certains définissent la ville comme une tumeur précisément pour indiquer sa prolifération et sa propagation.

1.2.2.3 Passage de la notion « ville » à la notion de « l'urbain généralisé »

Plusieurs auteurs (Lefebvre, 1970 ; Choay, 1994 ; Ascher, 1995, Lussault, 2007) parlent de l'estompage du modèle de l'urbain aggloméré désigné par la notion « ville » pour laisser place à l'urbanisation généralisée, compte tenu de la domination de l'urbain. L'espace urbain s'étale et se dilate dans les pays du Nord comme ceux du Sud. Les phénomènes de forte urbanisation et d'étalement spatial ont bouleversé les définitions traditionnelles pour ramener les chercheurs à penser à de nouveaux concepts au-delà des concepts classiques qui relèvent de la ville et de la campagne comme l'évoque Françoise Choay (1994) « la non-ville et la non-campagne ». Pour Lussault (2007), l'urbanisation a connu trois phases : la cité, la ville et l'urbain. La ville héritière de la cité cède devant l'urbain généralisé qui se déploie partout, sans des limites claires.

1.2.3 Emergence d'un tiers espace « le périurbain » :

Dans l'espace périurbain, les tensions générées dans les processus de transformation du territoire ainsi que l'absence de définition urbaine et conceptuelle qui caractérise cet espace de transition entre le monde urbain et rural (Thomsin, 2001), ont fait émerger un espace potentiellement

marginal où les usages incontrôlés dégradent le paysage qui entoure la ville à la fois sur le plan environnemental et visuel. Par conséquent, ces zones de transition entre les mondes urbain et rural manquent de planification en l'absence d'une définition conceptuelle claire. Ces espaces deviennent sujets à l'utilisation excessive et aux pratiques non mesurées.

Plusieurs auteurs se sont consacrés depuis la moitié du siècle précédent à l'étude de ces espaces émergeant entre urbain et rural, à savoir le périurbain dont nous tenterons de cerner la définition davantage.

Comme pour de nombreux autres objets d'étude, le débat sur le terme « périurbain » est vaste, il a permis de développer de nombreuses approches théoriques dont la plupart l'assimile à une bande marginale de transition urbaine-rurale, il n'est attribué qu'en partie au processus de dispersion urbaine, conservant des attributs typiquement rural.

Le périurbain émerge à la suite d'un processus aléatoire de la croissance des villes actuelles sur les espaces naturels ou agricoles qui l'entourent et est à l'origine de territoires de transition très dynamiques. Le périurbain constitue un espace d'interface sujet à des transformations constantes qui, à de nombreuses reprises, montrent des déséquilibres dans la société-nature.

Les zones périurbaines, conceptualisées dans les études (Kayser, 1994; Berger, 1980, Mathieu, 1990 ; Vanier, 1990 ; Prost, 1991), se composent des zones soumises à des pressions différentes, à la fois en termes de population et de construction, dérivées de l'expansion de la ville. L'importance accordée à ces espaces dépend de leur fonctionnalité qui varie en fonction de leur avenir. Les difficultés qui se posent dans la démarcation du périurbain expliquent notamment, que cette zone ne dispose pas d'une entité administrative de recensement ni délimitée pour une planification spécifique et appropriée.

Le continuum rural-urbain a été conceptualisé sur la base des travaux réalisés par Mathieu (1990 et 1999), Vanier (2005) et Poulot (2008) qui soutiennent tous l'une des critiques la plus intéressante de la distinction entre rural et urbain. Ce continuum part de la difficulté de tracer des frontières précises entre rural et urbain où les caractéristiques de base de ces espaces se mélangent et s'accordent dans les communautés réelles pour constituer des particularités complexes.

2. Définir l'urbain et le rural : quelles critères de délimitation entre des deux milieux ?

Les théories des études urbaines se sont traditionnellement concentrées sur l'évolution morphologique des zones urbaines, la dynamique des agglomérations, l'étalement et les

phénomènes de densification. Les différentes formes d'urbanisation sont également analysées en relation avec les changements économiques, démographiques et sociaux.

Les définitions de l'urbain et le rural recouvrent des réalités bien différentes selon les pays. Sur le plan théorique, la définition du « milieu urbain », par opposition au "milieu rural", pose d'énormes difficultés d'ordre méthodologique. La diversité des définitions officielles ou statistiques de la « population urbaine » selon les pays reflète cette difficulté.

Dans les définitions théoriques, les traits les plus fréquemment utilisés pour caractériser l'urbain sont : la taille, la densité, la forme du noyau urbain, les fonctions économiques, le mode de vie, les caractéristiques sociales telles que l'hétérogénéité et la culture urbaine, et le degré d'interaction sociale. De leur côté, les définitions spécifiques sont également posées car ils répondent aux critères établis par les organismes de statistiques de chaque pays avec une distinction faite entre définitions basées sur des critères quantitatifs et qualitatifs.

Les différences de caractérisation des zones urbaines et rurales dans les différents pays du monde signifient qu'il n'y a pas de définition d'une population urbaine applicable à tous. Les définitions nationales de la population urbaine sont le plus souvent basées sur la taille de la localité. La population rurale est définie par l'exclusion : celle qui ne vit pas dans les zones urbaines.

2.1 Définition à l'échelle internationale

En raison des différences internationales dans les caractéristiques qui distinguent les zones urbaines des zones rurales, la distinction entre population urbaine et rurale n'est pas encore soumise à une définition unique qui peut être appliquée à tous les pays du monde ou même aux pays de la même région. En l'absence de recommandations régionales sur le sujet, il appartient à chaque pays d'établir sa propre définition en fonction de ses besoins. La différence entre les zones urbaines et rurales a tendance à être une question de degré de concentration de la population. Bien que des différences importantes subsistent dans les modes de vie urbains et ruraux dans les pays en développement, l'urbanisation rapide a dicté l'urgence de classer les territoires fabriqués dans le répertoire urbain ou rural dans ces pays.

Certains pays différencient quantitativement et qualitativement la zone urbaine de la zone rurale par les emplois, les services et fonctions qu'elle offre. Les procédés de sélection varient le plus souvent avec le niveau de développement et la nature du régime politique. Une variante de ce critère est fondée sur la possession d'équipements spécifiques. D'autres critères basés sur le mode

de vie, la façon d'habiter qui distingue l'urbain du rural. Ainsi une localité est qualifiée d'urbaine si elle présente une densité minimale au niveau du bâti.

Par conséquent, bien que la dichotomie traditionnelle urbaine-rurale soit toujours nécessaire, une classification par taille de localité peut utilement compléter cette dichotomie ou même la remplacer lorsque la préoccupation principale porte sur des caractéristiques liées uniquement à la densité quant au continuum le peu peuplée dans les localités ou les plus densément urbanisées.

Cependant, la densité de peuplement peut ne pas être un critère suffisant dans de nombreux pays, en particulier là où de grandes villes sont encore caractérisées par un mode de vie véritablement rural. Ces pays jugeront nécessaire d'utiliser des critères supplémentaires dans l'élaboration des classifications plus distinctives qu'une simple différenciation urbaine-rurale comme la proportion de la population active employée dans l'agriculture, le taux de raccordement aux réseaux divers (d'électricité et / ou d'eau) et le niveau d'accès aux soins médicaux, aux écoles et aux installations de loisirs. Pour certains pays où les équipements et les infrastructures d'accompagnement de l'habitat sont disponibles dans les zones rurales, étant donné que l'agriculture est la principale source d'emploi, d'autres critères d'ordre qualitatif ont été adoptés en veillant à ce que la définition utilisée ne soit pas trop compliquée lors des recensements.

Aux fins nationales, ainsi qu'à des fins de comparabilité internationale, l'unité de classification la plus appropriée est la taille de la localité ou, si cela n'est pas possible, la plus petite division administrative du pays. Il convient toutefois de reconnaître que la distinction entre urbain et rural fondée uniquement sur la taille de la population locale ne fournit pas toujours une base satisfaisante pour la classification, en particulier dans les pays hautement industrialisés. Certains pays ont développé une classification des localités basée non seulement sur la taille de la population, mais sur «la structure socio-économique de la population» dans les localités. D'autres ont essayé d'exprimer les degrés d'urbanisation en utilisant des indices de densité de population, etc. La difficulté d'appliquer ces critères aux statistiques de l'état civil réside dans le fait que les données sur les variables pertinentes sont rarement disponibles.

Même dans les pays industrialisés, il peut être jugé approprié de faire la distinction entre les localités urbaines, les villes de marché, les centres industriels, les centres de services, etc. au sein des catégories de taille des localités.

Au niveau national et international, il n'y a pas de définition claire et partagée sur ce qui peut être considéré comme urbain et rural. La consultation des exemples de classification des niveaux urbain et rural international collecté dans l'annuaire statistique des Nations Unies (ONU, 2016)

illustrent manifestement que chaque pays dans le monde possède ses propres critères de classement. Comme il n'existe pas de recommandations internationales ou régionales sur la question, les pays établissent leurs définitions conformément à leurs propres besoins.

La distinction traditionnelle entre les zones urbaines et rurales est basée sur l'hypothèse que les zones urbaines, quelque soient leurs définitions, fournissent un mode de vie et généralement un niveau de vie différents de celui que l'on trouve dans les zones rurales.

Plusieurs pays fixent un nombre d'habitants minimum pour définir le caractère urbain d'une localité. Mais, le seuil minimum requis pour qu'une localité soit urbaine varie de quelques centaines d'habitants à 20 000 habitants. Le choix du seuil est une conséquence de la spécificité du système de peuplement. Une localité d'un millier d'habitants en France ou en Suède offre sans doute le même niveau de services qu'une agglomération fortement peuplée de l'Egypte, de l'Inde ou de la Chine. Dans certains pays, les localités sont qualifiées de centres urbains en raison de leurs fonctions administratives (préfecture, chef-lieu) comme dans de nombreux pays d'Afrique ou de leur statut législatif particulier comme en Allemagne, en Hongrie ou encore en Roumanie.

Certains critères fondés sur les activités des habitants sont aussi utilisés. Généralement, ils sont élaborés de manière à éliminer les localités où il existe une large proportion d'actifs dans le secteur agricole. Les seuils et procédés de sélection varient d'un pays à l'autre.

2.2 Définition à l'échelle nationale

Depuis l'indépendance, l'Algérie a réalisé cinq recensements. A l'occasion de chacun de ces recensements, des critères ont été utilisés pour distinguer les populations urbaines et rurales. Cependant, les critères utilisés ont toujours été sujets à des critiques et ont donné lieu à des débats entre les différents utilisateurs. Cette sous-section comprend la description des critères de stratification des unités urbaines, employée en Algérie au cours des précédents RGPH.¹² de 1966, 1977, 1987, 1998 et celui de 2008.

¹² Recensement générale de la population et de l'habitat.

2.2.1 Critères de classement en catégories urbaines et stratifications retenues en Algérie

De manière globale, il existe en Algérie deux types de stratification des agglomérations urbaines: les stratifications de type légal¹³ et les stratifications de type statistique¹⁴.

Lors des recensements généraux de la population et l'habitat, les critères adoptés en vue de la classification des communes en catégorie urbaine varient pour plusieurs raisons que nous avons classé, organisé et schématisé (Figure n° 6 et Figure n° 7) pour présenter les stratifications retenues en Algérie depuis 1966 jusqu'à 2008 et pour faciliter la lecture et la comparaison de ces définitions.

Au recensement de 1966, une classification des communes en catégories urbaines, semi-urbaines, rurales et semi-rurales¹⁵ a été retenue, à partir de classement de leurs chefs-lieux, contrairement à celui de 1977 où les communes urbaines sont assimilées à des unités géographiques urbaines. Ces unités sont définies comme étant des agglomérations urbaines. En 1987, les unités urbaines, comme lors du recensement précédent, se définissent à partir des agglomérations chefs-lieux et s'affranchissent des limites communales. Les mêmes critères de définition du RGPH 1987 ont été appliqués dans le recensement de 1998, mais ils ont fait l'objet de plusieurs critiques qui se résument comme suite.

- **la taille de l'agglomération** : Le fait urbain peut très bien exister au-dessous du seuil de 5 000 habitants, mais il nécessiterait néanmoins une étude plus détaillée et même des enquêtes complémentaires sur le terrain. Il peut également ne pas apparaître dans des agglomérations de plus de 10 000 habitants.
- **Le rang administratif** : s'il est considéré tout seul, il ne traduit pas toujours le fait urbain.
- **L'activité (agricole ou non)** : L'optique estimant que la caractéristique principale d'une ville est que les personnes qui y vivent n'exercent pas d'activité agricole du moins dans

¹³ Les strates de type légal, deux textes définissent leur propre stratification. Il s'agit de la Loi n° 2001-20 du 12/12/01 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire et la Loi n° 2006-06 de la 20/02/06 portant orientation de la ville.

¹⁴ Les strates statistiques retenues lors des différents recensements de la population et de l'habitat de 1966 à 1998.

¹⁵ Pour distinguer le secteur semi-urbain du secteur semi-rural, la proportion des actifs non agricoles a été introduite de telle sorte que les activités non agricoles soient comprises entre 25 et 50 %.

une faible proportion (moins de 25% du total) a été contestée. Les équipements publics programmés dans les entités administratives (écoles, centre de santé, polyclinique, centre culturel, maternité, etc.) ne prennent en considération que l'importance de la population et ne tiennent pas compte de l'activité économique.

- **L'uniformisation des critères** à l'ensemble du territoire national alors que celui-ci est fortement diversifié du point de vue géographique (littoral, steppe, Sahara, etc.) et climatique.
- **Le taux annuel moyen d'accroissement de la population entre 1987 et 1998** : cet indicateur a été retenu pour connaître le degré d'attraction de l'agglomération. Ce dernier a été utilisé avec prudence car il a été estimé qu'un fort taux d'accroissement d'une agglomération ne représentait pas forcément un bon indicateur.

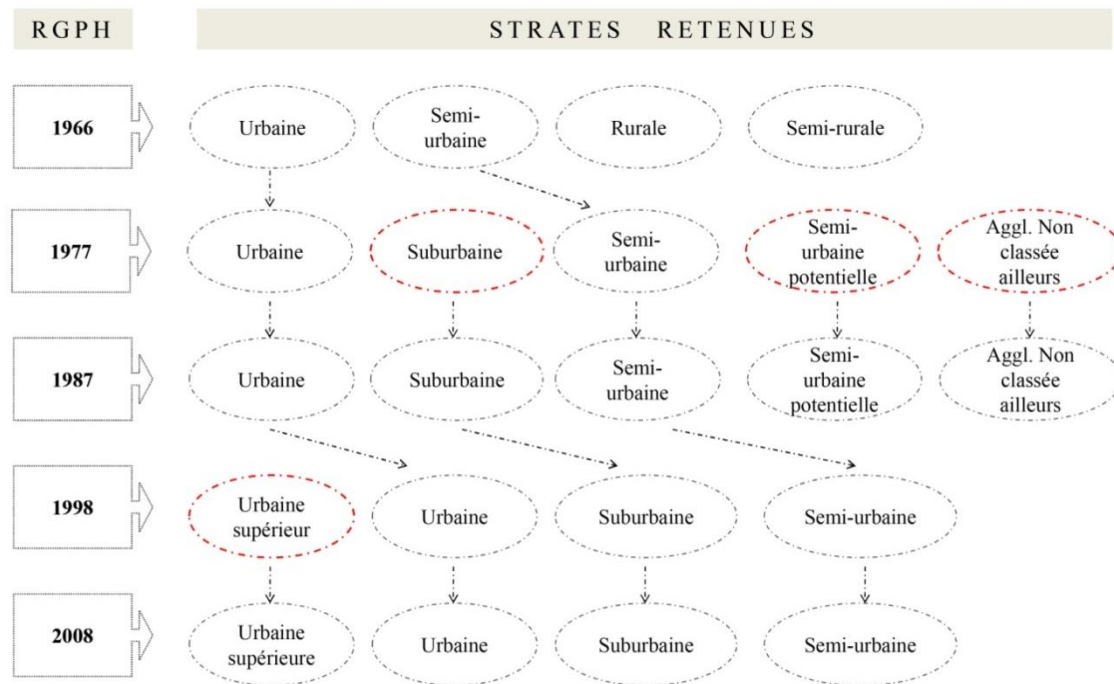
Quant aux critères retenus en 2008, bien qu'il n'existe pas de mesures universellement acceptées de l'urbain, l'Office National des Statistiques a retenu pour 2008 la même définition que celle utilisée en 1998. L'avantage principal d'utiliser systématiquement la même définition est d'assurer la continuité historique des analyses du changement dans les regroupements de population. Cependant, cette mesure n'est pas destinée à fournir un regard définitif de l'urbain. En effet, avec l'évolution de la société algérienne, d'autres points de vue peuvent sembler plus adéquats pour certains utilisateurs. Comme pour les Recensements de 1977, 1987 et 1998, l'unité urbaine est définie par l'agglomération. Le terme d'unité urbaine recouvre aussi bien les notions d'agglomérations intercommunales que de villes. Le périmètre d'agglomération ou contour des agglomérations urbaines est défini conformément au critère des 200 mètres établi pour la préparation cartographique du recensement. Il s'agit en fait, d'une ligne fictive qui entoure l'agglomération et passe à 200 m des dernières constructions agglomérées, en faisant abstraction aux limites administratives. Les critères retenus pour la classification des agglomérations en 2008 sont les mêmes utilisés en 1998. Toutefois, la classe de l'Urbain Supérieurs telle que définie incluait aussi bien Alger, Djelfa, Adrar, etc. Ces dernières, bien que réunissant toutes les critères requis, présentent des réalités urbaines différentes. Pour mettre cette réalité en évidence, nous avons adopté une nouvelle Strate constituée d'Alger, Oran, Constantine et Annaba. Cette classe, dénommée « Métropoles Urbaines » est définie comme « une Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300 000 habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales ».

Figure n° 6 : Critères de classification en catégorie urbaine lors des quatre RGPH

RGPH	CRITERES DE CLASSIFICATION EN CATEGORIE URBAINE				
1966	Une taille minima de la population agglomérée au chef-lieu et la part de cette population par rapport à la commune	Indice de la population agglomérée au chef-lieu et la part de cette population par rapport à la commune	Des seuils minima d'actifs non agricoles	Le taux d'accroissement de la population 1954-1966	
1977	Seuil minimum d'habitant fixé à 10 000.	L'ensemble des chefs-lieux de wilaya et de daïra	Plus de 1 000 actifs non agricoles	L'existence d'un minimum d'équipements socio-éducatifs	
1987	Seuil minimum d'habitants fixé à 5000	Actifs agricoles ne dépassent pas les 25%	-Présence de services d'intérêt publics -Existence de systèmes d'assainissement	Le rang administratif	Le taux d'accroissement annuel
1998	Un seuil minimum d'habitants fixé à 5000	Actifs agricoles ne dépassent pas les 25%	Les Conditions obligatoires - Raccordement au réseau d'AEP - Raccordement au réseau d'Electricité - Raccordement au réseau d'Assainissement	Les conditions complémentaires - L'existence d'un hôpital ou polyclinique - L'existence d'un lycée ou d'un collège d'enseignement moyen - L'existence d'équipements socioculturels	Le taux d'accroissement annuel
2008	Un seuil minimum d'habitants fixé à 5000	Actifs agricoles ne dépassent pas les 25%	Les Conditions obligatoires - Raccordement au réseau d'AEP - Raccordement au réseau d'Electricité - Raccordement au réseau d'Assainissement	Les conditions complémentaires - L'existence d'un hôpital ou polyclinique - L'existence d'un lycée ou d'un collège d'enseignement moyen - L'existence d'équipements socioculturels	Le taux d'accroissement annuel

Source : Rapport de l'armature urbaine, ONS, 2011. | Conception : Belguesmia, 2020.

Figure n° 7 : L'évolution des Stratifications retenues en Algérie depuis 1966 jusqu'à 2008



Source : Rapport de l'armature urbaine, ONS, 2011. | Conception : Belguesmia, 2020.

2.2.2 Maillage administratif en Algérie et articulation des espaces urbains et ruraux

L'organisation administrative du pays est fondée sur la commune, qui est la cellule de base. Les unités administratives actuelles du pays comprennent : les wilayas, les daïras et les communes. L'Algérie est ainsi subdivisée en wilayas lesquelles se composent de deux ou plusieurs daïras qui regroupent elles-mêmes un certain nombre de communes. La commune étant le plus petit élément légal du découpage territorial.

Les communes sont de dimensions très hétérogènes et peuvent être très étendues. On peut fréquemment trouver une ou plusieurs agglomérations dans une même commune ou, inversement, plusieurs communes dans une même agglomération. L'agglomération où est situé le siège de l'Assemblée Populaire Communale (APC) est dite Agglomération Chef-lieu (A.C.L), les autres agglomérations d'une même commune sont dites agglomérations secondaires (A.S), alors que les agglomérations qui s'étendent sur plusieurs communes sont dites Agglomérations intercommunales (AIC). Par ailleurs, si les communes constituent la base administrative de l'organisation

territoriale, elles n'en constituent pas la base historique sur la totalité du territoire national, ce qui est expliqué par les fréquents redécoupages. C'est une des raisons pour lesquelles les statisticiens géographes se sont de plus en plus attachés pour décrire le phénomène urbain à partir des « agglomérations », qu'ils ont tenté de définir le plus rigoureusement possible bien qu'elles n'aient pas de statut juridique au sens de l'organisation territoriale des pouvoirs locaux en Algérie. En effet, le territoire algérien, s'est trouvé juste après l'indépendance confronté à de graves disparités régionales et locales que l'Etat a tenté de résorber au fil des ans. Ceci s'est traduit par la reconsidération du maillage territorial avec l'avènement de trois découpages administratifs successifs (1963, 1974 et 1984). L'Algérie a réalisé depuis l'indépendance cinq Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat (1966, 1977, 1987, 1998 et 2008). Durant cette période, l'évolution des unités géo-administratives a été rapide. En effet, depuis l'indépendance, l'organisation de l'espace en Algérie a connu presque avant chacun de ces recensements une importante réforme administrative.

Conclusion du chapitre 1

Dans l'étude de l'interaction urbaine-rurale, il existe un éventail diversifié de positions épistémologiques à partir desquelles les processus de définition de l'urbain et le rural sont approchés. L'absence d'une vision globale de l'analyse est perçue dans ces positions de recherche ; jusqu'à présent, chaque discipline spécialise son approche et priorise l'utilisation de ses outils particuliers dans la recherche.

La complexité implicite de l'urbain et du rural détermine que l'analyse urbaine -dans les zones rurales en expansion- basée sur le modèle traditionnel de l'opposition ville-campagne, ne peut être exploitée pour expliquer et comprendre les processus qui s'y produisent (Berger, 2003). Bonerandi et al. (2003) caractérisent les espaces périurbains comme des « espaces intermédiaires » et comme des « formes hybrides », où le rural et l'urbain se rencontrent et sont difficiles à identifier, à analyser et à contextualiser avec les paradigmes traditionnels.

Il est clair qu'une vision complexe du rural a été assumée, soutenue par la superposition de critères spatiaux, démographiques et professionnels qui ne pouvaient être que partiellement traduits en éléments quantitatifs. Certaines de ces caractéristiques différencient encore le rural de l'urbain, mais les profondes transformations vécues au niveau économique et social dans les zones rurales au cours des dernières décennies, les améliorations de l'infrastructure des transports et l'énorme diffusion des nouvelles technologies de l'information et communication, ont grandement contribué à brouiller les critères de délimitation et de définition des deux espaces. Le changement le plus important parmi les facteurs qui caractérisaient traditionnellement le monde rural est que l'agriculture n'est plus le principal secteur productif dans la plupart des zones rurales en Algérie. De ce fait, la prise en compte totale des classifications selon les strates mises en vigueur en Algérie reste une étape très délicate dans notre approche pour étudier un espace (périurbain) qui ne trouve pas statistiquement sa définition, en l'absence d'une classification socio-territoriale de l'urbain et du rural.

CHAPITRE 2: MOSTAGANEM, VILLE INTERMEDIAIRE:
ELEMENT D'ORGANISATION TERRITORIALE ET DE
POLARISATION DE L'ESPACE RURAL

Introduction

Le système ville-territoire doit fonctionner comme un réseau complexe de nœuds, dans lequel tous peuvent jouer un rôle fondamental et peuvent interagir et trouver un certain équilibre. Les processus actuels d'urbanisation et de mondialisation tendent à polariser le territoire. Cela implique une croissance disproportionnée des grands centres urbains et un déséquilibre du réseau urbain. La concentration de la population dans les grandes villes empêche cet équilibre et génère de très graves problèmes environnementaux, économiques et sociaux. Pour y remédier, les villes moyennes ou petites suscitent un intérêt particulier de la part des aménageurs pour jouer un rôle territorial de fait de leur taille praticable, leurs potentiels démographique, foncier et écologique et leur grande capacité de socialisation. Un tel rôle, doit être renforcé afin de les consolider et éviter la polarisation des grandes villes, leur dispersion urbaine, leur déséquilibre territorial et leur rôle omniprésent.

La mondialisation tend à intégrer les différentes régions et pays du monde dans un modèle de développement radical qui affecte les conditions sociales et économiques des pays. De ce fait, la mondialisation constitue un «système d'organisation de la planète» qui fragilise les équilibres territoriaux locaux et mettant en cause leurs territorialités.

La fonction administrative de chef de wilaya a procuré à la ville de Mostaganem de polariser localement un territoire à dominance rurale (58%) dans des limites que le découpage administratif de 1984 a défini. Dans ce milieu naturel fragile, de multiples problèmes sont générés par l'accélération de l'urbanisation dans ce territoire, et en particulier les problèmes environnementaux, dus au mitage des terrains agricole et à l'utilisation excessive du sol.

Comme nous allons l'aborder dans ce chapitre, la dimension démographique affirme bel et bien le poids de la ville de Mostaganem dans l'armature urbaine à l'échelle de la wilaya, ainsi que les autres éléments clés de l'organisation territoriale (historique, socio-économique, géographique et fonctionnel). Pour ce faire, nous avons jugé opportun d'inscrire notre réflexion dans un courant étroitement lié au concept de la ville intermédiaire plutôt dans sa dimension qualitative (fonctionnelle) que dans sa dimension quantitative (statistique). Nous allons se focaliser ainsi, à une échelle réduite, sur la ville de Mostaganem et les noyaux urbains et ruraux de son bassin rural immédiat pour traiter les transformations urbaines et les enjeux de la gestion urbaine notamment après le découpage administratif de 1984, matérialisées essentiellement par les processus d'étalement urbain. Et parallèlement, nous examinerons les retombées spatiales et urbaines de

l'application des deux instruments d'aménagement et d'urbanisme, le PDAU et Le POS dans l'espace communal périurbain.

1. Mostaganem ville intermédiaire dans le processus de construction territorial

Selon plusieurs auteurs, l'urbanisation peut constituer une stratégie d'occupation territoriale pour former un réseau nodal de villes qui coexistent et échangent mutuellement des biens. Dans le cas de la ville de Mostaganem et de son arrière-pays, ce réseau est né de l'attribution d'une fonction administrative (chef-lieu de wilaya), conjointement au développement de petites villes à partir d'un noyau rural et agricole. Cela a provoqué un changement important dans la configuration du territoire de la wilaya de Mostaganem, qui s'est densifié avec l'extension des voies de communication, moteur principal de l'urbanisation des espaces périurbains et des noyaux ruraux, à l'instar de toutes les régions algériennes. Ainsi, une relation d'interdépendance se tisse entre la ville de Mostaganem et les petites villes de son arrière-pays, qui se soutiennent mutuellement.

1.1 Les dimensions de la ville intermédiaire dans la cohésion de la relation urbaine/rurale

Les villes peuvent être définies et mesurées selon des critères statistiques et fonctionnels. Selon l'ONU, la majorité de la population urbaine mondiale (jusqu'à 60%) vit dans ce qu'on appelle la ville intermédiaire :

« ...Les villes intermédiaires sont le lien entre deux mondes : rural et urbain. Normalement, ce sont les épices centres commerciaux et culturels de grands territoires et où les habitants des zones rurales ont leurs principales références. Ces types de villes sont le meilleur outil pour lutter contre le dépeuplement du monde rural, car ils facilitent les services, le commerce, le développement économique et les capacités de déplacement «courte distance» (université, hôpitaux, offres culturelles et de loisirs, administrations publiques, etc.). »

Seulement, en se référant aux textes définissant la stratification retenue en Algérie (les lois relatives à l'aménagement et au développement durable du territoire (Tableau 3), l'agglomération de Mostaganem avec une population de plus de 160000 se voit classée comme une grande ville.

Tableau 3 : Définitions et classification des éléments de la politique de la ville employée dans les lois 2001-20 et 2006-06

Classification	Critères de définition
Métropole	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 300 000 hab. et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions

	internationales
Grande ville	Agglomération urbaine dont la population totalise au moins 100 000 hab.
Ville moyenne	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 50 000 et 100 000 hab.
Petite ville	Agglomération urbaine dont la population est comprise entre 20 000 et 50 000 hab.
Agglomération urbaine	Espace urbain abritant une population agglomérée d'au moins 5 000 hab.

Source : Rapport de l'armature urbaine, ONS, 2011.

Cependant, et afin de s'inscrire conceptuellement dans un courant mondial, ces données quantitatives liées au nombre de population ne suffisent pas pour définir une ville en tant que telle. En même temps, la contextualisation est nécessaire dans son propre territoire. Sa valeur en tant qu'une « grande ville » se définira en fonction de sa capacité à se rapporter à son environnement, son contexte productif, ses fonctions administratives, ses installations, ses possibilités de connexion, ses niveaux d'adaptabilité, etc. Ces relations peuvent se produire à différentes échelles ; régional, national et même mondial. Définir une ville intermédiaire nécessite donc de revenir sur le contexte dans lequel, elle se manifeste.

La "ville intermédiaire" est un concept récent, apparu et étudié à la fin des années quatre-vingt du siècle dernier. Tous les travaux abordent son rôle clé dans les relations entre les zones urbaines et rurales, eu égard aux aspects de la structuration et la cohésion territoriale, de l'échelle humaine et de la gouvernance, de la topologie des courtes distances et de la proximité. Ces aspects renforcent l'idée de la ville intermédiaire comme modèle adéquat de l'urbanisation et élément clé à l'échelle locale. Ainsi, contrairement aux métropoles et aux « mégapoles », les villes intermédiaires gardent un lien vital avec un environnement rural, en voie de désertification socio-fonctionnelle. En outre, elles remplissent les caractéristiques que l'on peut résumer ci-dessous :

- La ville intermédiaire, au-delà de sa pertinence démographique, elle structure les liens urbains-ruraux. Les villes intermédiaires tissent et travaillent en réseaux.
- La ville intermédiaire constitue en elle-même un élément émergent d'un statut dérivé de l'impact de la mondialisation, car elle contribue à remettre en question les hiérarchies du système urbain en apportant un nouvel horizon au territoire.

1.2 Le pouvoir de contrôle de Mostaganem dans la configuration territoriale d'autrefois

A travers l'histoire, les civilisations les plus urbanisées ont été les civilisations marchandes, comme les civilisations méditerranéennes de l'Antiquité. Phéniciens, Grecs, Égyptiens, échangeaient leurs produits qui circulaient par voie maritime. Cela explique l'importance historique des villes portuaires. Contrairement aux civilisations agraires, constituées de communautés rurales dispersées vivant pratiquement en autarcie, elles ont produit très peu de villes, au mieux petites villes dont la fonction principale était le contrôle et l'administration des zones rurales.

Pour aborder le processus historique par lequel prend forme la structure territoriale actuelle, l'analyse doit débiter pendant la période de l'antiquité même. Ainsi, c'est à ce moment que les bases sont établies et l'espace a acquis la configuration que nous connaissons aujourd'hui.

De par sa position géographique, la ville de Mostaganem est reconnue depuis l'antiquité comme un centre important pour plusieurs occupations : d'abord pour les Phéniciens, puis pour les Romains qui ont construit le premier port, ensuite pour les tribus berbères, les Zénètes des Maghraoua ; elle faisait partie des villes de cette confédération de tribus qui occupaient le territoire du « Dahra ». En 1082, le prince Almoravide Youssef Ibn-Tachfin y construisit un fort appelé « Bordj El-Mehal », l'ancienne citadelle de Mostaganem. La ville appartient par la suite aux deux dynasties berbères Zianides de Tlemcen et Mérinides de Fès. F.Éli de la Primaude (1860) évoque Mostaganem dans son ouvrage : « ...on la trouve citée dans le grand ouvrage d'Adrissi " petite ville située au fond d'un golfe, possède des bazars, des bains, des jardins et beaucoup d'eau ».

En 1516 Mostaganem passa sous la domination des Ottomans, elle fut agrandie et fortifiée et devint une rivale d'Oran espagnole, et vit son importance croître. En contrepartie, l'arrivée des andalous pendant cette même période depuis l'Espagne avait donné un grand élan à l'agriculture et à l'artisanat à Mostaganem. A la veille de la colonisation française, Mostaganem était plus importante qu'Oran est l'une des villes de l'époque précoloniale dont la population dépassait les 10 000 habitants. Sous l'emprise française, la commune de Mostaganem a été créée en 1848 avec les annexes de Mazagan, Ouréah et Kharrouba. Le décret du 27 juillet 1848 érige Mostaganem en sous-préfecture. La ville s'est agrandie selon le modèle européen avec le percement des rues et de boulevards. Elle a évolué au fur et à mesure que la colonisation peuple l'immédiat arrière-pays et que le développement des communications la met en relation avec les régions de l'intérieur.

Il est clair que la ville de Mostaganem a été toujours considérée comme «ville importante» car elle présente des caractéristiques qui la valorisent comme une ville à fort potentiel de croissance économique, une variété de fonctions urbaines et politiques, étant donné qu'elle est insérée dans un territoire à haut niveau de production agricole et artisanal, cela s'est renforcé par sa proximité de « la capitale de l'Ouest, Oran », et d'être point de référence des villes de l'Oranie. « ...cette ville signalée par les négociants comme le marché des riches tribus du Chelif et utilisée, lors de la conquête coloniale comme un centre d'opérations vers Mascara, elle joua souvent le rôle un doublet Oran assumant une partie des fonctions de la capitale régionale elle en était empêchée. » (Péchoux, 1975).

Mostaganem a entretenue depuis longtemps une relation harmonieuse avec sa campagne immédiate (Mazagran, Hassi-Mameche, Aïn-Nouissy, Aïn-Teddlès, etc.) et a polarisé le pouvoir de contrôle de son arrière-pays comme la décrivait Péchoux (1975) : «... Ville de commerce dont le port échangeait les surplus de céréales de l'arrière-pays contre les huiles de l'Est algérien, elle avait ses silos primitifs et ses minoteries fixées par oued, instruments élémentaires activités de stockage et de transformation qui prirent par la suite une ampleur considérable. Ses fonctions commerciales et son rôle stratégique suscitérent, pour l'organisation de sa desserte, la mise en place un large faisceau routier qui représente sans doute encore une de ses meilleures chances d'avenir. »

2. Quel pouvoir de contrôle de Mostaganem sur son arrière-pays dans la configuration territoriale actuelle?

Après cet aperçu sur la nature des relations entre Mostaganem comme centre de son arrière-pays, il est clair que l'emplacement ainsi que la configuration de la ville cherche à répondre plus au moins «efficacement» à la sollicitation permanente de son territoire immédiat et lointain pour maximiser les interactions, notamment urbaines/rurales.

De nos jours les interactions se concentrent intensément entre la ville et son territoire rural immédiat où les forces sont extrêmes. Ceci se manifeste par les phénomènes d'étalement, de périurbanisation et de la pression sur les ressources agricoles et foncières. Ce modèle d'interaction a été manifestement conceptualisé et théorisé avec la notion centre/périphérie, initiée notamment dans les recherches sur l'économie régionale. Néanmoins, c'est une théorie qui se situe aux limites entre la géographie et l'économie spatiale.

À l'heure actuelle, les villes dites moyennes ou intermédiaires occupent une place importante au sein de l'armature urbaine de l'Algérie. Dans ce contexte, la ville de Mostaganem, chef-lieu de la wilaya, dénote dans ses caractéristiques une supériorité non seulement de nature démographique, mais aussi économique et fonctionnelle par rapport au territoire qu'elle commande. Cette

situation, associée au changement de paradigme social, introduit par les progrès de l'information et de la connexion, s'inscrit dans une planification urbaine et une hiérarchie administrative qui favorisent à la fois le processus de polarisation et de dispersion urbaine. De par ses caractéristiques et son poids, la ville de Mostaganem reçoit un flux de population plus important que les petites villes (agglomérations urbaines ou semi-urbaines) qui la déséquilibrent territorialement.

2.1 Territoire, Polarisation et centralité, quel modèle de relation ?

On peut dire que ce type d'analyse part du modèle fondateur pour aborder la relation spatiale entre la campagne et la ville: le *modèle centre-périphérie*. Ce modèle a été proposé par H. Von Thünen en 1826 et consiste en un type d'espace idéal divisé en cinq anneaux concentriques autour d'une ville centrale. Dans chacun de ces anneaux sont de préférence logés différents produits primaires demandés par la population de la ville, considérée comme leur marché «naturel». Étant donné que l'emplacement des terres productives est discret et que la productivité agricole n'est dépassée que par l'intervention technologique, la rente foncière diminue à mesure que la distance du centre augmente en fonction des coûts de transport. Ainsi, les produits les plus périssables et les plus chers se situent dans le premier anneau, le plus proche de la ville, suivi des forêts, de la culture des céréales et de l'élevage, terre en friche).

Dans le langage courant, la centralité a une signification géométrique: c'est la position centrale d'un point dans un espace circonscrit. Mais la définition de la centralité qui nous intéresse ici en est une autre, il s'agit du potentiel d'un centre urbain et sa capacité à attirer et polariser l'espace. La construction de ce concept de centralité a une histoire. La centralité, ainsi définie, a été à l'origine travaillée à partir de l'économie régionale.

Le concept de centralité urbaine a été développé à partir de 1933 par Walter Christaller dans sa théorie des lieux centraux. Il définit la centralité comme la capacité d'une ville à offrir des biens et des services à la population de la région environnante et appelle donc la ville ainsi conçue «un lieu central». Pour Christaller, la centralité est une caractéristique de la ville dans son ensemble et non d'une partie de celle-ci. L'étude du rôle de la distance est au cœur de la théorie des lieux centraux.

En effet, les années 1930 sont une époque où le transport terrestre est encore coûteux et Christaller montre comment la minimisation des coûts de transport pour les consommateurs détermine la distance physique entre les emplacements centraux, c'est-à-dire les villes. Les biens et services sont répartis dans l'espace en fonction de leur niveau de rareté et les biens et services de même niveau sont concentrés en un lieu central de même niveau hiérarchique. Ainsi, le

commerce banal (commerce de proximité) se concentre dans une multitude de lieux centraux de premier ordre, séparés les uns des autres, plus ou moins d'une même distance, relativement courte. Les activités les plus spécialisées (services médicaux, universités, services administratives, etc.) sont concentrées dans les lieux centraux de deuxième niveau, moins nombreux et également répartis uniformément dans l'espace régional. Plus les lieux centraux seront à un niveau élevé et auront des activités plus haut dans la hiérarchie, plus seront rares et éloignées sur de longues distances car ils nécessitent une forte demande pour que ces biens et services soient rentables. Ils auront ainsi une capacité de polarisation sur des populations de plus en plus éloignées. Le dernier point concerne la zone d'influence, c'est-à-dire l'espace à partir duquel les populations se déplacent vers un lieu central.

La théorie des lieux centraux a conduit à penser les réseaux de villes sous la forme d'une organisation territoriale pyramidale. Cette organisation régionale ou nationale se fait spontanément selon un équilibre entre l'offre et la demande (mais c'est la demande qui va influencer la localisation de l'offre) et en tenant compte des frais de transport. Christaller a validé ses résultats en les confrontant à la répartition des villes du sud de l'Allemagne dans les années 1930.

Cet économiste introduit deux concepts clés pour comprendre la notion de centralité:

- **hiérarchie**: la rareté des services détermine le niveau hiérarchique de la centralité et, par conséquent, l'étendue spatiale de sa zone d'influence.
- **polarisation**: la population recourt au service le plus proche, ce qui contribue à la formation de la zone d'influence des lieux centraux.

2.2 Identification de la hiérarchie territoriale et l'échelle d'influence de Mostaganem sur son arrière-pays

Les phénomènes urbains sont de plus en plus interprétés à travers la notion de réseau. Le territoire apparaît comme un système de réseaux: non seulement urbain et peuplé, mais aussi infrastructurel, environnemental et productif, réseaux physiques et immatériels, en passant par les chaînes sociales et institutionnelles. Le réseau évoque l'image du mouvement, de continuité et de corrélation. Les villes et les territoires sont traversés par des flux de marchandises, de personnes, d'informations, de transactions économiques: c'est l'intensité des flux qui caractérise l'identité et le rang des zones urbaines. Les réseaux relient les villes ancrées dans des contextes locaux et celles navigant dans des circuits de la mondialisation. Dans ce nouveau scénario, l'interprétation des phénomènes urbains s'est détachée de l'analyse visant à identifier les hiérarchies entre les centres

urbains, visant plutôt la reconnaissance de leurs relations. La notion de réseau a ainsi déplacé le focus de la géométrie statique des hiérarchies vers la géométrie variable et mobile définie par les flux.

A travers ce qui suit, nous allons tenter de comprendre et définir le modèle de réseau, le système d'hierarchie, et les échelles d'influence que porte la ville de Mostaganem sur son territoire rural proche et lointain en analysant les indicateurs suivant :

- 1-la population ;
- 2-la densité ;
- 3-le taux et le rythme d'urbanisation ;
- 4- la distribution des fonctions urbaines ;

Malgré la nécessité de recourir à des indicateurs classiques de ruralité, tels que la densité de population, la taille de la localité, la dispersion ou le poids des activités primaires, ces notions restent insuffisantes pour comprendre la complexité de la ruralité actuelle, qui inclut des thèmes tels que les dynamiques et espaces de transition territoriale entre la campagne et la ville et l'étude des périphéries urbaines que nous allons tenter d'analyser dans la deuxième partie du présent travail.

2.2.1 Du rural à l'urbain : croissance, déséquilibre et contraste dans la hiérarchie urbaine

La mondialisation modifie les hiérarchies entre les villes à des degrés différents dans le monde. Ainsi, on passe d'un cadre urbain ordonné selon un modèle hiérarchique (centre-périphérie-arrière-pays) à un système urbain dans lequel les relations entre les villes ne dépendent pas de la proximité physique mais émanent d'une hiérarchie fonctionnelle, où chaque ville de niveau inférieur dépend des villes de niveau supérieur. Ce modèle se transforme en réseau de relations hiérarchisées, voire interconnectées.

Le système urbain algérien hérité de la colonisation se caractérisait par une littoralisation et par une concentration excessive de la population dans le Nord du pays, alors que les régions des Hauts Plateaux et du Sud restaient relativement dépeuplés. Une forte croissance démographique a marqué l'Algérie dans les deux premières décennies de l'indépendance. Elle a été accompagnée d'un exode rural massif et de flux migratoires importants qui ont entraîné un accroissement considérable de la population urbaine et une densification du système urbain algérien. Durant la décennie 1990, bien qu'un ralentissement de la pression démographique ait été enregistré, ce

processus d'urbanisation a été accentué par l'exode rural amplifié par la situation sécuritaire vécue par les campagnes algériennes.

« ...Si l'on prend en compte la population des quatre plus grandes agglomérations, on constate que leur poids dans la population urbaine totale a connu une décroissance depuis 1966. En effet, alors que la population urbaine résidant dans l'une des quatre plus grandes agglomérations représentait plus de 44% en 1966, elle n'en représente que 17.6% en 2008. Ces poids bien qu'en diminution s'expliquent par la forte polarisation de l'espace algérien, une polarisation à la fois démographique, économique, culturelle et politique. » (Armature urbaine, ONS, 2011).

2.2.1.1 Un territoire qui fonctionne à des rythmes d'accroissement démographique différents

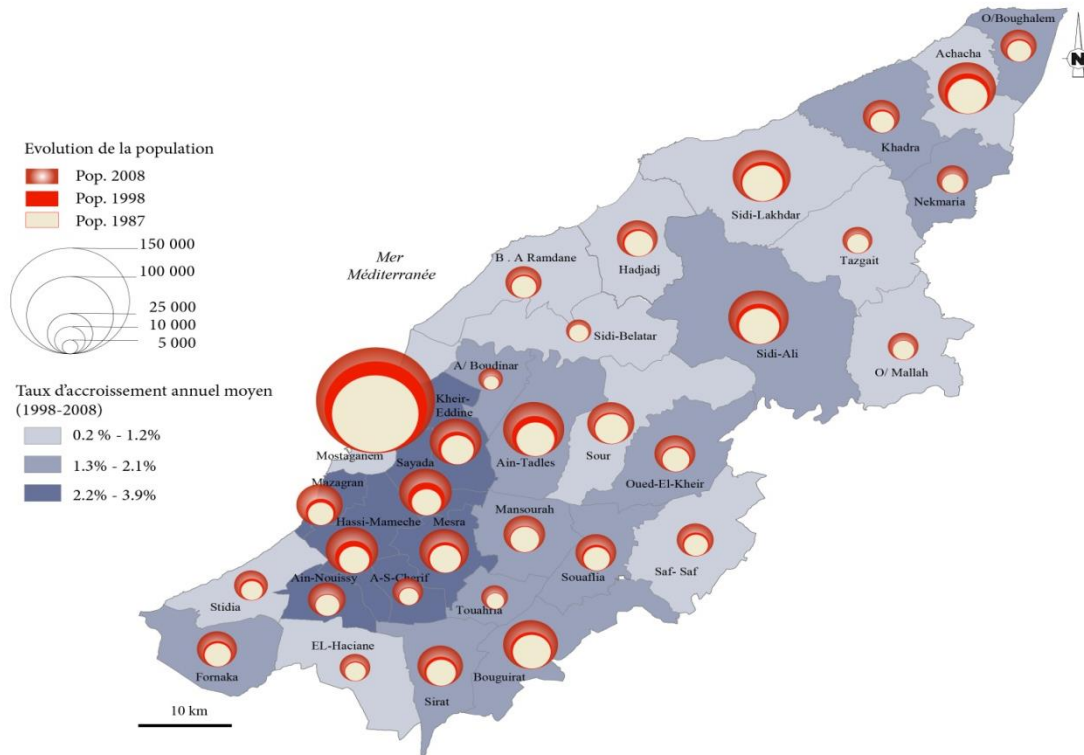
La population de la wilaya de Mostaganem (Figure n° 8) a connu une dynamique démographique qui présente certaines particularités comparativement au niveau national. Au cours de la décennie 1970, la population de la wilaya de Mostaganem s'est accrue à un rythme relativement moins rapide que celui observé au niveau national soit un taux d'accroissement annuel moyen de l'ordre de 2,6% contre 3,2% pour l'Algérie. L'écart observé dans le rythme d'évolution est lié principalement au solde migratoire « négatif » provoqué par l'exode massif des populations rurales, enregistré à cette époque, vers les grandes villes et les métropoles. Les mouvements migratoires ont, en effet, complètement impacté la croissance démographique de la wilaya. Au cours des années 1980, le rythme d'accroissement de la population de la wilaya de Mostaganem s'est accéléré en atteignant une vitesse moyenne de l'ordre de 3,4% par an dépassant ainsi celle observée pour l'Algérie entière qui était de l'ordre de 3,08%.

En 1987, la population de la wilaya a atteint 505 932 habitants contre 360 918 habitants en 1977. A partir de cette date, le taux d'accroissement moyen s'est nettement décéléré en se situant même légèrement au-dessous de la moyenne nationale (2,0% en 1987 contre 2,1% en 1998). Au cours de la période intercensitaire (1998-2008), la population de la wilaya de Mostaganem a évolué au même rythme que l'Algérie entière, à un niveau encore plus bas (1,6% annuellement), conséquences des jeux de force, notamment de la natalité et de la mortalité qui ont largement conditionné la dynamique démographique. Notons qu'au moment où la population algérienne s'est augmentée par plus de trois fois, celle de Mostaganem a augmenté à 2,9 fois.

En 2008, le territoire de la wilaya de Mostaganem comptait 456 176 habitants classés dans la strate rurale (58% du total de la wilaya) contre 280 943 habitants appartenant à la strate urbaine. Cette évolution de la population fait ressortir trois groupes de communes : en haut de la hiérarchie, une commune de 145 000 habitants, au milieu, un groupe de communes de 25 000 à 50

000 habitants et en bas de la hiérarchie, un dernier groupe composé de communes de moins de 10 000 habitants.

Figure n° 8 : Evolution de la population de Mostaganem (1987-2008)



Source : RGPH, 1987, 1998, 2008. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2020.

L'analyse de la répartition de la population par commune révèle une distribution très inégale sur le territoire. Sur les 32 communes de la wilaya, huit communes (Mostaganem, Ain-Tedelès, Sidi-Ali, Achaacha, Sidi-Lakhdar, Bouguirat, Hassi-Mameche et Sayada), totalisant 28,4% de la superficie de la wilaya, abritent 51,7% environ de la population totale de la wilaya en 2008. La commune de Mostaganem, chef-lieu de wilaya, abrite à elle seule près du 1/5^{ème} (19,8 %) de l'ensemble.

Les communes limitrophes à Mostaganem (deuxième et troisième couronne), lieux de report d'urbanisation, ont enregistré des taux variant entre 2 et 4% ; plus loin de cette couronne périurbaine, douze communes ont maintenu une dynamique de croissance démographique oscillant entre 2 et 3%, ces dernières connaissent une urbanisation soutenue ; un troisième groupe de onze communes a faiblement cru (1%), il se caractérise par une grande disparité socio-économique. Le rythme de croissance considérablement enregistré entre 1998 et 2008, bien que

déséquilibrée spatialement, il ne confirme que les données représentées préalablement relatives au taux d'accroissement moyen de la population. En effet, la ville centre représentée par le chef-lieu de wilaya, enregistre un rythme d'accroissement modéré (1,1%) ainsi que des communes de l'arrière-pays avec un rythme faible de moins de 1%, face aux communes périurbaines qui enregistre un taux d'accroissement moyen à rapide (2,2%-3%) (Tableau 4).

Tableau 4 : Taux d'accroissement des communes de la wilaya de Mostaganem entre 1998 et 2008

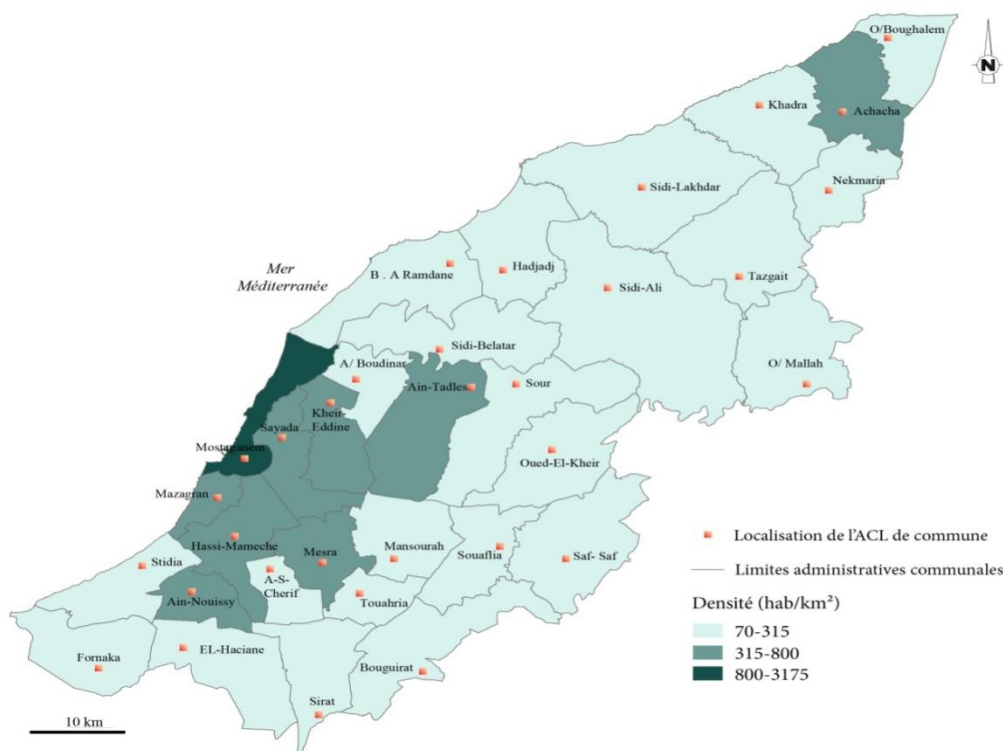
Faible		Moyen		Rapide	
Sidi Belatar	0,2	Mostaganem	1,1	Souafli	1,9
Ouled Meallah	0,7	Achacha	1,1	Ain-Tadles	2,1
Tazgait	0,7	Sidi-Lakhdar	1,1	Kheireddine	2,2
A.Ramdan	0,8	Stidia	1,2	Ain-Sidi Cherif	2,3
Hadjadj	0,9	Saf-Saf	1,2	Mesra	2,4
El-Hassiane	0,9	Touahria	1,3	Ain-Nouissy	2,5
Sour	1	Fornaka	1,4	Sayada	2,8
		Nekmaria	1,4	Hassi-Mameche	2,9
		Khadra	1,4	Mazagran	3
		O.Boughalem	1,5		
		Ain-Boudinar	1,5		
		Sidi-Ali	1,6		
		Bouguirat	1,6		
		Mansourah	1,6		
		Oued-Elkheir	1,7		

Source : Armature urbaine, 2008

L'inégale répartition et concentration de la population sur le territoire de la wilaya a donné lieu également à des densités très disparates à travers les communes (Figure n° 9). La densité de population est souvent utilisée comme indicateur pour différencier les zones rurales des zones urbaines, en raison de l'absence de définition officielle de la ruralité dans le monde. Seulement, l'utilisation de la densité de population comme seul critère de délimitation des espaces ruraux peut donner lieu à des résultats erronés, en raison du surdimensionnement des unités administratives locales. L'illustration ci-dessous (Figure n° 9) fait apparaître trois nuances reflétant la densité de population dont la minimale (70hab/km²) couvre les 2/3 du territoire,

alors que la maximale se concentre au niveau de la commune chef-lieu de wilaya (3175 hab/km²). La densité dans les communes périurbaines varie entre 300 et 800 hab/km².

Figure n° 9 : Densité de la population selon les communes de la wilaya de Mostaganem



Source: DPGb, Mostaganem | Conception et réalisation : Belguesmia, 2020.

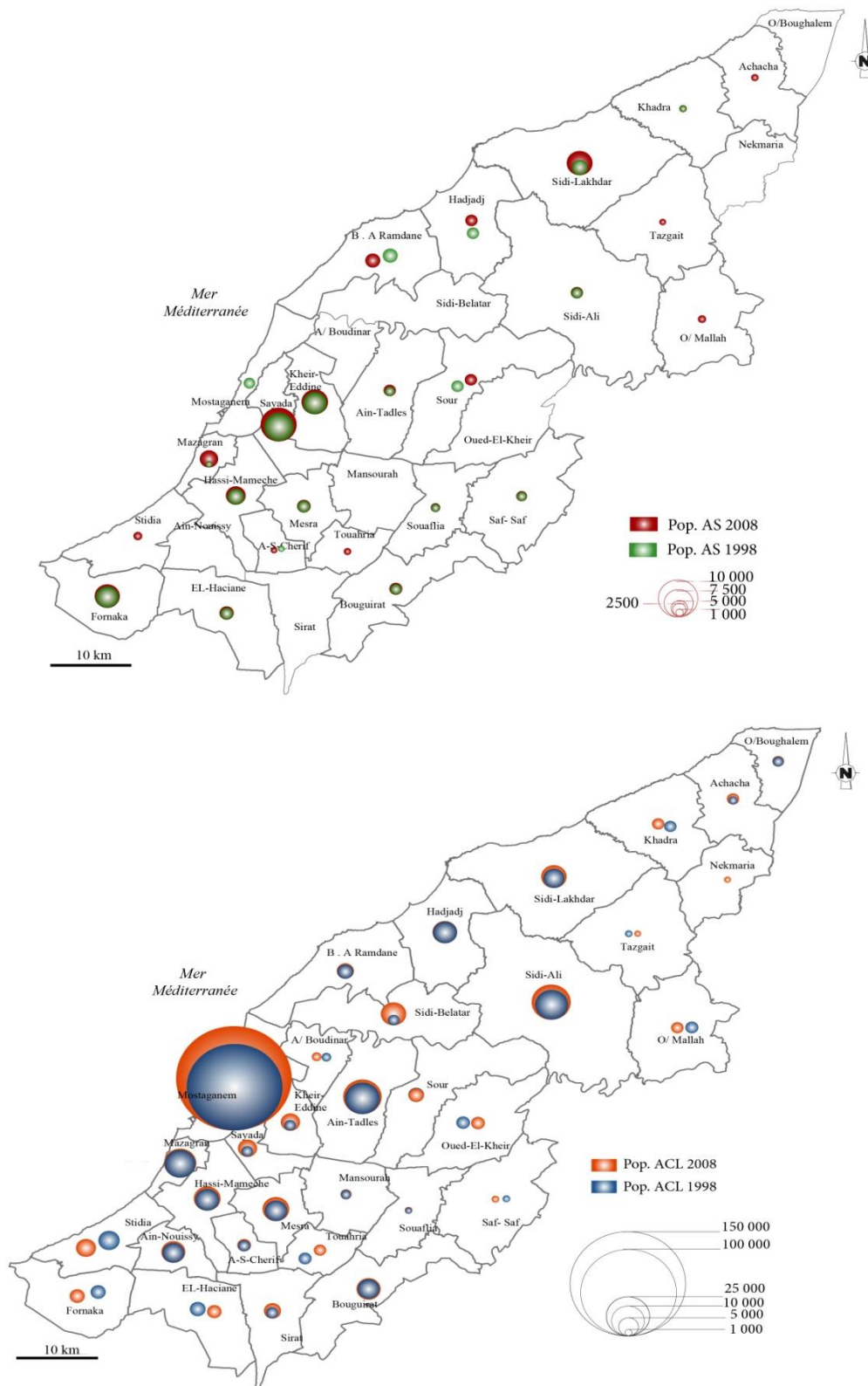
2.2.1.2 Evolution de la population et tendance à l'agglomération

L'une des dynamiques que connaît le monde rural est la tendance au regroupement de sa population, autrefois éparse, en optant pour un mode de vie urbain. Les communes de Mostaganem présentent une distribution hétérogène de leurs populations et ont tendance à un peuplement disparate. Globalement, il est constaté que la population agglomérée a évolué à un rythme très rapide, notamment au cours de la période 1977-1987 avec 43,7% contre 30,3% entre 1998 et 2008 (Figure n° 10). Pour rappel, le taux de concentration dans les agglomérations était de moins de 50% dans la wilaya de Mostaganem en 1987. La population dans les agglomérations chefs-lieux et les agglomérations secondaires est passée de 233 068 habitants en 1987 à 334 891 habitants en 1998, pour se situer à 436 537 habitants en 2008.

En effet, la population des agglomérations secondaires s'est quadruplée, passant de 24 979 habitants en 1987 à 70 080 habitants en 1998, pour atteindre 98 396 habitants en 2008, et celle des ACL s'est triplée (294 %).

En ce qui concerne les agglomérations en tant qu'entité spatiale, leur nombre a presque doublé, il s'est élevé à 88 agglomérations (32 ACL et 56 AS) en 2008 contre 48 en 1987 (29 ACL et 19 AS). Vingt (20) agglomérations secondaires se sont formées au cours de la période intercensitaire 1998-2008 ; deux (02) AS ont connu une conurbation, il s'agit de l'AS de Kharouba, créée entre 1987 et 1998, qui a fusionné avec l'ACL de Mostaganem et l'AS d'Ouled-Larbi qui a fusionné avec l'ACL de Kheir-Eddine. Cependant, quelques agglomérations secondaires ont été déclassées en Hameaux, suite à une baisse de l'accroissement démographique et à l'exode de leurs habitants.

Figure n° 10 : Evolution de la population agglomérée dans les ACL et les AS de Mostaganem



Source : RGPH, 1987, 1998, 2008. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2020.

2.2.1.3 De la classification dichotomique du territoire à la classification caractéristique

Comme déjà mentionné, les caractéristiques qui différencient les zones urbaines des zones rurales diffèrent d'un pays à l'autre. La distinction entre population rurale et population urbaine ne peut donc être résumée en une seule définition applicable à tous les pays. Cependant, dans les critères adoptés par les pays développés, il existe une relation positive entre l'urbanisation et la croissance économique.

En l'absence des critères caractéristiques pour délimiter rigoureusement ce qui constitue un territoire rural ou urbain, le système des villes composant l'armature urbaine en Algérie est composée des communes et de leurs agglomérations respectives. La typologie des communes selon le niveau d'urbanisation est un enjeu évolutif d'ordre urbanistique. En 1998, on entendait par commune urbaine toute commune ayant au moins une agglomération urbaine. Quant aux communes rurales, elles n'amassent que des agglomérations semi-rurales, rurales et/ou de la population éparses. En 2008, la typologie a inclus de nouveaux critères quantitative qui concernent toute la commune et non pas seulement les chefs lieux, bien que le classement des agglomérations ait opté pour de nouvelles strates (urbain supérieur, urbaine, suburbaine et rurale), comme nous l'avons exposé dans la section précédente. Ainsi, une nouvelle typologie qui dépend du degré d'urbanisation est retenue:

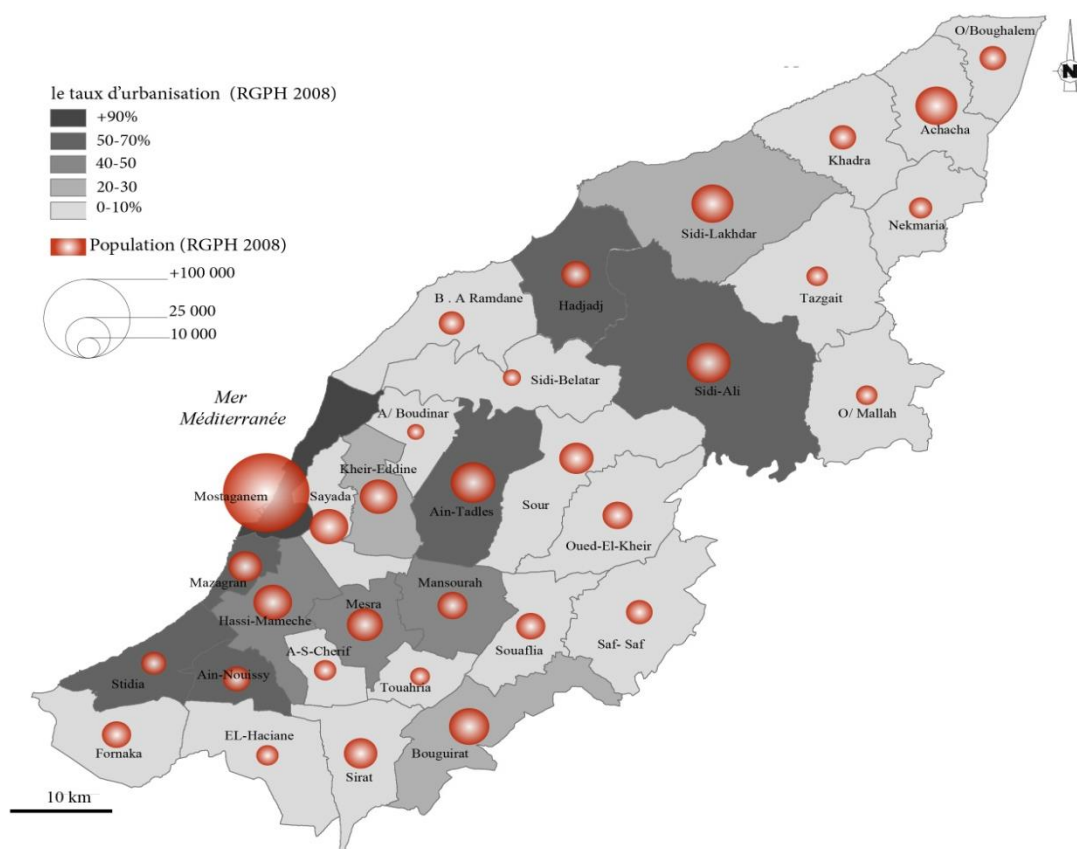
1. **Entièrement urbanisée (E.U)**
2. **Prédominance urbaine (PU)**, si la part de la population vivant dans les zones urbaines est supérieure à 75%;
3. **Communes mixtes (MI)**, si la part de la population vivant dans les zones urbaines se situe entre 45% et 75%;
4. **Prédominance rurale (PR)**, si la part de la population vivant dans les zones urbaines est inférieure à 45%
5. **Entièrement rurale(E.R)**

Il est clair que tout le territoire n'a pas le même degré de ruralité ni le même degré d'urbanité pour les zones classées urbaines. L'indice relatif au taux d'urbanisation ainsi que les indices statistiques discutés préalablement nous révèlent plus ou moins cette réalité. C'est pourquoi, la classification binaire s'est avérée inadéquate pour identifier les particularités des communes et distinguer leur différence

Sur la base des données officielles, à savoir la croissance démographique et les taux d'urbanisation, les degrés de ruralité et d'urbanité sont identifiés dans le territoire de la wilaya de Mostaganem comme ainsi :

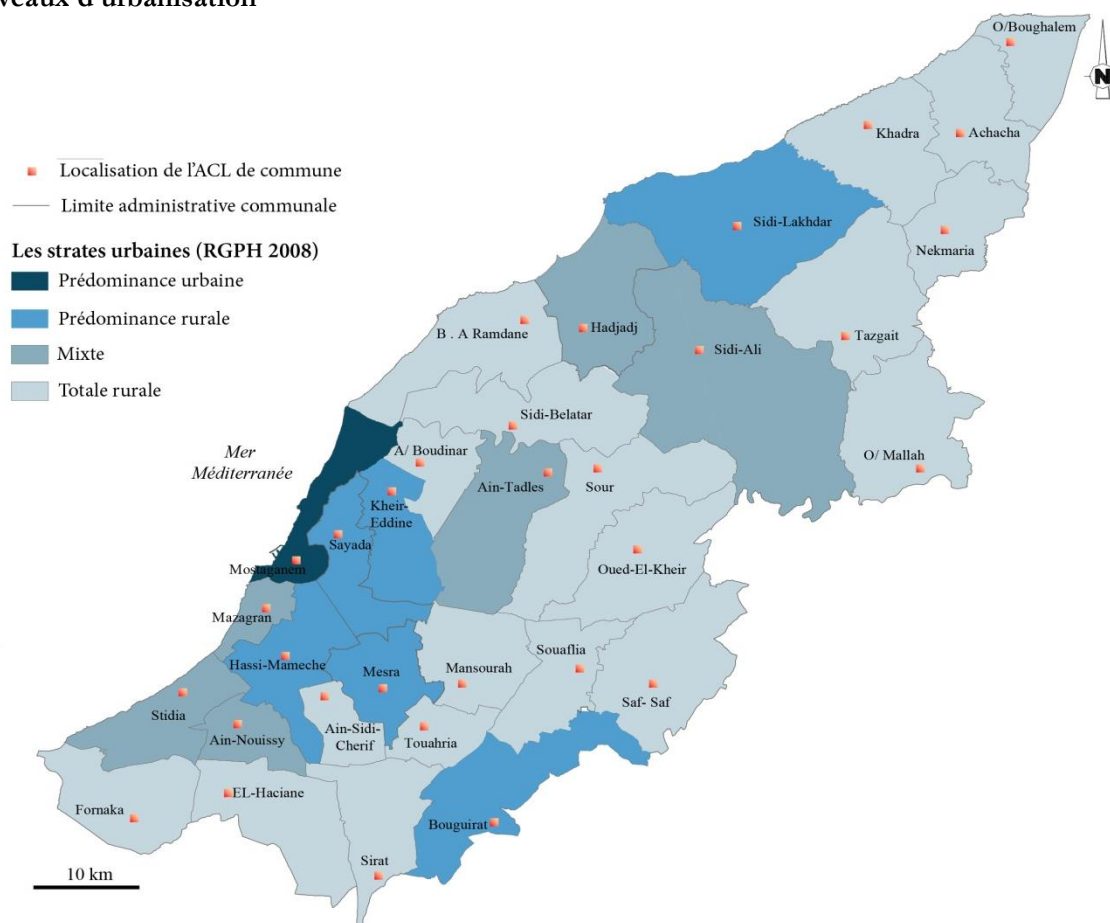
On constate à partir des illustrations ci-dessous (Figure n° 11 et Figure n° 12) que quelques communes périurbaines telles que Sayada, Kheir-Eddine et Mesra sont classées comme communes à prédominance rurale où le taux d'urbanisation enregistré est entre 40% et 50%, contre des communes de l'arrière pays qui sont classées mixtes comme Sidi-Ali, Hadjadj, Nouissy et Stidia avec un taux d'urbanisation qui dépasse 50%. Ceci s'explique par le mode de peuplement : alors que la population est concentrée dans les hameaux et la zone éparses des communes périurbaines, elle est plutôt supérieure dans les ACL des communes de l'arrière pays citées plus hauts.

Figure n° 11: Taux d'urbanisation enregistrée entre 1998 et 2008 dans les communes de la wilaya de Mostaganem



Source : RGPH, 1987, 1998, 2008. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2020.

Figure n° 12 : Classification des communes de Mostaganem par le RGPH 2008 selon leurs niveaux d'urbanisation



Source : RGPH, 1987, 1998, 2008. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2020.

2.2.2 Interface ville/arrière-pays, Mostaganem s'affirme fonctionnellement comme ville intermédiaire

Les phénomènes urbains sont de plus en plus interprétés à travers la notion de réseau. Le réseau évoque l'image du mouvement, de continuité et de corrélation. Les villes et les territoires sont traversés par des flux de marchandises, de personnes, d'informations, de transactions économiques: c'est l'intensité des flux qui caractérise l'identité et le rang des zones urbaines.

Il est reconnu que la polarisation d'un centre donné se matérialise par les fonctions qu'il abrite, que l'on peut classer en deux niveaux principaux : le premier est global où les forces motrices de l'économie sont concentrées; et le second sur un niveau inférieure caractérisé par la composition des petits centres urbains et réseaux interconnectés des entités urbaines. Les interactions entre les éléments du réseau urbain peuvent avoir lieu à différents niveaux d'échelles (locaux, régionaux, nationaux, mondiaux), favorisant l'émergence de nouvelles spatialités, nouvelles configurations

territoriales et de nouvelles centralités et hiérarchies. Les réseaux nationaux permettent d'une part, aux grandes villes de réaffirmer leur poids et leur importance, et d'accentuer d'autre part, la concurrence entre les villes qui exercent des fonctions au niveau régional ou même local.

De l'Antiquité au siècle dernier, les villes étaient identifiées par une fonction de base ou une fonction prédominante. L'accroissement démographique, la rapidité et la variété des moyens de communication, les progrès technologiques font que les villes contemporaines mènent des activités extra-urbaines variées, qu'on qualifie de «villes multifonctionnelles» ou "polyfonctionnelles".

Ce schéma reconnaît deux types de fonctions essentielles: les fonctions centrales et les fonctions spécialisées. Les premières sont typiquement urbaines, et renforcent le caractère d'un lieu central et regroupent des activités commerciales, administratives, culturelles, éducatives et sanitaire ; tandis que les deuxièmes regroupent des activités économiques telles que les activités industrielles et touristiques.

Le territoire de la wilaya de Mostaganem se caractérise par une grande disparité socio-fonctionnelle entre ville-centre littorale et un arrière-pays fortement rural. Il est caractérisé par une inégalité en matière d'accès aux équipements entre population urbaine et rurale. De plus, la littoralisation et la dégradation des milieux fragiles comme les espaces montagnards et les plaines du plateau Mostaganemois, pourraient laisser d'importantes conséquences sur le développement de la wilaya : exode des populations rurales, abandon des terres, croissance du chômage et pressions sur la ville.

Le réseau urbains de la wilaya de Mostaganem est dominé par une ville centre, la ville de Mostaganem, et un ensemble de petites agglomérations, chefs lieux de commune qui connaissent une urbanisation rapide. Cette configuration spatiale due à un développement économique qui se fait en faveur de la ville chef-lieu de wilaya négligeant les petites agglomérations, chefs-lieux de commune. Ces lieux centraux vont rentrer en contact avec les espaces ruraux et vont jouer des rôles différents selon leur fonction dont l'attractivité est liée à leur niveau d'équipement, leur capacité de créer de l'emploi et leur accessibilité en matière de transport. La centralité est donc synonyme de valeur, d'attractivité et du potentiel de développement économique et social.

Pour identifier les conditions qui expliquent la formation des centralités dans le territoire de Mostaganem, plusieurs facteurs doivent être pris en compte : géographiques, structurels, occupation du sol, intervention des politiques publique, etc.

Les équipements et les services publics sont répartis dans l'ensemble du territoire de Mostaganem en crescendo, et semble –selon la logique politico-territoriale– même être distribués de manière «équilibrée», puisque la dotation d'équipements ou de services publics en Algérie est largement conditionnée par un seuil minimum de population qui justifie leur installation tant sur le plan fonctionnel qu'économique, et par le rang administratif de l'agglomération. Cette condition se voit parfois dépassé dans certaines zones reculées et centres ruraux où il est nécessaire de prévoir un certain nombre d'équipements tels que les commerces, les services de santé et les écoles primaires.

Centre de décision, Mostaganem *intramuros* est dotée de tous les équipements et services du niveau supérieur (grandes fonctions administratives, sanitaires, éducatives et culturelles, enseignement supérieur, etc.). De ce fait, un grand fossé fonctionnel se creuse entre cette ville et les autres agglomérations de la wilaya. Le contraste est clair au niveau d'équipement et des services qui sont incohérents –à certaines agglomérations, pourtant chefs lieux de daïra, comme Ain-Tadles, Mesra, Bouguirat, Sidi-Ali et Achacha.

A titre d'exemple, le renforcement du schéma de distribution des établissements sanitaires est un des indicateurs de développement adopté par l'Etat et révélateur du degré d'équipement d'une localité ainsi que son rayon d'influence. Pour cela on peut l'intégrer pour évaluer l'aire d'influence de Mostaganem-ville et des autres centres, notamment les chefs-lieux de commune et de daïra.

Dans l'ensemble du territoire de la wilaya, la carte sanitaire se compose de six (6) établissements publics hospitaliers (EPH), d'une maternité autonome (complexe mère-enfant), d'un (1) établissement hospitalier spécialisé en psychiatrie (EHSP) et six (6) établissements extra hospitaliers de proximité (EPSP) (Figure n°13). Ces établissements disposent de 06 hôpitaux, 27 polycliniques, 11 maternités et 152 salles de soins.

Dans une telle configuration, la ville de Mostaganem est la mieux dotée avec un établissement public hospitalier EPH (650 Lits), un hôpital de psychiatrie (87 Lits), un complexe Mère-Enfant (64 lits), un centre hospitalier universitaire, 7 polycliniques et 15 salles de soins. Quant aux chefs-lieux de daïra de Mesra, Bouguirat et Achacha, ils sont dotés chacun d'un EPH d'environ 60 lits, tandis que les chefs-lieux de daïra de Sidi-Ali, Ain-Tadles, leurs EPH regroupent environ 250 lits. On note que le reste du territoire, rural dont les communes les plus reculées sont dotées en structures sanitaires de proximité, des salles de soins (Tableau 6). Ainsi, la concentration des équipements spécialisés dans la ville de Mostaganem, lui procure un grand pouvoir attractif sur l'ensemble des agglomérations de la wilaya et sur son arrière-pays rural.

Tableau 5 : Types d'établissements sanitaires dans la wilaya de Mostaganem

Infrastructures			
Désignation	Nbr.	Ratio Wilaya	Ratio national
Hôpitaux	08	1,62/ 1000 hab.	2 ‰ Public
Nombre de lits	1313	1,2 ‰	2 ‰
Polycliniques	28	1/29935 hab.	1/25000 hab.
Salles de soins	162	1/5498 hab.	1/5000 hab.

Source : DSP Mostaganem, 2018.

Tableau 6 : Couverture en établissement sanitaire de proximité

EPSP	Communes	Polyclinique	Salle de soins
Mostaganem	H-Mameche, Mazagran, Stidia, A-Nouissy, Fornaka	10	42
Ain-Tadles	Sour, O-elkheir, Sidi-Belhatar, kheir-eddine, Sayada, Ain-Boudinar	04	33
Mesra	Mansourah, A-sidi Cherif, Touahria, Bouguirat, Sirat, Saf saf, Souafli	05	31
Sidi-Ali	O-Maalah, Tazgait	03	12
Sidi-Lakhder	Hadjadj, B-A-Ramdan	03	15
Achacha	Khadra, Nekmaria, O/Boughalme	02	19
Totaux généraux		27	152

Source : DSP Mostaganem, 2018.

Figure n°13 : Répartition des infrastructures sanitaires dans la wilaya de Mostaganem



Source : DSP Mostaganem, 2018. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2020.

De manière générale, la concentration des services dans le chef-lieu de la wilaya, à savoir la ville de Mostaganem, encore moins dans les autres agglomérations, renforce les inégalités socio-économiques, surtout en matière d'accès à la santé, à l'éducation, etc. notamment quand ces disparités sont saisies de point de vue de l'interface urbain/ rural.

En effet, le territoire de la wilaya de Mostaganem enregistre des disparités socio-spatiales à plusieurs échelles qui deviennent plus intenses dans les espaces ruraux. La première rupture se distingue entre Mostaganem ville-centre et les autres petites agglomérations urbaines quant à la deuxième rupture, elle se manifeste entre ces dernières (chefs-lieux de commune urbaine) et les agglomérations rurales et les centres secondaires.

2.2.3 Prémices de l'émergence de nouvelles petites centralités locales

La question de la recomposition de la centralité est abordée pour la première fois par Raymond Ledrut (1969). Ce sociologue indique que la polarisation d'une ville dépend de moins en moins de sa relation avec son territoire à travers les relations traditionnelles ville/campagne, et de plus en plus des relations stratégiques qui s'opèrent dans l'espace urbain lui-même. Ces transformations s'illustrent notamment dans la structure socio-économique—à travers la décentralisation de la fonction commerciale et la création de mini-pôles dans les secteurs résidentiels. On assiste actuellement à une atomisation de centralité ou éventuellement à des micro-centralités, comme des noyaux générateurs principalement de consommation et des services de proximité. Quant au terme *nouvelle ruralité*, il est utilisé pour décrire les modes d'organisation et le changement des fonctions des espaces traditionnellement non urbains à savoir : la mobilité accrue des personnes, des biens, la délocalisation des activités économiques, les usages (résidences, sites touristiques, parcs et zones d'activité), l'émergence de nouveaux réseaux sociaux, ainsi que la diversification des usages (résidentiels, de loisirs et productifs), que les espaces ruraux exercent de plus en plus (Fleury, 2000 ; Bonnal, 2004).

Si le but de développement rural vise l'éradication des inégalités des territoires, de la pauvreté, du sous-équipement, il est responsables à la fois d'une croissance excessive des fléaux sociaux, de la dégradation des milieux et de déséquilibres dommageables à l'avenir de ces territoires.

Dans le contexte algérien, l'ACL assure le rôle de pôle d'encadrement administratif, économique et social conformément aux orientations du SNAT et du SRAT qui optent pour une croissance privilégiée des petites et moyennes villes. Elle est appelée à élargir ses fonctions en devenant un centre de rayonnement local, au service de la zone rurale, d'où la nécessité de présenter un parti d'aménagement qui anticipe sur les nouvelles fonctions de la ville. L'option retenue consacre la

notion d'équilibre entre l'urbain et le rural comme principe d'aménagement. Il s'agit de mettre en avant des plans de développement et d'aménagement qui tiennent compte de l'essaimage de la population, caractéristique essentielle de la répartition actuelle de la population communale autour d'un « pôle urbain » à rendre suffisamment dynamique. Si une telle option exige la maîtrise du droit de construction aussi bien dans l'espace urbain que dans l'espace rural, elle réalise une répartition judicieuse des équipements, d'infrastructures et de commodités garantissant ainsi un accès équitable au service public et une solidarité territoriale, entre urbains et ruraux. Basé sur des formes équilibrées de répartition des fonctions fondées sur la complémentarité des deux espaces et non sur la concurrence dans l'usage du sol

La politique de renforcement des centres communaux par des équipements de proximité, principalement dans les ACL, apparaît indispensable au fonctionnement de ces agglomérations. Les équipements à envergure communale ou intercommunale se limitent aux lycées, aux sièges administratifs (APC, Daira, Services déconcentrés) et aux structures de services (postes, banques, etc.). Ainsi, l'ACL, pôle d'encadrement administratif, économique et social d'un territoire rural restreint tend à élargir ses fonctions en devenant un centre de rayonnement local.

L'analyse des principaux équipements selon le type et la répartition fait ressortir des concentrations de ceux-ci à deux niveaux :

- L'ACL concentre la majorité des équipements existants (APC, Daira, bureau des services postaux, Recette Intercommunale et services des impôts, lycée, polyclinique, centre culturel, commerces et services de proximité).
- Les centres ruraux, les agglomérations secondaires, sont peu équipés, ils possèdent des annexes (mairies, agence postale, salle de soins) et quelques commerces de proximité.

Comme nous l'avons développé dans la partie précédente du présent travail, les dynamiques de la ville de Mostaganem comme moteur déclencheur de mutation de l'espace rural, n'affectent pas tous le territoire de la même manière ni de la même intensité. Plusieurs facteurs agissent sur le degré et la nature de l'influence et l'attractivité urbaine (taux d'urbanisation, évolution démographique, usage du sol, l'activité agricole, phénomène de tertiarisation, etc.). Ainsi, une tendance à la multifonctionnalité est développée par les petites villes de l'arrière-pays (Sidi-Ali, Ain-Tadles, Mesra, Hassi-Mameche, Achacha). Ces agglomérations sont capables d'exercer une attractivité de la population de la zone rurale environnante et de drainer des flux à l'échelle locale.

Pour l'ensemble du territoire Mostaganemois, l'analyse de la répartition des fonctions urbaines, des équipements et des services publics nous laisse distinguer deux échelles d'attractivité territoriale, donc deux typologies de centralité :

1- Modèle centre/périphérie

Ce modèle concerne l'espace rural proche de la ville de Mostaganem à savoir les communes du plateau qui sont sous la dominance directe du chef lieu de wilaya. Il s'agit des espaces périurbains qui sont très dynamiques et qui maintiennent des relations denses avec le centre. La diffusion de l'urbanisation dans le plateau de Mostaganem, a donné place à des espaces intermédiaires, déséquilibrés et à faible densité, qui restent tributaires de la ville-centre.

Bien plus, la proximité spatiale et géographique, favorisée par une bonne connectivité routière, a placé les communes de Sayada, Mazagran, Hassi-Mameche, Mesra et Kheir-Eddine sous l'influence directe de la ville-centre Mostaganem, dont les centres (ACL) de ces communes tendent à former un réseau de petites villes au service à la fois de leurs habitants et ceux du groupement urbain (Mostaganem, Sayada et Mazagran).

En dépit de sa quasi-dépendance à Mostaganem, cet espace périurbain est purement résidentiel (Tableau 7). Les agglomérations principales (Sayada, Hassi-Mameche et Mesra) sont renforcées par des programmes d'habitat de moyenne et forte densité (le collectif et le semi-collectif), sans que leurs centralités soient renforcées. Ces agglomérations environnantes jouent le rôle limité qui se résume à quelques services et commerces de proximité, car elles bénéficient du desserrement de Mostaganem en ce qui concerne certaines activités commerciales et services spécialisés.

Tableau 7 : Répartition des équipements et de l'habitat dans les communes périurbaines de Mostaganem

Commune	Habitat	Equipement sanitaire	Equipement éducatif	Equipement Culturel	Grands équipements
Mostaganem	40 978	22	97	16	09
Sayada	5 084	08	15	03	02
Mazagran	6 724	04	14	02	-
Hassi Mameche	7 129	07	19	03	-
Kheir-Eddine	6 962	06	21	01	-
Mesra	6 389	05	18	02	-

Totaux généraux	73 266	52	184	27	10
-----------------	--------	----	-----	----	----

Source : DUAC de Mostaganem, 2018.

2- Espaces ruraux profonds commandés par des « centre locaux»

Ce modèle de relation figure notamment entre les petites villes de l'arrière-pays d'une taille variant entre 20 000 et 25 000 habitant à l'exemple de Sidi-Ali, Ain-Tadles et Achacha où chacun de ces centres -en raison de leur rang administratif- exerce une influence sur un espace rural. Il est clair que la concentration des biens, des activités et des services au sein des ACL de ces communes peut également générer des flux internes et externes provenant des agglomérations rurales et hameaux dans les rayons les plus proches. L'urbanisation des agglomérations chefs-lieux de commune dans ces deux dernières décennies, a soutenu cette dynamique par la réalisation des équipements de proximité et de services.

Si les activités commerciales représentent 51,62% des activités économiques au niveau de la wilaya de Mostaganem, elles se concentrent dans la ville de Mostaganem avec une proportion de 35, 68 % contre 6,04% à Ain-Tedles et 5,76% à Sidi-Ali (Direction de commerce de Mostaganem, 2018). Ainsi, l'activité commerciale a favorisé, ces dernières années, la formation de nouvelles centralités dans les deux grands centres urbains de Sidi-Ali et d'Ain-Tadles (Direction de commerce de Mostaganem, 2018). Cependant, la carence en services et en centres commerciaux, obligent la population des autres localités de l'arrière-pays à parcourir de longues distances pour accéder aux centres urbains, principalement à celui de l'agglomération de Mostaganem.

3. Le groupement urbain de Mostaganem : premier jalon vers le remodelage des limites ville-campagne

Après avoir évoqué les grandes lignes de la politique d'aménagement du territoire en Algérie dans la section précédente, nous allons présenter dans cette section, à une échelle locale de l'aire d'étude, les dynamiques urbaines appuyées par les promotions administratives de quelques agglomérations rurales. Ces politiques dictées par le haut, centralisées, ont propulsé des changements de strate et de statut de certaines agglomérations, comme elles ont conduit à la création de nouveaux groupements humains et ont imposé une nouveau mode de gestion urbaine et administrative. Il est à rappeler que la politique d'aménagement du territoire en Algérie engagée avec le découpage administratif se base sur la strate statistique en l'occurrence la croissance démographique des établissements humains.

Initialement, le terme de conurbation, a été proposé par Geddes en 1915 pour désigner les transformations de la relation traditionnelle ville-campagne (Friedmann et Sorensen, 2019). De manière générale, en tant que phénomène socio-spatial / économique, les agglomérations semblent émerger selon au moins deux logiques différentes:

- d'une part, une logique locale structure le quotidien, l'individualité de chaque communauté permettant de comprendre à quel endroit chacun appartient. Les centralités locales matérialisées par les ACL des communes assurent cette partie du processus.
- D'un autre côté, la logique globale rassemblant toutes les parties du système spatial urbain et rural, structure une interdépendance à grande échelle entre les agglomérations, qui se caractérise à travers la circulation des personnes, des biens et des informations. Les besoins en logements et en équipements, et les biens commerciaux et de services sont au centre de cette équation.

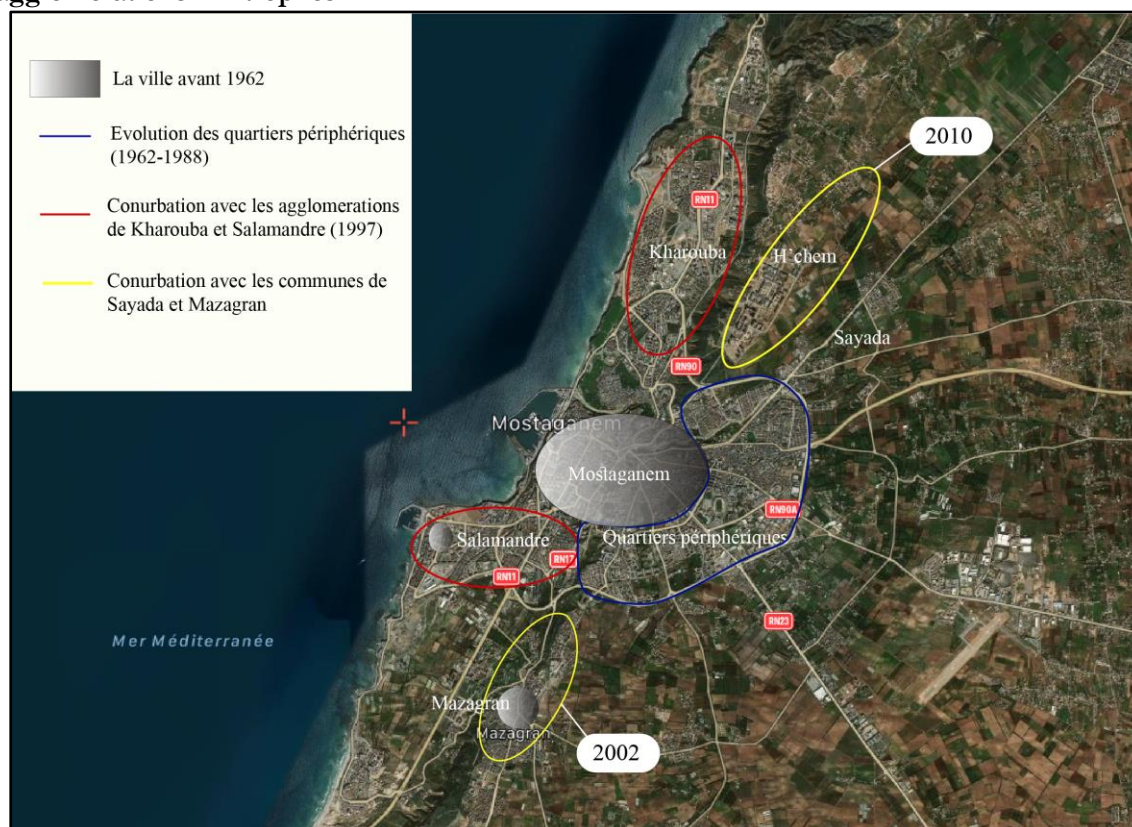
3.1 L'urbanisation formelle : facteur de mutation de l'espace rural périurbain Mostaganemois

En ce sens, une conurbation est bien plus qu'un groupe d'agglomérations, mais c'est un ensemble dans lequel se déroulent des processus complexes et dynamiques. Le rôle de chaque agglomération dépend d'une série d'éléments comme sa position géographique, son niveau d'équipement, son potentiel foncier, etc. Certaines entités spatiales, urbaines ou/et rurales, semblent être plus ouvertes et en cohérence avec l'ensemble de l'agglomération, tandis que d'autres semblent être renfermées sur soi-même.

La naissance des agglomérations en Algérie est souvent le résultat de la diffusion du fait urbain à partir d'une grande ville. Il s'agit souvent d'une expansion d'une ville centre qui concentre une part importante d'activités économiques, d'emplois et de services, avec le soutien de quelques autres sous-centres qui présentent généralement des fonctions spécifiques. Dans d'autres cas de figure, ce processus de la conurbation pourrait être accompagné d'une dynamique des agglomérations péricentrales dont la demande en équipements et logements est de plus en plus croissante, conduisant à la recherche de nouveaux secteurs d'urbanisation sur les terres immédiatement proches. Un tel processus est présent dans la grande couronne rurale périurbaine de Mostaganem.

Pour la ville de Mostaganem, la difficulté de disposer d'un potentiel urbanisable a conduit à son étalement sur les communes limitrophes à savoir : Sayada et Mazagran, ce qui a mené à des conurbations donnant naissance à une grande agglomération intercommunale (Figure n° 14).

Figure n° 14 : Les différentes phases de conurbation de la ville de Mostaganem avec les agglomérations limitrophes



Source: https://satellites.pro/carte_de_l-Algerie#35.934722,0.055275,13 | Conception:Belguesmia, 2021.

La croissance rapide de la ville de Mostaganem au cours des vingt dernières années s'est faite essentiellement par extension spatiale, justifiée par la contrainte de faire face aux flux migratoires et par la recherche de satisfaire ses propres besoins. Récemment, cette dynamique a impulsé la croissance des agglomérations limitrophes situées sur les territoires des autres communes.

Les difficultés de disposer d'un potentiel immédiatement urbanisable pouvant répondre à la réalisation de programmes d'habitat lancé par l'Etat, a conduit à des débordements territoriaux de l'urbanisation : (El-h'chem à Sayada, Salamandre et chemin des Crêtes à Mazagran). Cela se traduit aujourd'hui par des jonctions-conurbations urbaines avec Mazagran, Kharouba, jadis considérée comme agglomération secondaire.

Ainsi, le groupement d'agglomération de Mostaganem rencontre des difficultés pour se structurer en espace harmonieux ayant des fonctions complémentaires bien lisibles. C'est plutôt, un ensemble de noyaux urbains médiocrement reliés, dont l'occupation du sol est hétérogène, renfermant des friches sont en attente d'utilisation. Ce groupement se constitue des communes situées dans un rayon de 10 km environ. Ces communes, à l'instar de Mesra et de Hassi-Mameche, font de plus en plus l'objet de sollicitations diverses (démographiques et économiques) qui peuvent s'interpréter comme des signes de desserrement de Mostaganem et de nouvelles formes d'interdépendance.

L'organisation de cet espace intercommunal a été modifiée par les évolutions successives, faisant réduire les espaces de villégiature et l'autonomie de certains établissements humains. Aujourd'hui, cette structuration est encore axée sur quatre unités spatiales bien distinctes sur le plan spatial et fonctionnel dont :

- **La première unité** : qui regroupe la ville de Mostaganem et ses extensions au nord et au sud-ouest, débordant sur des sites situés dans les communes de Sayada et Mazagran, est de loin la plus importante aux plans du poids démographique (88% de la population du groupement), des densités (52 hab/ha) et de la concentration des activités, des équipements et des logements.
- **La deuxième unité** : elle regroupe les centres de Sayada, Debdaba, El-h'chem II, Sidi-Fellag et Khechaichia situés dans la commune de Sayada. Ces quatre établissements sont d'inégale importance et se caractérisent encore par les liens forts qu'ils entretiennent avec l'activité agricole.
- **La troisième unité** : cette unité comprend les espaces agricoles situés au nord, à l'est et au sud entre la première et la deuxième unité. C'est une zone agricole par excellence avec un habitat épars ou regroupé (le cas de la vallée des jardins, etc.). Cette unité constitue un écran de verdure entre les deux premières unités spatiales et fait l'objet d'un mitage agricole par le développement de l'habitat et de certaines activités, hypothéquant ainsi l'activité agricole. Des conurbations avec la première ou la deuxième unité altéreront définitivement le paysage agricole et l'environnement, tout en rendant plus complexe et onéreux sa viabilité et son équipement.
- **La quatrième unité** : Cette unité constitue la zone épars proprement dite du groupement. Qu'ils soient situés à l'est ou à l'ouest, ces espaces se distinguent par la richesse et la diversité de leur paysage où la mer, les plaines littorales étroites et les reliefs

s'entremêlent. A l'est, les monts du Dahra, le Chélif et la mer donnent au site cet aspect d'isolement atténué par la présence des centres d'*Aizeb* et de *Chéllif*. A l'ouest, Ouréah domine l'un des sites les plus prestigieux du groupement, avec sa couverture végétale sans cesse améliorée et ses plages étendues.

Le PDAU, censé dessiner la forme future du groupement à travers un projet urbain regroupant l'ensemble des établissements, s'est vite confronté à l'absence d'une offre maîtrisée et cessible du sol urbanisable (Yamani et Trache, 2020). Il n'a pu ainsi que se plier aux détenteurs de ce foncier, ce qui explique les formes lâches des agglomérations, étendues au gré des pressions foncières. La structuration du groupement a été ainsi essentiellement fonctionnaliste dont le premier souci est de faciliter les flux mécaniques en les déviant à l'extérieur des tissus urbains. Les tentatives de désengorgement des sites saturés, en particulier le centre-ville de Mostaganem, n'ont pas été probantes.

3.2 Processus d'agglomération et de promotion des noyaux ruraux au rang des agglomérations secondaires

Les agglomérations rurales ont constitué le centre de cette dynamique dont la promotion administrative de ces localités en chef-lieu de communes en 1984 a été le moteur¹⁶ (Bendjelid et Fontaine, 2004). Cette promotion s'inscrivait dans une vision d'aménagement du territoire ayant pour objectif la fixation de la population sur place, pour faire face au phénomène de l'exode rural à cette époque.

Dans les trente dernières années, la répartition de la population dans le groupement d'agglomération de Mostaganem est marquée par la densification de plusieurs hameaux dans les zones éparses qui sont reclassés agglomérations, avec une diminution marquante du taux de dispersion en 1987 (56,5%) et en 2008 (28%) au profit des zones agglomérées. Ainsi, le nombre d'agglomérations passe de 6 en 1966 à 10 en 1987 pour atteindre 18 en 2008, dont 3 sont classées urbaines, 2 sont classées semi-urbaines et 13 sont rurales (Tableau 8).

Cependant, la présence d'un nombre conséquent de douar conjuguée à une dynamique démographique ont accéléré la formation d'une série d'agglomérations secondaires (Tableau 8) où le nombre est passé de 3 en 1966 à 5 en 1987 pour atteindre 13 en 2018 on parle de quel espace, quelle ville, dépourvues d'équipements et de services et qui échappent au contrôle de l'Etat

¹⁶Politique d'aménagement de territoire qui s'appuie sur la promotion administrative. Aménageurs et aménagés en Algérie: héritages des années Boumediene et Chadli

comme l'avait remarqué Souiah (1996) pour le cas d'Oran. Ce processus de douarisation¹⁷ que qualifie Bendjelid (1998) accentue les disparités socio-spatiales au sein des agglomérations algériennes. En effet, les agglomérations chefs-lieux de communes (ACL) profitant de leur statut administratif, regroupent la majorité des équipements de la commune, n'abritent que 8% à 10% de la population communale contre plus de 20% pour ces douars. Les communes périurbaines ont constitué des points attractifs aussi bien des urbains venus de la ville de Mostaganem, que des ruraux venus des différentes régions de l'Algérie, en particulier durant la décennie noire des années 1990, épargnant la ville de Mostaganem de se transformer en immense lieu d'accueil des victimes de la tragédie algérienne. Ce déséquilibre dans l'armature des établissements humains où les plus importants douars, en volume de population, ne sont pas toujours les mieux équipés. A titre d'exemple, Douar Ouled-Hammou regroupe 20% de la population agglomérée en 2008, contre seulement 9,2% pour l'ACL, or celle-ci, profitant de son statut administratif, regroupe la majorité des équipements de la commune.

¹⁷ Urbanisation de douar.

Tableau 8 : Evolution du réseau d'agglomérations dans l'espace périurbain de Mostaganem

Communes	1966		1977		1987		1998		2008	
	Aggl.	Type	Aggl.	Type	Agglomération	Type	Aggl.	Type	Agglomération	Type
Mostaganem	Mostaganem	ACL	Mostaganem Salamandre	ACL AS	Mostaganem Salamandre	ACL AS	Mostaganem - Kharouba	ACL AS	Mostaganem	ACL
	Total	01	Total	02	Total	02	Total	02	Total	01
Sayada	Sayada	AS	Sayada	AS	Sayada Sidi Otman	ACL AS	Sayada Sidi-Otman Debdaba H'chem Khechaichia Sidi-Fellag	ACL AS AS AS AS	Sayada Sidi-Otman Debdaba H'chem Khechaichia Sidi-Fellag	ACL AS AS AS AS
	Total	01	Total	01	Total	02	Total	06	Total	06
Mazagran	Mazagran	AS	Mazagran	AS	Mazagran	AS	Mazagran Oureah	ACL As	Mazagran Oureah	ACL As
	Total	01	Total	01	Total	01	Total	02	Total	02
Hassi-Mameche	H.M	ACL	H.M	ACL	H.M	ACL	H.M Douar-Djdid Mejdoub	ACL AS As	H.M Douar-Djdid Mejdoub	ACL AS As
	Total	01	Total	01	Total	01	Total	03	Total	03
Mesra	Mesra	ACL	Mesra	ACL	Mesra	ACL	Mesra Keabchia	ACL As	Mesra Keabchia	ACL As
	Total	01	Total	01	Total	01	Total	02	Total	02
Kheir-Eddine	Kheir-Eddine O.Hamou	ACL AS	Kheir-Eddine O.Hamou	ACL AS	Kheir-Eddine O.Hamou O.Bachir O.Larbi	ACL AS As As	Kheir-Eddine O.Hamou O.Bachir O.Larbi	ACL AS As As	Kheir-Eddine O-Bachir Merzouka O-Hamou Kesamra	ACL AS AS AS
	Total	02	Total	02	Total	04	Total	04	Total	05
	Total général	07	Total général	08	Total général	11	Total général	19	Total général	19

Conclusion du chapitre 2

En Algérie, les différentes politiques de l'État de « remodelage et promotion administrative » et de l'aménagement du territoire ne peuvent être séparées des stratégies cadres de développement rural, où les schémas d'aménagement du territoire se retrouvent confrontés à la relation urbain / rural à travers laquelle, la priorité était de contenir l'état de fait généré par la croissance démographique.

À l'heure actuelle, les villes dites moyennes ou intermédiaires ont atteint une grande importance dans l'armature urbaine de l'Algérie. D'où Mostaganem, chef-lieu de la wilaya, dénote dans ses caractéristiques une supériorité non seulement de nature démographique, mais aussi économique et fonctionnelle par rapport au territoire qu'elle commande. Cette situation, associée au changement de paradigme social, introduit par les progrès de l'information et de la connexion, s'inscrit dans une planification urbaine et une hiérarchie administrative qui favorisent le processus de polarisation et de dispersion urbaine. La ville de Mostaganem en raison de ses caractéristiques nommées, reçoit un flux de population plus important que les petites villes (agglomérations urbaines ou semi-urbaines) qui la déséquilibrent territorialement. Face à un modèle compact et dense, la ville continue de croître, élargissant d'avantage son territoire et son aire urbaine.

En adoptant le découpage administratif de 1984 qui a dicté les grands traits de la composition actuelle, les communes périurbaines, ont connu une série de transformations qui a donné lieu à des sous-systèmes, où le rural est quasiment présent au sein du grand système gravitant autour de la ville de Mostaganem.

En effet, la croissance démographique de « la ville » de Mostaganem conjuguée à la promotion administratives de quelques agglomérations périurbaines, en chefs-lieux de commune ou de daïra, se sont traduits sur l'espace par des extensions de la ville mère au-delà de ces limites administratives et des conurbations çà et là, à l'instar de toutes les grandes villes algériennes. Ces dynamiques ont conduit au développement de certaines entités urbaines et rurales et à leur requalification dans l'armature. En effet, cette « urbanisation administrative » autour de Mostaganem a permis de promouvoir quelques douars en agglomération secondaires (Debdaba, Sidi-Fellag, El-Medjdoub, Bekairia, Keabchia, Ouled-Hamou, etc.). Ceci s'est manifesté clairement par la conurbation de la ville de Mostaganem avec les agglomérations de Sayada et Mazagan, et les conurbations de l'ACL de Kheir-Eddine avec ces noyaux ruraux environnants.

CONCLUSION DE LA PREMIERE PARTIE

Le processus de l'étalement urbain et les dynamiques des espaces ruraux aux alentours de nos villes nous imposent désormais de dépasser la lecture dichotomique qui a opposé la ville à la campagne pendant très longtemps. Loin du débat sur la suprématie de l'urbain (Lévy, 1999 ; Chalas, 2000) ou du rural (Kayser, 1994 ; Perrier-Cornet et Hervieu, 2002), il est appréhendé que les deux espaces se reproduisent et s'influencent mutuellement. En effet, des concepts tels que l'urbanisation des campagnes, de périurbanisation et de contre-urbanisation ont été utilisés pour décrire les interactions ville/campagne. Ces concepts appréhendent l'évolution du rural comme une conséquence des mécanismes de l'urbanisation au sens morphologique et fonctionnel du terme (Thomsin, 2001). D'autres recherches viennent mettre l'accent sur les différences entre les deux extrêmes (ville/campagne), mais elles insistent aussi sur les gradients et les interrelations, comme celui du continuum urbain-rural (Pahl, 1966), de tiers espaces (Vanier, 2000) ou de l'espace intermédiaire (Bonerandi et al., 2003).

En dépit de la croissance démographique soutenue de la wilaya de Mostaganem, la population urbaine reste inférieure à celle rurale, toutefois le fait urbain se manifeste et continue à gagner du terrain.

Il est maintenant possible d'étendre l'ensemble des critères à utiliser pour la délimitation des zones rurales et urbaines au-delà du strict critère démographique. Cela devrait faciliter le développement de typologies non seulement au niveau local, mais aussi au niveau territorial qui sont plus complexes et intéressantes. De plus, à partir de la classification actuelle selon les strates : urbaine supérieure, urbaine, suburbain et semi-urbaine, le territoire algérien commence à ne plus être observé de manière dichotomique (urbaine ou rurale) avec lequel, on suppose que toutes les zones urbaines et rurales sont considérées comme des territoires homogènes, en outre, que la campagne est un territoire totalement opposé à la ville. Cela ne permet pas de construire des politiques publiques dans lesquelles il est possible d'identifier la complémentarité des territoires urbains et ruraux et leurs interactions.

D'où la compréhension et l'appréhension du « périurbain » requiert des approches capables de supposer l'interaction urbain-rural qui définit la zone d'interface. Berger (2003) et Vanier (2005) partent de l'idée que le rural et l'urbain fonctionnent comme un système et non indépendamment. Ainsi compris, comme dans le contexte Mostaganemois, le concept de périurbain se pose comme une conséquence des limites offertes par l'approche simpliste de la dichotomie rural-urbain

(mentionnée au début) où le spectre de changement entre un espace et un autre est flou. Ce large spectre, qui émerge des processus sociaux sous-jacents, est discontinu, flou et multidimensionnel.

Le poids du rural toujours présent dans cet espace à l'égard d'une expansion d'une ville centrale « Mostaganem » qui reste plus structurée par rapport aux centres et au reste des agglomérations « déstructurées » fait preuve d'un sous-système urbain complexe en évolution, assimilé dans le contraste du grand système urbain.

A travers ce qui est présenté jusqu'ici, nous avons appréhendé que les interactions se concentrent intensément entre l'agglomération de Mostaganem et son espace rural immédiat où les forces principalement matérielles et anthropiques sont extrêmes, contrairement au reste du territoire rural profond où l'influence de Mostaganem comme ville intermédiaire est plus fonctionnel, économique et politico-administrative. L'influence de Mostaganem sur sa campagne proche s'avère imposante, dans un espace où se manifestent les phénomènes d'étalement, de périurbanisation et de pression sur les ressources agricoles et foncières.

***PARTIE II : RELATION VILLE/CAMPAGNE SAISIE
PAR LE PROCESSUS DE PERIURBANISATION A
MOSTAGANEM : NOUVELLE CONFIGURATION ET
BROUILLAGE DES LIMITES***

INTRODUCTION

Les espaces périurbains se manifestent comme des zones de transition entre la ville et la campagne, dans lesquelles, par conséquent, des activités urbaines et agricoles sont mélangées et disputent l'usage d'un même territoire. Cela signifie que la plupart des auteurs qui étudient les espaces périurbains les considèrent comme des lieux multifonctionnels soumis à de grandes et rapides transformations et dont le dynamisme est en grande partie déterminé par la ville.

L'expansion urbaine de Mostaganem a commencé à acquérir un dynamisme à partir des années 1990, d'importantes terres communales ont commencé à être incorporées dans les zones urbaines, généralement sous forme d'expropriation. Ces terres, initialement agricoles ou naturelles étaient assistées à leur transformation et à la reconfiguration de leurs fonctions au fur et à mesure qu'elles étaient absorbées par la zone urbaine.

Au cours des trente dernières années, la ville de Mostaganem a connu une importante croissance urbaine qui s'est traduite par l'étalement accéléré de son périmètre urbain - souvent désordonné – en intégrant les noyaux agglomérées limitrophes. Ainsi, l'agglomération résultant de ce processus a induit des conséquences différentes selon les particularités de chaque espace (contraintes démographiques, contraintes topographiques, contraintes juridiques, contraintes politiques, etc.) où les territoires hiérarchiquement inférieurs (communes rurales périurbaines) sont soumis aux exigences de la ville et sa dynamique sous des formes très diverses, selon un processus parfois complexe et spontané.

Nous allons le long de cette partie -scindée en deux chapitres- étudier la nouvelle configuration socio-spatiale et démographique de l'espace rural périurbain Mostaganemois (la campagne proche) en effectuant une analyse approfondie du processus de périurbanisation dans toutes ses dimensions, ses causes et ses conséquences. Dans le but de valider un aspect de notre hypothèse de travail : **« les mutations que subit l'espace rural périurbain de la ville de Mostaganem donnent naissance à un territoire hybride sur les plans morphologique et socio-spatial, impliquant des acteurs issus des deux milieux urbain et rural et des actions menées par le haut comme par le bas »**. Nos investigations multi-sources (visites de terrain, récits de vie, résultats du questionnaire, entretiens, données statistiques, articles de presse locale, élus locaux, acteurs terriens, Services d'urbanisme) nous permettent de répondre à nos interrogations majeures : **comment la périurbanisation comme processus multidimensionnel transforme-t-elle les espaces de contact entre la ville de Mostaganem et sa campagne? Qui sont les acteurs impliqués dans ce processus de périurbanisation et quelles sont leurs**

stratégies ?d'où il sera discuté et analysé, dans ce qui suit, le processus d'adaptation des nouvelles pratiques de mobilité au nouveau fait périurbain sous l'influence de la ville de Mostaganem, et traité les processus de la production foncière dans l'espace périurbain Mostaganemois, à travers notamment les logiques que les acteurs publics et sociaux véhiculent.

**CHAPITRE 3 : COMMENT LA PERIURBANISATION
TRANSFORME-T-ELLE LES ESPACES « RURAUX PERIURBAINS »
A MOSTAGANEM?**

Introduction

Les espaces ruraux entourant les centres urbains ont constitué depuis des décennies des non seulement des réserves foncières urbaines mais aussi des lieux d'interférence social, environnemental, culturel, etc. Ceci engendre des pratiques qui restent conceptuellement semblables entre les espaces urbains et ruraux, mais qui sont générées en revanche par des groupes sociaux différents selon des logiques différentes. Pour définir ces phénomènes qui se manifestent autour des villes, une série de termes tels que la périurbanisation, la rurbanisation ou la contre-urbanisation ont émergé. Ces concepts ont le problème de ne pas avoir des significations unanimement acceptées et d'être utilisées avec des acceptions différentes selon les auteurs, avec lesquelles la confusion terminologique devient évidente.

L'espace périurbain de notre zone d'étude est éminemment rural, mais qui subit de profondes transformations, à la fois démographiques, économiques et sociales. L'installation des habitants de la ville dans ces lieux les transforment en espaces résidentiels, bien que ces habitants continuent à travailler et à maintenir les mêmes pratiques quotidiennes dans la ville, ce qui entraîne des changements formels et informels dans l'habitat. Ainsi, dans ce présent chapitre nous cernons le processus de l'urbanisation et de mutation de l'espace rural périurbain de la ville de Mostaganem en termes des dynamiques spatiales, démographiques et résidentielles.

1. Analyse conceptuelle, quel néologisme décrit-il les phénomènes d'intrusion de l'urbain dans le rural ?

Le passage de la ville compacte à la ville diffuse observé dans les années 1970 pour les villes européennes (Bauer et Roux, 1976, Grosjean, 2010), voire avant pour les villes américaines (Riesman, 1957 ; Wood, 1958 ; Berger 1960), a été largement conceptualisé (périurbanisation, suburbanisation, rurbanisation, etc.), il est récent et peu connu pour les villes algériennes dont le contexte historique, politique et social est différent des pays du Nord.

Face aux multiples concepts utilisés pour décrire les phénomènes d'intrusion de l'urbain dans le rural, qui varient notamment selon les périodes, les courants et les écoles de recherche dans les domaines de la géographie urbaine et la géographie rurale, il est difficile de recourir à un des concepts cités ci-dessus sans dégager les ambiguïtés, ce qui nous permet de se positionner par la suite dans le contexte local à savoir la ville de Mostaganem et sa campagne proche.

1.1 De la contre-urbanisation à la périurbanisation

Dans les pays développés, au milieu des années 1970, il y avait une tendance régressive dans le processus de croissance des villes. En Angleterre et aux États-Unis, ce phénomène s'appelait la *contre-urbanisation*. Il s'agissait avant tout du retour des flux de population vers les zones rurales, dans un contexte qui incluait la délocalisation des activités productives, ainsi que le développement de l'immobilier et des activités tertiaires en général dans la périphérie et même dans le milieu rural. Depuis que l'analyse du phénomène s'est approfondie et que diverses clarifications ont été apportées à la signification du terme, aujourd'hui le processus est généralement identifié comme la *périurbanisation*.

1.2 La rurbanisation

La *rurbanisation* est associée à un processus où coexistent des territoires aux spécificités urbaines et rurales avec une tendance à muter d'un environnement rural conventionnel à un environnement ayant sa propre empreinte aux caractéristiques urbaines plus importantes.

La mobilité de la population est l'un des éléments qui caractérisent ces processus, obligeant la population à effectuer des déplacements quotidiens dans les deux sens entre le lieu de résidence et le lieu de travail.

2. Communes rurales limitrophes : espace-support de la croissance spatio-démographique et de l'évolution urbaine

La ville dans sa logique de croissance démographique et d'évolution spatiale, dans un cadre planifié ou non, tend à suivre deux processus, le premier celui de la densification du tissu de l'entité ville elle-même et le second en se débordant et élargissant son aire d'influence au-delà de son périmètre, sur des communes limitrophes majoritairement à caractère rural, constituant un support notamment spatial de ce surplus urbain.

Les espaces ruraux étaient considérés comme ceux qui offraient certaines caractéristiques qui les différencient des zones urbaines, telles que la faible densité de population, l'occupation de leurs habitants de préférence dans les activités agricoles, l'intensité des liens communautaires entre la population locale et la permanence de toute une série d'éléments typiques d'une culture traditionnelle liée aux modes de vie spécifiquement paysan (Kaysser, 1990). Finalement, une vision complexe du rural a été assumée, soutenue par la superposition de critères spatiaux, professionnels et culturels qui ne pouvaient être que partiellement traduits en éléments quantitatifs. Certaines de ces caractéristiques différencient encore le rural de l'urbain aujourd'hui,

mais les profondes transformations vécues au niveau économique et social dans les zones rurales au cours des dernières décennies, les améliorations des infrastructures de transport et l'énorme diffusion des nouvelles technologies d'informations et communications, ont contribué à brouiller considérablement les frontières entre les deux types d'espaces.

L'évolution spatiale dans la grande couronne rurale périurbaine de la ville de Mostaganem depuis l'indépendance s'est déroulée sur plusieurs étapes incluant progressivement de nouveaux espaces ruraux selon des critères dictés par la répartition de la population dans cet espace, les actions d'aménagement émanant des orientations des instruments d'urbanisme, les décisions politico-administratives, etc.

2.1 Dynamiques spatiales et brouillage des frontières urbaines/rurales autour de Mostaganem

L'urbanisation est généralement définie par rapport à deux catégories interprétatives : d'une part démographique, liée à des phénomènes tels que l'augmentation de la population et la densité et de l'autre part fonctionnelle tel que l'occupation du sol. Une grande partie du débat théorique s'est développée sur ces deux lignes directrices qui, au fil du temps, ont tenté de définir, mesurer et interpréter la dynamique de l'urbanisation, donnant lieu à différentes significations avec lequel l'urbain est décrit.

L'un des aspects le plus incontestables, que les résultats quantitatifs et qualitatifs des études récentes sur les processus d'urbanisation ont mis en place aujourd'hui, est celui de la problématique de l'identification d'une ligne de démarcation entre ce qui peut être considéré comme la zone déjà urbanisée (ou urbanisation immédiate) et le territoire rural. Dans une telle vision, la réduction et de l'élimination progressive des différences entre la ville et le reste du territoire est mis en avant.

En réalité, il s'agit d'une question complexe qui va bien au-delà du problème formel d'un périmètre territorial des zones urbaines, car la perte de reconnaissance des caractéristiques distinctives des formes du territoire urbain sous-tend une crise substantielle de contenu et de sens identique à la « ville » et à la « campagne » en raison de leur transformation.

Il en résulte une difficulté objective de lecture et de représentation du territoire qui ne veut pas se résoudre dans la pratique urbaine ordinaire et entend dépasser ses limites réglementaires et ses faiblesses intrinsèques. Les causes de cette métamorphose des villes et du territoire dans la modernité sont bien connues, mais il peut être utile de rappeler quelques passages fondamentaux pour mieux évaluer leur taille.

Il s'agit au départ d'un phénomène maîtrisé, dans lequel la croissance urbaine s'est produite en raison des ajouts ordonnés par les «plans d'élargissement», puis par le zonage urbain des plans d'urbanisme limités aux zones homogènes d'expansion de la ville (les grands ensembles, lotissements, quartiers administratifs, etc.). Actuellement, plusieurs poussées urbaines, souvent gérées en marge des plans d'aménagement, déterminent un remodelage global du système urbain dans des configurations qui, en fin de compte, ont perdu le sens et les caractéristiques distinctives d'un véritable paysage urbain, car elles concernent de grands espaces non urbanisés.

Pour caractériser l'urbanisation et la situation actuelle autour de Mostaganem, il faut tout d'abord détailler le contexte qui les circonscrit. À partir d'une revue historique, résumant les antécédents environnementaux, géographiques et humains des différentes occupations humaines dans cet espace. Ceci pour comprendre les interactions dans cette zone spécifique en fonction de son histoire de peuplement particulière.

2.1.1 L'occupation socio-spatiale avant 1830: l'espace rural tribal élément vital pour la ville de Mostaganem

Depuis la période Berbère du VI^e siècle, la région a été colonisée par les Arabes au VII^e siècle, les Espagnols en 1509, les Turcs en 1517 (tribu des H'Chem Darough) et les Arabes expulsés d'Espagne en 1609. A la veille de la colonisation, Mostaganem se vit attribuer le rang d'une cité politique artisanale et commerciale, devint la ville la plus importante du Beylik de l'Ouest après Tlemcen et avant Oran. Elle était peuplée par quatre grands groupes humains : la confédération des Bordjia, Medjahers, les Abid Chéraga, les H'Chem Darough et les Mekhalias. Du point de vue économique, ces tribus étaient d'une importance variant entre moyenne et médiocre. Elles cultivaient de l'orge, du blé et du millet, entretenaient quelques figuiers, possédaient quelques pâturages (surtout les Bordjia et les Abid Cheraga) et du cheptel. Mais seuls les Bordjia possédaient un savoir-faire industriel car ils confectionnaient des burnous fins très recherchés. Ces tribus ne possédant pas de marché sur leur territoire, le commerce existait tout de même à une petite échelle et, là encore, les Bordjia étaient les plus actifs car ils allaient jusqu'à Tiaret chercher du grain qu'ils revendaient à Mostaganem : les Abid-Cheraga exportaient un peu de leur blé qu'ils vendaient aux marchés de Mostaganem, des Béni-Chougran et des Flitta, tandis que les Dradeb s'activaient surtout à approvisionner la ville en chaux et en charbon de bois (Gérard Langlois, 1981)

Avant l'arrivée de la colonisation française, le plateau comprenait deux établissements humains principaux ayant formé spatialement la médina de Mostaganem et la citadelle de Mazagan. Les tribus sont établies dans la zone éparses selon des zones de pâturage dans le plateau, elles sont

constituées principalement d'El-h'chem Thata, El-h'chem Fouaga, Ouled Beni-Atou, Ouled Ben-Bachir et Oulad-Malef-Cheraga. Mostaganem est une ville précoloniale ; Mazagran renferme encore un noyau précolonial datant de la même époque que Tidgdit. La présence de plusieurs marabouts dans le plateau d'El-h'Chem et les vallées de Debdaba et des Mont Naddor témoignent également d'une présence humaine précoloniale.

Pendant la période Ottomane, la ville était fortifiée par une muraille en pierre de taille qui était percée de cinq portes (Arzew, la marine, Arsa, Mdjaher et Mascara) formant une séparation et une limite physique entre la ville et son arrière-pays notamment celles de Mdjaher, d'Arsa et de Mascara, elles constituaient les portes principales de pénétrance des ruraux à la ville.

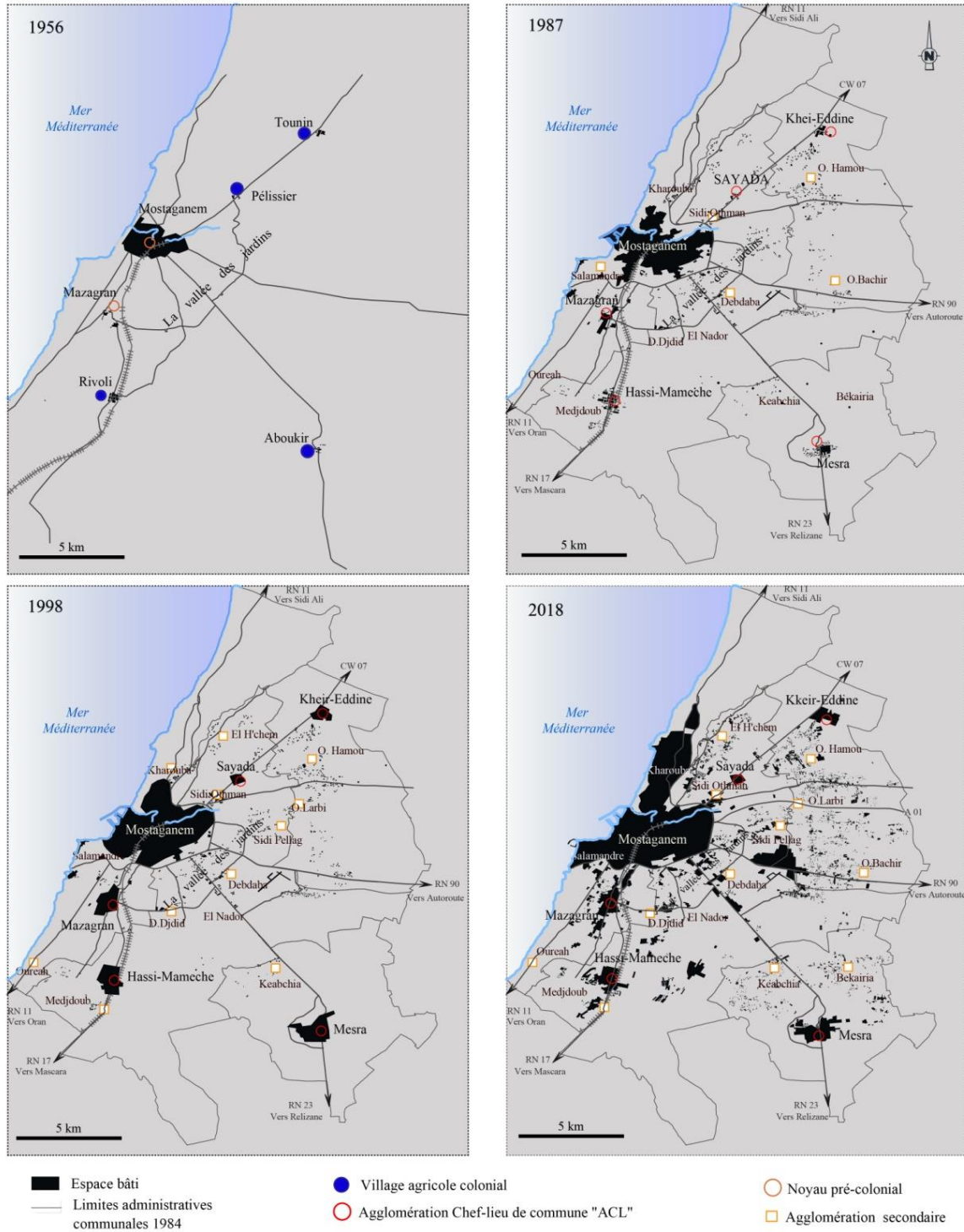
Sur les rives de l'oued d'Ain-Sefra, des jardins étaient développés dans la zone intramuros avec des moulins flottants qui servaient autrefois à l'irrigation, ainsi que dans des zones extramuros appelées localement « *El-Djnanat* », situées dans la zone des vallées et le Mont Naddor. Ces deux éléments constituaient pendant la période médiévale précoloniale des éléments vitaux pour la ville de Mostaganem.

2.1.2 Période coloniale française : urbanisation aux logiques économiques reliant la ville avec l'arrière-pays

La position géographique de Mostaganem avait facilité ses relations avec l'intérieur et l'accès notamment aux plaines et aux plateaux du voisinage immédiat où la colonisation était forte présente (Péchoux, 1975). Mostaganem était une ville de garnison connectée aux bourgs satellites créés par les colons français à savoir Péliissier, Rivoli, Tounin et Aboukir, appelés actuellement Sayada, Hassi-Mameche, Kheir-Eddine et Mesra, respectivement (Figure n° 15). Ces villages agricoles vont constituer les agglomérations chefs-lieux des communes formant ainsi les principaux centres de l'arrière-pays proche de la ville.

Le choix de l'implantation de ces bourgs par le colon français était dicté essentiellement par les potentialités et les richesses des sols et par l'abondance en eau vue la présence des puits collectifs qui alimentent toute la région, tout en ayant pour objectif l'exploitation des terres agricoles très fertiles. Les axes routiers ainsi que le chemin de fer avaient permis de lier la ville de Mostaganem et principalement son port aux bourgs environnants et à son arrière-pays et ce, dans une optique fonctionnelle et économique outre que celle des militaires. L'urbanisation durant la colonisation française avait essentiellement pour logique de privilégier une croissance économiquement salubre à la campagne proche et aux zones maraîchères entourant la ville et d'optimiser le port en le reliant au réseau ferroviaire.

Figure n° 15 : Urbanisation et évolution du cadre bâti dans l'espace périurbain de Mostaganem



Sources : Carte topographique de Mostaganem 1956, 1/50 000, INC Alger, 1987, 1/50 000, INC Alger, 1996, 1/200 000, ANRH Alger, 2004. (SASPlanet), Image satellitaire Google Earth de Mostaganem 2018, (SASPlanet). | Réalisation : Belguesmia et Otmane, 2018.

2.1.3 Période postcoloniale 1962-2000 : urbanisation rapide et dense

A l'instar de toutes les régions côtières de l'Algérie, l'urbanisation des espaces périurbains Mostaganemois s'est faite depuis les noyaux des villes mères (Figure n° 15). L'étalement spatial continu de la ville s'est effectué en deux phases :

- Pour la première phase, l'évolution s'est faite de façon radio centrique, s'agissant d'une expansion du centre-ville et de l'espace urbain préexistant ; et ce durant la période qui s'étend du lendemain de l'indépendance jusqu'au la fin des années quatre-vingt-dix. Pendant cette période, la ville a été dotée d'un plan d'urbanisme directeur (PUD), , elle s'est vue attribuer entre 1972 à 1986 une superficie d'extension estimée à 815 ha dont 625 ha pour des logements et des équipements, amputée des terres agricoles au sud et sud-est. C'est la période où apparaissent les grands ensembles urbains (ZHUN), les lotissements individuels et les installations industrielles. Les premières extensions urbaines de la ville au nord-est du territoire communal ont eu lieu entre 1989-1996, elles ont été marquées par l'éradication de l'habitat précaire, notamment « les bidons villes » installés à cette époque conjointement à la période d'insécurité des années 1990. Cette opération d'éradication a été poursuivie par la réalisation des programmes de l'habitat aidé à Kharouba, considérée comme agglomération secondaire à cette période.
- Quant à la deuxième phase, elle est caractérisée par un étalement continu le long du littoral au nord-est en direction de Kharouba et à l'ouest en direction de Salamandre, dictée par les orientations du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de 1997. En prenant à son compte cette tendance d'évolution, le PDAU n'a fait que confirmer cette option d'étalement urbain imposé par les opportunités et les contraintes du terrain; Le PDAU de 1997a fait glisser l'urbanisation au-delà du talus marquant le rebord du plateau (El-H'chem, Sidi-Othmane et Mazagran). Ainsi, quelques 600 nouveaux hectares à urbaniser viennent s'ajouter à ceux affectés par le PUD et un nouveau schéma d'organisation spatiale du groupement urbains (Mostaganem, Mazagran et Sayada) est progressivement mis en place. Les conurbations, les débordements urbains et le glissement de l'urbanisation au-delà du talus du plateau, amorcés depuis les années 2000, ont été confirmés par la révision du PDAU en 2006 et constituent actuellement le trait marquant de la forme urbaine.

2.1.4 Périurbanisation et genèse des extensions diffuses dans l'espace rural

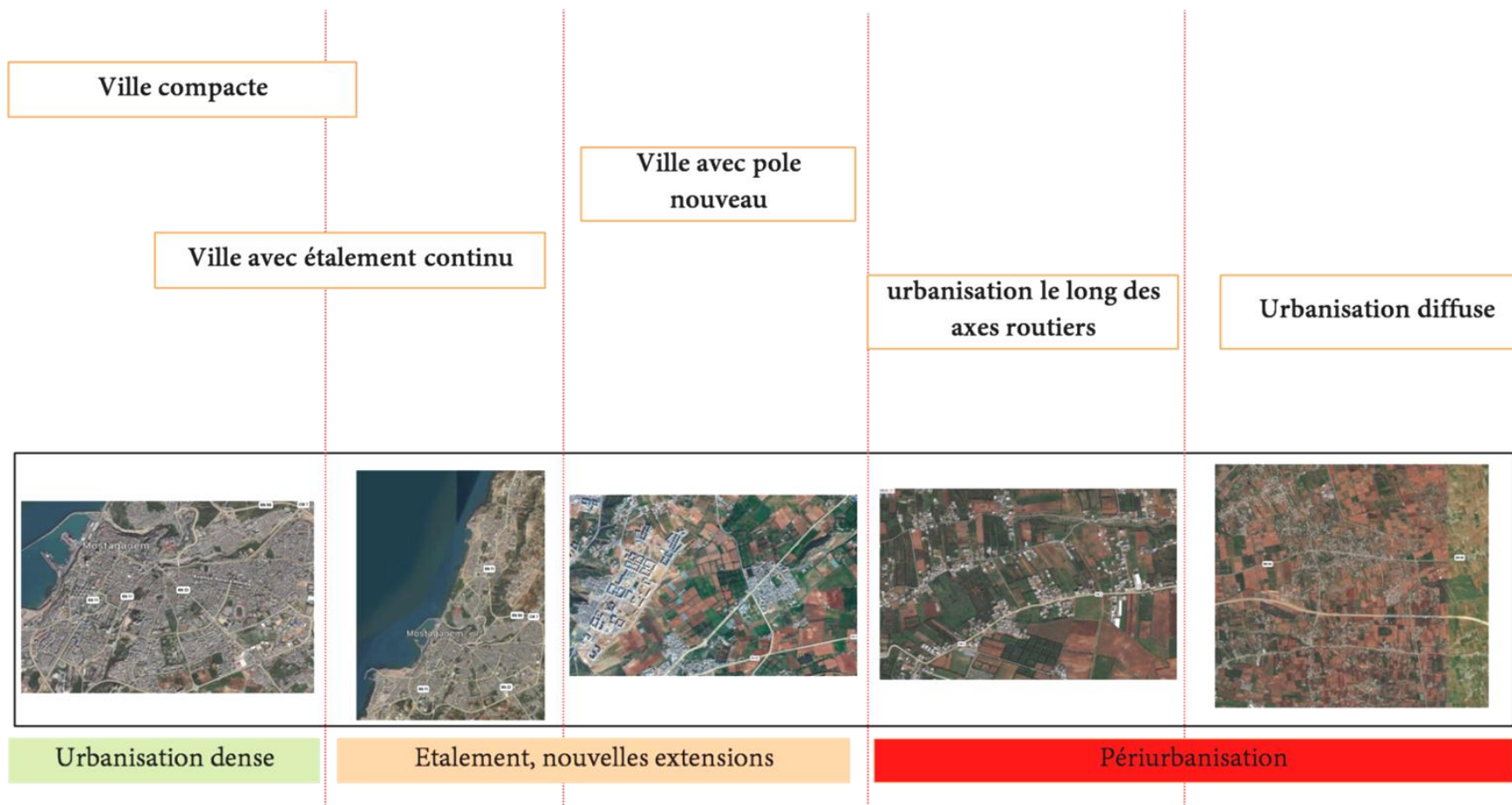
A partir des années 2000 la grande couronne rurale périurbaine commence à prendre un aspect diffus et une expansion discontinue de la ville par la convoitise urbaine démesurée de l'espace rural (Figure n° 16).

Spatialement, le fait urbain s'est diffusé depuis le noyau de la ville de Mostaganem vers l'espace rural prenant comme appui les hameaux ruraux existants (Figure n° 17). La périurbanisation a créé des espaces monofonctionnels (résidentiel, industriel et agricole), et a généré la formation des espaces résidentiels aussi planifiés que spontané. Pendant cette même période, les espaces ruraux environnant connaissent un rythme d'urbanisation très lent, jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, exceptionnellement pour :

- les douars d'El-Nador et Debdaba avaient constitué des lieux d'accueil des ménages provenant des différentes régions de l'Algérie pendant la décennie noire, ce qui explique le gonflement de ces deux dernières pour atteindre administrativement le rang d'une agglomération secondaire en 1998. De plus, les villages agricoles bâtis lors de la révolution agraire ainsi que quelques établissements agricoles qui avaient accompagné les domaines agricoles socialistes (DAS) vont constituer par la suite le foyer d'une urbanisation forte dans les espaces ruraux périurbains.
- Les ACL des communes de Sayada, Hassi-Mameche et Kheir-Eddine ont enregistré une cadence plus ou moins lente et à des degrés différents, et ce revient au caractère rural par excellence de ces localités qui sont restées focaliser, essentiellement sur leur fonction agricole. Ces agglomérations sont restées pendant très longtemps à l'écart du fait urbain et surtout de l'influence des dynamiques de la ville de Mostaganem et du groupement en général, et ce jusqu'au les trois dernières décennies.
- Quant à Mazagran, elle ne se représente plus désormais comme un territoire à vocation essentiellement agricole au vu de l'artificialisation excessive de ses sols. Pour la commune de Mazagran, le secteur agricole est en déperdition, la surface agricole en vingt ans est passée de plus de 60% de la surface agricole totale de la commune à 50%. Il s'agit d'une ville précoloniale à partir de laquelle son tissu urbain s'est étalé, elle est proche de Mostaganem et possède une façade maritime dédiée principalement aux grandes opérations touristiques les ZET¹⁸ au détriment des terres agricoles côtières.

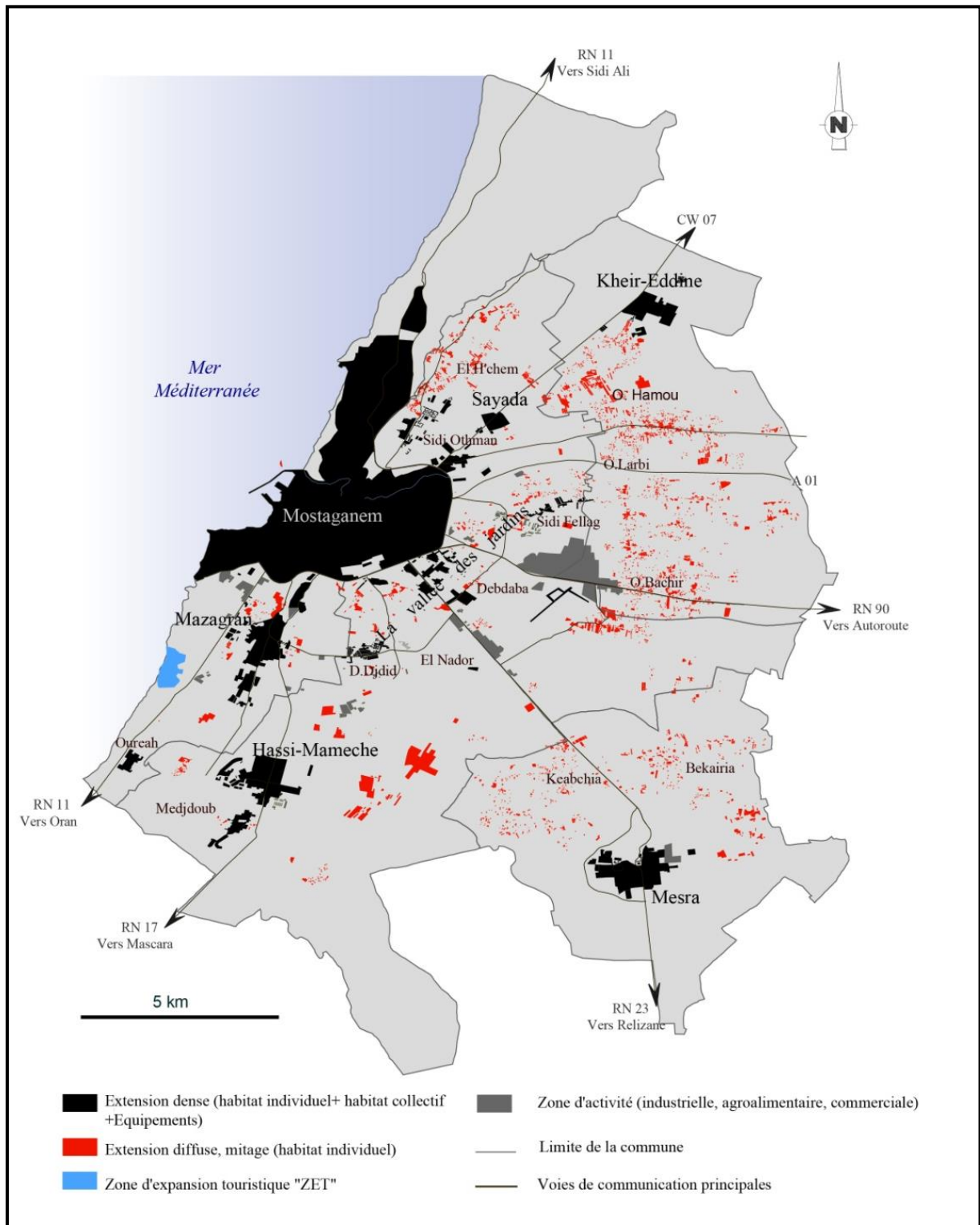
¹⁸ Zone d'expansion touristique

Figure n° 16 : Dynamiques spatiales urbaines et périurbaines de Mostaganem selon les trois formes d'urbanisation



Source : https://satellites.pro/carte_de_la_region_Mostaganem#35.889745,0.207710,12

Figure n° 17 : Modes d'occupation du sol et extension urbaine diffuse dans l'espace rural



Sources : Image satellitaire Google Earth de Mostaganem 2018, (SASPlanet) ; Relevé de terrain, 2018. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2018.

2.1.5 Conurbation « ACL » et « AS » comme processus de contenir la dispersion spatiale

La conurbation en cours de formation entre l'ACL de Kheir-Eddine et Douar Ouled-Larbi n'est qu'une illustration de cette évolution liée à la diffusion du fait urbain et de la croissance démographique. Si entre 1977 et 1990, l'ACL de Kheir-Eddine a pu être attractive en répondant aux besoins additionnels de sa propre population et en partie, la saturation rapide de son site et le manque de terrains urbanisables ont fait d'elle un site quasi bloqué conduisant à un gonflement exceptionnel et exagéré des douars (Ouled-Larbi, Ouled-Hammou, Ouled-El-Béchir). Les forts taux d'accroissement démographiques enregistrés entre 1987 et 1998 montrent le report de cette croissance au niveau de ces douars. L'extension illicite de la zone d'activité de souk-llil sur le territoire de la commune de Kheir-Eddine, a permis d'engendrer la conurbation avec le périmètre de l'agglomération secondaire d'Ouled Bachir¹⁹.

Ainsi, les ACL des communes de Hassi-Mameche, Kheir-Eddine et Mesra, ont été dotées, suite à leur promotion administrative, de leurs propres PDAU. Il est à rappeler que le premier PDAU du groupement approuvé en 1997 comprenait les communes de Mostaganem, Sayada, Mazagran et Hassi Mameche, mais aussitôt il fut révisé en 1999, pour disjoindre Hassi-Mameche et lui attribuer son propre instrument d'aménagement et d'urbanisme dans le but de développer ses propres entités urbaines.

Malgré la diminution de la ruralité (Bessaoud, 2006), elle en demeure forte dans la majorité des espaces ruraux algériens. Avec 58% de population rurale et environ 7 000 douars, la wilaya de Mostaganem vient à la tête des wilayas encore rurales en Algérie. La grande couronne rurale périurbaine de la ville de Mostaganem, en dépit de la proximité au centre urbain, se caractérise par une forte présence des douars, formés historiquement par la sédentarisation de plusieurs tribus qui occupaient ces territoires, principalement les tribus des Medjahers, des Abids-Chéraga, des H'Chem-Darough et des Mekhalias. La division de ces tribus en fractions dites douars se doit au colonisateur français à l'époque où chaque tribu était subdivisée en plusieurs douars allant jusqu'aux vingt douars par tribu. Cela a eu une conséquence directe sur la structuration de cet espace dans lequel le plateau reste encore un territoire fortement rural, caractérisé par un espace agricole important et une forte dispersion de la population sous forme de douars qui à leur tour continuent à prendre de l'ampleur.

¹⁹ Voir la situation des agglomérations citées dans la carte de la Figure n° 4 relative à la délimitation de l'aire d'étude.

2.2 Moteur démographique et dynamique de la population rurale périurbaine de Mostaganem

L'évolution de la population constitue un bon indicateur pour mesurer le dynamisme urbain et rural. Plusieurs recherches affirment que la croissance démographique des espaces ruraux a tendance à la hausse lorsqu'elles sont proches des grandes villes (Goffette-Nagot, Schmitt, 1996).

Dans la zone analysée de la grande couronne rurale périurbaine de Mostaganem, la croissance démographique n'est pas homogène. Les dynamiques démographiques au cours des trois dernières décennies restent principalement localisées à proximité des centres urbains notamment la ville mère de Mostaganem ainsi qu'à proximité des petits noyaux initialement ruraux dans la zone des vallées des jardins (Debdaba et El-Nador), le long des principales artères de transport et de communication.

2.2.1 Evolution de la population par dispersion : une tendance au regroupement de la population rurale

Regroupant 132 283 habitants en 2008, les communes périurbaines de Mostaganem forment encore un territoire fortement rural, caractérisé par une forte dispersion de la population et par une croissance démographique élevée estimée à 2,6% pour l'ensemble des communes du plateau entre 1998 et 2008 contre un taux de 1,2 % enregistré pour la commune de Mostaganem, celle-ci a enregistré 145 696 habitants en 2008. Le taux d'accroissement annuel moyen de la population du plateau reste supérieur depuis 1987 à celui enregistré par la commune de Mostaganem (Tableau 9).

Tableau 9 : Evolution de la population entre 1987 et 2008

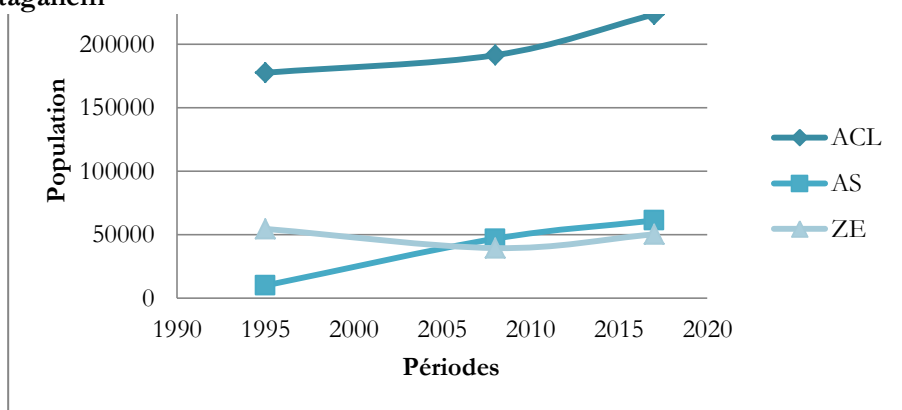
Communes	Population 1987	Taux d'accroissement annuel 1987-1998 (%)	Population 1998	Taux d'accroissement annuel 1998-2008 (%)	Population 2008
Mostaganem	116 571	0,9%	128 663	1,2%	145 696
Communes périurbaines	70 782	3,3%	102 110	2,6%	132 283

Source : RGPH, 1998, 2008 et monographie de Mostaganem, 2018.

Dans l'ensemble, l'évolution de la population agglomérée n'a cessé de s'accroître au cours de des décennies (1987-2008) et elle a connu des changements importants dans sa répartition entre les agglomérations chefs-lieux (ACL) et les agglomérations secondaires (AS).

A partir des années 2000, on aperçoit une évolution de la population des agglomérations secondaires contre un abaissement faible de la population des zones éparses (Figure n° 18), expliqué par la formation de nouveaux foyers résidentiels groupés, passant d'un mode d'habitat dispersé à un mode aggloméré.

Figure n° 18 : Evolution de la population par dispersion dans les communes périurbaine de Mostaganem



Source : RGPH, 1998, 2008 et monographie de Mostaganem, 2018.

Les dynamiques démographiques rurales dans cette zone sont marquées par une tendance de regroupement de la population et par une croissance importante des agglomérations, secondaires en particulier en 2008 (21 838 habitants pour Sayada, 11 107 habitants pour Kheir-Eddine et 6 267 habitants pour Hassi-Mameche). En effet, les données statistiques (Tableau 10), permettant la comparaison des taux d'accroissements annuels entre les deux périodes intercensitaires (1998-2008 et 2008-2018), affirment l'hypothèse de variation des taux d'accroissement enregistrés avec 4,1 % pour la période de 1998-2008 et 2,1% pour la période de 2008-2018. Cette variation est le résultat non pas seulement d'une croissance démographique, mais aussi d'un apport humain jadis classé comme épars, cela est très représentatif dans la comparaison des communes selon les RGPH de 1998 et 2008.

Tableau 10 : Evolution du taux d'accroissement annuel moyen entre les années 1998, 2008 et 2018 dans les communes périurbaines de Mostaganem

Commune		Pop. 1998	Taux d'acc. annuel moyen 1988-2008 (%)	Pop. 2008	Taux d'acc. annuel moyen 2008-2018 (%)	Pop. 2018
Sayada	ACL	1 997	4,9	3 226	2,6	4 165
	AS	14 143	4,4	21 838	2,5	27 958
	Zone éparse	6 851	1,6	8 036	-2,8	6 058
Mazagran	ACL	13 299	1,6	15 562	3,8	22563
	AS	856	20,6	5 554	3,8	8052
	Zone éparse	857	0,5	900	3,8	1 305
Hassi-Mameche	ACL	8 280	3,0	11 081	2,8	14 625
	AS	4 922	2,4	6 267	2,8	8 272
	Zone éparse	8 603	2,9	11 442	2,8	15 103
Kheir-Eddine	ACL	2 037	12,0	6 316	2,1	7 800
	AS	9 204	1,9	11 107	2,1	13 720
	Zone éparse	11 014	-0,8	10 183	2,1	12 580
Mesra	ACL	7 167	4,7	11 311	2,3	14 240
	AS	2 750	1,2	3107	2,3	3 910
	Zone éparse	10 130	0,6	10 778	2,3	13 570
Totaux généraux		102 110	4,1	136 708	2,4	173 921

Sources : RGPH, 1998, 2008 et monographie de Mostaganem, 2018.

Cette croissance, témoigne bien des dynamiques espaces périurbains Mostaganemois ainsi que de la stabilité des zones rurales notamment pendant la décennie noire des années 1990. Contrairement, aux autres wilayas de l'intérieur de l'Algérie qui se caractérisent aujourd'hui par un peuplement déséquilibré au profit des villes, résultat d'une conjoncture socio-économique défavorable dans les zones rurales, Mostaganem a su préserver la population de sa campagne proche et n'a pas connu la même intensité et impacts du de l'exode rural. Où le taux d'accroissement (1,2%) pour la commune de Mostaganem enregistré entre 1987-1998 et le taux 0,9% enregistré entre 1998 et 2008, reste faible et inférieur en comparant avec les taux enregistré pendant les deux mêmes périodes pour les communes limitrophes (successivement 3,3% et 2,2%).

L'ancrage socio-spatial des ruraux dans leurs territoires et l'attachement à leurs terres, renforcés par les différents programmes et dispositifs d'aide dans le secteur agraires établis par l'Etat, peut expliquer cette dynamique démographique de l'espace rural périurbain de Mostaganem (Yamani ,2014). Bien plus, la promotion administrative et le passage de certains centres ruraux en chefs-lieux de commune ou de daïra (sous-préfecture) en 1984 y a joué favorablement.

2.2.2 Evolution démographique à dynamique hétérogène

L'observation du terrain et les données précédemment représentées laissent à penser que le territoire des communes étudiées fonctionne à différentes vitesses et n'évolue pas de manière homogène ; les deux communes de Hassi-Mameche et Sayada qui se trouvent spatialement au contact de la ville de Mostaganem peuvent en être l'exemple.

Pour la commune de Hassi-Mameche, trois zones peuvent être distinguées. (Tableau 11) La partie nord connaît un véritable dynamisme démographique en enregistrant 7179 habitants en 2008 et 12182 habitants en 2018 selon un taux d'accroissement de 6% dépassant celui de la commune (5,6%), due à sa position mitoyenne avec la ville de Mostaganem qui y a réalisé plusieurs projets d'habitat. La zone centrale, composée de l'agglomération chef-lieu Hassi-Mameche, l'agglomération secondaire El-Medjdoub et quelques autres douars a englobé 31 153 habitants en 2018 contre 19033 habitants en 2008 son très fort taux d'accroissement qui est proche de celui de la commune (5,6%). A l'inverse des deux zones précédentes, la zone sud dite des six douars a enregistré un faible taux d'accroissement de 2% entre 2008 et 2018 et ce, malgré l'inversion de sa situation répulsive, sa population a été estimée à 2 933 en 2018, reflétant une précarité socio-économique.

Tableau 11 : Disparité dans la répartition démographique dans la commune de Hassi-Mameche

Commune de Hassi-Mameche	Pop. 1998	Taux d'acc. Annuel moyen 1998-2008 (%)	Pop. 2008	Taux d'acc. Annuel moyen 2008-2018 (%)	Pop. 2018
Zone nord	5 200	3,3	7 179	6	12 182
Zone Central	14 047	3	19 033	5,6	31 153
Zone sud	2 537	-0,3	2 454	2	2 933
Totaux généraux	21 784	2,8	28 790	5,6	47 434

Sources : RGPH, 1998, 2008 et monographie de Mostaganem, 2018

Quant à la commune de Sayada, elle vient confirmer les tendances observées dans le premier exemple. Le taux d'accroissement enregistré pendant la période 1998 et 2008 dans les zones de contact à la ville de Mostaganem notamment à El-h'chem (4,7%) passant de 3 448 habitants à 5 757 habitants, Sidi-Othmane (3,9%) dont la population est passée de 2 268 à 3 226 habitants et Debdaba (3,8%) passant de 4 654 à 5 757 habitants, est plus élevé qu'à celui de l'ensemble de la commune (Tableau 12), s'expliquant ainsi par la multiplication des programmes d'habitat notamment collectif implantés dans cette zone ces deux dernières décennies.

Tableau 12 : Disparités dans la répartition démographique dans la commune de Sayada

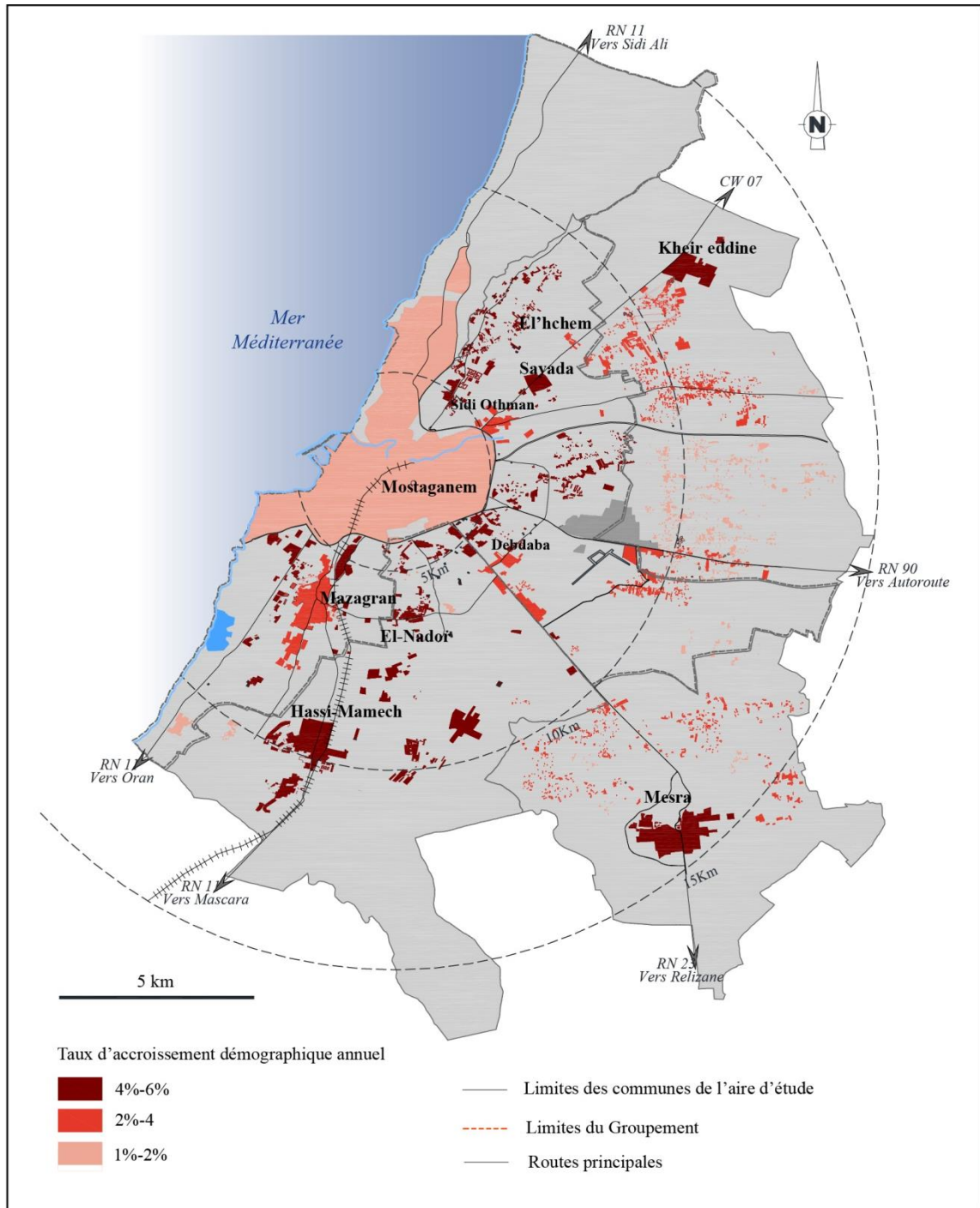
Commune de Sayada	Pop.1998	Taux d'acc. Annuel moyen 1998-2008 (%)	Pop. 2008	Taux d'acc. Annuel moyen 2008-2018 (%)	Pop.2017
ACL	1 997	4,4	3 226	3,2	4 165
Sidi-Othmane	2 268	3,9	3 455	3,3	4 492
Debdaba	4 654	3,8	7 072	3	8 952
El-hchem	3 448	4,7	5 757	3,3	7 484
khechaichia	1 946	4,7	2 768	2,9	3 504
Sidi Fellag	1 827	5,9	2 786	3	3 526
Zone éparses	5 760	3	8 036	-3	6 058
Totaux généraux	21 900	3,8	33 100	1,5	37 494

Sources : RGPH, 1998, 2008 et monographie de Mostaganem, 2018

Toutefois, certaines variations et hiérarchisation dans la répartition démographique peuvent être constatées au sein des différentes communes de la zone d'étude, elles peuvent être saisies en fonction de la complexité de la répartition de la population dans l'espace étudié qui ne sont pas forcément des entités urbaines, mais un essaimage de population et une évolution hétérogène sur le plan démographique. Ainsi, en analysant les taux d'accroissement annuels moyens enregistré pendant la période 1998-2008, nous laisse distinguer trois gradations d'occupation humaine (Figure n° 19):

- La première est constituée d'un ensemble d'agglomérations qui se trouvent spatialement au contact de la ville de Mostaganem (El-h'chem, Sidi-Othmane, Debdaba et bas Mazagran). Elle se caractérise par un véritable dynamisme démographique, enregistrant un taux d'accroissement de 6%. Cette situation géographique a imposé à ces agglomérations de se retrouver fonctionnellement sous l'emprise et la dépendance de la ville de Mostaganem. Cette zone constitue un espace très convoité pour des raisons liées à la disponibilité foncière appartenant à des terriens privés, à l'existence des anciens noyaux « hameaux », et de villages agricoles socialistes établis par l'Etat au début des années soixante-dix qui ont constitué aujourd'hui le foyer d'émergence de ces groupements (cas de Benmedjahri I et II, des vallées des El-Nador et de Douar-Djdid). Ceci a été accentué par le transfert de la population urbaine vers ces lieux, bénéficiant ainsi des aménités urbaines de proximité, facilités par l'accessibilité. La commune de Sayada ne vient que confirmer cette explication avec un taux de 3,3%, s'expliquant ainsi par la multiplication ces deux dernières décennies des programmes publiques de l'habitat, notamment collectif pour venir au soutien du chef-lieu de wilaya.
- La deuxième, englobe l'agglomération chef-lieu de Hassi-Mameche et l'agglomération secondaire El-Medjdoub et quelques autres douars avec un taux d'accroissement de 5,6%. Dans cette couronne la croissance démographique est concentrée principalement dans les chefs-lieux de commune qui ont bénéficié d'un ambitieux programme de développement (habitat, équipements, etc.).
- La troisième, est le dernier segment des territoires périurbains les plus éloignés du centre. Caractérisé par le taux d'accroissement démographique le plus faible (au-dessous de 2% entre 1998 et 2008), cette couronne se constitue de six douars, situés au sud de la commune de Hassi-Mameche. Ce taux reflète une précarité socio-économique des douars qui est en rapport avec la faiblesse des services et des infrastructures dans cette zone. Un phénomène de rurbanisation qui atteint également les petites communautés « *Arouch* » qui s'étendent spatialement et finissent par se réunir en constituant une seule entité « le douar ».

Figure n° 19 : Taux d'accroissement démographique entre 1998 et 2008 selon la répartition de la population dans la commune de Mostaganem et dans les communes rurales périurbaines



Source : Rapports PDAU, Services d'urbanisme. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2018.

3. La périurbanisation saisie par la dynamique résidentielle spontanée/planifiée et le vouloir d'habiter

«La mobilité mesure le changement social et la désorganisation sociale, parce qu'un changement social entraîne toujours un changement de position dans l'espace et (...) tout changement social, même celui que nous décrivons comme progrès, entraîne une désorganisation sociale» (Robert Park, 1926)²⁰.

Depuis que les premiers théoriciens de l'économie spatiale ont formulé leurs postulats sur les systèmes d'organisation urbaine (Von Thünen, Alfred Weber, Walter Christaller, August Lösh, entre autres) ils ont souligné le rôle de la migration dans la croissance et l'évolution des villes. Ces modèles et leurs formulations ultérieures reposaient sur des observations des villes monocentriques où les activités étaient situées au centre de la ville et les maisons à la périphérie, selon la notion d'espace homogène et régulièrement ordonné.

La mobilité est un indicateur du développement de nouvelles formes d'organisation territoriale, notamment dans les processus de métropolisation et de périurbanisation. De ce fait, L'étude de la mobilité spatiale des populations peut être un instrument d'analyse privilégié pour comprendre la dynamique d'un territoire:

- Etant donné que la mobilité est un indicateur du développement de nouvelles formes d'organisation territoriale, notamment dans les processus de périurbanisation, de mitage agricole, de reconfiguration de l'espace et de la société rurale et de pression foncière ;
- Etant donné que le processus de périurbanisation ne peut être saisi en dehors des changements opérés dans les schémas de mobilité résidentielle. L'accentuation de la mobilité vers l'espace rural au contact de la ville a contribué à la restructuration de la relation ville-campagne.

Les processus de dispersion et de fragmentation peuvent être compris comme un produit de chevauchement confus et embrouillé, dicté à la fois par l'évolution de l'occupation spatiale liée à l'habitat, par de nouvelles activités économiques et industrielles ainsi que par le développement des activités liées à l'agriculture dans les zones périurbaines et rurales, impliquant ainsi une coexistence entre la résidence, l'activité agricole et l'activité industrielle.

²⁰Vincent Kaufmann (2021, 18 Mars), « Histoire de la notion de mobilité », Forum Vies Mobiles. Consulté le 2 Septembre 2021, URL: <https://fr.forumviesmobiles.org/reperes/histoire-notion-mobilite-13605>

La dispersion résidentielle (Le Breton, 2006), qui façonne les paysages ruraux périurbains contemporains depuis un siècle, peut se résumer par la succession de deux grandes étapes chronologiques. La première correspond à une dispersion morphologique, principalement liée à la croissance économique (révolution industrielle dans les pays du nord) et à la croissance démographique (exode rural et augmentation de la population). Ces croissances parallèles, également accompagnées du déploiement des transports en commun et de l'auto motorisation, favorisent initialement le développement des quartiers adjacents aux centres-villes depuis le développement de la périphérie, soit avec de petites maisons, soit avec des bâtiments collectifs (Howard, 1985). La deuxième étape est plus récente, il s'agit essentiellement d'une dispersion résidentielle fonctionnelle, qui n'est plus contiguë au centre-ville, mais toujours facilement accessible grâce à des moyens de transport individuels rapides comme l'automobile.

La mobilité résidentielle a fortement intervenue durant les trois dernières décennies en jouant un rôle fondamental dans les processus de périurbanisation et du mitage de l'espace rural et agricole, la diffusion du fait urbain et la formation de nouvelles entités urbaines dans l'espace rural périurbain de Mostaganem. L'analyse de la mobilité résidentielle dans les espaces ruraux proches de la ville de Mostaganem est particulièrement pertinente en raison de l'expansion l'urbanisation diffuse et non contrôlée dans l'une des zones agricoles par excellence.

Le développement de nouvelles entités résidentielles périurbaines a constitué l'une des transformations les plus importantes de la zone rurale proche de la ville de Mostaganem au cours des trois dernières décennies. L'habitat est ainsi le moteur de ces dynamiques périurbaines et des changements socio-spatiaux. Ces espaces de contact urbain/rural ont acquis de nouvelles morphologies de plus en plus fragmentées, discontinues et hétérogènes. L'analyse de la mobilité résidentielle nous permettra de comprendre le processus d'émergence de cet espace intermédiaire au-delà des limites traditionnelles de la ville et de la campagne.

3.1 Trajectoires résidentielles et pratiques socio-spatiales dans l'espace rural périurbain de Mostaganem

La question de la mobilité résidentielle extra-urbaine et les recherches associées aux trajectoires résidentielles ont reçu très peu d'attention dans les études géographiques, urbaines et architecturales en Algérie. Alors que la question de la migration urbaine-rurale a été largement étudiée dans les pays en développement, en général, à partir des années 1960 à 1970.

En s'intéressant à la mobilité spatiale, ces études ont privilégié l'analyse de la question de l'exode rural-urbain et la migration campagne-ville notamment pendant la période postindépendance jusqu'à la fin des années 1990. Les chercheurs se sont inscrit dans la conjoncture sociopolitique et

économique du pays à cette époque, où d'une part la politique de développement de l'industrialisation (qui avait entraîné un changement dans la structure socio-spatiale des villes et la manière dont les secteurs sociaux sont insérés dans l'habitat) d'autre part ils étaient intéressés aux zones rurales affectées par un quasi-dépeuplement et le ralentissement de leurs dynamiques de développement socio-productif. Dans ce contexte, les études urbaines ont orienté leur regard vers les villes d'accueil et vers les migrants ruraux et tous les phénomènes engendrés.

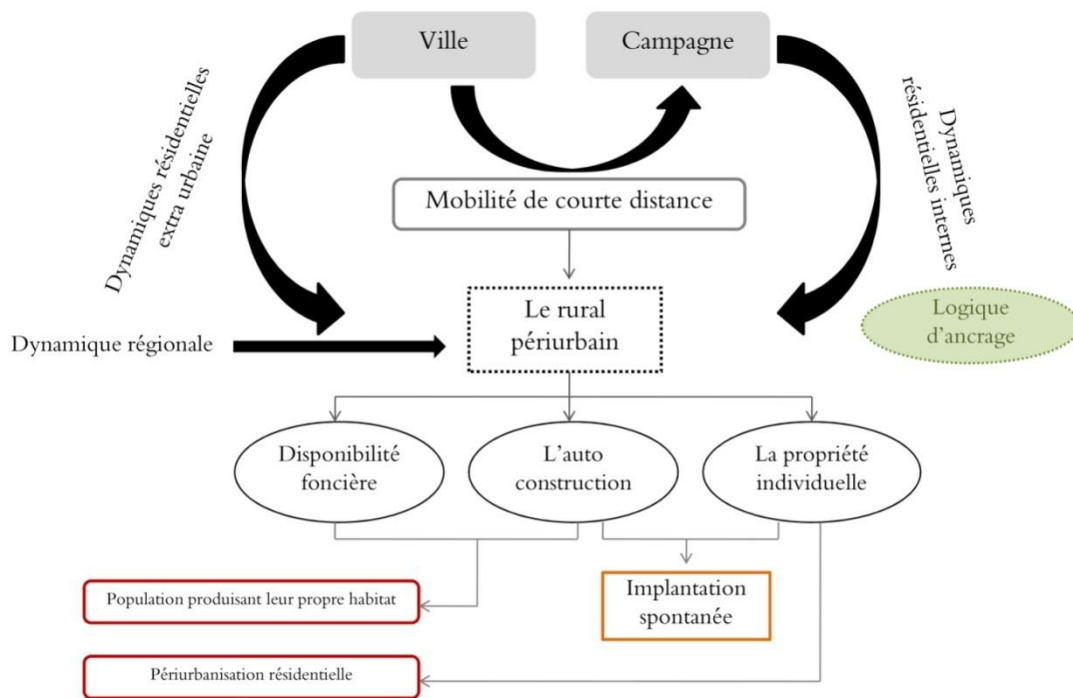
A l'instar des pays du monde, la nouvelle conjoncture que connaît l'Algérie dans différents domaines politique, économique, sociétale et culturelle pendant les trente dernières années accélérée par la mondialisation traduite fondamentalement par une urbanisation forte. Cela requiert d'attribuer une importance à la question des déplacements et des mobilités hors de la ville-ville.

Pendant les trois dernières décennies, l'augmentation de l'occupation de nouvelles surfaces dans la zone rurale périurbaine de Mostaganem est liée principalement à l'occupation résidentielle (Figure n° 17). Ceci est nourrie par des trajectoires diverses des ménages aux profils et origines géographiques également divers, donnant lieu à de nouvelles pratiques de mobilité résidentielle. La mobilité résidentielle peut être considérée comme une pratique socio-spatiale qui se réfère certes aux dynamiques urbaines mais aussi à l'évolution socioéconomique des ménages et elle affiche, en même temps, une dimension symbolique liée aux perceptions de l'espace (Figure n°20).

Dans le cadre de ce travail, nous nous concentrons exclusivement sur la mobilité résidentielle extra-urbaine : c'est-à-dire les pratiques spatiales qui impliquent des changements de lieu de résidence et de transfert de la population urbaine ou rurale vers les espaces ruraux périurbains de la ville de Mostaganem. Afin de mieux comprendre les conséquences spatiales de cette urbanisation diffusionniste dans l'espace rural périurbain de Mostaganem, nous allons le long de cette section exposer et analyser les résultats collectés à partir de l'enquête illustrative menée auprès des ménages périurbains et ruraux dans notre zone d'étude. Cette sous-section comportera essentiellement trois volets à savoir :

- les caractéristiques des ménages interrogés ainsi que les caractéristiques de l'habitat ;
- les stratégies résidentielles (caractéristiques, motifs de changement, motivation et choix) ;
- les pratiques résidentielles (aspirations, logiques de consommation, mode de vie).

Figure n°20 : Relation ville-campagne et dynamiques résidentielles périurbaines dans le contexte de la ville de Mostaganem



3.1.1 Stratégies résidentielles penchées vers la mobilité de courte distance

La stratégie résidentielle des ménages est un élément important qui aide à définir le mouvement des trajectoires résidentielles pour faciliter l'accès à l'habitat. Dans ce cadre, l'adoption de la notion de stratégies d'accès au logement vise à mettre le territoire sur la table comme un aspect critique des décisions que les ménages prennent et des objectifs qu'ils poursuivent en matière d'habitat (Dansereau et Naváez-Bouchanine, 1993). Même si le cadre explicatif proposé ici reconnaît l'importance des facteurs structurels dans la définition des trajectoires résidentielles et des stratégies de logement (politique du logement, dynamique du marché du travail, dynamique du marché foncier et immobilier, etc.).

"Les individus et les ménages ont un minimum de liberté d'action et de lucidité dans leurs pratiques résidentielles tout au long de leur vie". (Bonvalet et Dureau, 2002).

Ainsi, sans ignorer que les ménages ont des marges de choix limitées et que leurs décisions sont soumises à une structure d'options, la notion de stratégie reconnaît une partie de leur décision (Bonvalet et Dureau, 2002; Authier, Bonvalet et Lévy, 2010).

En développant des expériences de mobilité résidentielle, les ménages construisent leurs trajectoires résidentielles. Le concept de trajectoire résidentielle fait référence à tous les

changements de résidence et ou de localisation des ménages dans le territoire. Son utilité réside fondamentalement dans le fait qu'elle facilite l'approche de la relation entre la capacité d'appropriation de l'espace que soit urbain, périurbain ou rural et la classe sociale. L'analyse des processus de mobilité résidentielle et les trajectoires résidentielles, en particulier, renseignent sur les succès ou les échecs obtenus dans la quête d'appropriation immobilière et, en général, sur la trajectoire sociale des ménages et de leurs membres. Les différentes positions que le ménage occupe dans le territoire et dans l'habitat, en particulier, reflètent- en partie - leur position dans l'espace social.

Les chercheurs François Madoré et Jean Pihan (2003) définissent trois indicateurs principaux expliquant les stratégies résidentielles des ménages dont :

- le statut d'occupation ;
- le type d'habitat ;
- et la localisation.

3.1.1.1 De la migration « campagne /ville » à la mobilité « ville/campagne»

Après l'étape des grandes migrations « exode » des zones rurales vers les centres urbains, la dynamique migratoire dans les zones urbaines s'est caractérisée par une forte augmentation de la mobilité résidentielle, c'est-à-dire des migrations à courte distance, principalement liées au marché immobilier urbain et aux logements, qui ont dépassé la limite urbaine et urbanisable tracée par les instruments d'urbanisme et ont étendu leur portée sur des territoires ruraux périphériques.

En effet, les études sur la mobilité spatiale de la population se sont principalement concentrées sur les déplacements à longue distance ou, dans une moindre mesure, sur les déplacements quotidiens. Cependant, des changements de résidence de courtes distances sont peu explorés en Algérie.

La mobilité résidentielle peut être liée à deux éléments essentiels à la compréhension du modèle actuel d'expansion urbaine, la diffusion de l'urbain dans l'espace rural et la dispersion résidentielle:

- la croissance des petites agglomérations rurales;
- l'émergence non planifiée de nouveaux noyaux de population situés à une plus grande distance de la ville-centre. Pour vérifier cela, notre enquête a été menée en fonction des entités résidentielles diffuses dans une couronne de 10 à 15 km de distance de la ville mère Mostaganem.

De manière générale, les inégalités d'accès au logement, que ce soit dans la ville ou dans ses couronnes périphériques n'est pas un phénomène récent et a toujours existé. Cependant, les mobilités résidentielles vers les espaces ruraux environnants ont généré des changements substantiels dans la répartition de la population, contribuant à la fragmentation de l'espace périurbain.

3.1.1.2 L'appropriation résidentielle : de la cohabitation familiale à la propriété individuelle

Le désir des ménages à déménager et le changement de résidence varient en fonction leurs positions socio-économiques. Certains auteurs expliquent qu'il existe deux types de mobilité : choisie et subie (Matus et Prokovas, 2014). Il est tout de même important de s'interroger sur le parcours résidentiel des ménages installés dans la zone périurbaine de la ville de Mostaganem et l'étape qui a précédé leur dernier déménagement.

Le profil du ménage et les caractéristiques de l'habitat sont des facteurs qui expliquent le processus de la mobilité résidentielle dans le temps et dans l'espace. Ainsi, en faisant des recoupements des résultats obtenus des enquêtes auprès des ménages interrogés relatifs à la taille du ménage (Tableau 13), l'âge du chef du ménage (Tableau 14) et la situation professionnelle du chef de ménage (Tableau 15), on constate une grande hétérogénéité des profils sur l'ensemble des zones enquêtées, mais aussi au sein de chaque couronne.

Tableau 13 : Taille des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem

Zone enquêtée		Taille du ménage							
		2-5		6-10		10		Total général	
2 ^{ème} couronne	Les vallées	25	49%	24	47%	2	4%	51	100%
	Noyaux est	11	19%	39	68%	8	13%	58	100%
3 ^{ème} couronne	Noyaux ouest et sud	20	50%	18	43%	3	8%	41	100%
Totaux généraux		65	43%	75		50%	7%	150	100%

Source : Enquête de terrain, 2018.

Tableau 14 : Les tranches d'âge des chefs des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem

Zone enquêtée		50-60 ans		40-50 ans		Plus de 60 ans		30-40 ans		Total général	
2 ^{ème} couronne	Les vallées	14	26%	17	34%	17	21%	11	18%	51	100%
	Noyaux est	17	29%	14	23%	20	35%	7	13%	58	100%
3 ^{ème}	Noyaux	15	34%	11	25%	8	20%	7	20%	41	100%

couronne	ouest et sud										
Totaux généraux		44	29%	44	29%	36	24%	27	18%	150	100%

Source : Enquête de terrain, 2018.

Tableau 15 : Situation professionnelle des chefs des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem

Zone d'enquête	Situation professionnelle du chef de ménage										
	Agriculteur	Cadre	Chômeur	Commerçant et artisan	Employé	fonctionnaire	Inactif	Journaliériste	Ouvrier	Retraité	Total général
2 ^{ème} couronne	4%	13%	7%	16%	20%	0%	3%	14%	4%	20%	100%
	13%	26%	0%	23%	3%	19%	6%	0%	3%	6%	100%
3 ^{ème} Couronne	18%	9%	9%	18%	14%	0%	5%	7%	5%	16%	100%
Totaux généraux	10%	15%	6%	18%	15%	4%	4%	9%	4%	16%	100%

Source : Enquête ménage, 2018

Le statut d'occupation actuel et précédent du logement représente un facteur déterminant dans les stratégies résidentielles et pourrait même parfois primer sur les autres facteurs (Madoré et Phan, 2003). Parmi les ménages interrogés, 116 sont des propriétaires soit 78% du total enquêté (Tableau 16).

Tableau 16 : Statut d'occupation du logement actuel des chefs des ménages interrogés dans l'espace rural périurbain de Mostaganem

Zone enquêtée		Statut d'occupation actuel				Total général	
		Propriétaire		Non propriétaire			
2 ^{ème} couronne	Les vallées	35	69%	16	31%	51	100%
	Noyaux est	48	84%	10	16%	58	100%
3 ^{ème} couronne	Noyaux ouest et sud	37	90%	4	10%	40	100%
Totaux généraux		116	78%	34	22%	150	100%

Source : Enquête ménage, 2018

Ces résultats sont expliqués davantage par le statut d'occupation du logement antérieur (Tableau 17), où la majorité (101 cohabitations) se retrouvait précédemment hébergées par les parents dans des logements familiaux (67%), contre 15% en statut de locataire (qui sont au nombre de 24), et 12% seulement se jouissaient du statut propriétaire dans leur logement antérieur

Tableau 17 : Statut du logement antérieur des chefs des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem

Zone enquêtée		Statut du logement antérieur									
		Cohabitation parentale		Locataire		Propriétaire		Hébergement		Total	
2 ^{ème} couronne	les Vallées	31	61%	13	28%	4	8%	3	6%	51	100%
	Noyaux ouest	47	81%	4	6%	7	13%	0	0%	58	100%
3 ^{ème} couronne	Noyaux est et sud	30	73%	0	0	7	17%	4	8%	41	100%
Taux généraux		101	67%	24	16%	17	11%	7	6%	150	100%

Source : Enquête ménage, 2018

3.1.2 Typologies des trajectoires et logiques habitantes, entre mobilité choisie (spontanée) et subie (planifiée)

« Dans cette acception, la notion de trajectoires résidentielles fait donc référence aux positions résidentielles successivement occupées par les individus et à la manière dont s'enchaînent et se redéfinissent au fil des existences ces positions.....» (Authier, 2014).

Le cas de l'espace rural périurbain de Mostaganem représente un terrain où s'effectue la nouvelle tendance des mobilités extra-urbaines «extramuros » qui restent très récentes avec une nouvelle tendance de la conquête de la campagne. L'observation du terrain d'une part et l'analyse des données démographiques précédemment discutées sur les trois dernières décennies, laissent à confirmer qu'outre la croissance naturelle de ces espaces ruraux, ces derniers se nourrissent par des flux de migration résidentielle exogène provenant : de la ville de Mostaganem, de l'arrière-pays proche ou lointain, et des autres wilayas (de la région et du territoire national). Les données ci-dessous (Tableau 18) font distinguer ainsi trois types de trajectoires en se basant sur les lieux de résidence antérieure des ménages et l'origine géographique des chefs des ménages (Figure n° 24) :

- **Un processus d'enracinement et logique d'ancrage dans le micro-territoire rural :** il s'agit d'une mobilité interne qui s'appuie sur les réseaux sociaux fondés sur les liens familiaux (la proximité aux origines (Chaléard, 2017)). Parmi les ménages interrogés 60 ménages soit 40% du total n'ont jamais opéré un changement résidentiel hors leurs territoires tribaux (Tableau 18). Ces derniers contribuent à un dynamisme résidentiel, effectuée sur le même territoire rural qui se localise principalement dans la 2^{ème} couronne (El-h'chem partie nord et Sidi-Fellag) et dans la 3^{ème} couronnes (la partie est et la zone des six douars). Il s'agit des ménages qui ont effectué des changements de résidence sans quitter leurs lieux d'origine comme à Sidi-Fellag, Maizia, Ouled-Bachir, etc. Déjà installés dans la zone périurbaine, les jeunes chefs de ménages préfèrent ériger leurs nouvelles habitations dans leurs territoires tribaux. Dans un cas de figure quasi similaire, se trouve une partie des ménages (13%) qui a opté pour un changement à la fois de résidence et d'agglomération, en particulier vers les chefs-lieux de commune, mais tout en restant dans la zone périurbaine.

Il s'agit d'un processus caractérisé plutôt par un ancrage de la population rurale locale généralement agricole, et qui jouit d'un droit de succession et d'héritage des terres en faisant recours à l'auto construction sans quitter leurs lieux d'origine (Figure n° 21 et Figure n° 24). L'essaimage des équipements de base et des commodités (routes, réseaux divers, ouvrages, etc.) dans cette zone, l'implantation des activités liées à l'agriculture et aux services, incitent la population à renforcer son ancrage spatial en utilisant les axes de liaison les plus importants, tout en transformant son environnement jusqu'à menacer les ressources naturelles. La facilité de cette diffusion des constructions est largement encouragée par un maillage routier et infrastructurel qui permet à chaque établissement humain ou exploitation agricole proche de ces voies d'être accessible. Même si l'analyse de la structuration des établissements humains dans ces espaces fait ressortir des formes de regroupement qui peuvent se présenter en noyaux interdépendants, en réalité chaque établissement humain s'oriente vers un fonctionnement plus ou moins autonome au plan des équipements basiques.

Ces noyaux sont des lieux d'ancrage familial privilégié qui permettent à la fois le maintien des liens sociaux et l'accession à la propriété individuelle. En plus des données analysées plus haut (Tableau 18 et Figure n°22) les ménages interrogés se sentent très attachés au foyer parental ainsi qu'à leurs origines en milieu rural, où 47 personnes (81%) deux habitaient auparavant chez leurs parents: « ...je suis né à Sidi-Fellag, j'y ai grandi, mes origines ce sont ici, pourquoi aller chercher se loger ailleurs, alors que j'ai la chance de pouvoir ériger ma propre

maison, tout en restant proche de mes parents et entourer de ma famille (mes oncles et mes cousins)
».(Rapporte Nour-Eddine, ingénieur, jeune chef de ménage âgé de 38 ans, Sidi-Fellag).

Figure n° 21 : Recours à l'auto construction au sein de l'exploitation agricole familiale à Sidi-Fellag (commune de Sayada)



Source : Belguesmia, 2020.

- **Un processus d'exurbanisation, une mobilité des habitants de la ville de Mostaganem/ des agglomérations urbaines a eu lieu vers les espaces ruraux proches :** L'analyse des données de l'évolution démographique (Tableau 10) et des données spatiales matérialisées par le mitage agricole ainsi que par l'évolution de l'occupation du sol résidentiel (Figure n° 15) hors des périmètres des agglomérations urbaines révèle l'importance de la mobilité résidentielle vers la périphérie. 59 ménages soit 39% du total appartiennent à la ville-centre en l'occurrence Mostaganem; 60 ménages viennent du plateau de Mostaganem (40% du total) et le reste des enquêtés appartient aux communes hors du plateau ou hors de la wilaya (Tableau 18).

De par sa position géographique en continuité urbaine avec la ville de Mostaganem, la deuxième couronne, « la zone des vallées basses est devenue plus attractive pour la population urbaine, bénéficiant ainsi des aménités de proximité et la bonne accessibilité. Ceci conduit cette zone à se retrouver fonctionnellement sous l'emprise et la dépendance de la ville de Mostaganem, c'est le cas de Benmedjahri I et II. Cet ensemble est constitué par différents groupements d'habitations lesquelles sont à la base des villages socialistes agricoles conçus à la fin des années entre 1970 et 1980. Les deux sites connaissent à la fin des années 1990 un dynamisme résidentiel accueillant des flux humains, provenant essentiellement de la ville-centre (54%). Les nouveaux ménages s'installent essentiellement dans des lotissements (lots sociaux, maison individuelle, villas, etc.) qui présentent des extensions sous-jacentes de la ville de Mostaganem ; ils sont devenus très convoités, en dépit de leur appartenance administrative à la commune de Hassi Mameche. En effet, les opérations clandestines de lotissement d'habitat individuel prennent de plus en plus de l'ampleur notamment dans les quinze dernières années sur des terrains agricoles privés et même publics, tels qu'aux Bas Mazagran, Vallées de Naddor, Douar - Djdid, El-H'chem, Sidi-Othmane, Debdaba, etc.

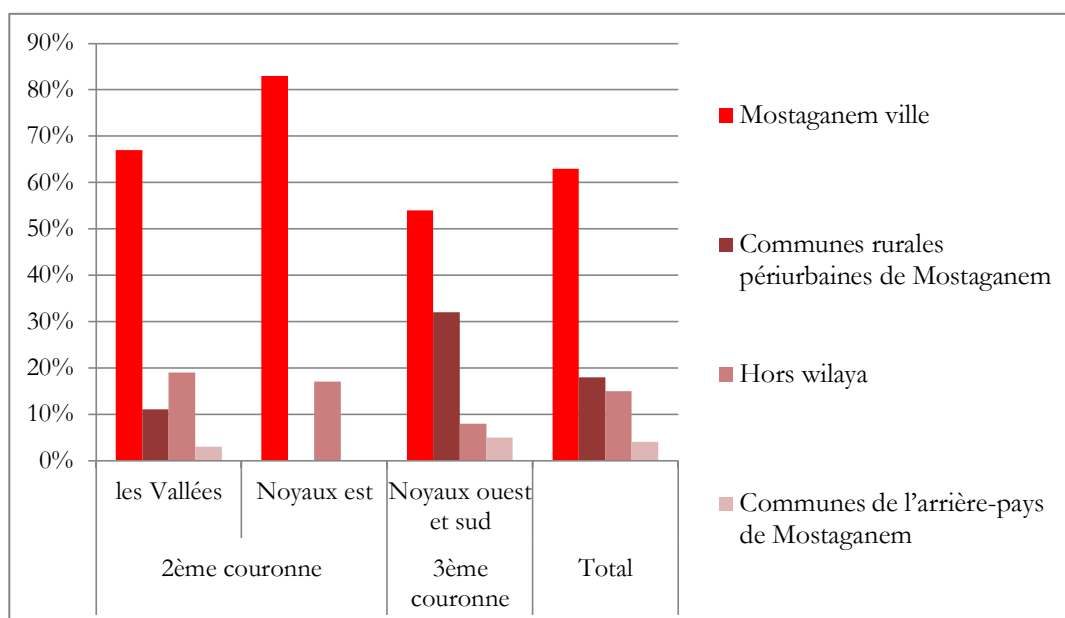
Dans la 2^{ème} couronne, la zone des vallées reste la plus attractive pour les ménages provenant de la ville de Mostaganem. Néanmoins, les lieux dits « Douars » constituent à leur tour des espaces réceptacles et d'installation d'une nouvelle composante humaine provenant également de la ville-centre avec un taux de 42% (Figure n° 24).

Tableau 18 : Lieux de résidence antérieure des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem

Zone enquêtée (Couronne)	Lieu de résidence antérieure											
	Mostaganem ville		Sans changement de noyaux		Douars et agglomérations du plateau		Communes hors plateau		Hors wilaya		Total	
2 ^{ème} (les vallées)	28	54%	8	16%	9	17%	0	0%	6	3%	51	100%
2 ^{ème} (Noyaux Est)	24	42%	30	52%	2	3%	0	0%	2	3%	58	100%
3 ^{ème} (Noyaux Ouest et sud)	7	16%	22	53%	8	21%	1	2%	3	7%	41	100%
Totaux généraux	59	39%	60	40%	19	13%	1	1%	11	7%	150	100%

Source : Enquête ménage, 2018

Figure n°22 : Origine géographique des chefs des ménages dans l'espace rural périurbain de Mostaganem



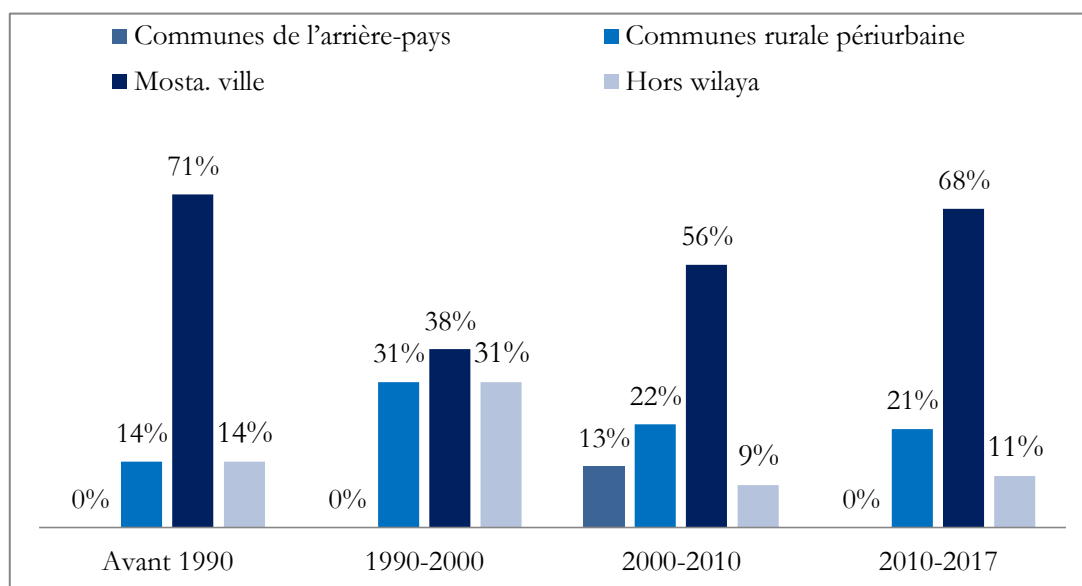
Source : Enquête ménage, 2018

- **Un processus de migration régionale** : Cela a commencé avec l'exode rural qu'a connu la région pendant la décennie noire des années 1990. Pendant cette période à l'instar de la périphérie de la ville de Mostaganem (Kharouba par exemple) qui a connu une propagation phénoménale de l'habitat précaire « bidonville » suite à cette crise sécuritaire, l'espace rural proche à son tour a constitué également un lieu d'accueil pour cette

composante humaine. Représentant 10% des ménages selon notre enquête (Tableau 18), il s'agissait d'une mobilité régionale voir nationale, en direction de la zone périurbaine sollicitant les douars de la 2^{ème} couronne (Hassi-Mameche, Douar-Djdid, etc.). Ces « nouveaux habitants », des ruraux qui ont quitté la campagne pour les raisons

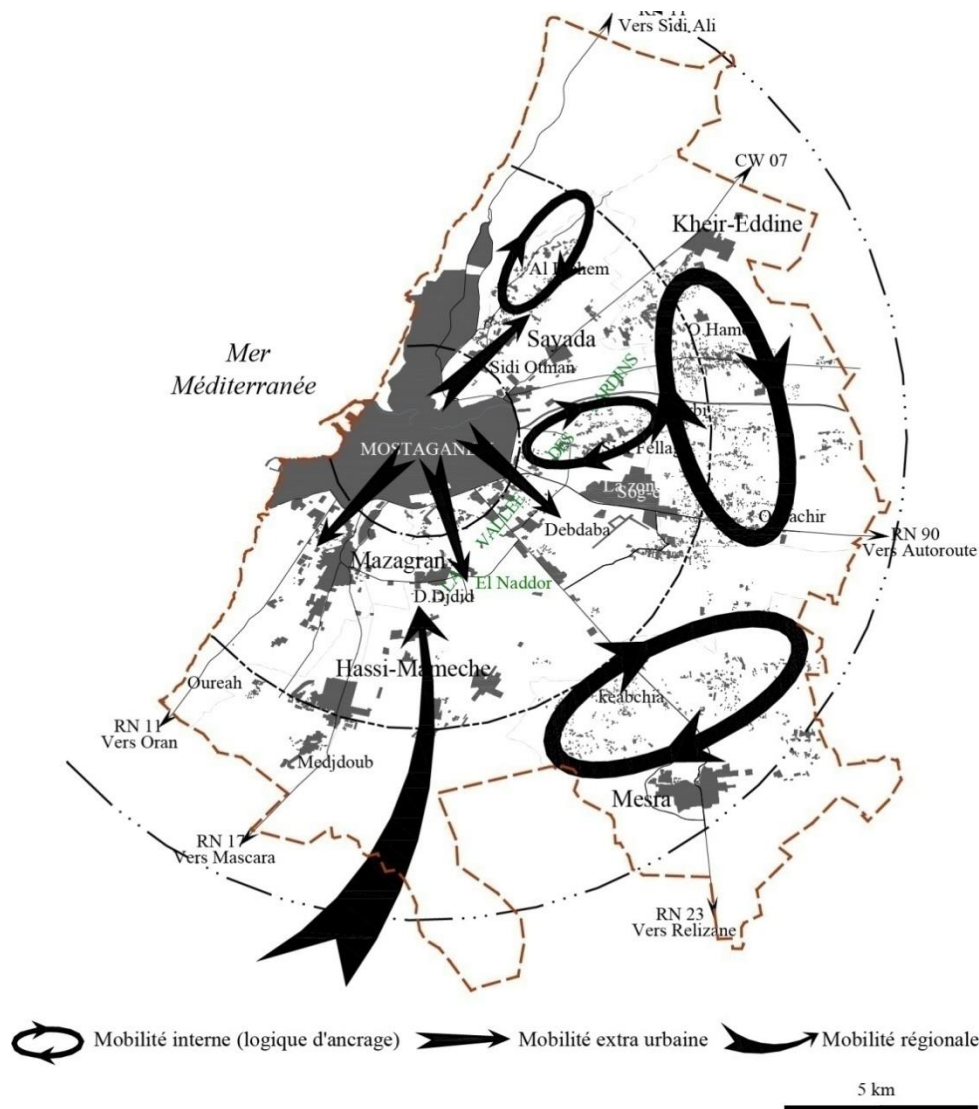
- évoquées plus haut, capitalisent un savoir-faire agricole, selon les données croisées de l'origine géographique et de l'année d'installation des chefs des ménages interrogés pour la période entre 1990 et 2000 (Figure n°23). Ceci est singulièrement à remarquer à douar-Djedid qui a constitué à cet effet l'extension du douar principal « El-Nador », le long du chemin de wilaya qui a conditionné son développement (Figure n° 24).

Figure n°23 : Origine géographique et périodes d'installation des ménages interrogés dans l'espace rural périurbain de Mostaganem



Source : Enquête de terrain, 2018.

Figure n° 24 : Typologie des mobilités résidentielles dans l'espace rural périurbain Mostaganemois



3.1.2.1 Stratégies résidentielles et motifs à l'installation des ménages dans la zone périurbaine

Parler de stratégies, c'est « restituer à l'acteur sa part d'initiative dans l'élaboration de sa propre existence ». Seulement, multiples facteurs interviennent dans ces décisions des ménages pour accéder au logement (politiques du logement, offre de logements, préférences et modes de vie, revenu, etc.).

Le questionnaire auprès des ménages a abordé les motifs de changement de l'habitat précédent ainsi que les différents critères de choix et de préférence du lieu de résidence en zone rurale périurbaine adoptés par les ménages. En fonction des réponses les plus répétitives nous avons fait ressortir principalement trois typologies de stratégies :

- **Stratégies liées au mode d'occupation et au désir d'accéder à la propriété basée sur l'auto construction:** Les travaux scientifiques mettent souvent l'accent sur l'attrait du logement individuel, un choix qui irait de pair avec une prédilection pour le statut de propriétaire. Un des facteurs déterminant de la mobilité résidentielle est l'accession à la propriété. La propriété apporte la sécurité présente et future, pour l'acquéreur et pour les membres de la famille.

En Algérie, construire une maison spacieuse pour soi et assurer un bien immobilier aux enfants plus tard font partie des pratiques sociales et des coutumes de la famille algérienne.

La dominance des nouvelles constructions selon le modèle de la maison individuelle continue de croître en zone rurale périurbaine : l'aspiration à la propriété individuelle est certainement une réalité des comportements actuels. Jouir d'une propriété immobilière, la maison individuelle, constitue la motivation majeure des 97 ménages interrogés installés en zone périurbaine rurale ce qui représente 65% du total (Tableau 19), ajoutant à cela le désir de quitter le foyer familial exprimé par 101 chefs de ménage interrogés (67 %) renforce cette mobilité résidentielle (Tableau 17).

Pendant les trois dernières décennies, l'étalement spatial est un phénomène qui se traduit entre autre par une forte croissance dans les opérations de construction de la maison individuelle. Cela a commencé avec les dites coopératives immobilières morphologiquement compactes et en continuité spatiale avec la ville centre.

L'aspiration à une meilleure qualité de vie chez les ménage algériens -de revenue moyen jusqu'aux les plus aisés- de manière générale, ces derniers optent pour l'auto construction qui permet à la fois l'accès à la propriété et à la maison individuelle. Ce désir se traduit spatialement sous forme d'un habitat diffus (essaimage et fragmentation) en zone rurale proche à la ville de Mostaganem. Pour les urbains, ces opérations constituent un moyen d'accès à la propriété à prix modéré, tandis que pour les jeunes chefs de ménages ruraux, l'auto-construction représente une manière de renouveler leur lien avec leurs lieux d'origine, en favorisant le cadre social et le lien interfamilial.

L'accès au statut de « propriétaire » pour les ménages enquêtés s'est effectué par l'auto construction pour 93 ménages interrogés soit 62% du total enquêté, par l'achat de la maison constitue 20% et l'accès par l'héritage constitue 18 % (Figure n°25). On constate également que le recours à l'auto construction est plus dominant au niveau des « douars » de la 2^{ème} couronne dont 36 ménages interrogés (62%) et la 3^{ème} couronne dont 30

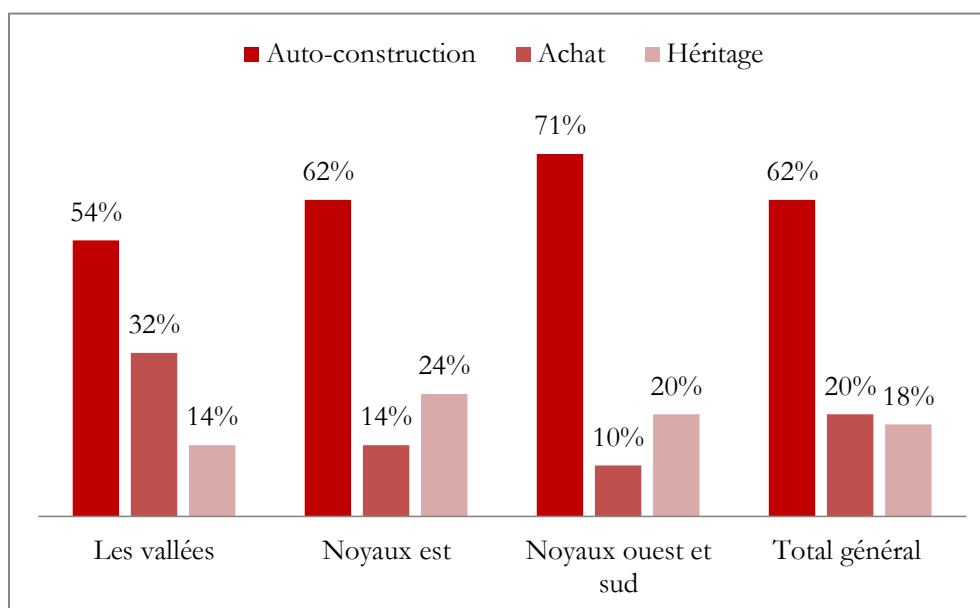
ménages interrogés (71%). Cela revient aux mêmes facteurs précédemment cités (la disponibilité du sol à bâtir, le maintien du lien familial, enracinement au territoire, etc.) et aussi à la multiplication des lotissements (formels et informels).

Tableau 19 : Motivation de changement de l'habitat précédent par les chefs des ménages interrogés

Zone enquêtée (Couronne)		Motifs de changement de résidence précédente									
		Accès à la propriété et à la maison individuelle		Relatif à l'évolution de la taille du ménage et de la famille		Relatif à l'état du logement antérieur		Cadre de vie détériorée de l'ancien quartier		Total	
2 ^{ème} couronne	les Vallées	27	53%	14	27%	5	9%	5	10%	51	100%
	Noyaux est	50	86%	5	9%	0	0%	2	5%	58	100%
3 ^{ème} couronne	Noyaux ouest et sud	20	48%	14	35%	5	13%	2	3%	41	100%
Totaux généraux		97	65%	33	22%	10	7%	11	6%	150	100%

Source : Enquête de terrain, 2018

Figure n°25 : Processus d'accès à la maison individuelle chez les ménages en zone périurbaine de Mostaganem



Source : Enquête de terrain, 2018

- **Stratégies liées à la localisation :** la question des modèles des choix de localisation résidentielle a été amplement traitée dans les travaux sur l'économie urbaine notamment par l'économiste allemand Jean Von Thünen en 1826 (Alonso et al, 1964) en analysant par diverses approches, la relation entre la localisation des ménages, la consommation, le consommateur et le marché d'emploi, dans deux dimensions spatiale et économique. Généralement le choix de la localisation résidentielle effectué par les ménages est lié à la qualité environnementale, au cadre social, économique et physique de la zone de résidence. Néanmoins dans notre cas d'étude qui porte sur un espace intermédiaire connaissant un processus d'urbanisation émergente au profit des espaces ruraux conjugué à l'absence d'alternatives en milieu urbain, fait que la disponibilité d'un marché foncier résidentiel se trouve dans la zone de contact urbaine rurale. Comme nous l'avons démontré en haut, les stratégies résidentielles sont étroitement dictées par la disponibilité des ressources foncière et financières. Quant au choix de la localisation ne représente que 13% pour la proximité à la ville et 5% pour le retour aux origines (Tableau 20).

Tableau 20 : Critères de choix de la nouvelle installation dans l'espace périurbain Mostaganemois

Zone enquêtée	Critère de choix de la nouvelle installation													
	Disponibilité foncière et prix abordable		Proximité à la ville centre		Bonne desserte de transport		Zone aménagée		Adéquation du cadre social		Retour à la campagne		Total	
2 ^{ème} (les vallées)	29	57%	2	4%	10	19%	1	2%	4	8%	5	9%	51	100%
2 ^{ème} (Noyaux est)	40	70%	17	30%	0	0%	0	0%	0	0%	1	2%	58	100%
3 ^{ème} (Noyaux Ouest et sud)	29	71%	1	3%	4	9%	2	6%	4	9%	1	3%	41	100%
Totaux généraux	98	65%	20	13,3%	14	9,3%	3	2%	8	5,3%	7	4,7%	150	100%

Source : Enquête de terrain, 2018

3.1.2.2 Stratégies résidentielles périurbaines, quels modes d'accès au foncier constructible ?

Les mutations dans la nature des relations ville-campagne modifient entre autres les règles d'accès aux ressources de la campagne le foncier notamment (Chaléard, 2017).

Outre les conditions sociales qui déterminent les trajectoires résidentielles, la question des stratégies résidentielles est aussi directement liée à la question des ressources foncière et financière.

Plusieurs éléments influencent le choix de la nouvelle localisation en zone périurbaine attestant de l'évolution d'une offre foncière pour des besoins urbains en zone rurale. En effet, la disponibilité des lots de terrain initialement à vocation agricole aux prix abordables²¹ constitue un critère fondamental dans les choix résidentiels pour 98 ménages interrogés soit 65% du total enquêté (Tableau 20). Néanmoins, on constate que la question de la disponibilité foncière est un critère qui prend deux volets, où le processus d'acquisition se fait selon deux logiques distinctes:

- **Acquisition foncière dans le cadre du patrimoine familial «l'héritage» :** Dans le monde rural, l'accès à la terre et, plus généralement à la propriété, était largement réglementé par les systèmes successoraux : la survie des familles était intrinsèquement liée à la terre, à sa possession, à son exploitation et sa rente. La succession par héritage²² représente non seulement un élément fondamental pour la survie des familles, mais un enjeu lié à « la dignité » avec la perpétuation de la propriété familiale de génération en génération. De ce fait, chaque héritier acquiert sa part de terrain après la division. Cela donne lieu par la suite à des stratégies diverses adoptées par ces dévolutaires pour l'usage de leurs propriétés (culture, location, auto-construction, vente, etc.).

Les données collectées auprès des ménages sur le prix du foncier montrent que 30% (45 ménages) ont eu accès au foncier par le biais de l'héritage sans passer par l'achat (Tableau 19), plus particulièrement dans la deuxième et la troisième couronne successivement 20 ménages soit 35% et 21 ménages soit 36% du total, lesquelles sont caractérisées par une dominance tribale et un attachement aux origines et au lien familial. Le critère lié à la disponibilité foncière représente successivement 70% et 71 % chez les ménages dans la deuxième couronne (El-h'chem et sidi-Fellag) et la troisième couronne.

- **Acquisition foncière par achat, développement d'un marché foncier résidentiel :** Face à l'influence urbaine très marquante dans l'espace rural périurbain de Mostaganem,

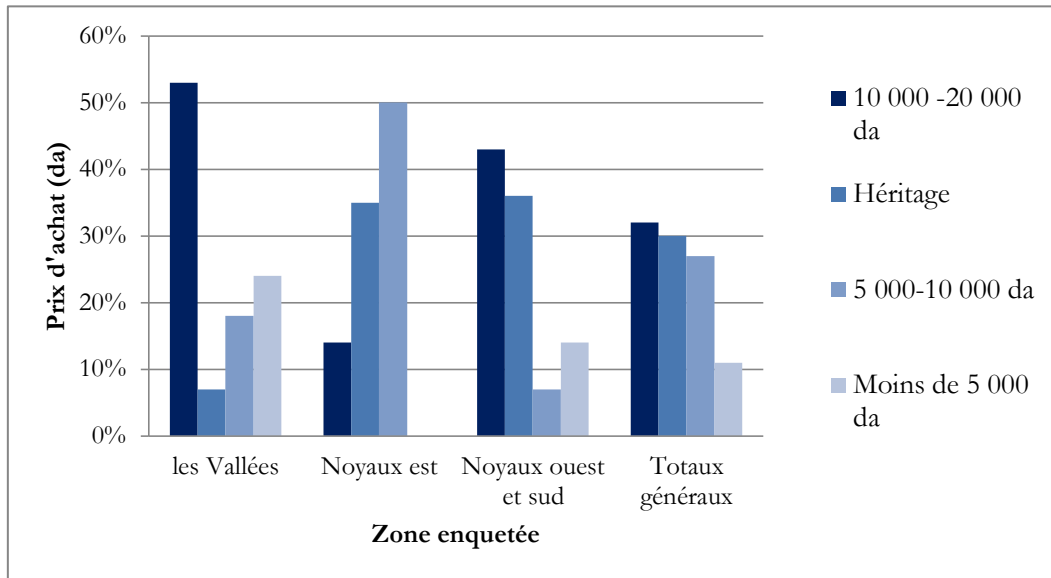
²¹ En comparant avec le prix pour le un mètre carrée en ville qui peut atteindre 150 000 Da.

²² L'accès au foncier dans le cadre du patrimoine repose sur la transmission et l'acquisition des terrains selon une logique de droit successoral, de ce fait après la division chaque héritier acquiert sa part de terrain. Cela donne lieu par la suite à des stratégies diverses adoptées par ces dévolutaires pour l'usage de leurs propriétés (culture, location, auto-construction, vente, etc.).

diverses stratégies d'adaptation pour contourner des lois ont été mise en place par quelques propriétaires terriens et agriculteurs. En profitant de la pénurie des terrains constructibles et la flambé du prix du foncier dans la ville de Mostaganem, certains propriétaires ont recouru à des pratiques dérogatoires pour mener des opérations de lotissement informel. Il y a, certes, plusieurs facteurs qui ont joué en faveur des ménages désirant accéder à la propriété et à la maison individuelle en zone périurbaine. La proximité à la ville-centre, la desserte routière et l'attractivité du cadre naturel, ont rendu le foncier agricole autour de la ville de Mostaganem de plus en plus convoité. La disponibilité foncière demeure en effet le critère fondamental du choix, exprimé par 98 (65%) des ménages interrogés dans leurs stratégies d'installation résidentielle (Tableau 20), S'agissant de l'acquisition par achat formel ou informel. L'observation du terrain étayée par les données d'enquête révèle une dynamique foncière avec le développement d'un marché foncier résidentiel dans la zone rurale périurbaine de Mostaganem, et une offre qui prend des dimensions multiples. Outre des 30% qui ont eu accès à la terre par le biais de l'héritage, 70% des ménages ont eu recours à l'achat de l'assiette du terrain (Figure n° 26).

L'offre foncière dans cette zone repose sur plusieurs éléments dont les prix, la localisation et la nature juridique constituent les principaux moteurs. La localisation et la nature juridique ont tendance à influencer sur le prix du foncier. Les terrains de la deuxième couronne, « la zone des vallées » (cité Bel-Medjahri, bas Mazagan), sont les plus sollicités par les ménages provenant notamment de la ville de Mostaganem en vue des aménités qu'offre la localisation géographique et la proximité au centre, la bonne desserte routière et les commodités urbaines. Dans cette zone, les prix des terrains varient entre 5 000 da et 20 000 da pour le mètre carré, cela est dicté également par le facteur temps et les périodes d'achat. Plus que la moitié (53%) de ces terrains ont le prix le plus élevé dans la zone (Figure n° 26). Le même constat concerne également dans la zone des vallées (Cité Berrais et Cité Belmdjahri) ; des terrains sont intégrés récemment dans le périmètre urbanisable du PDAU, ce qui a augmenté leur valeur foncière. Pour les lotissements informels, les prix restent inférieurs, néanmoins ils varient à leur tour entre 5 000 da et 10 000 DA et ils sont conditionnés par leur desserte par route, leur proximité, les caractéristiques des façades, etc.

Figure n° 26 : Prix d'achat au mètre carré des lots des terrains dans l'espace périurbain de Mostaganem

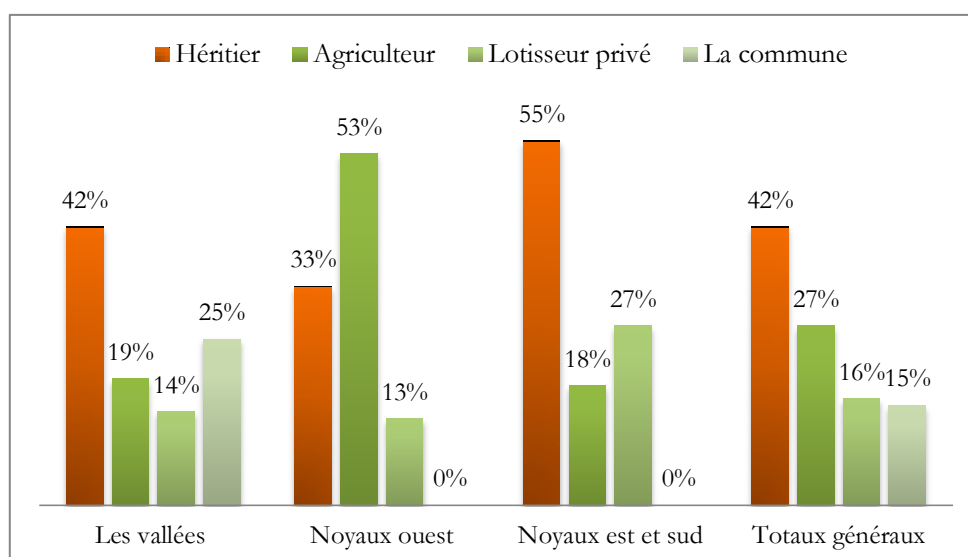


Source : Enquête de terrain, 2018

Tout de même, les deuxième et troisième couronnes connaissent une forte concentration des lotissements informels. Ces pratiques informelles sont stimulées par des acteurs fonciers répartis selon les données de notre enquête comme suit (Figure n°27) :

- les héritiers, prédisposés au détachement à la terre, dominent avec 42%, soit 60 du total, ils représentent 42% dans la deuxième couronne (la zone des vallées) et 45% dans la troisième couronne (la zone des douars) ;
- les agriculteurs représentent 27%, soit 40 du total, ils représentent également un taux élevé notamment dans la deuxième couronne (53%) à El-h'chem et Sidi-Fellag en raison du statut juridique privé qui facilite les opérations et les pratiques foncières informelles (vente, achat, lotissement, location, etc.).
- Pour les deux acteurs restant, formels, la commune a 15% et les lotisseurs privés 16%.

Figure n°27 : Acteurs de la production foncière dans la zone périurbaine de Mostaganem



Source : Enquête de terrain, 2018

3.1.2.3 La maison individuelle « inachevée » : un indicateur du désir excessif d'accession à la propriété et du « vouloir habiter »

Le grand désir d'accéder à la propriété appréhendé par la croissance périurbaine que nous avons relevée chez les chefs des ménages interrogés, a produit, par conséquent, un paysage urbain marqué par des constructions individuelles inachevées. Ces pratiques résidentielles reflètent l'aspiration des ménages à devenir propriétaires, représentent dans notre enquête 73 chefs de ménages interrogés cas soit 49% du total, lesquels sont prédisposés à occuper des constructions inachevées -parfois en état précaire- (Tableau 21).

Tableau 21 : Etat d'achèvement des constructions individuelles dans la zone périurbaine de Mostaganem

Zone enquêtée	Etat d'achèvement de l'habitat					
	Achevé		Non achevé		Total	
Les Vallées	25	49%	26	51%	51	100%
Noyaux est	28	48%	30	52%	58	100%
Noyaux ouest et sud	23	56%	18	44%	41	100%
Totaux généraux	76	51%	74	49%	150	100%

Source : Enquête ménage, 2018.

Nous avons également interrogé les chefs de ménage afin de mesurer leur attitude à vouloir achever la construction de leur maison. L'enquête de terrain a révélé que parmi les 74 ménages

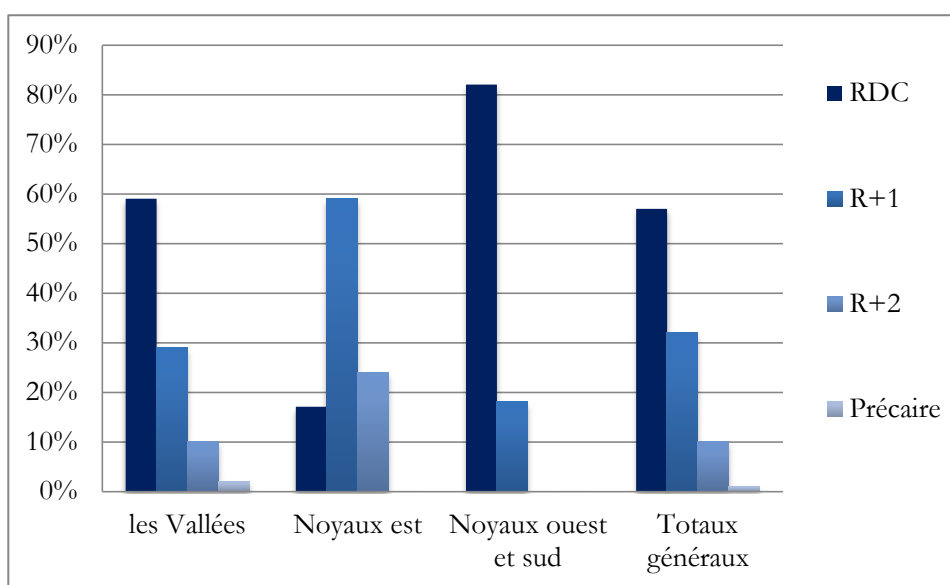
occupant des maisons inachevées 29 (47%) ne comptent pas achever les travaux de construction, contre 53% chez lesquels les constructions sont en cours d'achèvement (Tableau 22). Pour certains ménages, ce choix émane de leur situation socio-économique précaire en se contentant, d'un toit, d'une maison en RDC (les noyaux ouest et sud), pour d'autres, ils optent pour une construction inachevée dans un premier temps et finissent les travaux, par la suite, en érigeant des étages supérieurs (Figure n°28).

Tableau 22 : Intentions d'achèvement des constructions individuelles dans la zone périurbaine de Mostaganem

Zone enquêtée	Intentions d'achèvement de l'habitat					
	Non		Oui		Total	
les Vallées	16	63%	10	38%	26	100%
Noyaux est	6	22%	24	78%	30	100%
Noyaux ouest et sud	7	40%	11	60%	18	100%
Totaux généraux	29	47%	45	53%	74	100%

Source : Enquête ménage, 2018.

Figure n°28: Niveau de hauteur des constructions individuelles dans l'espace périurbain Mostaganemois



Source : Enquête ménage, 2018.

Figure n° 29 : Un paysage dominé par les maisons inachevées dans la zone périurbaine Exemple de El-H'chem (Sayada)



Source : Belguesmia, 2020.

3.2 La mobilité résidentielle subie : la politique de logement, un facteur intervenant dans le choix résidentiel

La mobilité imposée, sous contrainte liée aux besoins et à la dite « crise de logement » est un autre type de mobilité qui se manifeste dans la campagne proche de Mostaganem. Elle est portée principalement par les programmes de logement lié à la politique de l'Etat où le rôle des acteurs sociaux est limité. Dans cette situation, le choix résidentiel de la localisation est restreint ou presque absent, imposé plutôt par les décisions d'en haut.

Ainsi, la politique de l'habitat contribue de manière significative à la mobilité résidentielle. La crise de logement exerce une pression non seulement sur le marché immobilier, mais impacte également les pratiques d'habitat (accès, pratiques habitantes, appropriation de l'espace habité, etc.).

Depuis l'indépendance, l'habitat a toujours constitué une priorité de l'état Algérien à laquelle il n'a pas pu répondre. Commenant par le parc patrimonial qui a pris la charge juridique et réglementaire du parc immobilier appelé «les biens vacants» qu'a hérité l'Algérie post indépendante de l'existence française, arrivant aux années quatre-vingt et la forte croissance démographique enregistré, le secteur de logement avait connu une crise aigüe de logement. Dans les années 2000, l'Etat tente de rattraper ce retard mais se trouve incapable à répondre à la demande en logement toujours en hausse. Safar-Zitoune (2012) pense que la politique de l'Etat tend plutôt à : « Faire de l'Algérie une société non pas de locataires, mais de propriétaires ».

3.2.1 Le rural périurbain support territorial des programmes de logement et de l'habitat urbain

Dans le but de satisfaire la demande croissante de la population et afin de pallier à la crise de logement, le gouvernement algérien a lancé depuis le début des années 2000 un ambitieux programme d'habitat dont l'objectif est de réaliser un million de logements durant chaque plan quinquennal. C'est ainsi que la wilaya de Mostaganem a bénéficié entre 2004 et 2018 de 50 000 logements à caractère social (location-vente « AADL²³», promotionnel aidé et locatif) répartis selon un système de quotas sur toutes les communes. Aussitôt, ces programmes se sont heurtés aux contraintes foncières, mais le caractère politique de ces projets (relevant du programme présidentiel) a dicté leur urgence et leur priorité. Pour se faire, le foncier rural voire agricole sous prétexte de faible rendement, situé dans les communes périurbaines de la ville de Mostaganem et relevant du domaine public, a constitué le support de ces réalisations publiques. Dans un contexte de rareté foncière au centre, ces communes ont été d'abord intégrées au Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) du groupement de Mostaganem. Ceci a permis de redessiner les limites du périmètre urbain en fonction de cette nouvelle conjoncture politico-économique pour ne pas dire en fonction des pressions exercées aussi bien par le haut que par le bas. Le premier PDAU du groupement approuvé en 1997 a intégré les communes de Mostaganem, Sayada, Mazagran et Hassi-Mameche qui fut disjointe en 1999. Parallèlement, une autre approche a préconisé d'attribuer aux autres communes du plateau de Mostaganem leur propre instrument d'aménagement et d'urbanisme dans un but de créer de nouvelles centralités périurbaines comme ce fut le cas à Hassi Mameche.

A cet effet, l'administration installée dans la ville de Mostaganem, siège du pouvoir exécutif (chef-lieu de wilaya), négocie avec les élus locaux, l'affectation des programmes d'habitat sur leurs territoires communaux. Le choix de ces sites s'effectue par une commission de choix de terrains installée au niveau de la wilaya pour les grands projets qui relèvent des priorités de l'Etat. Dans cette démarche, l'aménagement de ces espaces est imposé par le haut et en particulier par le wali qui est le représentant du pouvoir central et ne laisse qu'une petite manœuvre pour les collectivités locales. Cette situation génère des conflits entre élus et administration, comme le maire de Hassi-Mameche qui a refusé la réalisation d'un nouveau programme d'habitat sociale sur le territoire communal. D'une manière générale, les maires (P.APC)²⁴ ne sont consultés qu'à titre

²³Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement.

²⁴Président de l'assemblée populaire communale.

formel et se contentent en contrepartie de négocier l'octroi d'un financement pour un projet communal ; or, la réglementation²⁵ leur attribue une certaine marge de pouvoir décisionnel.

3.2.2 Une production de logement public réorientée vers les communes rurales limitrophes

La diffusion du fait urbain, se traduira au niveau des ACL des communes périurbaines par une demande de plus en plus croissante en équipements et logements, conduisant à la recherche de nouveaux secteurs d'urbanisation sur les terres à vocation agricole immédiatement proches. La conurbation en formation entre les ACL des communes de Kheir-Eddine et de Hassi-Mameche et les douars qui y sont limitrophes n'est qu'une illustration de cette évolution liée à la diffusion du fait urbain et de la croissance démographique. Opter pour un renforcement de l'ACL en y regroupant la majorité des programmes d'équipements et de logements pour éviter de sacrifier les terres agricoles, quitte à concourir le risque de concentrer la population. Cette option, amplement justifiée, limite le mitage agricole en cours, impliquait, en guise de solution à terme et au détriment de la zone éparsée de doter les ACL en réserves foncières urbanisables importantes, d'autant que certains indicateurs montrent que les agglomérations des communes limitrophes à Mostaganem sont soumises chacune d'elles à des pressions extra communales.

Durant la période intercensitaire **1998-2008**, le parc de logement a connu une progression principalement dans les communes de Mostaganem et Mazagran, il est passé de 26 527 à 34 533 unités pour la première et 2 748 à 5 042 unités pour la deuxième selon un accroissement annuel moyen de 2,7% et 6,1% respectivement (Tableau 23).

A cette période, le redéploiement de la population s'est fait sur le territoire de la commune de Mazagran (la deuxième couronne), estimée comme la commune périurbaine la plus touchée par l'artificialisation du sol en raisons de la proximité de son noyau historique de la ville de Mostaganem et de son étalement sur la zone des chemins des crêtes notamment par les opérations des coopératives immobilières réalisées pendant les années 1980 et 1990 et le début des années 2000. Pendant cette période précisément, le parc de logements s'est renforcé en immeubles collectifs, matérialisés par les premiers programmes de la formule AADL. Pour la commune de Sayada, le taux d'accroissement annuel du parc de logement était très faible (0,06%) (Tableau 23), à cette période on n'a pas connu encore la réalisation des projets d'habitat collectifs d'envergure. Ainsi, l'accroissement important du parc de logement dans la commune Kheir-Eddine (3,1%) passant de 3 220 logements en 1998 à 4 398 en 2008 s'est matérialisé plus particulièrement par l'habitat individuel.

²⁵Loi n° 11-10 du 20 Rajab 1432 correspondant au 22 juin 2011 relative à la commune.

Tableau 23 : Evolution du parc de logement global entre 1998 et 2018

Commune	Parc de logt. 1998	Tx. d'acc. annuel moyen 1998-2008 (%)	Parc de logt. 2008	Tx. d'acc. annuel moyen 2008-2018 (%)	Parc de logt. 2018
Mostaganem	26 527	2,7	34 533	1,7	40 978
Sayada	4 805	0,06	4 838	3,7	6 976
Mazagran	2 784	6,1	5 042	3,4	6 724
Hassi-Mameche	/	/	5 174	3,25	7 129
Kheir-Eddine	3 220	3,1	4 398	4,7	6 962
Mesra	3 729	1,4	4 322	4	6 389
Totaux généraux	6 949	23,7	58 307	2,6	75 158

Source : RGPH 1998, 2008, Monographie 2018, Mostaganem.

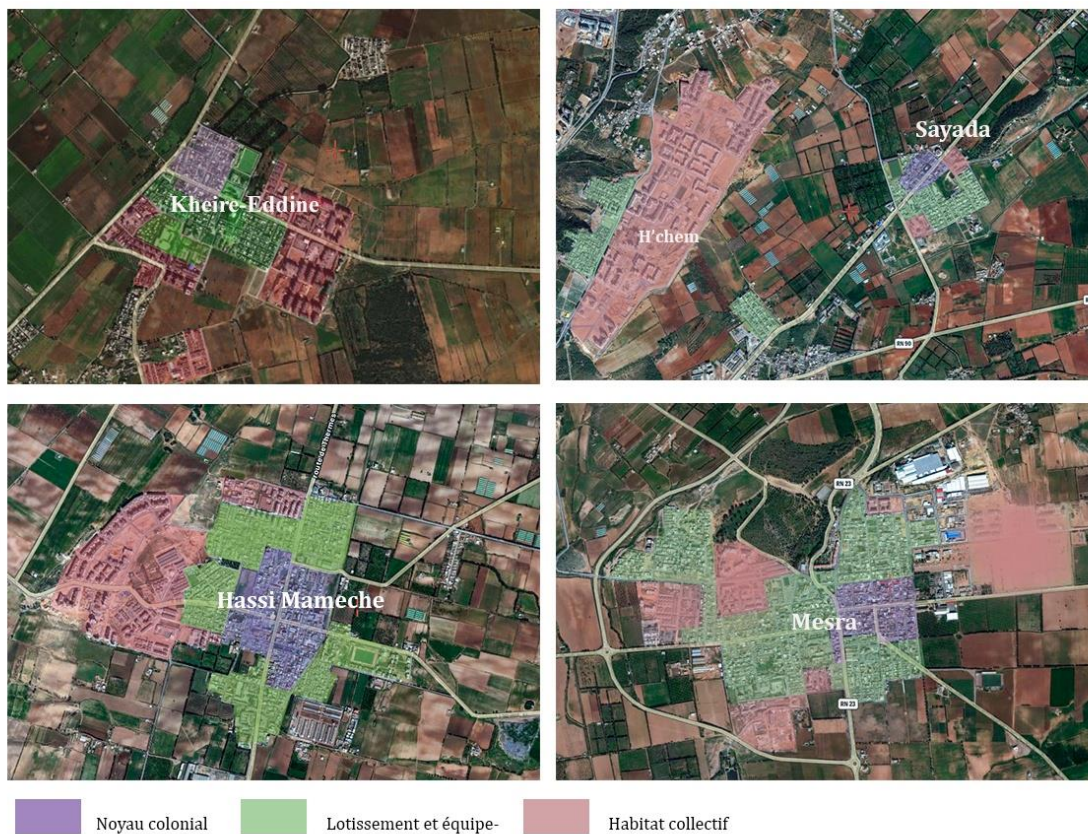
Durant la période intercensitaire **2008-2018**, le recul du taux d'accroissement annuel du parc de logement pour la commune de Mostaganem à 1,7% contre une importante augmentation de 3,4% à Mazagran qui a connu la réalisation des programmes d'habitat collectif sur la zone dite « Bas Mazagran » estimés à 1 682 logements (Tableau 23). Quant autres communes, on remarque une progression nette et galopante du parc de logement, passant de 4 322 logements en 2008 à 6 389 logements en 2018 soit un taux d'accroissement de 1,4% à 4% pour la commune de Mesra, de 3,1% à 4,7% pour celle de Kheir-Eddine. Le parc de logement dans la commune de Sayada est passé de 4 838 en 2008 à 6 976 en 2018 dont l'accroissement annuel moyen a atteint 3,7% pendant qu'il ne représentait que 0,06% pendant la période 1998-2008 (Tableau 23). Cela, revient en premier lieu au renforcement du parc de logement par de l'habitat de moyenne et de forte densité dans les ACL des communes en réponse à leur croissance démographique et au redéploiement de la population de la ville de Mostaganem.

Pour l'ACL de Sayada, la contrainte agricole a rendu l'extension au-delà de ses limites urbaines difficile (PDAU, 2006). De ce fait, l'urbanisation s'est portée sur la zone d'El-h'chem en créant une nouvelle entité et un pôle de redéploiement ; il s'agit d'une action de planification urbaine concrétisée par le « POS El-h'chem » (POS approuvé en 2009). Ce POS couvre une superficie de 170 ha dont 62 ha qui a été réservée pour un programme de 6286 logements, d'où quelques parcelles des exploitations agricoles du domaine public, ont été affectées pour des projets

d'habitat collectif avec ces différentes formules (l'AADL, les logements sociaux) ainsi que des équipements de proximité.

Ces nouveaux programmes d'habitat « urbain » viennent se greffer aux noyaux déjà existants en particulier aux chefs-lieux de commune (Figure n° 30) : 1500 logements à caractère social à Hassi-Mameche et 400 logements à Mesra. Le choix de ces sites a été favorisé par plusieurs éléments : la disponibilité du sol urbanisable relevant du domaine public, l'existence de l'infrastructure routière qui permettrait de relier ces nouveaux espaces résidentiels au centre, et des réseaux techniques (AEP, assainissement, etc.).

Figure n° 30 : Typologie de l'occupation du sol urbain dans les ACL de la zone périurbaine de Mostaganem



Sources : satellites.pro/carte_de_l-Algerie#35.949106,0.125420,15 ; satellites.pro/carte_de_l-Algerie#35.979274,0.167112,15 ; satellites.pro/carte_de_l-Algerie#35.836133,0.168486,15 ; https://satellites.pro/carte_de_l-Algerie#35.857944,0.069523,15

En fait, ces différents programmes d'habitat réalisés depuis le début des années 2000, sont plus faciles à cerner dans les ACL des communes, que dans les centres ruraux, les hameaux et les zones éparses où les constructions ne font pas toujours l'objet de délivrance des actes

d'urbanisme. Il est à noter également, que les maisons individuelles sont plus que majoritaires dans les communes rurales périurbaines (Sayada, Hassi Mameche, Kheir-Eddine et Mesra) avec environ 3/4 du parc logement, où les constructions collectives étaient peu nombreuses avant les années 2000 et se concentraient uniquement dans les ACL. Cela montre que le processus d'agglomération dans ces communes est un fait qui prend appui dans la zone éparsée autour des fermes et des centres ruraux existants. Les types de constructions semblent peu diversifiés. On constate que l'habitat individuel, sous forme de « *baouch* » traditionnel, villa, maison coloniale, ferme et hangars aménagés représente 80% du parc total. L'habitat collectif a fait son apparition cette dernière décennie suite à l'initiative publique pour répondre à un besoin social en augmentation.

3.2.3 Choix résidentiel, quelle dimension socio-spatiale dans les programmes d'habitat public

La dimension socio spatiale nous incite à aborder la question du choix résidentiel des ménages étant donné que l'Etat est le principal producteur de leurs logements en zone rurale périurbaine. Les dynamiques résidentielles dans cet espace se produisent selon deux processus : le premier stimulé par le bas, par des acteurs individuels sociaux (ménage, habitant, propriétaire terrien, agriculteur), et le second par le haut, stimulé par la politique de l'Etat. En revanche, dans le premier cas de figure, le choix résidentiel émane de la propre initiative du ménage, motivé essentiellement par l'auto construction, et obéissent à des critères que nous avons développés précédemment. En ce qui concerne le second cas de figure, le processus du choix résidentiel obéit à une logique administrative. Plusieurs travaux d'urbanistes, de géographes, de sociologues et d'architectes ont abordé les faits et les conséquences de cette politique dans une approche critique (villes dortoirs, manque de services, etc.) et en traitant des cas d'études dans différentes régions de l'Algérie dans des dimensions sociale, urbanistique, fonctionnelle et paysagère.

Pour la quasi-totalité des cas étudiés, les ensembles d'habitat sont projetés hors des périmètres urbains, pour des raisons liées essentiellement au manque du foncier. Néanmoins, pour notre cas d'étude traitant la relation ville-campagne et la pression urbaine exercée sur l'espace rural entourant la ville de Mostaganem, la population et le logement s'accroissent en zones rurales voisines, confirmant ainsi un modèle d'urbanisation résidentiel des espaces ruraux adjacents à la ville. Une simple investigation auprès de directions chargées du logement, basée sur la collecte des informations et des données sur les souscripteurs ainsi que sur le mode d'acquisition, nous laisse juger que le choix et la localisation des futurs ménages seront quasi exclus du processus de mobilité, ils seront plutôt imposés. S'agissant des opérations de relogement à caractère social ou des programmes de location-vente « AADL », la localisation, pour le premier cas est entièrement

imposée, pour le deuxième cas, le souscripteur possède une marge de choix, mais elle est limitée en raison des sites préalablement affectés pour recevoir ce type d'habitat.

Cela dit que les acteurs individuels à savoir les ménages envisageant l'installation notamment dans leur bassin de travail, leur choix reste tributaire des facteurs imposés par la conjonction politico-décisionnelle d'en haut.

3.2.4 Un parc de logement avec une prédominance encore rurale

Les données des tableaux 24 et 25 ne viennent qu'interpréter les données spatiales précédemment représentées, reflétant le caractère spatial dispersé de l'ensemble des communes et la forte disparité entre l'habitat urbain et rural dans la zone rurale adjacente à la ville de Mostaganem reflétant le caractère rural prédominant. La disparité est constatée également entre les ACL elles-mêmes. Hormis les agglomérations les plus urbanisées, Mostaganem (99%) et (Mazagran 59%), qui ont regroupé respectivement 34 263 et 2 991 logements en 2008, le caractère rural reste dominant dans les autres communes. Le parc logement de l'ACL de Mesra a englobé 2 299 en 2008 soit près de la moitié du total communal (53%), celle de Hassi-Mameche 2 112 logement soit 40,8%, ceci qui correspond à leur croissance démographique et au renforcement de leur parc de logement par les réalisations de l'habitat collectif et semi-collectif entre 1998 et 2008. Quant à l'ACL de Sayada, elle n'a enregistré qu'un faible taux d'urbanisation (13,3%) avec la réalisation de 646 logement au niveau de L'ACL, le redéploiement de la population de la ville-centre Mostaganem s'est effectué sur le sol de l'agglomération d' El-H'chem, de même pour celle de Kheir-Eddine, elle n'a pas pu dépasser 31,6% avec 1 392 logement.

Tableau 24 : Répartition du parc de logement par dispersion (RGPH 2008)

Commune	Total	ACL	Taux %	AS	Taux %	Epars	Taux %
Mostaganem	34 533	34 263	99	-	-	270	0,7
Sayada	4 838	646	13,3	3542	73,2	650	13,4
Mazagran	5 042	2 991	59,3	1 899	37,6	152	3
Hassi Mameche	5 174	2 112	40,8	1 015	19,6	2 047	39,5
Kheir-Eddine	4 398	1 392	31,6	1 666	37,8	1 340	30,4
Mesra	4 322	2 299	53,1	432	9,9	1 591	36,8
Totaux généraux	58 307	43 703	75,0	8 554	14,7	6 050	10,4

Sources : DPGB de Mostaganem, RGPH, 2008.

La répartition du parc de logement²⁶ par strate (Tableau 25) reflète néanmoins un caractère urbain pour le groupement Mostaganem-Mazagran-Sayada, ceci revient à la concentration de l'habitat urbain plus particulièrement à Mostaganem 40 599 unités en 2018 soit 96% du total et à Mazagran 4 423 unités soit 65% de son parc logement global. En s'appuyant sur les données récentes (2018) délivrées par la DPGB, la répartition du parc de logement par type confirme encore le caractère rural des communes périurbaines à plus de 50%.

Tableau 25 : Répartition du parc de logement par strate dans les communes périurbaines de Mostaganem (2018)

Commune	Parc de logt total	Urbain		Rural	
		Nombre	Part en %	Nombre	Part en %
Mostaganem	40 978	40 599	96,55	379	3,45
Sayada	6 976	1 892	27,2	5 084	72,8
Mazagran	6 724	4 423	65,78	2 301	34,22
Hassi Mameche	7 129	3 533	49,55	3 596	50,45
Kheir-Eddine	6 962	2 781	39,95	4 181	60,05
Mesra	6 389	3 286	51,43	3 103	48,57
Totaux généraux	75 158	56 514	75,2	18 644	24,8

Source : DPGB de Mostaganem, Monographie 2018, Mostaganem.

Les programmes de l'habitat rural viennent aussi renforcer ce cachet rural. Un programme d'habitat rural groupé²⁷ initié par l'Etat a été mis en œuvre pour l'ensemble des communes de la wilaya. Cette opération consiste à créer de petits lotissements comportant 10 à 15 habitations rurales. Il consiste à encourager les ménages à réaliser, en auto-construction sur leur propre propriété foncière, un logement décent dans leur propre environnement rural, et ce avec l'aide financière du Fonds National du Logement (FONAL). Dans les communes périurbaines de Mostaganem, c'est Sayada qui a bénéficié du plus important quota avec plus de 1 000 logements

²⁶ Selon les données de la DPAT, on ne peut avoir des données réelles par manque de recensement récent.

²⁷ Le logement rural s'intègre dans le cadre de la politique de développement rural selon le décret exécutif n° 10-87 du 10 mars 2010, il a pour objectif de promouvoir les espaces ruraux et la fixation des populations locales.

ruraux aidés, réalisés entre 2005 et 2018 sur huit sites (douars). Ce programme a certes permis à quelques ruraux d'accéder au logement, mais en réalité il n'est qu'une simple manœuvre de contourner le foncier rural²⁸ au profit des urbains, puisque ces lotissements ont été réalisés majoritairement dans les zones proches au centre de Mostaganem.

²⁸ Les pouvoirs publics recourent à ces pratiques pour étoffer le programme de logement pour les villes où les enjeux fonciers sont importants.

Conclusion du chapitre 3

Bien que la dynamique et la conformation des communes entourant la ville de Mostaganem présentent des caractéristiques de pénétration urbaine parfois claire, une importante composante rurale y subsiste, en considérant que cet espace « d'interface » est en formation permanente et ambiguë, et est ouvert à tous les enjeux politiques, économiques et sociaux.

La périurbanisation autour de Mostaganem a pris un caractère résidentiel, elle est le produit à la fois d'une mobilité résidentielle « choisie » et « subie ». Cela a donné lieu à de nouvelles formes d'appropriation des terres rurales préurbaines et à de nouvelles pratiques foncières aussi bien par des acteurs publics que privés. Ces nouveaux espaces résidentiels périurbains, planifié et/ou spontanés, ont engendré, davantage, une fragmentation dans la structure spatiale et une hétérogénéité dans la composition sociale.

La mobilité « choisie » dans les noyaux ruraux est nourrie par trois types de trajectoires résidentielles à savoir : les mouvements extra-urbains appréhendés par la mobilité des ménages de l'agglomération de Mostaganem vers les noyaux périurbains ; un mouvement intra-rural dans l'espace périurbain qui concerne les ménages ruraux effectuant une mobilité dans leur territoire rural et tribal, dû à leur fort attachement à leur terre; et un mouvement migratoire constitué des flux migratoires régionaux en direction des noyaux ruraux de la deuxième couronne de la zone périurbaine, notamment dans la décennie noire des années 1990.

Cette dynamique résidentielle s'explique par une multitude de facteurs dans lesquels le désir d'accéder à la propriété et à la maison individuelle occupe une place prépondérante. Les ménages sont motivés potentiellement par la disponibilité d'une offre foncière périurbaine qui constitue un facteur fondamental dans leurs critères de choix résidentiel dont le prix, la localisation et la nature juridique sont au centre de leurs stratégies.

Parallèlement, la mobilité « subie » faite sous contrainte liée aux besoins et à la crise de logement, entraîne un changement et une intensification du processus de périurbanisation autour de Mostaganem et allant dans les prochaines années inévitablement vers une « décentralisation » de l'habitat urbain.

**CHAPITRE 4 : INTERFACE VILLE/CAMPAGNE ET ENJEUX FONCIERS
DANS LES ESPACES RURAUX PERIURBAINS DE MOSTAGANEM**

Introduction

Dans l'espace périurbain, les tensions générées par les processus de transformation du territoire ainsi que l'absence de définition conceptuelle qui caractérise cet espace de transition entre le monde urbain et rural (Simard, 2012), ont fait de ce dernier un espace potentiellement marginal où les usages prolifèrent et dégradent le paysage qui entoure la ville à la fois sur le plan environnemental et visuel. Cela le rend sujet aux négociations, à l'utilisation excessive du sol et aux pratiques non mesurées, portant préjudice dans la majorité des cas au foncier agricole et par conséquent à l'activité agricole.

Dans le contexte rural préurbain de Mostaganem, le foncier constitue le support à la fois de fonctions urbaines et rurales (l'activité agricole). Les terres périurbaines se trouvent confrontées de plus en plus au processus d'artificialisation et de conflits d'usages.

Afin de comprendre les dynamiques foncières résidentielles et agricoles que connaît l'espace rural périurbain de Mostaganem, nous sommes appelées, dans la première section du présent chapitre, à déterminer les facteurs ayant contribué à la genèse de ce marché et à identifier les différents acteurs et connaître leurs stratégies, d'où réside l'intérêt de notre questionnement: quels sont les mécanismes d'accès à la propriété qui organisent le marché foncier dans cette zone de contact? Quels sont les facteurs qui influencent la valeur marchande du foncier périurbain dans cette zone?

Dans la deuxième section nous allons aborder les mécanismes de l'Etat via ses politiques publiques de production foncière et les pratiques d'accès au foncier dans l'espace rural autour de Mostaganem. En dépit des lois et de l'institution qui réglemente les transactions foncières et détermine les modalités d'accès à tout type de foncier agricole ou résidentiel. Nous allons également interroger les politiques publiques à travers l'application des instruments d'aménagement et des lois d'urbanisme dans l'espace rural périurbain : Comment la relation ville-campagne est approchée dans les instruments d'urbanisme ? Quel foncier est affecté à l'urbanisation dans le contexte rural/périurbain et quels en sont les enjeux ?

1. Dynamiques socio-spatiales et production foncière dans l'espace périurbain Mostaganemois

L'interface périurbaine observée autour de Mostaganem présente une structure socio-économique en mosaïque autant que la diversité de la structure socio-spatiale. L'urbanisation diffuse qui caractérise l'espace rural périurbain de Mostaganem va généralement de pair avec la spéculation foncière. L'orientation de l'utilisation des terres vers des activités de productivité et de rentabilité

plus élevées, adoptée par des acteurs fonciers privés, a donné naissance à des lotissements clandestins et à une forme d'exploitation agricole non-autorisée (sous-location souvent accompagnée de conditions de travail et d'exploitation non déclarées). Ces transactions foncières sont souvent informelles.

Historiquement, la ville de Mostaganem a toujours exercé des pressions sur les ressources naturelles des zones rurales environnantes, lesquelles ont évolué dans le temps pour afficher de nouvelles spécificités et caractéristiques. Qualifié de lieux d'interface urbaine-rurale ou d'interface ville-campagne, cet espace est à la fois différent de la ville et de la structure agraire traditionnelle. L'aménagement physique de cet espace est le produit d'une série d'actions aussi bien planifiées que spontanées qui avait formé de nouveaux fragments constitués généralement de noyaux illicite d'habitat individuel en état inachevé d'une part et de nouveaux pôles urbains « formels », lancés par les autorités publiques d'autre part. De plus, on assiste à l'intervention des investisseurs privés à travers différentes actions: des installations industrielles et d'activités²⁹ ou de grandes implantations commerciales³⁰. L'ensemble génère de nouvelles dynamiques résidentielles notamment pour les secteurs à revenu élevé ou intermédiaire. Ce sont, donc, des territoires où les intérêts des différents acteurs se croisent mais s'opposent aussi. Ils deviennent ainsi des espaces conflictuels et de tension.

1.1 Un bref historique sur la question foncière en Algérie

Les auteurs traitant la question foncière en Algérie se réunissent majoritairement autour d'une idée principale, celle de l'importance accordée au foncier par la politique algérienne depuis l'indépendance à travers la législation, les modalités de gestion, d'acquisition, d'appropriation et de protection des sols urbains et agricoles.

Historiquement, le foncier en Algérie notamment agricole a constitué l'enjeu majeur de toutes les dominations, notamment Ottomane qui a développé un dispositif structurant juridiquement les statuts fonciers (*Le-beylik*, *Arch*, *Melk*)³¹ et française qui avait laissée selon Marc cote (1979) une structure dualiste juxtaposant un secteur de grandes exploitations à finalité extravertie aux mains des Européens et un secteur d'exploitations plus petites aux mains des algériens. Cet héritage a impacté par la suite les différentes politiques de l'Etat algérien relatives au foncier public appartenant, autrefois, aux colons. C'est ainsi que l'Etat algérien a entrepris une série d'action, s'agissant des réformes agraires passant par l'autogestion en 1963 et la création des CAPRA dans

²⁹ Le cas de la zone industrielle de *Sog-lil* (commune de Sayada et Kheir-Eddine), et la zone d'activité de Mesra.

³⁰ Le cas de l'hyper marché « *Uno* » réalisé à Debdaba dans la commune de Hassi Mameche.

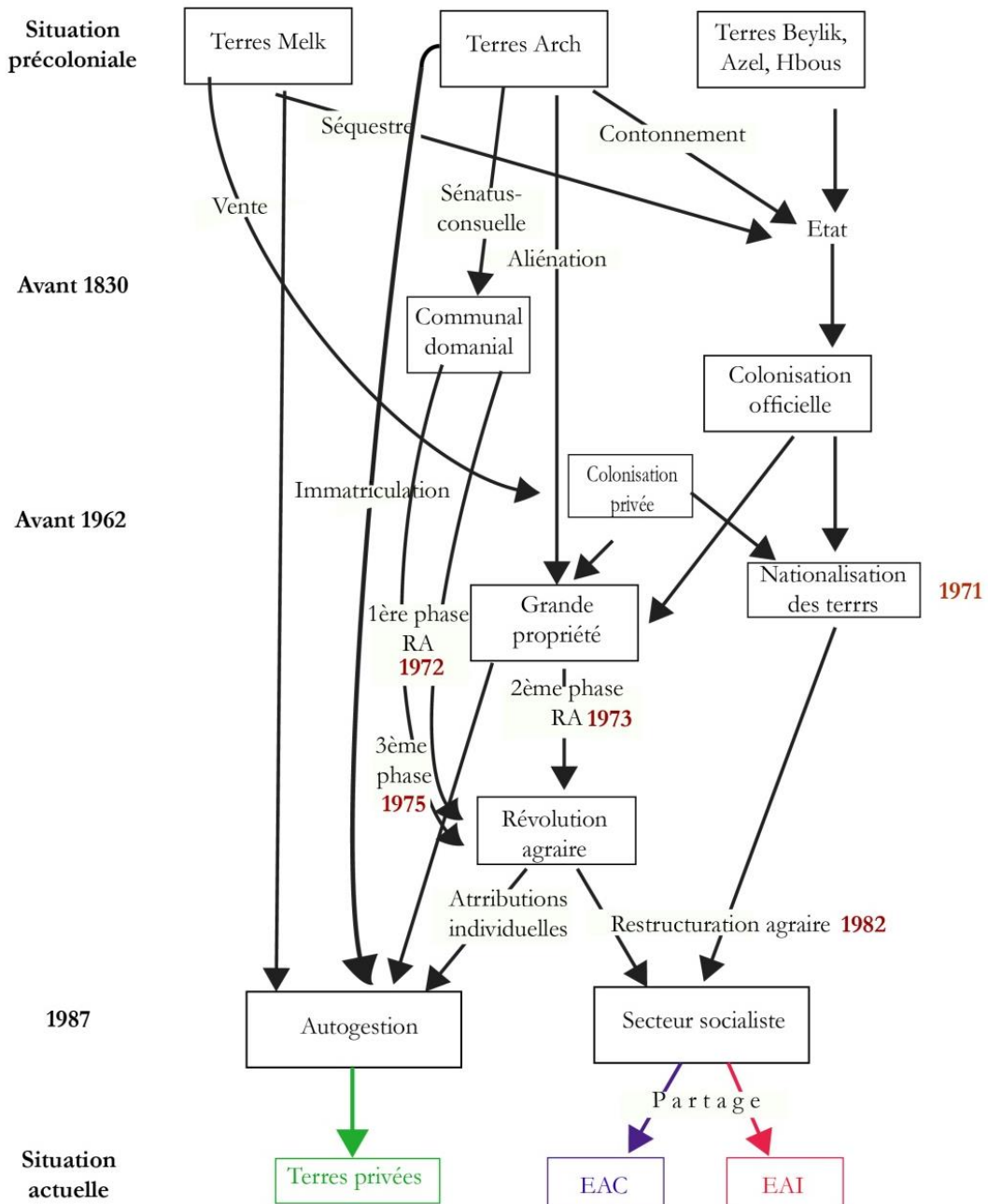
³¹ *Le-beylik* : terrain appartenant à l'Etat, *Arch* : terrain privé collectif, *Melk* : terrain privé individuel

les années 1970 dans le cadre de la révolution agraire, puis par la restructuration du domaine public en domaines agricoles socialistes (DAS) en 1982 et l'accèsion à la propriété foncière agricole (APFA) en 1983, suivis par la réorganisation du secteur public en 1987 et le partage des domaines agricoles socialistes (DAS) en exploitations agricoles collectives (EAC) et en exploitations agricoles individuelles (EAI), et enfin par la promulgation de la loi de l'orientation foncière en 1990 (Figure n°31).

Parallèlement, le foncier urbain constitue un capital hérité de l'époque coloniale par excellence et qui, par la suite, a été soumis à de multiples mécanismes de gestion et de régularisation par l'Etat algérien. Le schéma ci-dessous (Figure n°32) retrace la chronologie des principales réformes qu'a subies le foncier urbain en Algérie. La première période 1962-1990 est constituée en deux phases. Pendant la première phase (1962-1974), l'Etat faisait recours à la réglementation française. Cette période était caractérisée par l'occupation des biens vacants, qui répondait suffisamment aux besoins des villes de l'époque. La deuxième phase (1974-1990) a connu deux réformes, la première concerne l'institution des Réserves foncières communales RFC, par laquelle l'Etat attribue à la commune la responsabilité et la gestion du foncier urbain. La seconde s'agissait de la mise en place d'un instrument d'urbanisme et de gestion urbaine, à savoir le plan d'urbanisme directeur PUD et qui a été adossé par deux autres instruments la Zone Industrielle ZI et la Zone Habitat Urbain Nouvelle ZHUN. Au début des années 1990, des lois importantes ont été légiférées. Il s'agit de la loi³² (90-29) qui porte sur l'orientation foncière, l'aménagement et l'urbanisme et la loi de l'orientation foncière. La loi (90-29) vient mettre en place des deux instruments d'urbanisme (le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme PDAU et le plan d'occupation du sol POS), la gestion du domaine national, l'activité immobilière, et l'expropriation pour intérêt public. Dans la première décennie des années 2000, la législation en la matière se distingue essentiellement par l'avènement de la loi 08-15 portant sur la mise en conformité des constructions sans permis de construire et de leur achèvement pour remédier justement à l'urbanisation non-conforme et « anarchique ».

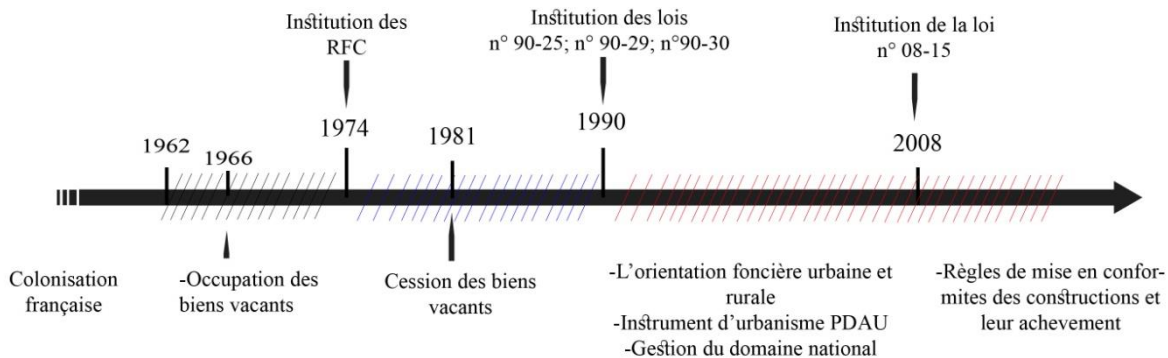
³² Loi n° 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

Figure n°31 : L'évolution des statuts fonciers de l'époque précoloniale à 1984 à ce jour



Source : Cote, 1987.

Figure n°32: Chronologie des principales réformes du foncier urbain en Algérie depuis l'indépendance



Source : CNES, 2004. | Conception et réalisation : Belguesmia & Otmane, 2021.

1.2 Le foncier périurbain: un facteur de développement et un indicateur déterminant de la nouvelle organisation socio-spatiale

Dans le contexte spatial actuel de la zone rurale périurbaine de Mostaganem, la quête d'un foncier de bon marché pour la construction de l'habitat constitue une opportunité pour différentes classes sociales. Elle constitue également pour les promoteurs immobiliers une opportunité eu égard des facilités administratives pour créer des lotissements ou bien pour réaliser de l'habitat collectif de type promotionnel. Comme on peut le constater, l'acquisition et l'appropriation des terres se fait de différentes manières et mécanismes, particulièrement dans les terres appartenant au domaine privé.

En effet, le secteur de la construction s'est développé à un rythme accéléré dans la zone rurale périurbaine de Mostaganem au cours des dix dernières années, dans une dynamique de construction non encadrée qui a transformé la structure, la morphologie et le paysage de cet espace.

Dans notre approche socio spatiale développé précédemment, nous avons mis le point sur les dynamiques résidentielles dans l'espace rural périurbain de Mostaganem dont le but d'identifier les espaces sujets de mutations, de repérer les reconfigurations et à définir les acteurs mobilisés dans ce mécanisme notamment foncier.

1.2.1 Structure foncière périurbaine à caractères physiques et juridiques divers

« La consommation des terres agricoles figure dans le morcellement des exploitations dans leur base foncière par différentes formes d'intrusion de l'urbain » (Berger et Chaléard, 2017).

Comprendre les antécédents juridiques et sociaux dans le contexte communautaire rural périurbain de Mostaganem est primordiale. La structure foncière a subi une succession de mutations morphologique et juridique. L'émergence d'un marché foncier libre et informel est attribuée à plusieurs facteurs, dont les principales caractéristiques sont les mutations de la structure foncière dans cette zone. Etant donné que c'est une zone à potentiel agricole, le parcellaire agraire représentant la dominance, se trouve brouillé par une interpénétration et imbrication entre la résidence et l'activité agricole et même parfois l'activité industrielle, en raison de la transformation de la forme et la taille. Les parcelles sont devenues plus réduites en taille et en surface, prenant une disposition perpendiculaire par rapport aux axes de communication.

Le parcellaire agricole a été fortement touché par les différentes restructurations du secteur de l'agriculture. Le couple domaine public autogéré /domaine privé a été modifié d'abord par la promulgation de la révolution agraire et ensuite par et par la restructuration des domaines autogérés en EAC et EAI³³.

Dans l'ensemble des communes pris en considération dans notre étude, on constate que la surface moyenne des exploitations agricoles autour de Mostaganem a reculé et varie entre 1ha et 8 ha. Près de la moitié des parcelles a une surface de moins de 4 ha arrivant même jusqu'à 1 ha lorsqu'il s'agit de la propriété privé ; 15 % seulement des exploitations agricoles ont des tailles variant entre 6 ha et 8 ha (DSA de Mostaganem, 2018).

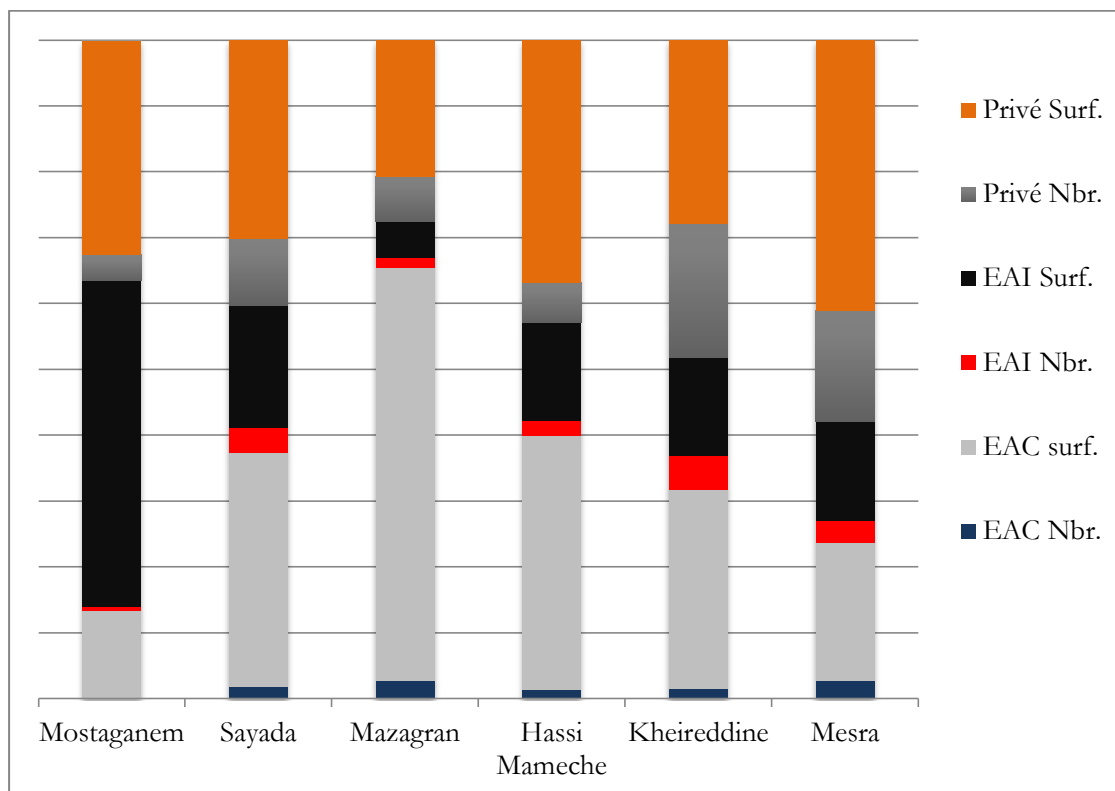
La cadence d'atomisation des terres agricoles est en rapport direct avec la nature juridique des terrains, où la comparaison des plans de la fin du XV^{ème} siècle avec les plans cadastraux actuels (DAS, 2018), révèle que la structure foncière agricole actuelle semble extrêmement modifiée, tant au plan de la superficie qu'au plan du statut juridique, du fait que le nombre des propriétés privées s'est multiplié et la forme de la parcelle a été également modifiée, passant d'une forme rigoureusement géométrique à des formes plus ou moins lâches.

En effet, il existe une relation inversement proportionnelle entre la nature de la propriété et la prédominance (le nombre). Les propriétaires du domaine privé sont les plus nombreux en exploitations opposant des superficies très réduites (une moyenne de 2,2 à 3 hectares par exploitation). En contrepartie, les exploitations agricoles collectives et individuelles (EAC et EAI) sont encore largement dominantes en superficie qu'en nombre en comparaison avec le domaine privé avec une moyenne de 6,5 hectares (Figure n°33). Autrement dit, 1 198 exploitations (EAC

³³ EAC : exploitation agricole collective, EAI : Exploitation agricole individuelle

+EAI) totalisent une superficie totale de plus de 11 000 ha, contre 2 838 exploitations privées qui englobent une superficie de plus de 7 400 ha (Figure n°34).

Figure n°33 : Rapport entre nature juridique et superficie des exploitations agricoles



Source : DAS Mostaganem, 2018.

Le rapport entre la nature juridique du terrain et sa superficie dépend certes de la disponibilité des terres agricoles çà et là et de l'intensité d'urbanisation mais surtout de l'organisation sociale, c'est-à-dire, du degré de la dominance du caractère tribal, comme pour Kheir-Eddine où le nombre des exploitations privées est très important (1 200), suivi de Mesra (763), de Sayada (400) et de Hassi-Mameche (350), comparant à un nombre limité à Mazagran (75) et à Mostaganem (50) (Tableau 26). Ce fait dicte de manière direct la distribution de la population dans l'ensemble des commune (partie II, chapitre 3), et se traduit physiquement par le processus de grignotage et de mitage agricole ainsi que par la discontinuité spatiale.

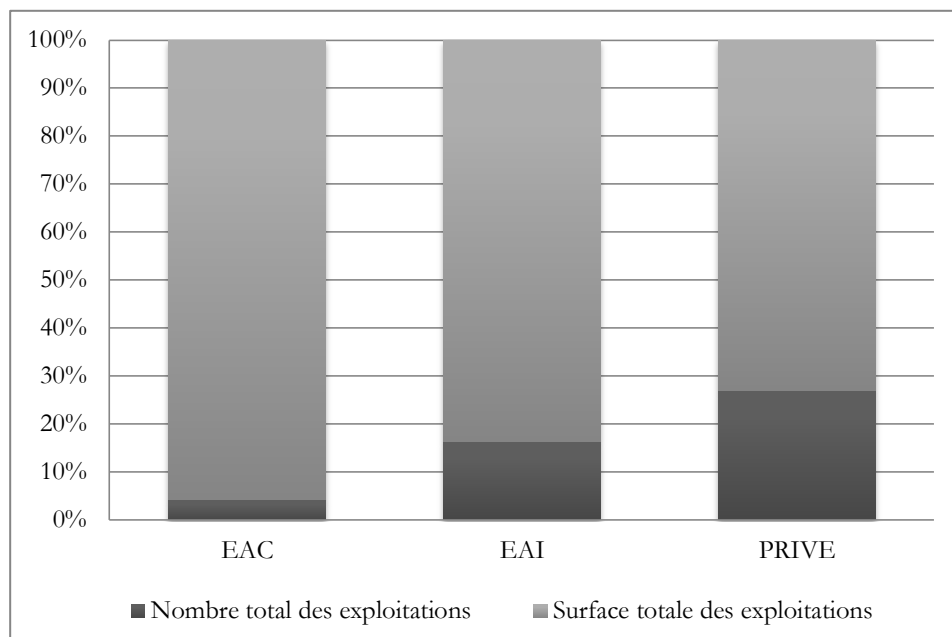
Tableau 26 : Statut juridique des exploitations agricoles dans le plateau de Mostaganem

Commune	Exploitation agricole du domaine public				Exploitation Privée	
	Exploitation collective (EAC)		Exploitation privée (EAI)			
	Nbr.	Superficie (ha)	Nbr.	Superficie (ha)	Nbr.	Superficie

						(ha)
Mostaganem	2	166	8	624	50	410
Sayada	73	1 403	151	734	400	1 194
Mazagran	29	689	16	61	75	227
Hassi Mameche	77	2 233	129	866	350	2 135
Kheir-Eddine	90	1 770	311	873	1200	1 637
Mesra	125	941	157	677	763	1 859
Totaux généraux	396	7 202	772	3 835	2 838	7 462

Source : DSA Mostaganem, 2018.

Figure n°34 : Rapport entre surface agricole et nombre des exploitations selon le statut juridique



Source : DSA Mostaganem, 2018.

Le schéma parcellaire réalisé à l'aide d'un levé de terrain et d'un fichier cadastral représente une portion spatiale de la zone des vallées des jardins (Figure n°35). Il illustre la mutation dans la distribution des exploitations agricoles selon la nature juridique. D'emblée, il est constable que le parcellaire relevant du privé a subi le plus de mutation à la fois dans sa forme, sa taille, sa surface, sa nature juridique et son occupation (mélange entre bâti et agraire). Les exemples de démembrement des propriétés « 01, 02, 03 » figurant sur le plan parcellaire (Figure n°35), montrent bien que l'évolution de cette structure parcellaire est le résultat d'un processus de morcellement de grandes propriétés foncières en plusieurs petites parcelles. Le lien interfamilial et

le droit juridique finissent par intervenir au fur et à mesure pour attribuer aux bénéficiaires de ce droit (les héritiers) leurs parts foncières (Figure n°36).

Cependant, ce processus reste limité dans les EAC et EAI qui arrivent à préserver au minimum leur potentiel foncier. En effet, le morcellement dans le cadre de l'héritage est interdit³⁴ par l'instruction relative à la conservation des terrains agricoles obligeant ainsi les héritiers à maintenir une surface minimale de 1,5 ha pour lutter contre l'atomisation des propriétés.

³⁴ Décret exécutif n° 97-490 du 20 Chaâbane 1418 correspondant au 20 décembre 1997 fixant les conditions de morcellement des terres agricoles.

Figure n°35 : Mutation parcellaire dans la zone périurbaine (l'exemple des vallées des jardins et d'El-Nador)



Source : Services des cadastres de Mostaganem, 2018. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2018.

Figure n°36: Maison individuelle en cours de construction dans la vallée d'El-Nador faisant suite à un morcellement par héritage



Sources : Belguesmia, 2021 ; satellites.pro/carte_de_la_region_Mostaganem#35.906619,0.104842,17

1.2.2 Précarité foncière périurbaine et mutation socioculturelle

Outre nos constats établis antérieurement sur la répartition des établissements humains qui s'explique historiquement par deux facteurs principaux à savoir: la nature juridique du foncier agricole et la sociologie du peuplement basée sur la solidarité interfamiliale. Appréhender les dynamiques foncières sous un angle social et culturel requiert la compréhension des processus de succession foncière chez les familles dans l'espace rural périurbain de Mostaganem. L'héritage

n'est pas seulement un mécanisme d'accès au foncier -notamment pour les jeunes ruraux qui bénéficient de ce droit- mais également un processus qui permet à ces héritiers de susciter une « offre » foncière dans cet espace.

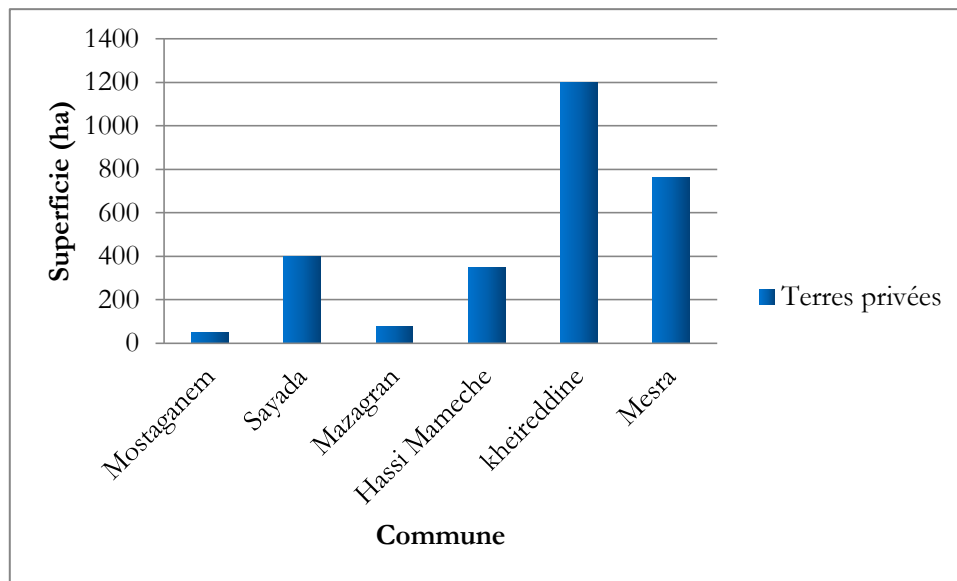
L'atomisation des terrains touche principalement les exploitations agricoles privées suite au morcellement des terrains par le fait successoral. Des partages successifs conduisent inéluctablement à la production des exploitations de très petites tailles qui deviennent plus rentable sur le plan économique d'un côté et mènent les héritiers à abandonné le travail de la terre d'un autre côté³⁵. De ce fait, les héritiers n'hésitent pas à mettre leurs terres sur le marché foncier pour des usages autre que l'agriculture et principalement pour un usage résidentiel³⁶ en dehors de toute réglementation. Cependant, les opérations de morcellement des exploitations agricoles privées dans le cadre de l'héritage sont freinées au-delà d'un seuil minimal (décret exécutif n° 97-490). Les héritiers bénéficiaires d'un droit successoral foncier sont contraints de trouver un consentement (sous location, association, etc.).

L'expansion urbaine avec ses deux modèles compact et diffus est étroitement liée à la propriété foncière et à la gestion des terres. Comparant la carte d'occupation spatiale (Figure n° 17) et les données relatives à la répartition des terres privées (Figure n°37), on constate que l'atomisation est fortement présente dans les communes de Kheir-Eddine et de Mesra, caractérisées par une forte présence de l'habitat dispersé. Dans les communes du groupement (Mostaganem, Mazagran et Sayada) l'urbanisation « planifiée » a artificialisé les terres relevant du domaine public, quant aux espaces reculés des communes de Sayada, Mesra et Kheir-Eddine où le caractère tribal et familial « *Arouch* » est dominant (Figure n°37), ils sont caractérisés par une urbanisation ponctuelle et par la prolifération de l'habitat dispersé. Ces pratiques d'appropriation de l'espace sont le produit d'un imaginaire qui tend à considérer les zones rurales, dans toute leur extension, comme un territoire vaste, disponible et de libre d'accès.

³⁵Une enquête de terrain auprès des habitants des douars agricoles révèle que les descendants des fellahs rejettent le travail de la terre au profit des études universitaires ou d'autres activités.

³⁶ D'après des entretiens avec des héritiers des terrains agricoles.

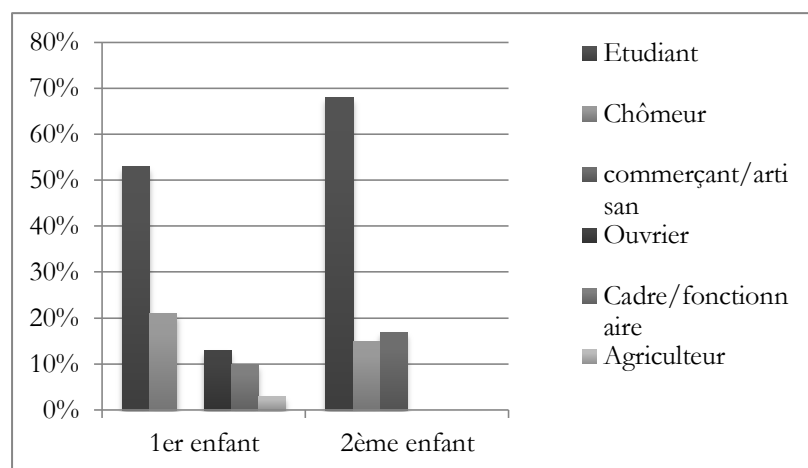
Figure n°37 : Répartition des terres agricoles privées par communes dans la zone périurbaine de Mostaganem



Source : DSA Mostaganem, 2018.

Parmi les changements majeurs qu'a connus le monde rural globalement qu'il soit proche des centres urbains ou lointain, ce sont les mutations d'ordre social et culturel. Les zones rurales notamment agricoles sont confrontées au départ massif de leur jeune population, pour des études et des emplois dans les secteurs secondaires et tertiaires. Une hypothèse que nous avons confirmée auprès des groupes sociaux originaires des noyaux ruraux dont les ascendants sont des propriétaires terriens qui pratiquaient de l'agriculture dans les vallées des jardins de Debdaba et de El-Nador. En effet, 50%³⁷ de jeunes ont effectués ou effectuent des études.

Figure n°38: Occupation des deux premiers enfants des ménages périurbains



³⁷ Ceci porte sur la base d'une enquête qui a touché les deux premiers enfants de chaque famille.

Source : Enquête de terrain, 2018.

1.2.3 Transformations paysagères et imbrication entre habitat et agriculture

Au cours des deux dernières décennies, l'espace rural proche à la ville de Mostaganem, a connu une accélération de l'artificialisation de ses sols par la multiplication des constructions pour usage résidentiel. Par conséquent, le paysage rural s'est transformé non seulement au plan agraire et occupation des sols mais aussi sur au plan des pratiques agricoles et sociales, dessinant de nouvelles formes d'appropriation du territoire rural périurbain.

Morphologiquement parlant, le passage d'un système urbain extrêmement compact à un système caractérisé par une dispersion croissante, a favorisé la formation d'un espace mixte et de transition, à mi-chemin entre une ville mère « Mostaganem », des petits centres urbains « Les ACL des communes » et des espaces ruraux agricoles et naturels soumis à de multiples transformations.

Le parcellaire agraire dans plusieurs zones du plateau se trouve brouillé par une interpénétration et imbrication entre la fonction résidentielle (habitat éparé ou groupé) et l'activité agricole en raison de la taille réduite des exploitations agricoles et leur disposition perpendiculaire par rapport aux axes de communication. Cette atomisation contribue au mitage de l'espace agricole par les constructions résidentielles à caractère diffus groupé et éparé produites souvent informellement, composées tantôt de maisons traditionnelles, tantôt de maisons modernes et parfois même précaires.

Ce mariage de fonctions à la fois urbaines et rurales dans l'usage des sols de l'espace périurbain sont le produit de divers processus. Dans une vision morphologique nous intéresserons au tissu périurbain et les formes d'artificialisation du sol. De ce fait on distingue la typologie suivante :

- **-Petites villes établies sur des villages agricoles** : La lecture et l'interprétation de la carte de l'occupation spatiale (Figure n° 17) laisse à distinguer que la forme compacte est exprimée principalement par la ville de Mostaganem et les cinq agglomérations urbaines édifiées initialement sur des noyaux de l'époque coloniale. L'analyse du parcellaire urbain, montre que dans ces noyaux, l'ancien parcellaire a pratiquement disparu laissant place à de nouveaux morcellements successifs viennent se greffer aux anciennes constructions au point où l'accès pour certaines constructions se fait par le biais d'impasses dans quelques agglomérations. La création des centres de Sayada, Kheir-Eddine, Hassi-Mameche et Mesra remonte à la deuxième moitié du 19^e siècle, quand les premiers colons décident de

bâtir leurs villages agricoles sur un terroir de hautes potentialités agricole créant un réseau de villages coloniaux sur les vallées et le plateau de Mostaganem.

Les étapes de leur évolution spatiale peuvent être étudiées à travers les différents documents établis à des périodes différentes. Le plan projeté des anciens noyaux est typique, propre à la culture européenne: un plan en damier, des parcelles géométriques et quasi-identiques, structurées autour d'un axe central auquel convergent et divergent les autres axes secondaires menant aux domaines agricoles, plus vastes, mais conservant les mêmes formes géométriques. Ces noyaux ont été longtemps confinés dans ses anciennes limites, comme des centres de vie rurale, ils vont connaître un début de croissance à la fin des années 1970. Ainsi, on distingue deux types d'occupations :

- les îlots centraux, sont constitués d'un parcellaire relativement serré avec des constructions basses disposées en ordre continu. Les commerces et services y sont implantés ;
- des îlots en périphérie immédiate qui sont constitués de grandes parcelles. Les occupations consistent généralement en des constructions collées à la rue et disposant de grandes cours intérieures ou donnant directement sur la rue. A l'origine, disposant d'une mixité de fonction (Maison + cave ou autre activité agricole), elles subissent actuellement du fait d'un potentiel foncier une petite dynamique de transformation (reconstruction, densification).

Toutes les agglomérations de Sayada, Kheir-Eddine, Hassi Mameche et Mesra ont suivi depuis, la même forme d'évolution spatiale et le même modèle d'urbanisation. Cependant, les noyaux initiaux de cachet colonial sont marqués par l'habitat individuel qui s'est développé de manière orthogonale et caractérisés par une structure urbaine organisée.

Désormais, l'extension se fait en continuité avec le noyau « colonial » qui apparaît comme l'unité la plus structurée, la plus urbaine en concentrant l'essentiel des fonctions urbaines. Les premières extensions de type lotissement se caractérisent par leur fonction résidentielle dans le cas de Hassi-Mameche, à l'exception de quelques équipements. L'apparition par la suite de quelques quartiers satellites, appendices des agglomérations n'ont fait que traduire l'éclatement du bâti. Toutes ces agglomérations sont entourées par des terres de très forte potentialité agricole ce qui a fait que leurs extensions spatiales sont sujettes à des conflits d'usage des sols. Jusqu'au début des années 2000, ces agglomérations n'étaient composées que par de l'habitat individuel, auquel vient

s'ajouter de l'habitat collectif et semi-collectif. Ces centres urbains se sont étendu chacun dépendamment de la nature et les contraintes des terrains qu'ils entourent.

Quant à l'ACL de Mesra, le foncier occupé par l'urbanisation a été prélevé sur les EAC qui entourent l'agglomération. Le PDAU de 1997, compte tenu des contraintes agricoles, a orienté l'essentiel des extensions urbaines en direction du nord et du nord-est sur des terrains en pentes et de maquis. Ces nouvelles extensions viennent se greffer aux unités urbaines précédentes en essayant d'accomplir une densification urbaine.

Quant aux extensions récentes de l'agglomération de Kheir-Eddine, elles se sont développées essentiellement dans l'ouest et dans le sud. Elles se distinguent par l'absence d'une trame lisible, la disparition de l'îlot et la «monofonctionnalité» des espaces (grands équipements, lycée, CEM, habitat collectif, station d'essence, etc.). Les repères d'identification des quartiers ont également disparu. La lecture du tissu urbain de l'agglomération de Kheir-Eddine met à l'évidence la mutation parcellaire. Au sud, les extensions sont faites sous forme de lotissements individuels sur la route du CW 24. Bien que réalisé selon un parcellaire avec des largeurs d'îlots plus petites, cette extension ne marque pas une rupture avec le noyau originel au point de vue de la structure et de la morphologie urbaine. On y trouve plusieurs types de constructions avec une tendance à la sur-occupation de la parcelle par le bâti. Les constructions en RDC et RDC + 1 étage sont édifiées à l'alignement ou avec un retrait partiel. A l'est de l'agglomération, l'extension urbaine marque une rupture avec le noyau originel ; les nouvelles opérations d'habitat édifiées sur de grandes parcelles sont collées les unes aux autres sans souci de continuité de la trame urbaine. Ainsi, de nouvelles typologies faisaient apparition : l'habitat collectif est matérialisé par de petites cités constituées d'immeubles de RDC+3 étages à RDC+4 étages, disposés isolément avec des espaces extérieurs très peu aménagés, de l'habitat semi-collectif disposés en petits ensembles à l'alignement et constituées de constructions en R+1 aux accès individualisés. La rupture de la trame urbaine est accentuée par l'affectation des grandes parcelles affectées pour de nouveaux équipements (école, CEM, lycée) nécessitant de grandes surfaces.

L'ACL de Hassi-Mameche est entouré par des terrains agricoles à très fort rendement qui représentent la contrainte majeure à toute extension urbaine et qui sont dans leur globalité des terrains appartenant à des EAC et EAI. En dépit de la rupture avec l'ancien tissu européen existant, la nouvelle extension en matière d'habitat collectif et semi-collectif s'effectue dans la partie ouest de l'agglomération.

-Extension greffée aux hameaux « douars » favorisés par la proximité urbaine : il s'agit des centres ruraux qui se sont phénoménalement développés selon un processus quasiment identique

dans l'ensemble du plateau de Mostaganem, favorisé par la proximité au centre urbain principale de Mostaganem ;

Au sud de la commune de Kheir-Eddine, le douar de l'Ouled El Bachir s'est développé en position de carrefour à la faveur de la RN 90A et du CW 24. De petits douars (*Ayaida* et *Amaria*) appartenant à des petites communautés « *Arouch* » gravitent autour de ce noyau, ils s'étendent et évoluent spatialement et finissent par se réunir en constituant une seule entité. Néanmoins, selon les récits de vie des habitants, chaque « *Arch* » est identifié par le minaret de sa mosquée. Une deuxième entité correspond à une zone d'activité illicite dont la superficie est de 65,40 ha, elle est issue de l'extension illicite de la zone d'activité industrielle appartenant administrativement à la commune de Sayada et qui a servi d'assise pour la grande zone industrielle de *Souk-Ellil*, celle-ci prend de plus en plus de l'ampleur en profitant du passage de la RN 90Ad'importance régionale.

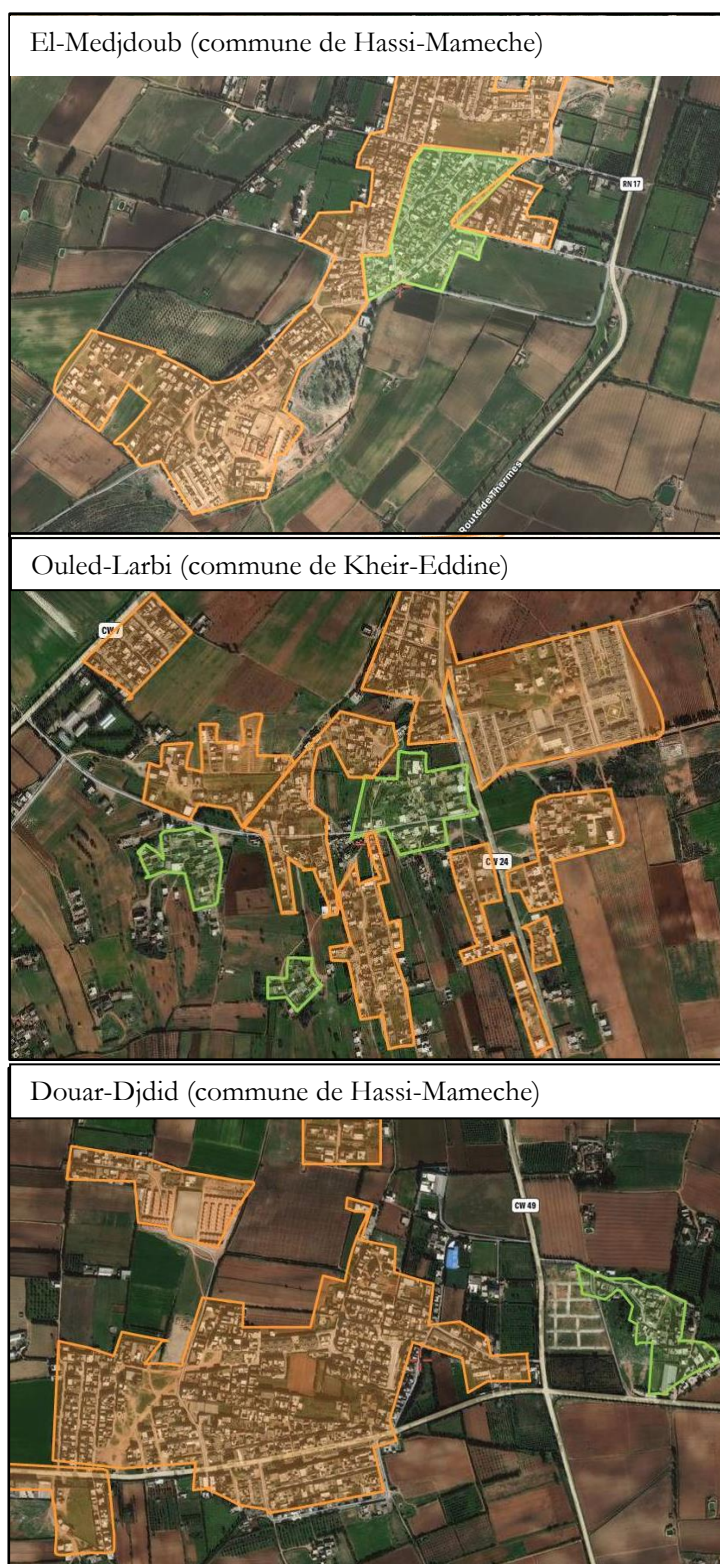
Comme au nord, à l'est et au sud de la commune de Hassi-Mameche, où d'autres types de noyaux ont constitué également le foyer et l'assise de nouvelles installations exogènes auxquelles se sont greffées des extensions sous forme de lotissement d'habitat individuel, à savoir les villages (Douar Sidi-Medjdoub, Douar-Djdid), les hameaux (Belaidia, et les villages des domaines agricoles socialistes (DAS) de Ben-Medjahri et Berrahal à Hassi-Mameche et Sidi-Harrag à Mazagran, etc.

Les dix-huit centres ruraux dans la commune de Mesra se caractérisent néanmoins par leur concentration dans la partie nord et nord-est de son territoire, comme ils se caractérisent par leur sous-équipement et l'éparpillement de leur habitat. Les écoles et les salles de soins occupent souvent un lieu à l'écart des habitations, préférentiellement près des axes routiers, mais ils ne contribuent pas encore à créer des centralités.

Ces noyaux ruraux dont la majorité en évolution spatiale passent au statut de l'agglomération et vont constituer par la suite des zones d'appui aux ACL ; des douars se présentent entre autres comme des établissements relais. Ceci est apparent dans la structure physique et morphologique de ces noyaux, où on distingue généralement deux types de bâti, le premier constitue le noyau initial composé d'un ensemble d'habitations de type traditionnel rural « *haouch* » mal structuré, et le second composé de constructions récentes (maisons individuelles, habitat collectif et des équipements de proximité) qui viennent se greffer au premier et constitue l'extension du noyau initial. La composition structurelle de ces douars (Sidi-Medjdoub, Douar-Djdid, Ouled-Larbi) se présente en formation spontanée compte tenu d'une part des opérations de construction hors du périmètre urbanisable dicté par le POS, et d'autre part de la trame viaire peu structurée entre chemins communaux et ruelles sinueuses ayant des profils en travers variables qui sont généralement en état de « piste ».Le douar d'Ouled-Larbi, situé au sud à moins de 500 mètres de

l'ACL de Kheir-Eddine, le long du Chemin de wilaya N° 24, affirme clairement ce modèle d'urbanisation de relais et d'appui, définit à la base comme zone éparses rurales qui s'est étendue à la faveur des exploitations agricoles sous forme nébuleuse (grappes très denses). Cette agglomération est organisée autour de pistes permettant l'accès aux exploitations. Le nouveau programme d'habitat (600 logements sociaux locatifs avec deux équipements) en cours de réalisation au long du chemin de wilaya orientera l'extension d'Ouled-Larbi en direction de l'ACL pour matérialiser la conurbation et ce, conformément aux orientations des instruments d'urbanisme (PDAU et POS).

Figure n°39 : Evolution spatiale de quelques hameaux dans l'espace périurbain de Mostaganem



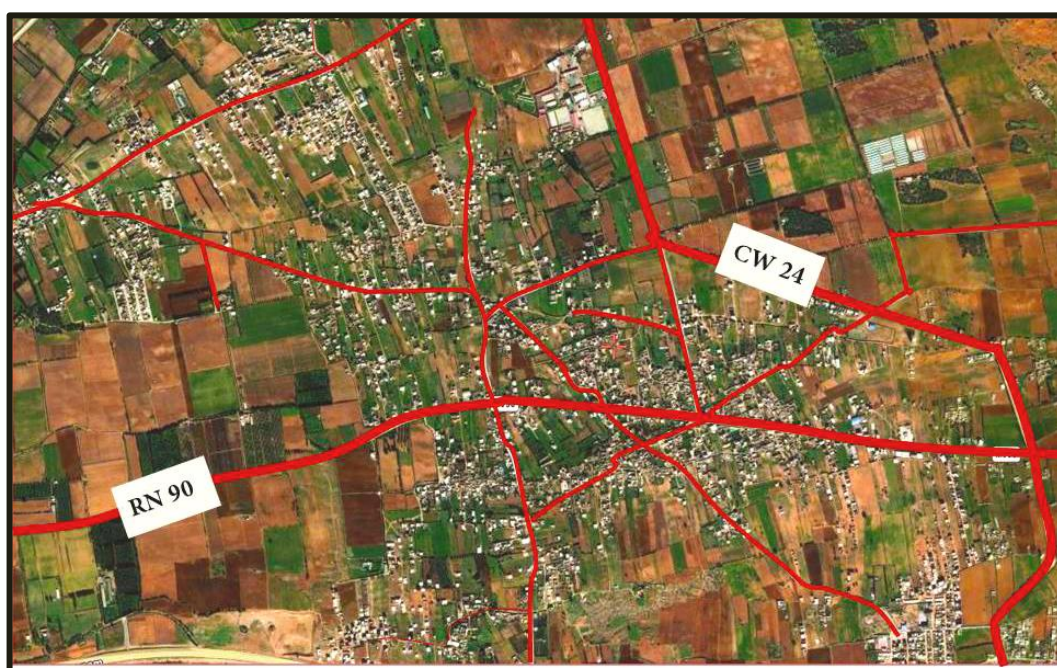
 Nouvelle extension urbaine  Noyaux rural initial

Source : satellites.pro/carte_de_la_region_Mostaganem#35.916721,0.128403,12

-Implantation nébuleuse des constructions favorisée par le réseau routier :

En comparant avec les communes de l'arrière-pays de Mostaganem, l'ensemble du territoire des communes du plateau se structure autour des axes routiers de transit intercommunal ou à caractère régional, auxquels s'ajoutent des axes tangents. Le maillage se renforce par une trame viaire communale relativement bien entretenue qui permet d'accéder à la quasi-totalité des établissements humains. Outre le maillage routier dense structuré par les grands axes de communication, les voies artérielles qui desservent les parcelles les rendent facilement accessible (Figure n°40).

Figure n°40 : Implantation nébuleuse des habitations des agglomérations rurales



Source : satellites.pro/carte_de_la_region_Mostaganem#35.932689,0.172048,15

Une des stratégies adoptées par les propriétaires terriens consistait lors du partage à opter pour un découpage de telles sortes que chaque nouvel acquéreur obtiendra une parcelle de terrain ayant une façade qui donne sur l'axe routier. Ainsi, l'image résultant d'une telle pratique a produit des parcelles, de forme allongée en profondeur, très serrées, alignées entre elles et perpendiculaires aux axes routiers (Figure n°41). Le but de cette forme de division est à la fois de marquer le front sur l'axe routier et de créer des dessertes routières pour les parcelles se situant à l'intérieur et qui préservent majoritairement leur vocation agricole (verger). Une telle disposition fait ressortir une pression forte sur les terres agricoles occupées par des établissements humains en perpétuelle croissance et qui ne fera qu'accroître les conflits d'usage du sol, quand on sait

qu'une simple construction éparse, nécessite généralement plus de 800 m² de terres amputées à l'agriculture.

Figure n°41: Forme parcellaire serrée, alignée, allongée et perpendiculaire à l'axe routier



— ■ — *Reprise schématique des limites géométriques de la forme parcellaire

Source : satellites.pro/carte_de_la_region_Mostaganem#35.932689,0.172048,15

Il est clairement lisible que ces conglomérats d'habitations, considérées comme agglomérations, ne présentent aucune structure apparente organisée, ils sont composés parfois de grands îlots encadrés par des voies goudronnées et parfois de petites parcelles accessibles. Les constructions perdent en densité dès qu'on s'éloigne des noyaux initiaux et leur extension immédiate avec une rupture des entités d'habitat, générée par le changement de la nature juridique des parcelles.

Le développement de l'habitat dans ces centres ruraux est lié au statut juridique du foncier. Quand il s'agit d'EAC ou EAI, l'habitat ne s'y développe que très ponctuellement donnant la forme essaimé dans le territoire, ce qui n'est pas le cas dans les exploitations privées qui subissent la pression et la densification du bâti pour maximiser le profit d'occupation de l'espace. On distingue également dans la forme essaimée des douars, des maisons individuelles disposées isolément ou en grappes de 10 à 20 constructions, avec une reproduction du découpage foncier initial. Elles sont desservies par des pistes, et des sillons qui marquent ainsi la future structure viaire de la zone.

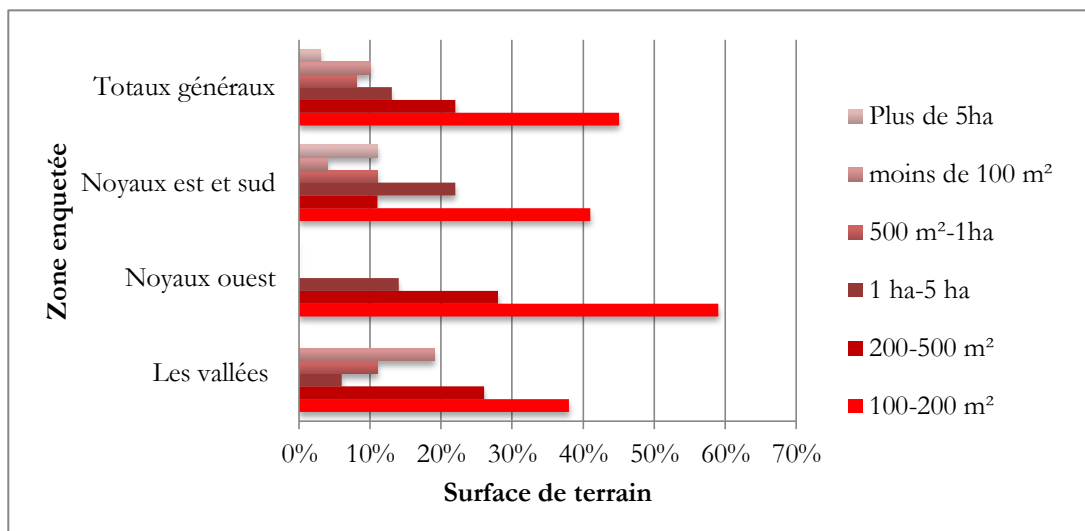
-Lotissement informel « clandestin » au tracé régulier : Au milieu de cette déstructuration spatiale de la trame agraire nous distinguant la présence d'une forme régulière matérialisée par de l'habitat individuel sous forme de lotissements au parcellaire régulier, prélevés des terrains

agricoles. Il s'agit de la nouvelle forme d'occupation de l'espace rural périurbain pendant ces vingt dernières années. Réalisés par des propriétaires terriens profitant de la pénurie foncière en zone urbaine, ces lotissements occupent une position centrale en plein milieu agricole dans les territoires communaux.

Ainsi, la majorité des lotissements sont de nature informelle (El-h'Chem, Sidi-Fellag, Rehaïlia, O.Hamou, Belaidia) ; les lotissements de nature légale et qui ont bénéficié d'une autorisation des services de l'urbanisme sont au nombre limité (El-h'chem à Sayada).

Au plan morphologique, la surface dominante des habitations occupées par des ménages enquêtés varie entre 100 m² et 200 m² avec 58% soit 87 cas de l'ensemble des constructions dans les deux couronnes (Figure n°43). Dans la deuxième couronne où l'offre foncière résidentielle est importante, la surface des lots de terrains entre 100 m² et 200 m² prédomine à 45% soit 26 cas du total enquêtés dans cette zone ; celle comprise entre 200 m² et 500 m² occupe 22% (Figure n°42). Ceci reflète concrètement le processus d'émiettement et de mutation dans la trame agraire et révèle les comportements résidentiels des acteurs sociaux (offrant et tiers) vis-à-vis le mode d'accès à la propriété foncière individuelle. Les lotissements informellement réalisés présentent des îlots en moyenne de 30m / 24 m, séparés par des voies de 6 à 7m de largeur et subdivisés en parcelles de surface moyenne de 120 m². Quant aux lotissements à caractère légale, ils respectent les règles de l'urbanisme exigées. Les constructions dépassant la superficie de 300 m² sont présentes plus loin de la ville-centre, essentiellement dans la troisième couronne où le foncier est plus ou moins disponible ; où l'activité agricole est toujours maintenue, les superficies pratiquement exploitables occupent 24 % de la superficie totale et la taille des exploitations varie de 1ha à plus de 5ha.

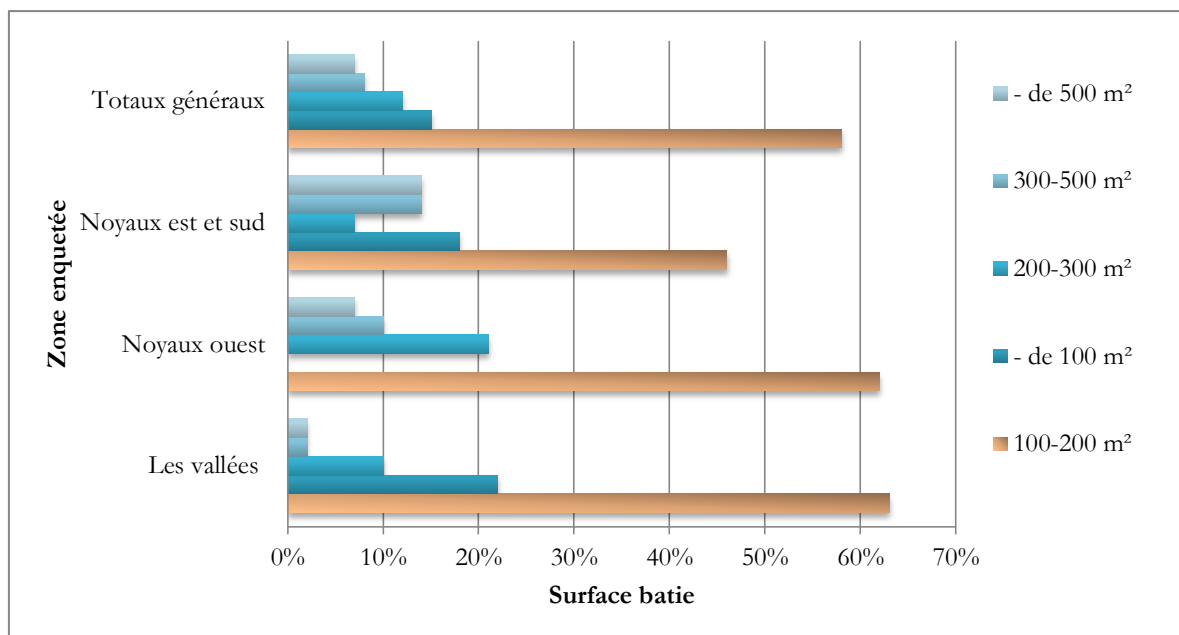
Figure n°42 : Surface des lots de terrain (l'assiette) pour des constructions individuelles dans la zone rurale périurbaine



Source : Enquête de terrain, 2018.

L'occupation de la parcelle par le bâti peut atteindre les 100% soit un CES³⁸=1 (Figure n°43) Cela explique la densité et le principe d'implantation d'une série de maisons accolées l'une à l'autre dans plusieurs localités dans l'espace rural périurbain notamment pour les parcelles dont la superficie est entre 100 et 200 m² (Figure n°42). Cela nous laisse dire que les règles de l'urbanisme et de construction ne sont pas appliquées (fond parcellaire, cour, CES, COS³⁹, etc.). Pour les parcelles de superficie supérieure à 500 m² l'occupation par le bâti en moyenne est de moins de 50% cela explique la forme ponctuelle de l'habitat essaimée dans l'espace où le reste de la superficie est généralement occupé par l'agriculture sous forme de verger.

Figure n°43 : Surface bâtie de l'habitat auto-construit dans la zone rurale périurbaine de Mostaganem

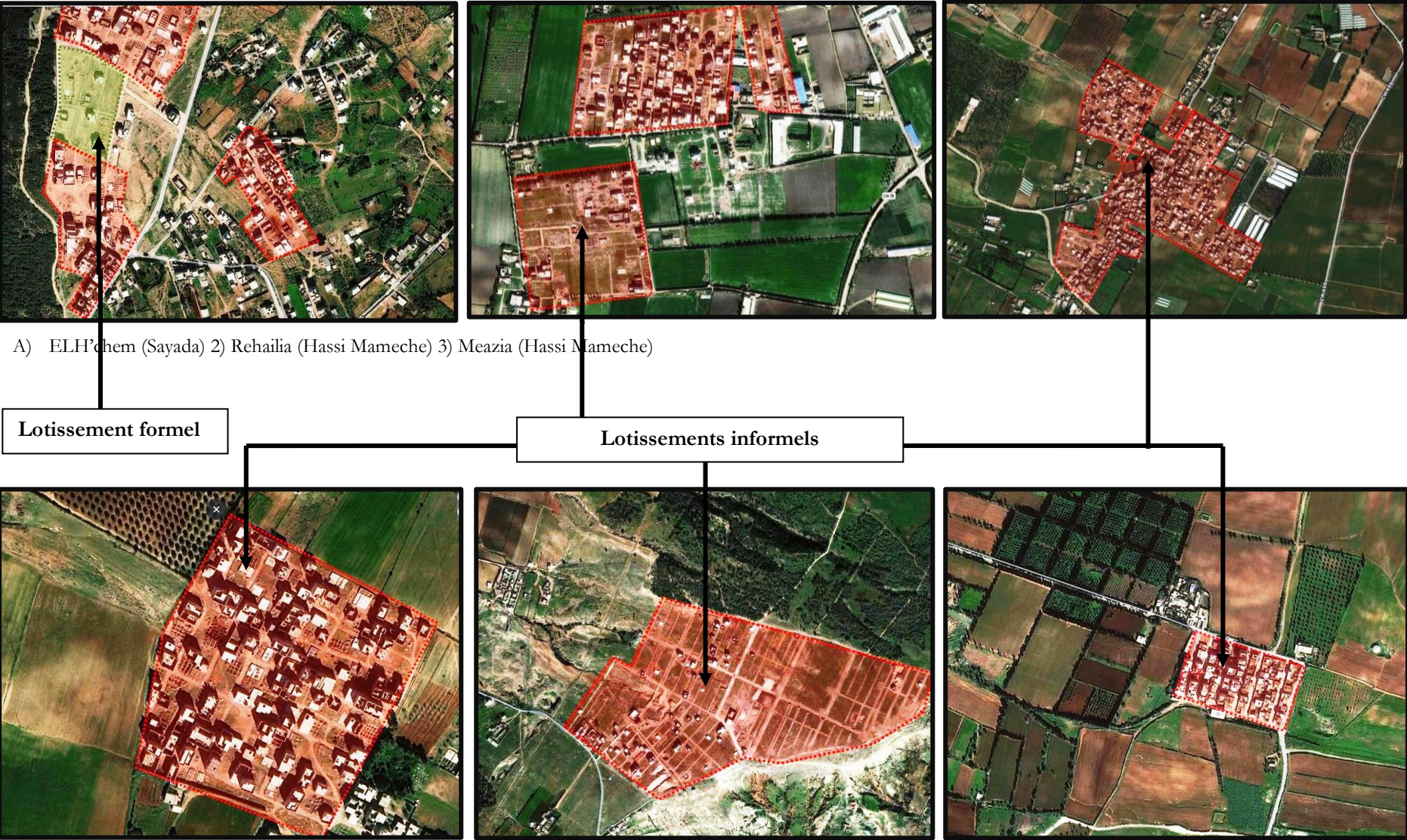


Source : Enquête de terrain, 2018.

³⁸ CES : Coefficient d'emprise au sol

³⁹ COS : Coefficient d'occupation du sol

Figure n°44 : Localisation des lotissements formels et informels dans l'espace rural périurbain



1.2.4 L'espace rural périurbain de Mostaganem : lieu de tension et de conflit d'usages

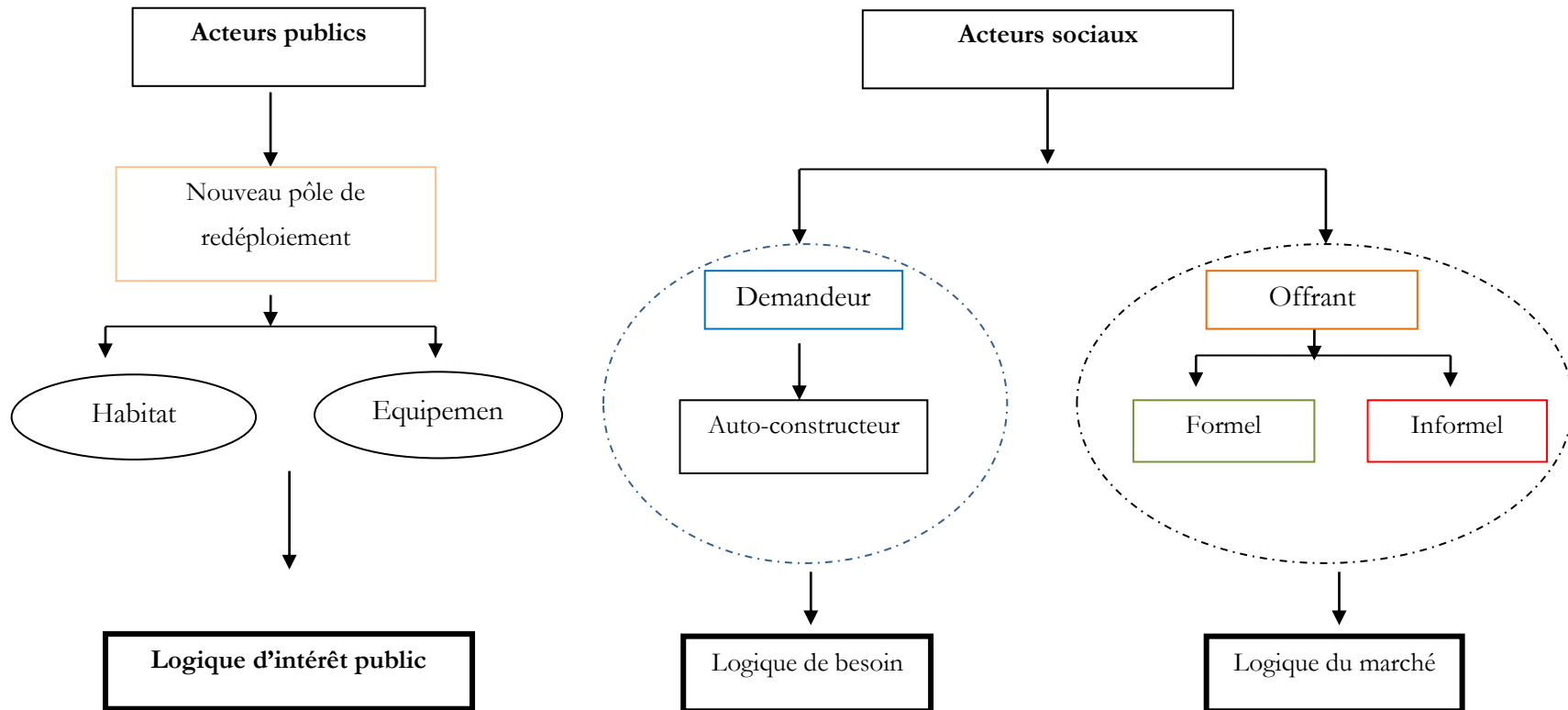
L'urbanisation informelle de l'espace rural proche de Mostaganem sous forme discontinue et diffuse menées par des groupes sociaux selon des logiques différentes voire opposées a contribué à la production d'un espace périurbain désordonné et conflictuel. Aborder le problème de l'habitat informel nécessite l'analyse des agissements et des interactions des différents acteurs. D'une part, le secteur public agit selon la logique de l'Etat à ses différents niveaux, d'autre part, les acteurs lotisseurs légaux et informels agissent selon la logique du marché et enfin, les acteurs sociaux, demandeurs acquéreurs ou auto constructeur sont guidés par la logique du besoin. L'existence de ces différents acteurs et leurs intérêts respectifs doivent être pris en compte afin de parvenir à une plus grande articulation et intégration entre eux (Figure n°45).

Dans l'espace périurbain, les tensions générées dans les processus de transformation sont particulièrement visibles. L'ambiguïté spatiale et conceptuelle qui caractérise cette zone de transition entre le monde urbain et rural, en fait un espace potentiellement marginal où se multiplient les usages qui dégradent visuellement et écologiquement le paysage qui entoure la ville.

Le statut juridique incertain dans les noyaux ruraux du plateau de Mostaganem et le caractère socio-spatial particulier dans d'autres brouillent davantage les règles et les mécanismes d'accès au foncier tant pour les acteurs public (le déclassement, l'expropriation, etc.) que pour les acteurs ordinaires (l'indivision, l'héritage, etc.). Le foncier rural périurbain de Mostaganem subit de maintes pratiques dérogatoires, de spéculation et de détournement et est soumis à une pression permanente qui semble inscrite dans la durée.

Les tensions générées sont le résultat d'un processus très complexe et ambigu, relatif d'abord aux comportements des différents acteurs (administratif, social, économique) puis aux statuts des terrains sujets à cette tension et enfin aux paramètres géographiques en l'occurrence l'influence du fait urbain de la ville de Mostaganem.

Figure n°45 : Logiques et acteurs de la production foncière dans la zone périurbaine mostaganemoise

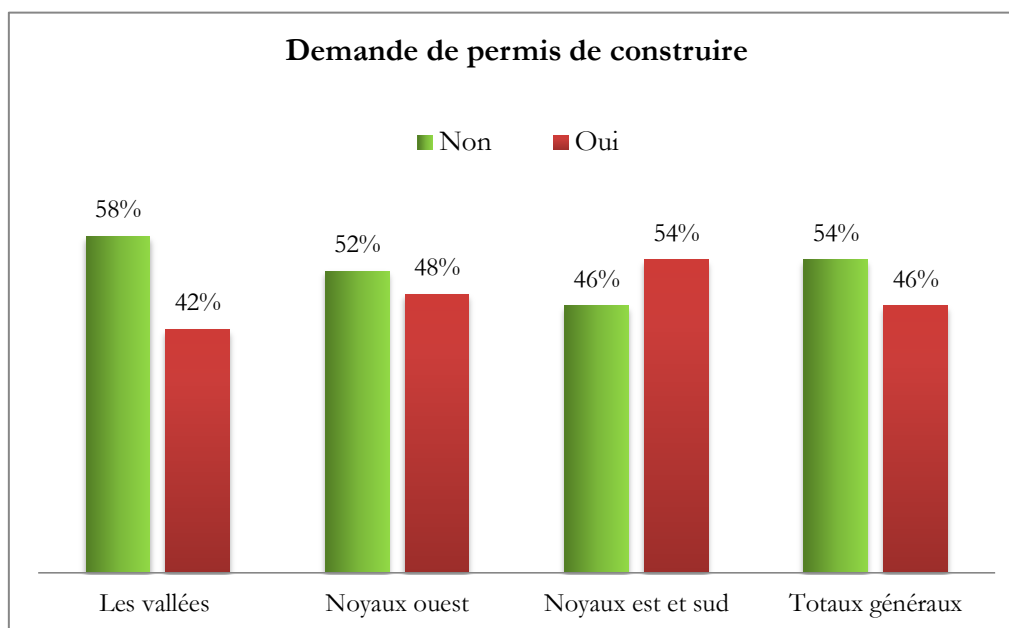


1.2.4.1 L'indivision source de conflit dans l'espace rural périurbain de Mostaganem

Sur le plan socio-historique, la propriété foncière indivise « *Choyou'a*, شيوخ » en Algérie est étroitement liée à la structure familiale d'autrefois, qui s'inscrit dans un processus d'héritage agropastoral (Benslimane, 2012), cela contraint la transmission interfamiliale légale des droits de succession de la propriété. Provoquant subséquemment une forme de succession à caractère conflictuel, l'héritage dans ce cas est majoritairement transmis suivant un mécanisme informel, selon un cadre des accords familiaux ou communautaires et souvent par oralité, ce qui peut engendrer un problème affectant les droits de propriété et d'accès aux fonciers, et d'éventuelle tension entre les acteurs sociaux en question. Comme il peut également créer une incertitude à la fois autour de l'appropriation et l'usage de la terre, en l'occurrence dans les noyaux ruraux périurbains de Mostaganem.

Dans la campagne proche de Mostaganem le phénomène est fortement présent dans plusieurs noyaux ruraux et dans les propriétés agricoles dans un cas de figure hypothétique, particulièrement sur les plans social, spatial et juridique. Lors de la première phase de dépouillement des questionnaires de l'enquête ménage, nous avons constaté une certaine récurrence du statut informel du terrain et de l'habitat, dont 81 soit 54% du total étaient édifiées sans recours à la demande du permis de construire (Figure n° 46). Cela revient essentiellement pour deux raisons : la première étant donné que la possession du terrain à la base est informelle et incertaine, la seconde s'explique par la vocation initiale du terrain qu'est destinée à d'autre usage que la construction. Pour le premier cas de figure, on constate que 49% des ménages interrogés (de statut propriétaire) possèdent de manière légale l'acte de propriété de la maison (Tableau 27) et la moitié restante possède uniquement un justificatif de la propriété du terrain (acte de propriété du terrain, livret foncier, donation). Ceci complexifie davantage le processus de régularisation auquel l'urbanisation est inscrite dans registre informel et spontané de l'acquisition du terrain jusqu'à la construction de la maison.

Figure n° 46 : Propriétaires ayant sollicité un permis de construire avant l'édification de la maison individuelle



Source : Enquête de terrain, 2018.

Tableau 27 : Nature de l'acte justificatif de la propriété (statut propriétaires uniquement)

Zone enquêtée	Type d'acte justificatif											
	Acte de propriété maison		Acte de propriété terrain		Livret foncier		Donation		Habitat illicite		Total	
Les vallées	21	38%	21	38%	10	18%	1	2%	3	5%	56	100%
Noyaux ouest	18	62%	11	38%	0	0%	0	0%	0	0%	29	100%
Noyaux est et sud	21	57%	12	32%	4	11%	0	0%	0	0%	37	100%
Totaux généraux	60	49%	44	36%	14	11%	1	1%	3	2%	122	100%

Source : Enquête de terrain, 2018.

Dans le but de comprendre au mieux ce phénomène, nous avons jugé indispensable de compléter les données collectées par un entretien auprès des propriétaires, qui à leurs tours nous ont fait allusion à la propriété indivise laquelle ne peut être cultivée ni construite de manière légale, impliquant un énorme conflit entre héritiers qui finissent par faire le partage à l'amiable. Cette situation encouragera d'un côté l'auto-construction et d'un autre coté la vente soit par le biais du

« *Cheikh* » avec un acte sous seing privé, soit par un expert foncier qui fait à la fois le morcellement, le partage et l'affectation des lots pour les nouveaux acquéreurs. Ce qui explique la multiplication de plus en plus des maisons individuelles en zone rurale périurbaine (El-h'chem, El-Nador, Debdaba, etc.).

1.2.4.2 La fragmentation de la propriété publique

Au-delà des terres privées (individuelle et collectives), les EAC également se voient sujettes au morcellement du foncier, au profit de l'urbanisation dans plusieurs noyaux ruraux dans l'espace périurbain de Mostaganem.

En dépit de l'interdiction de telle transaction, plusieurs EAC dans les communes limitrophes à la ville de Mostaganem ont fait l'objet de détournement de leur foncier tantôt en y projetant des lotissements de manière directe et illicite, et tantôt par la complicité de quelques responsables qui vont faciliter la légalisation de ces opérations (ces EAC sont intégrées dans le périmètre PDAU par la suite).

« Ils (Smasri⁴⁰ -squatteurs de terrain-) achètent des terrains agricoles (EAC et autres), et avec la complicité de quelques responsables, il les inclut au (PDAU), une fois urbanisés, ils les vendent à des sommes faramineuses à des clients venant de partout, pour y construire des maisons et des villas ». (Article de la presse locale, 2015).

En dépit de la difficulté de transformer les terrains agricoles en terrains bâtissables, étant donné que la loi interdit leurs transactions et que les permis de construire ne peuvent être délivrés, le processus d'acquisition et d'occupation informelle des terrains n'a pas été arrêté et dans lequel plusieurs acteurs sont impliqués (externes et internes).

1.3 Marché foncier résidentiel périurbain de Mostaganem: dynamique, stratégies et mécanismes

« Lorsqu'on laisse au marché le soin de décider les usages du sol, l'activité la plus rémunératrice prévaut en chaque lieu » (Napoléone et Geniaux, 2005).

La mutation dans les usages du sol dans la grande couronne périurbaine de Mostaganem matérialisée par l'imbrication physique entre l'habitat, l'agriculture et l'activité industrielle et d'entreposage, a fait appel à l'implication de différents acteurs. Chaque acteur veut se positionner dans cette dynamique urbaine très marquante en développant diverses stratégies d'adaptation et de contournement. Profitant de la pénurie des terrains constructibles et de la flambé du prix du

⁴⁰ Courtier.

foncier dans la ville de Mostaganem, quelques propriétaires terriens et agriculteurs ont réalisé des lotissements illicites.

La rareté des terrains constructibles en zone urbaine saturée⁴¹ et le désir des ménages interrogés d'accéder à la propriété et à la maison individuelle conjugués à la prédisposition des acteurs fonciers (héritier 42% et agriculteur 27%) (Figure n°27) à mettre sur le marché des terrains à bâtir ont permis l'émergence d'un marché foncier juteux en zone rurale périurbaine. Il s'agit des agriculteurs et les propriétaires terriens qui n'hésitent pas à vendre leurs terres pour des usages autres que l'usage agricole et principalement pour un usage résidentiel. Ce processus d'accès au foncier en zone rurale périurbaine *est composé, donc, par* les vendeurs, les acheteurs et les intermédiaires (courtier, cheikh).

1.3.1 Mécanismes d'accès aux terres constructibles autour de Mostaganem

Ces dernières années, un réel marché foncier s'est développé dans le rural périurbain de Mostaganem, l'achat et la vente y sont devenue les moyens les plus récurrents pour accéder à la terre -autre que par le moyen d'héritage- pour des différents usages, résidentiel, agricole ou industriel. Ce processus se caractérise par sa complexité au vu de la multiplicité des acteurs sociaux urbains et ruraux, des normes techniques et du cadre juridique.

L'accès à la parcelle notamment constructible est devenu le premier maillon dans le processus de mobilité résidentielle dans et vers l'espace rural périurbain et le moteur des nouveaux modes de consommation et d'occupation spatiales. On constate que l'accès au marché foncier en zone rurale périurbaine varie considérablement selon les noyaux ruraux agraires et est généralement assez différencié selon les types d'acteurs demandeurs et offrants ou autre dans chacun de ces noyaux.

Les données sur l'origine des transactions foncières dans la zone périurbaine de Mostaganem (Figure n°27) nous éclairent, au-delà de la diversité des acteurs fonciers, sur le fait qu'il existe différents types d'accès au marché foncier rural périurbain et qui peuvent être regroupés en deux catégories:

- Transmission foncière marchande : s'agissant d'une opération de vente à des tiers, stimulant un échange « commercial » entre acteurs ruraux (offrant) et acteurs urbains (demandeurs). Cela se fait soit dans le cadre d'un lotissement légale ou informel, ou même en vendant une parcelle à bâtir de manière individuelle. La

⁴¹ Référence par apport à l'information.

transmission marchande peut également inclure la location par bail ou non, mais dans ce cas de figure, la parcelle louée est destinée à l'exploitation agricole. Cette stratégie permet aux petits exploitants désirant pratiquer l'agriculture d'accéder légalement ou même officieusement aux terres vacantes non exploitées et de les mettre à des fins productives⁴².

- Transmission foncière non marchande : elle s'inscrit dans un processus socioculturel dans lequel la succession est basée principalement sur la structure familiale par le biais de l'héritage. Le bénéficiaire devient par la suite un vendeur de terrain ou un auto-constructeur. Outre ces stratégies individuelles, l'accès au foncier peut être systématiquement effectué en application des réformes agraires initiées par l'Etat (autogestion, CAPRA, DAS, EAC et EAI).

1.3.2 Le prix du foncier résidentiel « informel » livré à l'auto évaluation

Aborder la question du prix et de la valeur marchande du foncier en zone rurale périurbaine permet de comprendre un des plus importants mécanismes d'accès au marché foncier périurbain autour de Mostaganem et ce, en analysant les éléments explicatifs de « l'armature » actuelle des prix du terrain et ses effets sur la reconfiguration socio-spatiale de la campagne proche de Mostaganem.

La valeur foncière et le fonctionnement du marché agissent ponctuellement sur le développement du continuum urbain/rural, dans sa dimension spatiale, économique et sociale. Le développement d'un marché foncier avec une différenciation dans sa valeur marchande pourrait éventuellement justifier l'expansion spatiale discontinue marquée dans notre zone d'étude et expliquer la différenciation dans l'occupation socio-spatiale. Les tendances du marché –non réglementé– favorisent un modèle d'expansion à faible densité, avec des coûts variables.

La rareté et le prix élevé des terrains résidentiels urbains dans le marché formel figurent parmi les principaux facteurs qui expliqueraient le processus d'urbanisation informelle dans les noyaux ruraux agraires autour de la ville de Mostaganem. La population à faible revenu, désirant accéder au foncier résidentiel, est désormais refoulée vers des espaces hors des zones urbaines⁴³ où les ventes informelles dominent.

⁴²Nous allons le développer en détail dans la dernière partie de ce travail.

⁴³Comparant avec la dernière décennie des années quatre-vingt-dix, où s'était créée une opportunité pour les ménages de classe moyenne à travers notamment les dites « coopératives immobilières ».

Cependant il est difficile de pouvoir fixer une «valeur marchande» générale aux terres rurales périurbaines ou même une fourchette parce que cette la valeur marchande du foncier est impacté par plusieurs facteurs cités ci-dessus, comme elle dépend de manière globale la nature judiciaire qu'il soit formel ou informel.

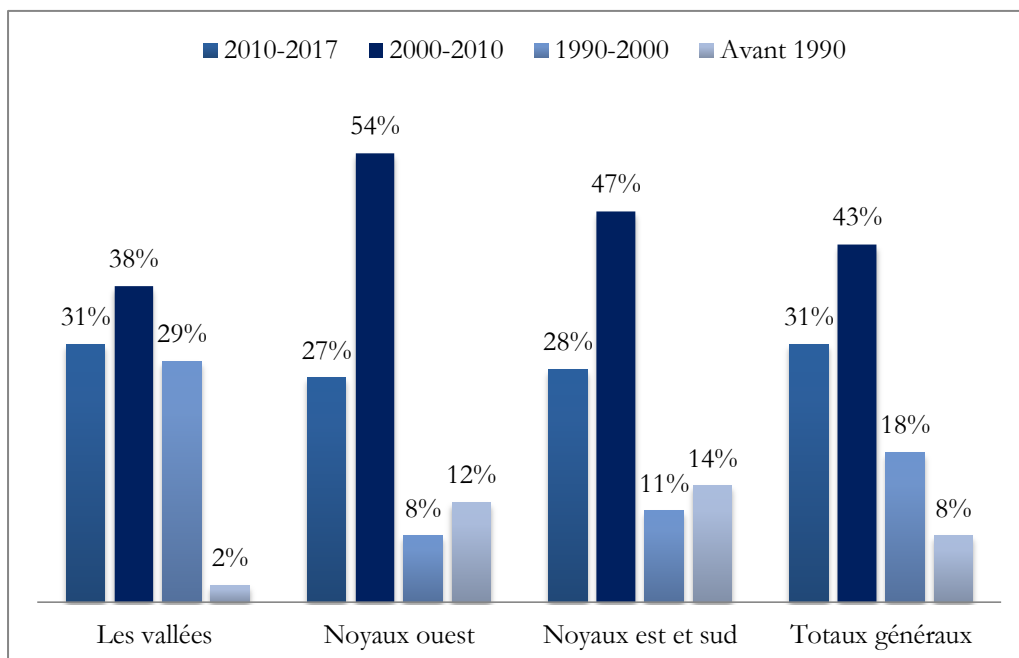
« ...réemment les facteurs d'évaluation du prix du foncier sont divers, parce qu'il n'est pas facile de séparer la valeur du terrain lui-même de la valeur des paramètres qui gravitent autour » (Rapporte un propriétaire terrien vendeur, 2018).

Néanmoins, les données de l'enquête menée dans les noyaux ruraux enquêtés sont révélatrices de certains facteurs qui impactent le marché foncier :

- l'emplacement géographique de la parcelle foncière pourrait constituer le principal déterminant de sa valeur marchande, celle-ci varie entre 10 000 et 20 000 DA pour les terrains se situant dans la 2^{ème} couronne (Bel-Medjahri, cité Berrais, Debdaba, Bas-Mazagan, El-Nador) qui représentent 53 % des enquêtés. Par ailleurs, le prix d'achat pour le mètre carré varie entre 5 000 et 10 000 DA à Fellag d'El-h'chem et Sidi- (50% des enquêtés). En d'autres termes, les différences entre les prix moyens des différentes couronnes, sont aussi importantes que les différences entre les prix des différentes parcelles au sein de la même couronne périurbaine ou d'un noyau rural (Figure n° 26). Ainsi, la fourchette moyenne de prix du mètre carré de terrain varie dans l'ensemble de l'échantillon entre 5 000 et 20 000 DA ;
- la valeur marchande des terres en fonction des périodes d'achat de la parcelle de terrain a quadruplé dans ces trois décennies. Elle est passée de moins de 5000 DA pendant la période de 1990-2010 notamment dans la deuxième couronne (10 Km de la ville-centre) à plus de 20 000 DA pendant la décennie de 2010-2018, notamment dans les noyaux se situant à un rayon de 5km à partir de la ville-centre de Mostaganem. La règle de l'offre et de la demande même en étant dans un cadre informel est le autre facteur principal qui explique cette hausse de prix pendant cette dernière décennie dans laquelle la demande sur les parcelles foncières en zone rurale périurbaine est devenue forte.
- La chronologie de formation des noyaux et des établissements périurbains influence la valeur du foncier, ce que nous confirment les données ci-dessous (Figure n° 47). En effet, le phénomène de périurbanisation et de « mitage » a atteint son intensité pendant la dernière décennie entre 2010 et 2018 pendant laquelle les prix d'achat de la parcelle de terrain sont les plus élevés. Chronologiquement, l'évolution avant 1990 s'est limitée aux douars de la deuxième et troisième couronne 12 % et 14% respectivement. Pendant la

période de 1990 et 2000, l'achat des parcelles de terrain a représenté 29 %, il s'est concentré dans la zone des vallées (Bel-Medjahri, Debdaba) qui ont connu le premier mouvement de périurbanisation. La première décennie des années 2000 a enregistré le taux le plus élevé d'acquisition des terrains dans l'ensemble des trois couronnes avec un taux de 43%.

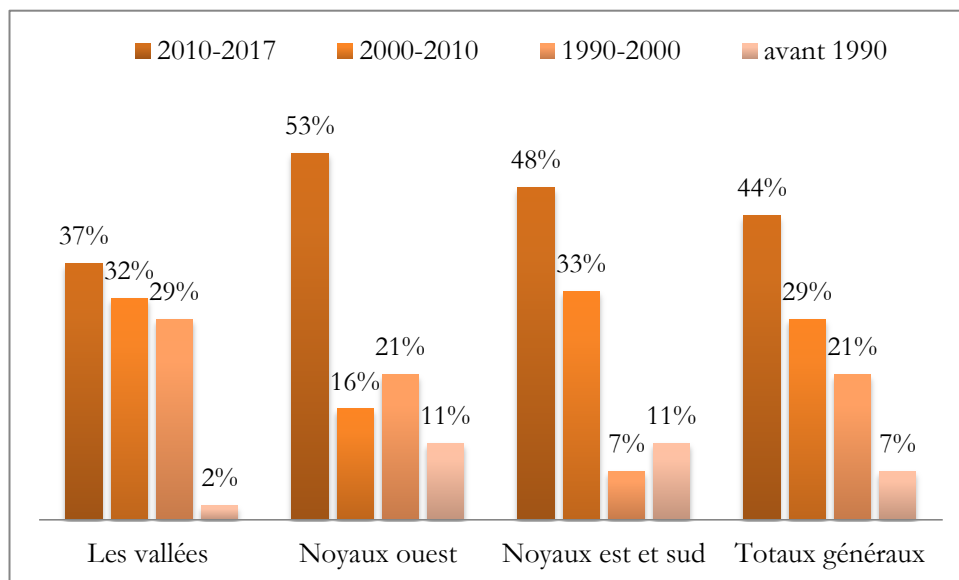
Figure n° 47 : Périodes d'acquisition des parcelles de terrain des constructions individuelles dans l'espace périurbain



Source : Enquête de terrain, 2018.

En analysant les données collectées, nous avons remarqué un intervalle de temps entre l'acquisition du terrain et le début de construction. Pour la période 2000-2010, le taux d'acquisition est élevé avec 64 cas, soit 43% du total, dans l'ensemble des trois couronnes (Figure n° 47) en comparaison avec celui de la période qui suit, quant au début de construction, la période entre 2010 et 2018 a enregistré un taux de 44% (Figure n°48). Cela explique que dans la majorité des cas, les travaux de construction sont rarement entamés dans la même année de l'achat de la parcelle de terrain, tantôt pour des raisons financières et tantôt pour des intentions de spéculation.

Figure n°48 : Période du début de l'opération de construction dans l'espace périurbain



Source : Enquête de terrain, 2018.

La périurbanisation a stimulé, à partir des années 2000, l'enclenchement du mécanisme de la production foncière par le morcellement des terrains familiaux hérités, un phénomène qui n'était pas en question auparavant. De ce fait, ce mode de production foncière -dans le contexte socio-spatial analysé- est à la fois une cause du fait périurbain qui se manifeste dans la campagne proche, et une conséquence de l'influence urbaine de la ville centre de Mostaganem.

2. Politiques publiques et mécanismes de production foncière périurbaine

La configuration territoriale et sociale des espaces ruraux a changé à maintes reprises au cours des siècles derniers en Algérie, dont plusieurs phases sont identifiées: l'héritage Ottoman, l'héritage administratif et socioculturel de la colonisation française, les réformes agraires (1962-1989), et toutes les lois relatives à l'orientation agricole ou à l'exploitation des terres (1990, 2008, 2010) (Ahmed-Ali, 2011).

Aussitôt, le foncier rural périurbain se retrouve au cœur de la problématique d'urbanisation de toutes les villes algériennes comme pour la ville de Mostaganem dont son expansion urbaine a été mise en œuvre à l'aide des plans d'urbanisme, applicables à l'échelle de l'agglomération, intégrant dans son périmètre des zones urbaines comme des zones rurales des communes limitrophes. Cette expansion urbaine et périurbaine a concerné à la fois le logement, les équipements publics et les activités commerciales et industrielles, qui sont implantés dans cet espace dont l'usage antérieur était principalement agricole. Les acteurs de la gestion urbaine considèrent les zones

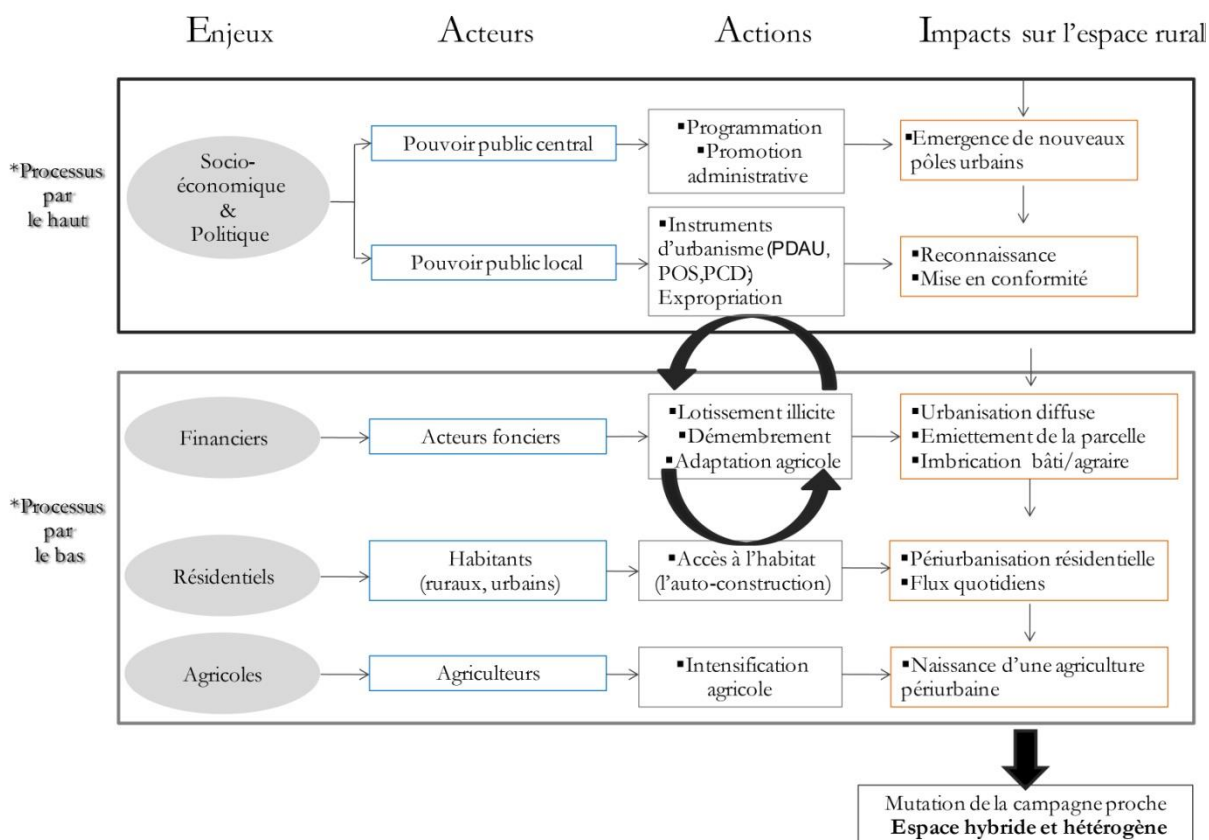
rurales comme «réserve foncière» qui peut être utilisée à tout moment pour les besoins de la ville. Bien entendu, lorsqu'elle est nécessaire et prévue, elle ne peut se faire inévitablement, pour une grande partie en dehors du périmètre bâti des centres urbains, c'est-à-dire dans une zone agricole non développée et parfois potentiellement développée, et rarement par la récupération et le réaménagement de zones déjà urbanisées.

Les instruments d'aménagement et d'urbanisme à l'échelle locale (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU), Plan d'occupation de sol (POS)) en vigueur sont désormais des instruments qui orientent l'utilisation des terres agricoles à des fins d'urbanisme, mais sous contrainte de maîtrise maximale de l'activité de construction et de rationalisation de l'usage du foncier.

2.1 Le foncier rural autour de Mostaganem: un support de la production urbaine et un facteur de développement

Le type de régime foncier joue un rôle déterminant pour la gestion des projets de développement d'un territoire, tant pour le développement urbain et territorial que pour la conservation de l'environnement. Connaître la typologie des noyaux agraires ainsi que le statut juridique du foncier, constitue un maillon indispensable dans la définition et la gestion du potentiel urbanisable en l'occurrence la production foncière. Ceci peut impacter aussi bien la gestion urbaine imposé par le haut que les pratiques initiées par le bas (Figure n°49).

Figure n°49: Enjeux, acteurs et actions de l'urbanisation dans l'espace rural périurbain de Mostaganem



2.1.1 Emergence de nouveaux pôles urbains en zone rurale : un bilan foncier lourd et conflictuel

Comme nous l'avons abordé dans un chapitre précédent, les communes environnantes de la ville de Mostaganem constituent l'assiette foncière et le réceptacle des projets urbains (habitat, équipement et infrastructure). Cela émane, à partir de la fin des années quatre-vingt-dix, d'un souci de saturation du foncier dans le chef-lieu de la wilaya (Mostaganem).

Dans le cas des communes périurbaines, les terres agricoles constituent un patrimoine et une ressource dont il est vital de rationaliser l'usage. En revanche, le gaspillage de ce patrimoine foncier tend à réduire le potentiel productif, changer le paysage agraire et augmenter les chances d'altération des milieux.

Dans un contexte de rareté foncière au centre, les communes de Sayada et Mazargan ont été d'abord intégrées au Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) de l'agglomération

de Mostaganem⁴⁴. Ceci a permis de redessiner les limites du périmètre urbain en fonction de cette nouvelle conjoncture politico-économique. Rappelons que le premier PDAU du groupement approuvé en 1997 a intégré les communes de Mostaganem, Sayada, Mazagran et Hassi-Mameche qui fut disjoint en 1999. Cette extension plus de 2 100 ha (Tableau 28) a été dédiée pour la réalisation des grandes fonctions urbaines (habitat, équipement, voirie).

Tableau 28 : Répartition des grandes fonctions urbaines (PDAU 2006)

Habitat (ha)	Équipement (ha)	Voirie (ha)	Autres occupations (ha)	Total (ha)
1 279	337	509	43	2 168

Source : Rapport PDAU 2006.

Le développement urbain en Algérie motivé par le besoin en logements a été toujours le principal moteur du développement national. Afin de pallier à la crise de logement qui frappait les grandes villes, l'Etat a lancé depuis le début des années 2000 un ambitieux programme d'habitat. C'est ainsi que la wilaya de Mostaganem a bénéficié entre 2004 et 2018 de 50 000 logements à caractère social (location-vente «AADL⁴⁵», promotionnel aidé et locatif), répartis selon un système de quotas pour toutes les communes. Aussitôt, ces programmes se sont heurtés aux contraintes foncières, mais le caractère politique de ces projets relevant du « programme présidentiel » a dicté leur urgence et leur priorité.

Les surfaces destinées à l'urbanisation sont visiblement amputées des terrains agricoles, étant donné que la forte littoralisation qui a marqué le groupement durant les années 1980 (Kharouba et Salamandre) s'est modifiée à la faveur du plateau de Mostaganem. Si une telle évolution est positive pour alléger l'altération du littoral, elle ne peut pas être sans conséquences sur les terres agricoles.

Le choix de ces sites s'effectue par une commission de choix de terrains, installée au niveau de la wilaya pour les grands projets qui relèvent des priorités de l'État. Dans cette démarche, l'aménagement de ces espaces est imposé par le haut et en particulier par le wali qui est le

⁴⁴Plan d'Urbanisme Directeur pour l'échéance de 1972 à 1986 a attribué à la ville de Mostaganem une superficie totale prévue pour son extension estimée à 815 ha dont 625 ha pour des logements et des équipements, amputée des terres agricoles. C'est la période où apparaissent les grands ensembles urbains (ZHUN), les lotissements individuels et les installations industrielles.

⁴⁵Agence nationale de l'Amélioration et du Développement du Logement.

représentant du pouvoir central et ne laisse qu'une petite manœuvre pour les maires qui plaident pour la décentralisation de la décision et pour un nouveau code de la commune.

«... *Il est indispensable en ce moment de revoir la loi relative à la commune*». (Rapporte le P.APC de Sayada).

Cette situation a généré des conflits entre élus et administration, comme le maire de Hassi-Mameche qui a refusé la réalisation d'un nouveau programme d'habitat social sur le territoire de sa commune, car le projet était destiné pour les habitants de la ville de Mostaganem. D'une manière générale, les maires ne sont consultés qu'à titre formel et se contentent en contrepartie de négocier l'octroi d'un financement pour un projet communal ou d'une partie du programme de logements.

En effet, les communes périurbaines, devaient constituer un centre support pour répondre à une partie des besoins de l'agglomération chef-lieu d'un côté et ceux de la ville de Mostaganem d'un autre côté, notamment en matière de logement. Cependant le développement urbain risque d'entraver leur vocation. Dans la phase de l'étude de planification et d'aménagement, les instruments ne manquent pas de prendre en considération toutes ses contraintes afin de créer un tissu urbain harmonieux en assurant la gestion économe du sol pour des intérêts socio-économiques, de sécurité et d'hygiène afin de conserver et de développer les potentialités agricoles, en guise de prévoir un aménagement urbain qui permet de constituer une assise conforme à la vocation du territoire.

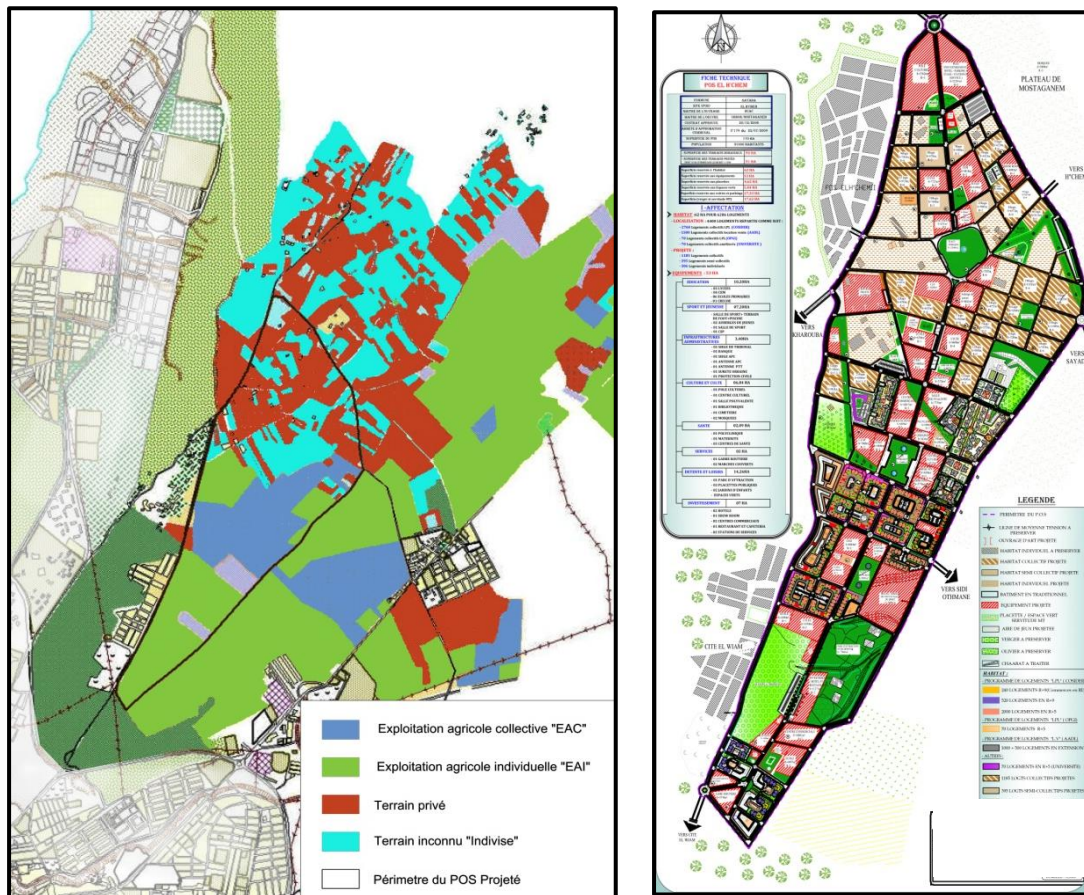
En revanche, le foncier rural voire agricole situé dans les communes périurbaines de la ville de Mostaganem et relevant du domaine public a constitué le support des réalisations publiques sous prétexte de faible rendement agricole. A cet effet, l'administration installée dans la ville de Mostaganem, siège du pouvoir exécutif (chef-lieu de wilaya), négocie avec les élus locaux, l'affectation des programmes d'habitat sur leurs territoires communaux.

2.1.2 L'occupation agricole et la nature juridique, des contraintes à l'étalement urbain continu

La contrainte agricole ainsi que la nature juridique des terrains qui ceinturent les ACL des communes (Sayada, Hassi-Mameche, Kheir-Eddine et Mesra) ont rendu difficile la réalisation des programmes de logements. Pour Sayada, le redéploiement s'est effectué sur le site de El-h'chem (agglomération rurale de la même commune) (Révision du PDAU, 2006). Cette agglomération pourrait représenter le nouveau pôle d'équilibre urbain réalisé au profit de l'extension urbaine à la base des orientations d'un POS approuvé en 2006 (travaux toujours en cours) pour recevoir une population estimée à 31 000 habitants. Il s'agit de la réalisation de l'habitat et des équipements sur une superficie de 170 ha dont 62 ha affectés pour la réalisation de 6 286 logements et 53 ha

affectés pour les équipements. Ce POS est implanté sur des terrains de natures juridiques différentes, dont 89 ha sont des terrains domaniaux et 81 ha sont de nature juridique privée. Ce pôle pourrait constituer une centralité compte tenu des équipements publics et de proximité qu'il abrite (Figure n°50).

Figure n°50 : Nature juridique du foncier destiné au POS El-h'chem approuvé en 2009



Source : URBOR, PDAU de l'agglomération de Mostaganem (2006), Rapport de Sayada.

Ainsi, pour l'ACL de Hassi-Mameche, la rareté de l'espace urbanisable (PDAU 2007) en raison des terres agricoles de bonne valeur qui entourent l'agglomération, les services de l'agriculture refusaient de les transférer à l'urbanisation et en raison aussi de la nature juridique privée. Néanmoins, la révision du PDAU 2006 a prélevé plus de 66 ha de ces terres pour la réalisation des 1 500 logements et des équipements essentiels selon une densité relativement forte en vue d'optimiser l'occupation du sol. Pour la majorité de ces agglomérations, le foncier dédié à l'urbanisation (orientations des PDAU initiaux ou révisés) a été prélevé sur les EAC et les EAI qui les entourent. Une autre option a été adoptée pour l'ACL de Mesra en raison de la contrainte agricole avec des extensions urbaines prévues au nord et au nord-est sur des terrains en pente et

de maquis, selon le PDAU de 1997. Ces nouvelles extensions viennent se greffer aux unités urbaines précédentes en essayant d'accomplir une densification urbaine et de recyclage urbain. La dernière phase de révision du PDAU a fait constat que l'ACL de Mesra ne dispose que d'un faible foncier à urbaniser (moins de 8 ha) alors que ses besoins fonciers à long terme (2030) sont estimés à 24 ha et les besoins des autres agglomérations de la même commune sont évalués à 82.8 ha en vue de réaliser plus de 2 500 logements et les équipements d'accompagnement. Le potentiel foncier défini par le PDAU de 2014 pour l'ACL de la commune de Kheir-Eddine est de 54,51 ha, dont 31 ha sont destinés à la réalisation d'environ 3 000 logements, avec une densité brute allant jusqu'à 100 logement à l'hectare.

Quant aux agglomérations rurales, elles sont dominées par l'habitat épars de type individuel et font l'objet d'une double opération à savoir : la restructuration de leurs tissus et la réalisation de nouveaux programmes sociaux (habitat et équipements). Compte tenu des spécificités locales de ces espaces ruraux, l'habitat programmé est de type individuel (30 logements/ha) et semi-collectif (50 logements/ha). Pour certaines agglomérations (Debdaba entre autres) sont désormais des zones bloquées en raison de la contrainte agricole (EAI) et de l'investissement agricole mis en place autour d'elles.

2.1.3 Des centres ruraux, « des pôles relais » et d'appui foncier à l'urbanisation de l'agglomération de Mostaganem

Les besoins en foncier exprimés précédemment révèlent bel et bien une insuffisance dans le potentiel urbanisable à long terme, dans une zone où domine l'activité agricole, pour les ACL des communes. De ce fait, les PDAU des communes en question se voient s'appuyer sur les noyaux ruraux limitrophes. Une demande de plus en plus croissante en équipements et en logements conduisant à la recherche de nouveaux secteurs d'urbanisation sur les terres à vocation agricole immédiatement proches. Ainsi, des conurbations se sont établies comme réponse à l'évolution liée à la diffusion du fait urbain et de la croissance démographique.

En conséquence, les instruments d'urbanisme en vigueur se trouvent contraints à aménager des espaces dans des établissements dispersés, sans limites prédéfinies et sans une centralité urbaine claire. Outre cette difficulté, les plans d'aménagement de ces noyaux se voient dans l'obligation de tenir en compte de la tendance d'urbanisation spontanée de ces sites et de l'implantation des programmes d'habitat et d'équipement publics ainsi que de l'intervention dans ces tissus ruraux précaires (douar à la base) selon une approche de renouvellement urbain. Ces noyaux comptent également quelques équipements de proximité qui font généralement l'objet d'un renforcement.

Tableau 29 : Superficie foncière affectée à l'urbanisation par les plans d'urbanisme depuis 2000

Commune		Superficie (ha)	Type de l'action urbaine
Mostaganem	AS	104,86	Extension périphérique
	ACL	82,33	Extension
Mazagran	AS	33,22	Extension
	ACL	18,1	Intervention sur tissu existant
Sayada	AS (POS El-h'chem)	170	Aménagement (nouveau pôle)
	ACL	66	Extension
Hassi-Mameche	AS	21,96+42,37	Extension et intervention sur tissu existant
	ACL	54,5	Extension
Kheir-Eddine	AS	64,18	Renouvellement urbain ; intervention sur tissu existant ; Aménagement
	ACL	12,3	Extension
Mesra	AS	1,3	Intervention sur tissu existant ; Aménagement
	ZE	35,2	Aménagement
Superficie totale affectée		406,86	

Source : Rapport PDAU des communes périurbaines.

Ainsi, dans la zone éparse, les besoins en logement sont satisfaits par les réalisations individuelles et par les programmes d'habitat rural groupé financé par l'Etat dans le cadre du Fonds national du logement (FONAL) en octroyant une aide financière de 700 000 DA⁴⁶ : « C'est un programme qui s'intègre dans la politique du développement rural qui a pour objectif sociopolitique la fixation de la population rurale et la diminution des tentations d'exode vers les villes en aidant les ménages ruraux à réaliser en auto-construction un habitat en milieu rural sur des terrains qui relèvent de leurs propriétés ou de celle domaniale »⁴⁷.

⁴⁶ Equivalent de 4600 Euros (taux de change officiel).

⁴⁷Textes réglementaires de référence à l'habitat rural en Algérie :

Cette opération consiste à créer de petits lotissements comportant 10 à 15 habitations rurales, sur des poches foncières relevant du domaine privé de l'État. Dans la zone périurbaine de Mostaganem, c'est la commune de Sayada qui a bénéficié du plus important quota avec plus de 1000 logements ruraux aidés, réalisés entre 2005 et 2018 sur huit sites (douars).

2.1.4 L'expropriation foncière, l'usage à des fins politiques et un moyen de mutation socio-spatiale

A la lumière de ce que nous avons constaté et analysé sur le processus des extensions urbaines et sur l'affectation du foncier urbanisable par les instruments d'urbanisme, la disponibilité du foncier public (EAC) autour des agglomérations chefs-lieux, «facilement transférable», a joué plus ou moins en faveur de l'extension urbaine en continuité avec les noyaux existants. En revanche, l'existence du foncier privé représente la contrainte majeure pour l'aménagement de la majorité des agglomérations rurales eu égard de la dominance du caractère tribal et l'attachement à la terre. Cette situation a d'une part compliqué les actions de planification urbaine pour trouver un foncier urbanisable et d'autre part, a rendu la maîtrise de la croissance des noyaux ruraux en l'occurrence les douars difficile. Lors de nos entretiens avec les élus locaux, plusieurs d'entre eux ont signalé : « *Les POS élaborés par les bureaux d'études sont difficilement réalisables lorsque ça concerne les noyaux ruraux et ce à cause du statut juridique privé du foncier projeté pour l'urbanisation* » (Elus locaux, APC de Mesra, 2018).

La difficulté réside dans les mécanismes de conversion des terres agricoles en terrains urbanisables et qui s'expriment en fonction de l'attitude des acteurs publics et privés à savoir :

- **Pouvoirs publics** : l'Etat possède néanmoins par le biais de la loi des mécanismes institutionnels permettant le changement de statut juridique et le transfert de la propriété privée au profit de l'Etat, afin de satisfaire des besoins publics. Ce qu'est appelée

- Articles 77 de la Loi de finances de 2010 et l'art 109 de la LFC 2009 ;

- Décret exécutif n° 10-87 du 10 mars 2010 fixant les niveaux et les modalités d'octroi de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers pour l'acquisition d'un logement collectif et la construction d'un logement rural par les bénéficiaires ;

- Arrêté interministériel du 13 septembre 2008 ;

- Arrêté interministériel du 09 avril 2002.

communément par la loi⁴⁸ « l'expropriation ». L'opération consiste à la conversion des terres agricoles en terres pour réaliser des projets d'intérêt public.

L'expropriation est une autre pratique qui explique spatialement le phénomène de grignotage de l'espace rural agricole autour des noyaux urbains. En effet, la mutation de la structure juridique du foncier (passage de la propriété privée à la propriété publique) par l'expropriation, conduit à une mutation et discontinuité dans la structure spatiale (passage de l'occupation agricole à l'occupation urbaine). Cela exprime socialement, par conséquent, un déracinement et une rupture dans le tissu social existant dans cette zone. L'expropriation est l'un des pouvoirs fondamentaux de l'État, et est considérée parmi les politiques publiques comme « un instrument » fondamental de l'aménagement du territoire.

« L'expropriation pour cause d'utilité publique reste une procédure longue et rarement porteuse. Il en a résulté un développement urbain en taches, sur la base de programmes ponctuels, une saturation de l'espace, conjuguée parfois à une dégradation de la qualité de vie dans certains secteurs urbains et des incohérences structurelles, fonctionnelles et urbanistiques ». (Rapporte un ingénieur au service technique de l'urbanisme).

Le déclassement des terres est un mécanisme très répandu autour de Mostaganem quant à la pénurie du foncier urbanisable et ce, malgré la complexité de la procédure qui relève d'une décision centralisée et hiérarchisée allant jusqu'à l'approbation du chef de l'Etat en vue de la protection des terrains agricoles.

« La politique de la décision centralisée hiérarchisée a pour but de rendre l'opération plus complexe et difficile afin de minimiser les transactions dans ce sens, et à mon avis c'est une bonne chose et ça va dans l'intérêt de la protection des terrains agricoles surtout!...et moi en tant que cadre de l'Etat je m'inscris dans l'orientation gouvernementale générale »(Rapporte le Secrétaire général de l'APC de Hassi-Mameche).

Une telle procédure n'est pas accordée au prorogatif du pouvoir local (autorités publiques, élus locaux) lesquels ne possèdent aucun rôle décisionnel, et se trouvent contraints de s'inscrire dans un système centralisé *« Nous possédons un pouvoir très limité ; tout en étant un élu local je dispose plus de connaissance sur la réalité territoriale de la commune ainsi que les spécificités locales de la région ; il faudrait revoir les lois relatives à la commune et au rôle des collectivités locales, en vue d'obtenir plus d'autonomie dans la prise des décisions »* (Rapporte le P.APC de Sayada).

⁴⁸Le décret exécutif n° 08-202 du 7 juillet 2008 complétant le décret exécutif n° 93-186 du 27 juillet 1993 déterminant les modalités d'application de la loi n° 91-11 du 27 avril 1991, fixant les règles relatives à l'expropriation pour cause d'utilité publique est publié et ce sur la base d'un rapport conjoint des ministres des Finances et des Travaux publics.

- **Les acteurs fonciers privés** : la réalité de la structure foncière implique un transfert important du foncier privé vers le domaine public pour satisfaire les nouveaux besoins (habitat, équipement, voirie, etc.). Les propriétaires du foncier en question refusent parfois de faire des concessions des parties de leurs terrains et exigent de grandes indemnités en contre partie :

« Les indemnités sont très élevées parfois pour justifier des aménagements qui n'ont pas de grande envergure tels que la voirie » (Rapporte un ingénieur au service technique de l'urbanisme).

C'est pourquoi -selon un élu interrogé- plusieurs propriétaires terriens privés refusent l'expropriation et préfèrent la vente à des tiers (morcellement, lotissement, etc.) car : *« Cela est dû au fait qu'ils ne sont pas indemnisés à la juste valeur marchande du foncier. »* (Rapporte un élu à l'APC de Mesra).

Selon la réglementation en vigueur, l'expropriation pourrait être forcée lorsque l'infrastructure projetée est d'envergure nationale⁴⁹. *« Dans un autre cas de figure y'en a d'autres propriétaires terriens possédant des terrains agricoles qui lors des entretiens ont exprimé leur disposition à mettre une partie de leurs terres au service de l'Etat pour la réalisation de la voirie ou le passage des canalisations d'adduction en eau et non pas pour la construction »* (Rapporte un propriétaire terrien agricole).

2.1.5 L'émergence d'un marché foncier périurbain résidentiel « formel »

Les actions d'urbanisation menées dans les communes périurbaines depuis la révision des PDAU (le groupement urbain de Mostaganem, Hassi-Mameche, Kheir-Eddine et Mesra) à partir de 2006, ont joué un rôle dans l'évolution du marché foncier résidentiel, constituant une nouvelle forme d'accès au foncier constructible « légal » en zone périurbaine. En effet, les POS⁵⁰ de El-h'chem, Debdaba et du Bas Mazargan ont inclus -dans les programmes d'aménagement- l'habitat à basse densité (individuel) sous forme de lotissement résidentiel. Ces programmes d'habitat individuel sont attribués à des promoteurs immobiliers/fonciers privés suite à leurs demandes de permis de lotir auprès des instances urbaines concernées. Cela a permis le cadrage des transactions foncières dans cet espace (entre l'autorité publique, vendeurs et acheteurs) en termes d'accès au foncier constructible et de production réglementée de l'habitat.

⁴⁹29 bis de la loi n° 91-11 du 27 avril 1991.

⁵⁰ Les POS prévoient entre autre la projection des programmes d'habitat (forte densité, moyenne densité et faible densité ainsi que les équipements publics.

Cela nous incite davantage à analyser les aspects du marché foncier légal en le comparant au marché informel notamment dans leurs valeurs marchandes. Il est à noter aussi que les écarts des prix, parfois importants entre les zones, sont dus aux caractéristiques de chaque zone en matière de présence de centres habités et d'infrastructure de base, et moins à leurs caractéristiques rural ou « paysanne ». En revanche, les écarts entre les prix tendent à refléter le caractère légal ou illégal de la parcelle vendue ainsi que le profil de son vendeur.

L'influence de la valeur marchande des terres sur la formation du périurbain a été discutée. Des auteurs (Cavailhès, Contesti, Hilal, et al., 2008) considèrent que la valeur du terrain augmente au fur et à mesure que la distance au centre-ville diminue. Si la production foncière rurale est conditionnée par rapport à la valeur du terrain, elle est liée aussi à la distance au centre qui impacte la valeur foncière. A titre d'exemple, la fourchette du prix de vente des terrains sur les deux noyaux d'*El-b'chem* et de *Rehailia* (Figure n°51), est entre 9 000 DA et 12 000 DA depuis l'année 2010 et ce, malgré que les deux noyaux représentent des caractéristiques différentes, bien que la valeur marchande foncière dans ces deux cas de figures est estimée selon l'auto-évaluation du propriétaire terrien (le vendeur, le promoteur).

Figure n°51 : Valeur foncière et position géographique par rapport au centre des terrains urbanisés dans l'espace périurbain Mostaganemois : exemples de deux lotissements



Sources : satellites.pro/carte_de_la_region_Mostaganem#35.965429,0.115743,17;
satellites.pro/carte_de_la_region_Mostaganem#35.868165,0.108694,17

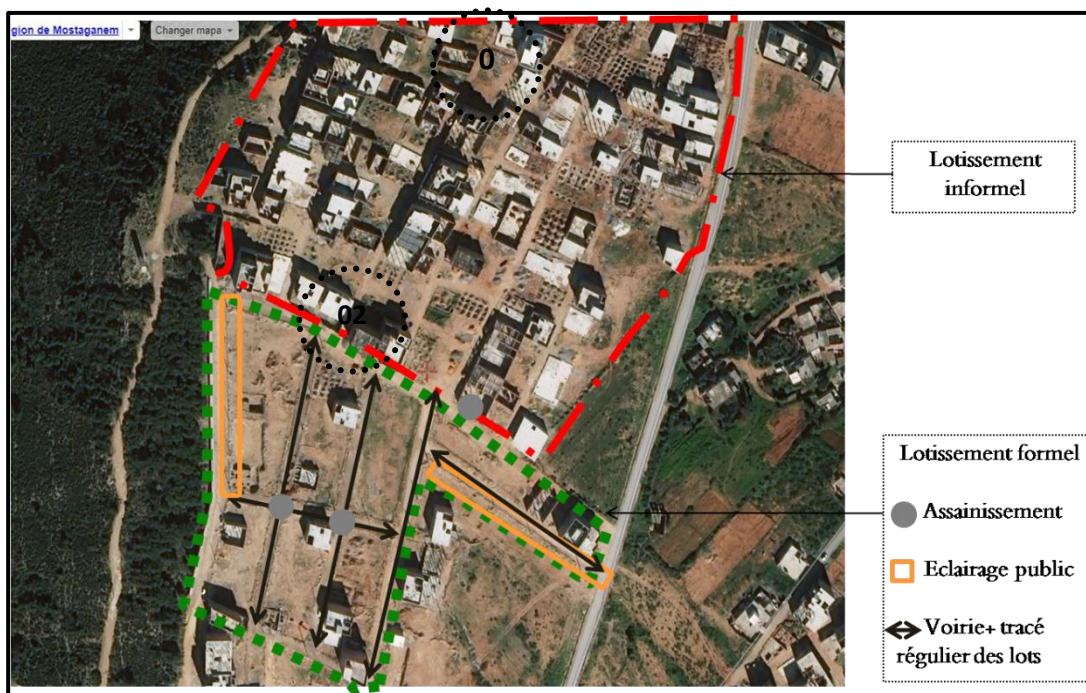
En l'absence de données quantifiables sur ce marché foncier, la lecture des discours des acteurs sociaux, nous renseigne sur le développement des pratiques de spéculation foncière sur les terrains qui présentent plus de paramètres attrayants pour les demandeurs tels que l'accessibilité, les infrastructures de base (VRD) et à degré moins le cadre général. La spéculation se fait également lorsque les constructions sont achevées dans la zone en question, chose qui rassure les acquéreurs potentiels car cela signifie que la zone est éminemment habitable. Ce paramètre agit concrètement sur le prix, et augmente la valeur foncière par la suite dans la même zone comme nous l'avons préalablement évoqué (voir Partie II, chapitre 3).

Comme il est difficile de définir les paramètres d'estimation et de perception de la valeur foncière dans le marché résidentiel non réglementé, il est de même difficile de le faire pour le marché légal,

compte tenu de la nouveauté des lotissements formels, contrairement à l'informel, et qui n'est apparu dans l'espace rural périurbain que cette dernière décennie.

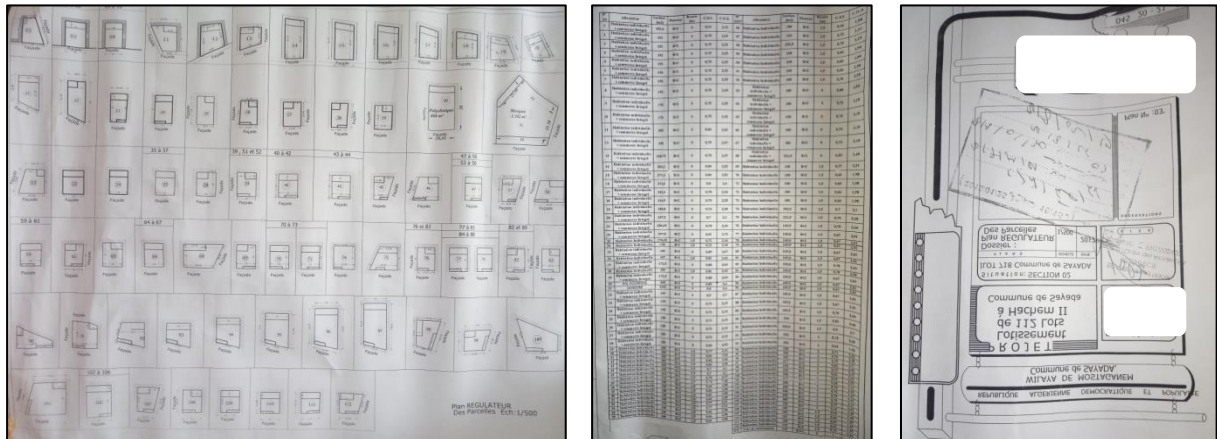
Ainsi, l'absence de projets d'urbanisation officiellement requis, le manque de commodités et d'équipement de proximité, l'accès limité aux fonciers et fondamentalement l'aspect juridique incertain dans la majorité des noyaux ruraux enquêtés, font que les prix proposés sur le marché foncier informel sont relativement plus faibles que sur le marché formel. L'illustration ci-dessous (Figure n°52) représente une comparaison entre deux lotissements sur le plateau de El-h'chem dans la commune de Sayada (2^{ème} couronne) : le premier concerne des parcelles de terrain vendues illégalement avec un acte sous seing privé (tracé irrégulier, trame viaire non respectée, terrain non viabilisé. etc.) Quant au deuxième, il est réglementé établi selon un permis de lotir par lequel le propriétaire « lotisseur-promoteur » a pu obtenir l'accord de la part de la direction de l'urbanisme pour la réalisation d'un projet de lotissement de 112 lots à faible densité avec un CES maximal de 0,91 et une hauteur maximale de RDC+2 étages (Figure n°53 et 54). L'affectation des lots varie en fonction de la localisation de la parcelle par rapport à la voie principale, entre habitation individuelle et habitation individuelle+ commerce intégré.

Figure n°52 : Comparaison entre deux lotissements mitoyens formels et informels à la zone El-h'chem (Sayada)



Source : Visite de terrain, satellites.pro/carte_de_la_region_Mostaganem#35.964311,0.115415,18

Figure n°53 : Exemple d'un plan régulateur des parcelles + tableau descriptif + cartouche du projet



Source : Dossier de permis de lotir, BET.

Figure n°54 : Lotissement de 112 lots à la zone El-h'chem dans la commune de Sayada



Source : Belguesmia, 2020.

La valeur foncière diffère aussi bien pour les deux types de lotissement que pour les parcelles du même lotissement. Les prix du mètre carré de terrain établis par le promoteur lotisseur varient entre 30 000 da et 45 000⁵¹ da. Cela constitue trois fois la valeur du mètre carré lorsqu'il s'agit d'une vente informel. Cet écart de prix revient aux caractéristiques de chaque parcelle (orientation, emplacement, nombre de façades, mitoyenneté, forme régulière ou irrégulière, etc.) (Figure n°53).

2.2 Le laisser-faire dans la planification foncière: contraintes de mise en œuvre des instruments d'urbanisme

Confrontés aux pressions aussi bien populaires que centrales, les pouvoirs publics ont mis en place des dispositifs réglementaires pour régulariser l'urbanisation illicite en recourant à la révision des plans d'aménagement et d'urbanisme et la promulgation d'une Loi (08-15)⁵² pour amener les populations à achever leurs constructions et se conformer aux normes urbanistiques.

C'est ainsi que plusieurs procédures de révision des instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ont été lancées dans les communes du plateau. A travers ces actions, les limites des secteurs urbanisables réglementés ont été repoussées à maintes reprises pour répondre aux besoins du marché foncier en croissance et pour la réalisation des projets de logements sociaux et des grands équipements.

La révision des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme en Algérie est prévue par la Loi 90-29⁵³ qui les régissent. De manière générale leur révision a été justifiée depuis 2000 par une approche liée à la prise en compte des risques naturels et industriels, de l'environnement et de la nouvelle politique d'aménagement durable du territoire. Cela a encouragé à priori la révision du contenu de ces instruments. A cela s'ajoute les conditions dans lesquelles ont été réalisées les premières études et qui ont été affectées par les effets de l'insécurité de la décennie noire (les années 1990).

En effet, la révision a pour objectif d'adapter en premier lieu le document d'aménagement et d'urbanisme à la nouvelle réalité du terrain imposée par des pratiques stimulées par le bas en

⁵¹ Information obtenue depuis des sources différentes, BET, acheteur, lotisseur.

⁵² Loi n° 08-15 du 17 Rajab 1429 correspondant au 20 juillet 2008 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement. Les délais d'application de cette loi ont été prolongés à plusieurs reprises.

⁵³Loi 90-29 du 01/12/1990, relative à l'aménagement et à l'urbanisme et par le décret exécutif N° 91-177 du 28/05/1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du PDAU et le contenu des documents y afférents.

dehors des orientations initiales, et en second lieu, aux besoins émergés à cet effet. Les changements rapides intervenus ces dernières années au plan économique, social et politique sont à l'origine de mouvements d'accélération des dynamiques urbaines et rurales impulsées par l'Etat sous forme de stratégies de rattrapage et de mise à niveau touchant tous les secteurs, mais aussi par des acteurs individuels qui tendent à produire leur espace (habitat et/ou autre) loin du cadre réglementaire, produisant ainsi des entités qui s'échappent au contrôle du pouvoir public.

Ces plans n'atteignent jamais leurs objectifs tracés au préalable, car ils sont souvent transgressés ou devenus obsolètes. La révision ou le lancement d'un nouveau plan d'occupation du sol (POS) sur des terrains déjà urbanisés ne vient que pour rattraper le retard des instruments d'urbanisme par rapport à l'urbanisation et inscrire officiellement ces noyaux dans le périmètre urbain comme c'est le cas des POS de Debdaba, d'El-h'chem, du bas Mazagran, d'Ouled-Hamou, d'Ouled-Bachir, etc. Ces révisions viennent approuver « l'urbanisation du fait accompli » où les extensions sont produites en dehors des règles d'urbanisme. Les enjeux politiques, économiques et sociaux imposent la nouvelle réalité urbaine et devancent les orientations des plans d'aménagement et d'urbanisme.

Cette urbanisation produite par le bas, par les habitants de ces noyaux dépourvus des services et des infrastructures ramène par la force des choses l'État à la reconnaître et à faire bénéficier ces entités de la viabilisation (VRD) et des équipements publics de base (école, salle de soins, etc.).

2.2.1 Instruments d'urbanisme entre planification, contournement et adaptation

Dans le plateau de Mostaganem (Sayada, Mazagran, Hassi-Mameche, Kheir-Eddine et Mesra) se manifeste une concurrence de plus en plus croissante dans l'usage du sol et qui commence à s'ériger en règle. Elle s'écarte parfois des projections et des prescriptions des PDAU en vigueur. Il en a résulté une consommation prématurée des superficies constructibles prévues et qui a anticipé sur les réserves foncières retenues pour le moyen et le long terme. Cela est valable dans les agglomérations Chefs-lieux (ACL), mais aussi dans les agglomérations secondaires rurales. Outre, l'urbanisation dans la zone éparse qui est le produit d'un processus non réglementé dans sa totalité.

Il s'est avéré que la promotion du monde rural, en particulier quand des équipements publics et de services viennent s'y implanter, tend à accentuer la pression sur l'usage du sol. Elle se traduit souvent par un grignotage des exploitations agricoles privées et un gonflement des centres ruraux induisant du même coup l'implantation de nouveaux équipements. Les anciens pôles d'équilibre prévus par le PDAU ne sont plus tous de mise soit à cause de leur saturation, soit à cause d'un déplacement de polarité.

En consultant et analysant l'ensemble des documents descriptifs et cartographiques dans le cadre de la révision, on a soulevé plusieurs enjeux qui déjouent néanmoins les projections et les échéanciers des PDAU précédents, et qui tendent à mettre en péril son application en tant qu'instrument prévisionnel et prospectif à savoir :

- Le statut juridique de certains terrains qui n'ont pas pu être acquis à temps a empêché la réalisation de la programmation telle que prévue par l'échéancier du PDAU.
- Certains terrains prévus pour l'urbanisation à terme ont fait l'objet d'autres usages nécessitant parfois des investissements lourds, comme c'est le cas de certaines parcelles autour des agglomérations secondaires, qui se voient doter de moyens de mise en valeur agricole et dont il devient difficile de les réaffecter aujourd'hui à d'autres usages.

«... Pour que les alternatives du POS soient les plus proches de ce qui risque de se produire à terme, elles doivent s'appuyer nécessairement sur les pesanteurs de l'état réel. L'on comprendra alors l'importance de la connaissance des dynamiques en œuvre actuellement à Debdaba. » (Rapport descriptif du POS de l'ACL de Sayada, 2006).

« ...L'étude de POS est amenée à se prononcer sur une problématique principale relative à la fois de la destination de ce secteur en tant que réserves foncières à valoriser et en tant qu'espace porteur, dans un contexte macro urbain ». (Rapport descriptif du POS de l'ACL de Sayada, 2006).

Ainsi, l'élément justificatif de la révision des différents PDAU des communes de Sayada, Kheir-Eddine et Hassi-Mameche, repose essentiellement sur la révision de l'aménagement des agglomérations secondaires rurales (El-h'chem, Ouled-Hamou, Ouled-Bachir, El-Medjdoub, Boukerdal) et de la préservation des terres agricole du mitage. Le règlement vient de préciser davantage les types d'intervention, les principales actions envisagées par secteur d'urbanisation, les conditions optimales et les modalités d'occupation des sols (Tableau 29).

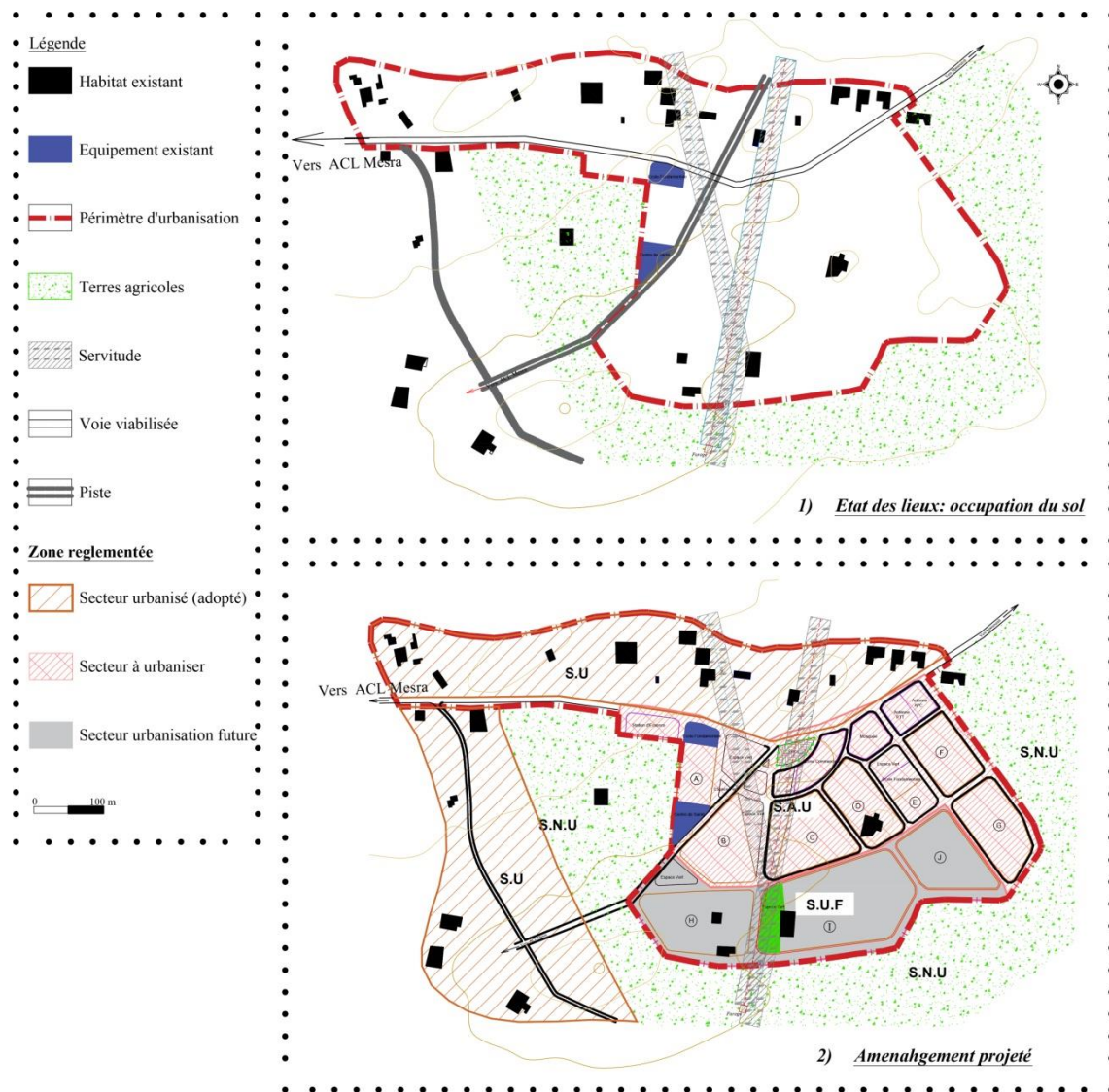
« Les impacts résultant de la révision du PDAU introduisent des modifications fondamentales par rapport au PDAU en vigueur, en ce sens qu'il y a volonté de considérer cet instrument au-delà de ses aspects prescriptifs ». (Rapport du PDAU (2014) De Mesra).

D'autre part, la révision consiste à adopter, régulariser et inclure au périmètre urbain les extensions produites dans l'informalité, et surtout résoudre le problème de mitage agricole et rattraper le déficit foncier : *« Il serait imaginaire néanmoins d'estimer que cet instrument d'aménagement et d'urbanisme a le pouvoir de modifier dans un temps aussi court une organisation spatiale, œuvre de plusieurs acteurs aux intérêts divergents, qui a mis un temps très long pour se constituer. Toutefois, la réalisation d'un*

schéma de cohérence territoriale d'occupation des sols peut contribuer à la mise en place des jalons d'un processus d'une occupation maîtrisée du sol pour les pôles d'urbanisation et des moyens de promotion et de protection pour les autres espaces en pleine formation». (Rapporte un Ingénieur urbaniste).

L'échantillon représenté ci-dessous (Figure n°55) illustre bien le processus de révision des plans d'urbanisme dans un espace rural, entre autre le POS, et d'adaptation à la réalité du terrain à travers l'exemple d'un douar (Ouled-Moumen) dans la commune de Mesra. Ce POS propose un programme d'habitat et d'équipement projeté à court et moyen termes sur une superficie de 10,40 ha en plus d'une autre superficie de 6,30 ha réservée pour l'urbanisation future dans une zone matérialisée par des maisons individuelles de type traditionnel rural, développées spontanément dans l'espace sur une superficie de plus de 16 ha.

Figure n°55 : Révision du POS d'un douar dans la commune de Mesra



Source : Révision du PDAU de Mesra, 2014.

Certains de ces établissements ruraux « des douars » arrivent même à bénéficier des commodités primaires indispensables tels que la voirie, l'AEP, l'éclairage public, collecte des déchets ménagers, indépendamment de leur évolution dans l'informalité:

« En tant que service de la commune, on se trouve dans l'obligation de leur garantir, néanmoins le stricte nécessaire des commodités urbaines, Malgré leur situation illicite. Après, en ce qui concerne la programmation des équipements publics, elle relève des orientations du PDAU ». (Rapporte le Secrétaire général de l'APC de Hassi-Mameche).

Cette organisation avec un périmètre à la fois étendu, discontinu et en conurbation, a tendance à altérer le paysage rural et agricole, tout en rendant plus complexe et onéreux sa viabilité et son équipement d'un côté, et mettant en péril la gestion locale (interventions techniques, gestion des déchets) à l'égard d'un espace fragmenté composé d'un ensemble d'établissement éparpillé d'un autre côté.

2.2.2 L'habitat informel dans l'espace périurbain face à la difficulté de régularisation

Le paysage urbain comme le paysage rural en Algérie se retrouve défiguré par la construction inachevée, et singulièrement par la maison individuelle auto-construite. Face à cette transgression paysagère et des pratiques foncières dérogatoires, les acteurs publics et les acteurs sociaux se trouvent potentiellement en conflit perpétuel. La loi 08-15 vient adosser la révision des instruments d'urbanisme (POS et PDAU) en vue de régulariser les constructions illicites non conformes à la réglementation et amener les propriétaires à achever les travaux de construction et embellir les façades des maisons. Cette loi de régularisation fixe les règles de mise en conformité des constructions et de leur achèvement, elle est depuis son lancement confrontée à des obstacles et des contraintes, et fait preuve d'inefficacité aussi bien à l'échelle nationale que locale, rendant quasi impossible son application suite à de multiples conflits et lacunes entre le contenu de la loi, les mécanismes d'application et la réalité du terrain. Face à cet échec, l'Etat a été ramené à prolonger à plusieurs reprises l'échéancier et les délais de son application, il y a maintenant plus d'une douzaine d'années, quant aux mêmes contraintes qui persistent constamment.

Dans le but d'approcher, d'un côté, le processus de recours à la mise en conformité des acteurs concernés et de comprendre de l'autre côté, les mécanismes mis en application par le pouvoir public sur le terrain, nous allons analyser conjointement les données statistiques et administratives relatives aux dossiers de régularisation déposés auprès des services concernés de l'ensemble des communes et les données de l'enquête ménage.

Depuis la promulgation de loi 08-15 en 2008 jusqu'à l'année 2018, plus de 3 500 demandes de régularisation ont été déposées auprès des services techniques de l'urbanisme dans les communes de Sayada, Mazagran, Hassi-Mameche, Kheir-Eddine et Mesra dont 94 % sont traitées (Tableau 30). L'acceptation des demandes de régularisation n'a concerné que environ la moitié (56%) des demandes 27 % des demandes sont rejetées et 13% des demandes sont ajournée. Néanmoins, ces chiffres ne reflètent pas la réalité du terrain :

*« Connaissant la réglementation en vigueur, certains propriétaires dont les normes techniques et les conditions de leurs constructions ne sont pas respectées, préfèrent ne pas déposer leurs dossiers de régularisation et évitent de payer des frais d'étude de dossier et des droits d'enregistrement pour une opération en vain ».*⁵⁴ (Rapporte un Agent technique et administratif dans le service technique d'urbanisme dans la commune de Kheir-Eddine).

Les communes de Hassi-Mameche et de Mazagran ont enregistré plus des deux tiers des demandes, révélant l'ampleur des opérations de lotissements illicites dans leurs territoires. Selon le même agent, la nature forestière et agricole des terrains sont souvent les motifs avancés pour rejeter ces dossiers. Le paradoxe que soulèvent les propriétaires concernés par le rejet, est que ces sites ont, entre-temps, été viabilisés et raccordés aux différents réseaux d'assainissement, d'AEP, de téléphone, d'électricité et de gaz.

Tableau 30 : Etat des demandes de régularisation dans les communes périurbaines (2008– 2018)

Commune	Demande Déposée	Demande traitée	Demande acceptée	Demande rejetée	Demande ajournée
Sayada	770	647	314	227	106
Kheir-Eddine	488	401	216	163	31
Hassi Mameche	1290	1182	543	391	248
Mazagran	1029	1242	943	203	96
Totale 2 ^{ème} et 3 ^{ème} couronne	3577	3366	2016	984	481
Part (%)	100	94	56	27,5	13

Source : Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, 2019.

D'autre part, les données ci-dessous (Tableau 31), nous éclairent sur les principaux motifs de rejet dans ces communes. Ceux sont principalement liés à la non-conformité du statut juridique des

⁵⁴Le même constat nous l'avons fait nous-mêmes auprès de plusieurs chefs de ménage.

propriétés (52%), à cause de la dominance d'une structure foncière ambiguë (patrimoine foncier, conflits sociaux, indivision, bien de l'Etat) et le non possession des actes justifiant la propriété (terrain et construction). Ce rejet est également lié à la non-conformité des orientations arrêtées par les instruments d'urbanisme (24%) car ces constructions édifiées dans des ZET, hors périmètre urbain règlementé, sur les servitudes ou après la promulgation de la loi 08-15. D'autres rejets sont formulés à cause de la vocation agricole des assiettes foncières constituant (16%).

Tableau 31 : Motifs de rejet des demandes de régularisation entre les années 2008 et 2018

Motif de rejet	Taux de refus
Conflits de nature juridique	52%
Non-conformité aux orientations des outils d'urbanisme	24%
Constructions sur des terrains agricoles	16%
Habitat construit après la loi 08/15	5%
Constructions non normalisées	3%

Source : Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, 2019.

Les constructions jugées non conformes, édifiées sur les terrains à vocation agricole ou forestière ne sont pas à l'abri des démolitions. Mais en réalité, ce genre d'opération est quasi difficile à réaliser. Ceci a généré à plusieurs reprises des tensions entre habitants et pouvoir local, pour ne pas dire des dérapages violents qui se sont transformés en émeute urbaine (Presse nationale). C'est dans ce contexte, qu'une dizaine d'habitations achevées et en cours de construction a fait l'objet d'un arrêté communal de démolition en 2017 à douar El-h'chem (commune de Sayada) mais jamais exécuté.

Un des élus (P.APC) interviewé, estime que :« *L'inefficacité et l'échec de la loi 08-15 (malgré la prolongation des délais d'application à chaque fois en vue de rattraper le retard enregistré pendant chaque opération, dans le but d'inciter les propriétaires qui n'ont pas fait recours à la régularisation en leur multipliant les chances) revient essentiellement au fait qu'à chaque fois l'Etat fait recours à la prolongation sans avoir modifié et rectifier la loi elle-même, afin qu'elle puisse introduire et régler les demandes rejetées* ». (Rapporte le P.APC de Sayada).

Sachant que les demandes de régularisation rejetées concernent particulièrement les constructions bâties sur des terrains de nature juridique ambiguë (indivise) et qui -selon le même élu- ne pourront jamais être mise en conformité, tant que le contenu et les orientations de la loi n'a pas changé : « *Il faudrait revoir les articles et le contenu de cette loi (08-15), à mon sens je propose à ce que ces constructions doivent être régularisées contre une amande à payer à la faveur de la caisse de la commune, il aura*

fallu que les conditions d'application s'adaptent à tous les paramètres du terrain». (Rapporte leP.APC de Sayada).

La tendance de la maison individuelle auto-construite dans l'informalité est prépondérante dans l'espace périurbain de Mostaganem. « (...) *L'inachèvement des mutations sociales se reflète et se traduit dans l'organisation spatiale.* » (Belguidoum, 2008). Il est clair que le désir de posséder une maison individuelle à plusieurs étages a dépassé, parfois, la limite du respect de la loi, de la réglementation et de l'intérêt général. Les acteurs individuels sont en mesure de bâtir leur propre construction avec beaucoup de risque, indépendamment de la nature juridique de l'assiette du terrain, de sa vocation (agricole ou forestière), de ses caractéristiques topographiques et naturelles (zone non aedificandi, servitudes, zone sismique, zone inondable, etc.). Ce fort désir d'habiter s'expriment à travers ces pratiques dérogatoires et des opérations de construction sans autorisation à bâtir (permis de construire), mais ils figurent aussi dans l'aspect inachevé de la majorité des constructions.

3. Mutation socio-architecturale de l'habitat rural vernaculaire, prolifération du modèle urbain

Les changements constants de l'habitat ne sont pas nouveaux. Au fil du temps, la maison en milieu urbain ou rural a subi d'importantes transformations, tant dans l'utilisation des techniques et des matériaux que dans la conception et la morphologie. Pour identifier des formes d'appropriation de l'espace résidentiel et analyser ses transformations, il faut s'intéresser au contexte culturel, économique et géographique dans lequel la dimension symbolique occupe une place prépondérante. Ces interférences impliquent des changements architecturaux et modifient les fonctions socio-spatiales des habitations.

L'habitat construit dans l'espace rural autour de Mostaganem a subi des changements d'ordre fonctionnel et morphologique, ces changements sont caractéristiques et plus particulièrement à partir de la fin des années 1980. Dans cet espace, se distinguent l'habitat, vernaculaire, paysan et rural de type «*baouch* traditionnel». À l'heure actuelle, de nouvelles formes d'habitat émergent en raison des processus de périurbanisation et de mitage agricole ainsi que de l'influence urbaine.

Afin de pouvoir retracer les transformations de ce type d'habitat, la technique de l'observation, de la photographie les récits de vie et les témoignages ont été utilisés lors des sorties sur le terrain, afin de pouvoir retracer les transformations de ce type d'habitat. Pour ce faire nous avons pris pour unité d'analyse la maison rurale dans les vallées des jardins à douar Ouled-Benatia, située dans la commune de Sayada à une distance de 10 km de la ville-centre de Mostaganem. L'objectif

était de réaliser un état d'évolution et de définir les caractéristiques architecturales de l'habitat rural, notamment de l'habitat rural neuf construit par les habitants ruraux dans cet espace.

3.1 La maison rurale traditionnelle « cellule de base » de l'organisation de l'espace agricole

L'habitation rurale dans une période lointaine n'avait pas de formes déterminées. Elle s'inspirait de mode de vie nomade prenant forme d'un habitat provisoire et déplaçable (hutte ou tente), dictée par l'activité des humains de l'époque. Avec l'évolution de l'agriculture, l'habitat rural commençait à acquérir des formes avec la construction d'un habitat fixe et stable (fermes), lorsque les groupes humains commençaient à s'établir spatialement et prendre la forme sédentaire, en s'appropriant la terre pour l'agriculture et pour l'élevage:

« De l'habitat du nomade, l'habitat rural se distingue aisément. D'abord par sa fonction, qui est, d'ordinaire, agricole. » (Cavaillès, 1938)

La zone rurale autour de Mostaganem n'échappe pas à ce modèle. La maison rurale, *haouch*, telle qu'elle est nommée localement constitue la cellule de base de l'espace physique rural gouverné politiquement et administrativement par la tribu « *arch* »⁵⁵. Ces maisons étaient le noyau protégé au sein d'une exploitation agricole isolée des « centres urbains » et diffuse dans la zone agraire, ce qui leur donnait un caractère exclusif d'autosuffisance. L'habitat rural se caractérise par la spontanéité, d'une part, c'est une construction vernaculaire et, d'autre part, il est physiquement lié au mode de vie de ses habitants. Les matériaux utilisés étaient ceux fournis par l'environnement (boue et paille pour le pisé, la pierre, le bois et l'argile), ce qui accentuait le caractère naturel et l'ancrage au paysage environnant.

La maison rurale « *haouch* » est une représentation structurelle et fonctionnelle de la culture paysanne, en particulier de la cohabitation « co-résidence ». Elle est immergée dans des écosystèmes naturels que les familles paysannes ont cultivés, conservés et transformés en fonction des de leurs besoins.

3.2 De l'habitat « *haouch* » à l'habitat contemporain

« Le défi actuel de l'architecture est de comprendre le monde rural ». (Koolhaas, 2016)

⁵⁵De nos jours on peut identifier chaque tribu, *arch*, par sa mosquée spécifique, car après la croissance spatiale, les noyaux sont accolés les uns aux autres, où la distinction est parfois difficile.

L'habitat rural présente des caractéristiques qui se distinguent architecturalement et fonctionnellement en fonction des particularités géographiques, culturelles et socio-économiques de chaque région. Comprendre les transformations de l'architecture vernaculaire de la maison rurale, c'est aussi comprendre les mutations d'habitat en milieu rural.

3.2.1 L'habitat paysan «*haouch*» : caractéristiques spatiales et de distribution

L'occupation de la terre et la répartition des fonctions du travail paysan constitue la stratégie de base pour l'organisation spatiale de la maison dans les environnements intérieurs et extérieurs, qui constituent le cadre principal de la vie familiale et tribale.

Techniquement, l'emplacement du «*haouch*» est lié à l'accessibilité et à une distance adéquate par rapport aux terres agricoles. L'implantation de la maison rurale⁵⁶, permet d'assurer d'un côté, une intégrabilité à son environnement en termes socioculturel et spatial (famille élargie, mariage, relation de parenté, etc.) et en termes fonctionnel (formes d'organisation du travail), et d'un autre côté, d'assurer l'union des fonctions résidentielle, agricole et d'élevage. Les maisons étaient construites en adobe, avec une architecture minimaliste. Quant aux dimensions, elles varient entre petites et grandes en fonction de la taille et au statut socio-économique de la famille.

L'habitat paysan «*haouch*» est un espace bâti et non bâti à la fois, selon un plan introverti, qui incarne le système de « co-résidence » avec une partie intérieure et une partie extérieure (Figure n°56)⁵⁷ :

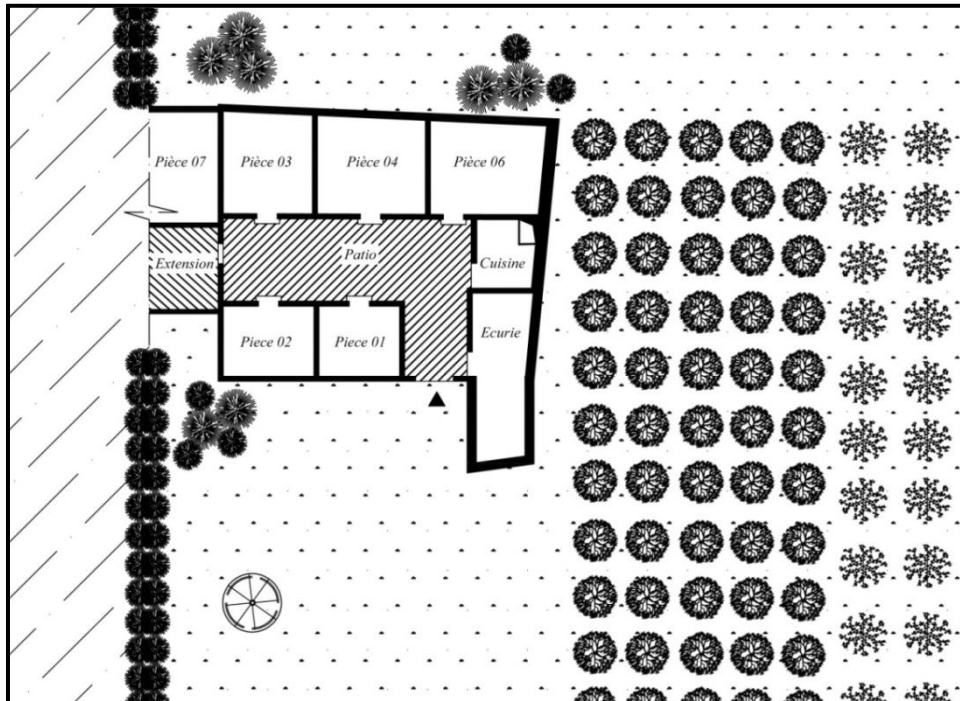
- La partie extérieure: c'est l'espace semi-privé de la maison, dispose d'une clôture et d'une cour centrale (*haouch*) où se déroulent les activités quotidiennes et se réunissent les membres de la famille élargie; elle dispose également d'une écurie pour la protection des animaux destinés à l'élevage ;
- La partie intérieure : représente les espaces privés de la maison, constitués d'un ensemble de chambres dont les portes et des fenêtres donnent sur le patio. Les pièces sont réparties et distribuées de manière à entourer la cour (*haouch*). La maison subit parfois des

⁵⁶ Il est à rappeler que l'habitat rural est directement lié à la vie familiale et productive, ce qui implique l'hébergement, le stockage et les services pour ses habitants, ainsi que pour leurs animaux, en relation directe avec leur environnement (taille, matériaux, toiture. etc.).

⁵⁷ Reproduction approximative d'un plan d'assemblage selon le témoignage et la description faite par un habitant âgé de 64 ans et qui a assisté à la mutation de la maison traditionnelle «*haouch*» en maison à étage au sein de sa tribu.

modifications, en l'occurrence des extensions pour les fils ; au fur et à mesure qu'un enfant se marie, il fonde son ménage et occupe une pièce de la maison.

Figure n°56 : Plan d'assemblage d'une maison paysanne édiée avant 1990 dans la campagne proche de Mostaganem (Douar *Ouled-Benatia*, Sayada)



Source : Témoignage et récit de vie; visite de terrain. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2021.

3.2.2 L'habitat rural « contemporain » entre initiation publique et initiation privée

Au fil du temps, la maison rurale a subi d'importants changements, tant dans l'utilisation des techniques et des matériaux pour sa construction que dans la conception et la morphologie. Cela signifie que les changements ou transformations constants de l'habitat ne sont pas nouveaux, puisque les régions se développent au fil des siècles, seulement qu'aujourd'hui la dynamique des mutations est plus rapidement. La comparaison entre le modèle de la maison rurale décrite ci-dessus (avant 1990) et la maison rurale des trois dernières décennies, affirme manifestement une mutation radicale multidimensionnelle, et une conversion vers le modèle « urbain ». Actuellement, on assiste principalement à une séparation de la fonction agricole de la fonction résidentielle dans l'habitat rural, impactée par l'urbanisation et la modernisation. Par conséquent, la société rurale mostganemoise « se modernise » et passe d'une société formée de familles élargies à une société constituée de familles nucléaires.

Les caractéristiques socio-architecturales de l'habitat rural ont été modifiées dans l'espace périurbain comme dans l'espace rural. L'impulsion pour la construction de nouveaux logements est un processus exogène et endogène en croissance constante, qui a donné naissance aux nouveaux logements.

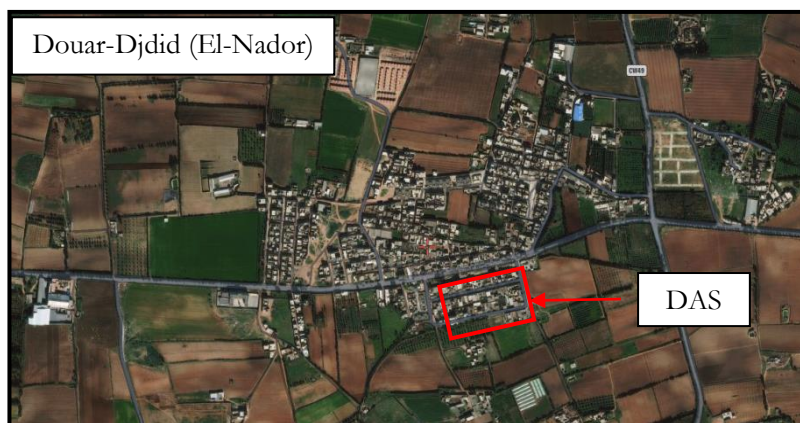
Dans l'espace rural périurbain étudié on soulève deux typologies d'habitat qui viennent remplacer l'habitat paysan vernaculaire :

- **P'habitat rural planifié:** l'État Algérien après l'indépendance a entrepris plusieurs actions de développement socio-économiques selon un modèle socialiste. La mise en œuvre de ce modèle en milieu rural se traduit, entre autres, par l'initiation de l'Etat d'une politique de développement rural qui suggère un développement du logement social dans le monde rural afin d'améliorer l'habitat rural. Historiquement, les premières mutations de l'habitat rural en Algérie ont commencé avec la révolution agraire, qui s'illustre par la réalisation de 1000 villages socialistes agricoles en 1970. Cette stratégie consistait à regrouper la population rurale dispersée dans des villages pour faire face à l'habitat paysan précaire (gourbis). Son architecture stéréotype était en rupture totale avec les particularités socio-architecturales et organisationnelles de la composition rurale algérienne. Leur conception a pris une dimension urbaine dans sa structure extérieure (plan régulier, trame viaire hiérarchisée, zoning, constructions alignées, etc.) comme dans sa structure intérieure (espace monofonctionnel minimaliste, traitement architectural omettant les caractéristiques de la population rurale, absence de l'hiérarchie spatiale, etc.). Dans l'espace périurbain de Mostaganem on dénombre les villages socialistes de Ben-Medjahri, Berrahal, et Douar-Djdid (Figure n°57) à Hassi-Mameche et Sidi-Harrag à Mazagran. Ces derniers ont constitué par la suite le foyer d'une urbanisation spontanée à partir des années quatre-vingt-dix. La seconde mutation de l'habitat rural initié par l'Etat, à partir du début des années 2000, dans le cadre de la stratégie PNDA sur la base d'une aide financière (FONAL) attribuée aux bénéficiaires qui remplissent les conditions requises par la réglementation⁵⁸. Cette fois-ci le logement rural est auto-construit par le bénéficiaire sur le terrain qui relève de sa propriété. Idem, les logements ruraux dans ce cadre sont conçus selon le modèle urbain (Figure n°58) suivant des cellules F2 et F3 et une surface habitable qui varie entre 50 et 90 m² à plein pied (un seul étage) dans des

⁵⁸L'arrêté interministériel du 13 septembre 2008 ; Décret exécutif n° 10-87 du 24 Rabie El Aouel 1431 correspondant au 10 mars 2010 fixant les niveaux et les modalités d'octroi de la bonification du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques et les établissements financiers pour l'acquisition d'un logement collectif et la construction d'un logement rural par les bénéficiaires.

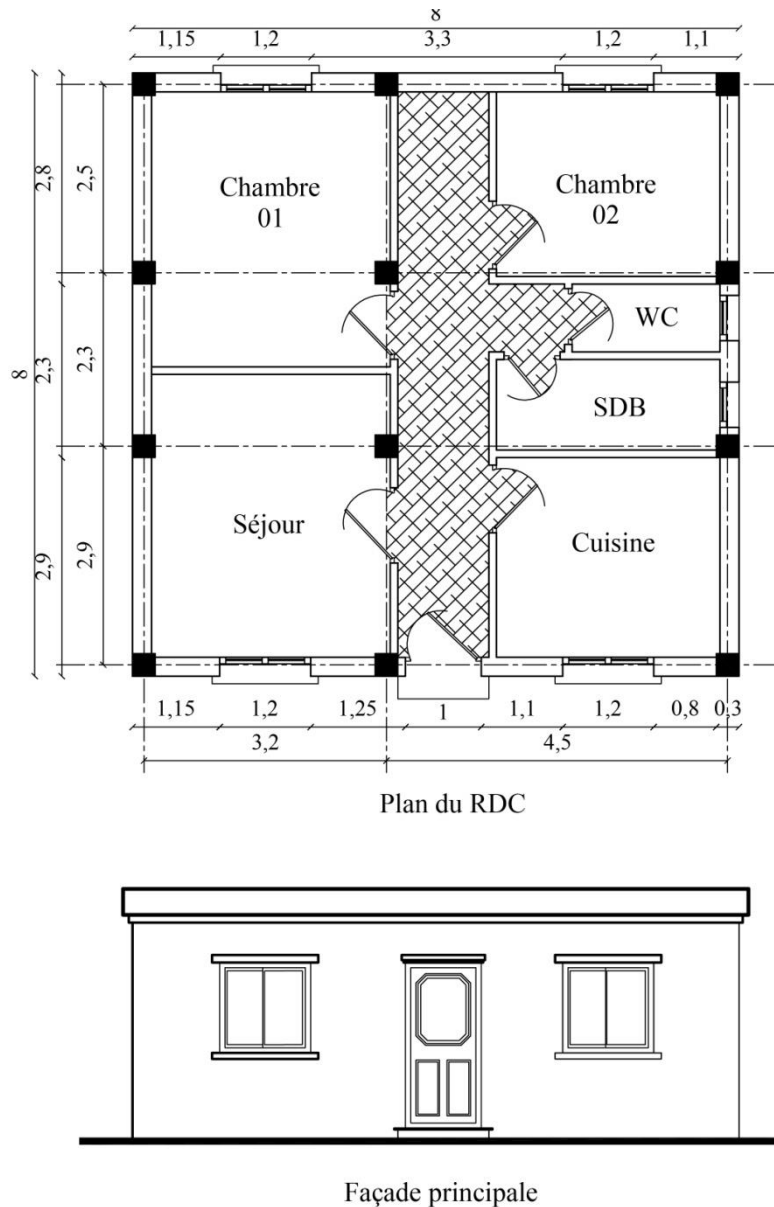
lotissements de 10 à 15 habitations rurales groupées. Néanmoins, les habitants finissent par apporter des modifications ultérieurement (extension verticale) pour répondre à d'autres besoins.

Figure n°57 : Mutation, remodelage et extension de la maison rurale de l'ex village agricole socialiste à Douar-Djdid (ce dernier a constitué le noyau de l'extension de toute l'agglomération à partir des années 1990)



Sources : Belguesmia, 2021 ; satellites.pro/carte_de_la_region_Mostaganem#35.893118,0.098062,16

Figure n°58: Plan et façade d'un logement rural groupé (FONAL)



Source : BET. | Reproduction : Belguesmia, 2021.

- **l'habitat rural initié par le privé** : parallèlement l'auto construction spontanée a pris de l'ampleur dans l'espace rural pendant les trois dernières décennies (Figure n°59). Outre les transformations que l'Etat a créé à l'égard de l'habitat rural, le modèle qui reste le plus dominant dans cette espace, c'est « la maison à étages ». Cette dernière incarne les mutations brusques de remodelage et de transformation de la maison paysanne qui est soumise à un fort processus de changement formel et fonctionnel. Les caractéristiques architecturales de ce type de maison sont totalement opposées à celles de l'habitat rural traditionnel. En revanche, l'habitat rural « moderne » auto construit discerné dans l'espace

d'étude montre une évolution dans la construction et la conception, très influencées par le modèle urbain. Il reflète différentes caractéristiques architecturales par rapport à celle de la maison traditionnelle : utilisation de nouveaux matériaux (brique ou parpaing au lieu de la pierre, ciment, etc.), construction en étages, une délimitation extérieure, traitement de façade plus ou moins travaillé (finitions avec peinture et enduit), aménagement de garages pour les véhicules, une distinction fonctionnelle de l'espace intérieur, des portes et des fenêtres en fer forgé qui donnent sur l'extérieur rompant avec la conception introvertie, toiture en tuiles, ornements, etc. (Figure n°60).

Figure n°59: Un panorama dominé par la maison à étages, spontanée, dans l'espace rural périurbain (la vallée d'El-Nador)



Source : Belguesmia, 2021.

Figure n°60: Un modèle de la maison à étages avec clôture, ornementation, et toiture en tuiles dans l'espace rural périurbain Mostaganemois



Source : Belguesmia, 2021.

Il est maintenant clair que la transformation de la maison traditionnelle est liée non seulement aux mutations endogènes de la population rurale et même urbaine, mais aussi à l'impact des politiques publiques décrites dans les programmes officiels de logement. Conséquemment, il est appréhendé une incohérence et une carence dans la conception socio-architecturale de la maison rurale, en termes de fonctionnalité et d'intimité où les éléments caractéristiques et distinctifs de l'habitation rurale sont perdus, tels que la mutation de l'espace ouvert et l'espace fermé. Ces transformations révèlent d'un côté une rupture dans les valeurs du mode de vie familial et la relation à la fonction agricole d'autrefois, et d'un autre côté une défiguration paysagère de l'espace rural environnant.

Conclusion du chapitre 4

Les mutations spatiales et les changements dans l'utilisation du sol dans plusieurs communes limitrophes à l'agglomération urbaine de Mostaganem ont contribué à la convoitise du foncier rural et la genèse d'un marché foncier. Ainsi, le marché foncier (formel et informel) est devenu un élément fondamental de la formation du périurbain Mostaganemois. Ceci est stimulé par l'augmentation constante de la population qui a généré une demande notable de terrains à usage résidentiel et un processus de mobilité résidentielle en faveur de la campagne proche de la ville de Mostaganem, compte tenu de la difficulté de proposer des solutions de satisfaction des besoins en logement adaptées dans le centre. Parallèlement, les politiques de libéralisation du marché foncier au profit des privés pour la construction des logements (Semmoud, 1999) conjuguée à la faible valeur marchande des terres agricoles, ont permis la production de nouveaux secteurs urbanisés, à la fois résidentiels et industriels.

La lecture morphologique du tissu des constructions périurbaines et des formes d'artificialisation du sol reflète la complexité du processus de périurbanisation. En effet, l'hétérogénéité de l'occupation du sol s'exprime par la variation de la densité d'une zone à l'autre comme elle se distingue tantôt par des formes structurées (favorisées par la proximité urbaine, l'existence d'une trame régulière, lotissement, etc.), tantôt par des formes déstructurées (extensions greffées à des noyaux ruraux, implantation nébuleuse favorisée par le réseau routier, parcellaire irrégulier, etc.)

Le sol rural périurbain de Mostaganem est confronté à une pression foncière intense considérée comme sa principale menace. Cela a généré une forte spéculation foncière en raison de la proximité des zones urbaines et la multiplicité des acteurs (héritier, courtier, agriculteur, promoteur, l'Etat). Le statut juridique est parfois flou et incertain (héritage, indivise « *Choyou'a*, شيوخ », expropriation, domaine public, terrain privé, nature agricole, association) de quelques parcelles engendre des conflits et des occupations illégales. L'ambiguïté dans le mode d'accès au foncier périurbain engendre à son tour une ambiguïté dans le mécanisme, d'occupation, de construction et par la suite d'appropriation. Face à cet état de fait, cet espace d'interface se trouve affecté par un urbanisme à la fois non-conforme inapte judiciairement et techniquement à la mise en conformité par les instruments et les lois en vigueur. La situation informelle qui domine dans cet espace est reflété à la fois par le comportement des propriétaires et leur disposition à construire des maisons individuelles sans autorisation, et aussi par le taux de rejet des demandes de régularisation. Par conséquent, l'intensité des opérations de constructions illégales réalisées sur l'espace rural périurbain exprime comment l'urbanisme a été vu dépasser par l'expansion urbaine, que les différents instruments de planification ne conviennent pas à suivre et à contenir.

CONCLUSION DE LA DEUXIEME PARTIE

Le dynamisme résidentiel dans le plateau et les vallées de Mostaganem vient répondre non seulement aux problèmes de logement rencontrés par la ville-centre (Mostaganem), mais aussi à une rareté d'un foncier urbanisable pour les ménages désirant accéder à la propriété et à la maison individuelle. De ce fait, la disponibilité d'un foncier privé a favorisé le redéploiement de la population dans les communes du plateau aussi par l'urbanisation formelle qu'informelle. Ceci a accentué la cadence des mutations socio-spatiales, le brouillage des limites entre espace urbain et rural et par conséquent l'émergence d'un espace intermédiaire qui imbrique spatialement le bâti et l'agaire et socialement la population urbaine et rurale qui fait recours à la production de son habitat sur ce territoire d'interface, selon un processus à la fois complexe et spontané.

La question foncière constitue le moteur clé de la périurbanisation émergente et des mutations de l'espace rural proche de Mostaganem qui se transforme désormais afin de satisfaire une demande principalement urbaine en matière d'habitat et de logement. La rareté des terrains constructibles en zone urbaine saturée et le désir des ménages d'accéder à la propriété foncière et à la maison individuelle ont créé un marché foncier en zone rurale périurbaine. Les agriculteurs et les propriétaires terriens, héritiers notamment, sont devenus acteurs dynamiques dans ce marché foncier résidentiel. Ce processus complexe et souvent spontané de mutation des terres rurales en terres urbaines s'est traduit forcément par la formation d'un espace d'interface entre ville et campagne.

Les modalités de production, d'utilisation et d'appropriation de l'espace résidentiel dans la zone périurbaine de Mostaganem se caractérisent par la présence d'une logique d'expansion basée sur une offre proposée par des acteurs privés. Cette modalité expansive est soutenue par l'articulation des logiques suivantes:

- ✓ la logique appréhendée par le haut dans laquelle l'État se trouve face à un défi de l'incapacité à satisfaire une forte demande en logements pour une population en croissance. Celle-ci a fait recours à la production de son propre habitat par auto-construction souvent dans l'informalité et amorcé le processus de mitage agricole.
- ✓ la logique appréhendée par le bas, la population, cherche une qualité de vie surpassant celle qu'offre la ville traditionnelle et qui trouve l'habitat périurbain attrayant. Cette logique s'accroît par des logiques des autres acteurs (agriculteurs, propriétaires terriens, spéculateurs fonciers, promoteurs, courtiers, etc.) qui soutiennent la production d'espace

périurbain hétérogène afin de tirer un maximum de profit, c'est-à-dire une logique fondée sur le foncier comme mode d'investissement.

Ceci dit, dans ce processus de production du foncier urbain par le bas, « parallèle », la valorisation du foncier rural s'effectue dans l'informalité absolue. La valeur du foncier réside plutôt dans la disponibilité et dans la possibilité de répondre à une demande croissante aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. Conséquemment, l'accès au foncier non mesuré et non réglementée détruit la valeur rurale de la terre et donne lieu à des espaces fragiles qui dégradent le paysage rural environnant, en l'absence d'une politique publique capable d'encadrer ou de mettre fin à ces pratiques.

***PARTIE III : DYNAMIQUES AGRO-URBAINES ET NOUVELLES
PRATIQUES DE CONSOMMATION ET DE MOBILITE
QUOTIDIENNE ENTRE LE CENTRE ET L'ESPACE PERIURBAIN
MOSTAGANEMOIS***

INTRODUCTION

De plus en plus dispersé et fragmenté, l'espace périurbain Mostaganemois, subit des changements importants dans sa structure et son fonctionnement, qui s'expriment par un chevauchement des composantes bâties et agricoles sur l'espace rural (partie II, chapitre 3 et 4). Cette nouvelle configuration est le résultat des interactions territoriales associant les zones rurales (immédiates et lointaines) et urbaines (partie I, chapitre 1 et 2). Dans cette posture, le rural n'est plus clos et autarcique, aux caractéristiques démographiques et économiques figées telles que définies dans les premiers travaux de recherche sur l'espace urbain, bien au contraire, il est désormais beaucoup plus ouvert et dynamique, exposé à une plus grande articulation avec ses contreparties urbaines, donnant lieu à de nouveaux processus socio-économiques qui ont complètement modifié la fonctionnalité des zones rurales. De ce fait, réexaminer les relations entre la ville et la campagne passe par l'examen des corrélations et des échanges géographiques et socio-économiques entre les deux milieux.

En effet, les systèmes agricoles figurent parmi les autres principaux éléments révélateurs des rapports actuels entre la ville et la campagne, où les pratiques de culture, et les modes de production ne cessent d'évoluer et de s'adapter au marché urbain bien que le paysage agricole situé aux confins de la ville ait toujours été une cible de l'expansion urbaine. L'importance qu'il convient d'attribuer à l'agriculture développée dans ce tiers territoire, zone de transition entre le rural et l'urbain, appelée «agriculture périurbaine», trouve un nouvel essor et interpelle de plus en plus les chercheurs et les urbanistes à reconnaître et à canaliser le potentiel implicite de ce territoire. D'où émane notre intérêt à approcher, dans la présente partie, le volet de la relation ville-agriculture dans le même contexte des rapports de l'agglomération de Mostaganem avec son espace périurbain. Les investigations de terrain à travers toutes ses formes, relevé du terrain, questionnaire, entretiens, données cartographiques et statistiques, menées auprès des acteurs agricoles (ingénieurs aux services agricoles, exploitants agricoles, marchand de gros) ont eu pour but de répondre à nos questionnements fondamentaux dans cet axe de recherche. Comment la périurbanisation affecte-elle les terrains agricoles et leur productivité? Comment l'agriculture et les acteurs agricoles se réadaptent et se réinventent dans la couronne périurbaine? Comment ce nouveau dynamisme agricole tourné vers la ville transforme les espaces ruraux?

Par ailleurs, la mobilité est l'une des importantes interactions entre le rural et l'urbain, et constitue l'essence des dynamiques socio-spatiales. Les changements que subissent l'espace rural Mostaganemois, sont accélérés certes par la périurbanisation, mais aussi par l'évolution des modes de transport et de consommation mondialisés, favorisant une plus grande ouverture des

territoires ruraux vers l'urbain. Ceci se traduit par l'intensification des déplacements vers le centre de Mostaganem. C'est ainsi que la mobilité des ruraux, mais aussi des urbains installés dans la zone périurbaine sera étudiée et analysée dans cette partie pour mieux appréhender les interactions ville campagne. Les propos seront étayés par les résultats obtenus à la fois des données et informations collectées auprès des ménages ruraux-périurbains concernant leurs moyens de déplacement et leurs modes de consommation quotidiens, et des informations révélés par les usagers des transports en commun établis entre les communes périurbaines et l'agglomération de Mostaganem. Le croisement de ces deux éléments d'investigation en plus des données statistiques sur les systèmes de transport, nous permettront de comprendre comment les pratiques de déplacement et le système de mobilité se sont adaptées aux nouvelles dynamiques et mutations du système de relation urbaine/rurale et quelles sont leurs motivations?

**CHAPITRE 5 : L'AGRICULTURE PERIURBAINE AUTOUR
DE L'AGGLOMERATION DE MOSTAGANEM :
ADAPTATIONS ET EMERGENCE D'UNE NOUVELLE
FORME DE RURALITE**

Introduction

Comme nous l'avons développé antérieurement, le processus de périurbanisation crée des zones de transition dans lesquelles se manifestent les activités spatiales typiques tant rurales qu'urbaines, générant des tensions dans les modes d'utilisation du sol y compris pour les pratiques agricoles. Dans le contexte Mostaganemois marqué par la fertilité des terrains agricoles, la disponibilité de l'eau et le savoir-faire agricole des agriculteurs, une nouvelle forme d'agriculture « périurbaine » se met en place dont le rôle est de fournir des produits frais, toutes filières confondues pour la population urbaine en augmentation.

À Mostaganem, la proximité entre ces deux environnements ruraux et urbains se démarque bel et bien. En conséquence, la majeure des surfaces cultivées sont sous une influence urbaine, est devenu un propulseur déterminant la dynamique des espaces agricoles.

Nos investigations et constatations de terrain laissent à suggérer que l'agriculture dans les espaces ruraux périurbains est en pleine mutation. Ainsi, nous questionnons dans ce chapitre la dynamique agraire des zones rurales périurbaines de Mostaganem au cours des trois dernières décennies, et ce à travers l'étude des mutations d'occupation spatiale agricole, l'évolution des pratiques culturelles et de la structure agraire, ainsi que les stratégies des acteurs agricoles en termes de production et de commercialisation, et comment ces derniers s'inscrivent dans le fait urbain et « périurbain » actuel.

1. Dynamiques agraires et nouvelles configurations des espaces périurbains Mostaganemois

Bien démontrée dans la nouvelle littérature géographique dans les pays du Nord, l'interdépendance des espaces urbains et ruraux, un processus qui a marqué l'ère postindustrielle et a dépassé la vision de la primatie de l'urbain sur le rural où la campagne fournissait à la ville des matières premières dont elle avait besoin pour produire des biens manufacturés et fournir des services, pour laisser place à des relations de complémentarité plus complexes et difficilement saisissables.

En Algérie, un important programme immobilier a été lancé ces dernières années, dans les grandes et moyennes villes, ce qui a entraîné une expansion urbaine sans précédent chevauchant sur les espaces ruraux, réalisée dans l'urgence, d'une manière organique et non articulée avec toutes les composantes spatiales des territoires ruraux notamment agricoles. Cette expansion

urbaine et périurbaine s'effectue dans la plus part des cas sur des espaces ruraux dont l'usage actuel et antérieur était fondamentalement agricole.

L'imbrication des enjeux urbains et ruraux a impacté sans doute le paysage, les pratiques et le mode de vie rural/agricole dans les espaces ruraux périurbains, et a redessiné ainsi de nouveaux traits pour une relation qui a toujours existé entre deux entités spatialement et fonctionnellement mitoyennes à savoir la ville et l'agriculture.

Stimulés certes par la mondialisation, la transformation de la composante familiale, l'agriculture intensive, le mitage des terres agricoles et les changements socioculturels qui en découlent constituent autant de faits, qui incarnent l'incorporation de nouvelles dynamiques à la fois urbaines et rurales définissant une "nouvelle ruralité" démontrée par quelques auteurs (Bonnal, Bosc, Diaz, et al. 2004). Ceci dit, les références traditionnelles sur l'urbain et le rural en tant qu'espaces différenciés et opposés ne correspondent plus à la réalité.

1.1 Evolution des structures agraires autour de Mostaganem

La couronne des communes du plateau⁵⁹ et des vallées⁶⁰ constitue une zone très représentative de tout le territoire de la wilaya de Mostaganem, pour l'étude et l'analyse des mutations dans le secteur agricole. Ces communes rurales autour de Mostaganem présentent différentes caractéristiques dans leur composition humaine et ses origines ou pour la propriété des terres. Cependant, la place de l'agriculture continue d'occuper le devant de la scène dans ces localités, notamment sur le plan culturel et économique, étant donné que cet espace agricole qui a forgé la mémoire collective des paysans Mostaganemois est tant convoité par les urbains que par les nouveaux entrepreneurs agricoles. .

1.1.1 Le *Haouz*⁶¹ de Mostaganem : De la polyculture à la monoculture

Avant l'arrivée de la colonisation française, le plateau de Mostaganem comptait environ 75000 jardins caractérisés principalement par une culture tournée vers la petite manufacture (coton,

⁵⁹Le plateau de Mostaganem englobe onze communes dans la wilaya de Mostaganem : Mostaganem, Aïn Tedles, Sour, Bouguirat, Sirat, Souafia, Mesra, Aïn Sidi Cherif, Mansourah, Touahria et Sayada.

⁶⁰ les vallées basses de l'Ouest englobent les communes : Hassi Mameche, Mazagran, Stidia, Aïn Nouïssy, El Hassiane et Fornaka.

⁶¹ Le terme Hawz désigne l'espace semi-rural, se trouvant aux alentours de la ville. « *Le terme usité à Mostaganem à la fin du XIX^e siècle dans des contextes conforme à ses définitions (Cf. G. Deverdun, « HAWZ » in Encyclopédie de l'Islam, t. III, p. 309, 2^e éd) ».* (Péchoux, 1975)

tabac, lin), et en second plan vers le maraichère et l'arboriculture. Plusieurs chercheurs pensent que la véritable importance de Mostaganem sur ce plan revient à l'établissement d'un grand nombre de familles andalouses attirées par la fertilité du sol. Mettant en place leurs savoir-faire et technique culturale, elles fondèrent alors des jardins autour de la ville et des exploitations agricoles qui furent la renommée de la région dans la culture du coton pendant le 17ème siècle. La disponibilité de l'eau a permis d'implanter des vergers et des maraichages en irrigué (vallée des jardins, vallée des Naddor) qui avait constitué une ceinture horticole entourant la ville, appelée localement « *El-Djnanat* ». Ces antécédents historiques définissent, également l'Oued d'*Ain-Sefra* comme un facteur décisif pour la vie dans la vallée.

La période coloniale était marquée par le passage progressif d'une polyculture sur des petites parcelles vers la monoculture de la vigne sur de grandes superficies aux dépens des céréales et des cultures industrielles. Le poids de la colonisation dans le plateau de Mostaganem est énorme, dès les premières années (1842-1860), d'abord avec la fondation des colonies agricoles (Hassi-Mameche, Mesra, Ain Nouissy, Tounis, Ain-Tadles) puis par la création des hameaux de Salamandre, Kharouba et Stidia. La zone était ensuite ouverte à la colonisation libre, où des colons se sont installés dans les petites exploitations des vallées des jardins. L'occupation des terres de hautes potentialités s'est établie par les militaires français comme dans le cas de Hassi-Mameche (ex. Pélissier). Ainsi, en 1936 on dénombrait 13 000 exploitations agricoles sur les 2/3 de la surface agricole du plateau. Selon Marc Cote (1979) : « *La période coloniale avait légué au pays une structure dualiste... juxtaposant un secteur de grandes exploitations à finalité extravertie aux mains des Européens et un secteur d'exploitations plus petites aux mains des Algériens* ».

Cet héritage a participé amplement dans la réorganisation de l'espace rural algérien dans son ensemble, selon le même auteur : « *Le phénomène colonial, un des handicaps qui a renforcé la dichotomie était « la colonisation agraire », elle a enfermé la paysannerie, elle a bousculé la société agro-pastorale empiétant leur terre et défaisant leur règles foncières* »

1.1.2 Réformes agraires post-indépendantes : du monopole de l'Etat à l'ère de « la libéralisation »

Depuis l'indépendance de l'Algérie en 1962, différentes politiques agricoles ont été appliquées dans le but de promouvoir le développement de l'agriculture et de garantir la sécurité alimentaire du pays. Après la déclaration de l'indépendance de l'Algérie en 1962, les colons français ont abandonné la plupart des terres agricoles fertiles, qui ont été transformées en fermes publiques. À partir de cela, la politique de l'Algérie indépendante tachait à retrouver le rééquilibrage dans la campagne algérienne, s'inscrivant dans un courant purement socialiste de l'époque, cela a eu un

impact sur le plan économique, foncier et même social. L'État contrôlait la gestion, les opérations, la distribution et les prix du marché. Le secteur assurait les exportations agricoles (vins, agrumes et légumes).

A partir des années 1971, l'Etat met en place une politique de la révolution agraire dans laquelle les grandes exploitations privées sont expropriées et redistribuées aux sans terre. Cependant, la nationalisation du secteur n'a pas permis d'atteindre une productivité plus élevée. Le manque d'incitations pour les agriculteurs coopératifs était l'un des obstacles à une production accrue. L'absence d'une politique agraire cohérente a provoqué une stagnation de la production agricole. Cependant, la dépendance croissante à l'égard des importations de produits agricoles a conduit le gouvernement, à partir de 1980, à donner la priorité à la revitalisation du secteur. A l'instar de toutes les zones agricoles algériennes, le plateau de Mostaganem était marqué pendant cette période par le passage de la production viticole vers la polyculture, après l'arrachage de la vigne⁶² suite aux opérations de renouvellement des parcelles et la reconversion en culture annuelle. Durant cette période, le manque d'incitations pour les travailleurs et l'excès de bureaucratie ont contribué à une baisse de la production agricole. De plus, le secteur privé a été complètement ignoré par le gouvernement. Les propriétaires privés possédaient des terres moins fertiles, situées dans des lieux difficilement accessibles, non convoités à l'époque par les colons français.

Dans les années 1980, l'État s'est retiré du contrôle de l'agriculture en abondant les réformes des années 1960 et 1970⁶³ et laissant le chemin à l'exploitation privative des terres publiques. Dans même, l'État algérien a libéré le marché des fruits et de légumes comme d'autres secteurs économiques.

Avec le lancement du premier programme quinquennal en 1999, l'Algérie lance sa nouvelle politique agricole compte tenu de l'échec des politiques précédentes qui n'avaient pas réalisé une véritable transformation du secteur. La production agricole est restée insuffisante pour approvisionner le pays et garantir la sécurité alimentaire. Le programme national de développement agricole (PNDA) introduit en 2000 est le fruit de cette nouvelle perspective. En 2002, il a acquis une dimension rurale, appelé Programme national de développement agricole et

⁶²Au début des années 1970, au cours de la crise diplomatique qui accompagne la nationalisation des hydrocarbures, la France avait menacé de boycotter la production algérienne du vin qui représentait à l'époque la deuxième source des devises pour le Trésor public. Par réaction, le gouvernement algérien avait décidé l'arrachage de milliers d'hectares de vignobles

⁶³ Voir la première section du chapitre 5 dans la partie II.

rural (PNDAR), compte tenu de l'intérêt de la politique algérienne à promouvoir le développement des zones rurales. Le PNDAR a été conçu pour répondre aux problèmes naturels, techniques, organisationnels et institutionnels responsables de l'affaiblissement de la sécurité alimentaire nationale, de la dégradation des ressources naturelles et de la réduction de la cohésion et de la paix sociale dans les zones rurales, comme décrit par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural en 2007. Ses principaux objectifs étaient le développement et la modernisation des exploitations agricoles, l'intensification et l'extension des périmètres irrigués, le développement de la production et la productivité agricole grâce à des investissements importants et au développement durable.

Le grand essor du développement agricole en Algérie est stimulé par la politique du renouveau agricole et rural (PRAR 2010-2014)⁶⁴ (Bessaoud et al, 2019). Les principaux objectifs fixés dans le plan sont :

- Augmentation de la production nationale de biens de consommation générale pour couvrir 75% des besoins nationaux ;
- La modernisation et la diffusion des avancées technologiques dans les exploitations agricole (irrigation, fertilisation, mécanisation, utilisation des semences) ;
- La modernisation et l'organisation de la collecte et la commercialisation de la production nationale ;
- La généralisation et l'extension des systèmes d'irrigation pour l'agriculture en 1.6 millions ha en 2014 contre environ 900 000 hectares en 2010 ;
- Un développement équilibré, harmonieux et durable des zones rurales ;
- Développement des petites et moyennes entreprises ;
- Création de 1 200 000 emplois.

Cela fait toute une série d'objectifs dérivés des trois axes de base dans lesquels nous pouvons résumer les fondamentaux du PRAR:

- élaboration de programmes d'intensification et modernisation afin d'augmenter la production et la productivité agricoles;

⁶⁴ Le plan prévoit un investissement de 10 milliards d'euros de ressources publiques en cinq ans et 2.000 millions d'euros par an d'investissements privés.

- la mise en place d'un système de régulation pour assurer et stabiliser l'offre de produits clés et garantir la protection des revenus des agriculteurs et des consommateurs;
- la création d'un environnement qui facilite et assure les investissements agricoles.

1.1.3 Politiques rurales : quels impacts sur le développement de l'agriculture à Mostaganem ?

La mise en œuvre des actions du programme des aides des pouvoirs publics à savoir fonds national de régulation du développement agricole (FNRDA), principal dispositif financier du Plan national de développement agricole (PNDA), a permis l'essor de l'agriculture dans le plateau de Mostaganem. Ces programmes ont eu sans doute un impact dynamisant et modernisant les systèmes productifs. En effet, il est judicieux de rappeler le poids ainsi que le rôle que joue la wilaya de Mostaganem dans « le secteur agricole » du pays⁶⁵, où sa production dépasse 15,240 millions de quintaux de fruits et légumes, de viandes blanches et rouges, de miel et de laine qui s'ajoutent à 99 millions de litres de lait et 224 millions d'œufs (bilan annuel de la DSA, 2018), avec un taux de contribution nationale qui a atteint 4,2 %, soit 121 milliards DA en 2018. Ainsi, la wilaya de Mostaganem occupe la 4^{ème} place au niveau national en matière de production et la 14^{ème} en termes de croissance. Les produits maraichers sont estimés à 10,492 millions de quintaux, soit la 4^{ème} place au niveau national dont 5,250 millions qx de pomme de terre (2^{ème} à l'échelle nationale) ; d'autres produits offrent également à Mostaganem une place de choix à l'échelle nationale : les agrumes avec 1,294 million qx (2^{ème} rang), les arbres fruitiers avec 71 000 qx (7^{ème} rang) et la viticulture avec 400 000 qx (3^{ème} rang). Par ailleurs, la production céréalière a atteint durant la même période 1,180 million qx, les fourrages 662.000 qx, les olives 210 000 qx, la tomate industrielle 78 000 qx et les légumes secs (55 000 qx).

Bien plus, ce programme a permis de reconvertir quelques exploitations agricoles et terres abandonnées en plantation arboricole rustique et même en viticulture pour lutter contre les risques de l'érosion sur les versants comme à Hassi-Mameche. En revanche, le recours à l'intensification agricole a impliqué une utilisation intense des intrants agricoles⁶⁶ et a mis beaucoup de pressions sur les ressources naturelles.

Pour résumer, on peut dire que l'impact de ce programme demeure relatif, lorsqu'on prend en compte l'apport des efforts et des initiatives individuelles des agriculteurs-exploitants, car le

⁶⁵Mostaganem fait partie l'une des principales zones dans la production maraichère à l'échelle nationale.

⁶⁶ Les intrants agricoles sont des éléments qui améliorent les propriétés physiques et chimiques du sol, ce sont des produits retardateurs ou activateurs de croissance, et qui améliorent le rendement agricole. Source : wikiagri.fr

soutien de l'Etat malgré son abondance et sa « générosité » reste parfois inégal au profit des actions dérogatoires et de contournement (Semmoud et Ladhem, 2015), chose que nous visant analyser et présenter dans la section suivante.

1.2 Nouvelle configuration de l'espace agricole autour de Mostaganem

L'occupation des sols agricoles des espaces périurbains Mostaganemois est le résultat de plusieurs actions politiques et économiques qu'y se sont succédées depuis la colonisation. Dans ces trois dernières décennies, les composantes (parcelle, surface, type de culture) de cette campagne proche - traditionnellement rural – ont subi une multitude de transformations dues principalement aux enjeux qui sont liés à l'urbanisation où le réseau de villes et d'agglomérations en place a appuyé le développement d'une fonction résidentielle extra-urbaine qui cohabite avec l'activité agricole. On distingue d'emblée deux formes d'occupation et d'utilisation de l'espace : bâtie et agraire dans l'espace périurbain de la ville de Mostaganem. L'agriculture dans la zone rurale périurbaine de Mostaganem a connu une mutation et des progrès significatifs ces dernières décennies grâce à l'introduction de nouvelles techniques agricoles qui ont permis d'améliorer la productivité d'un côté et ont inscrit fortement les espaces agricoles Mostaganemois dans les nouveaux enjeux de développement d'un autre côté. Ceci a impliqué une utilisation intense des intrants agricoles⁶⁷ et a mis beaucoup de pressions sur les ressources naturelles.

1.2.1 L'espace agricole périurbain entre déclin et évolution

Aujourd'hui, l'occupation des sols agricoles autour de Mostaganem est le résultat de l'intervention de l'homme dans l'espace à travers le temps, où les conditions naturelles potentiellement favorables (climat, sols, ressources hydriques) au peuplement et à l'exploitation agricole, mais aussi les faits politiques et économique ont largement contribué à façonner le paysage agraire actuel. Le mitage des terrains agricoles évoqué dans la deuxième partie se caractérise spatialement par le recul des surfaces agricoles totales (SAT) entre 1998 et 2018 dans les communes périurbaines selon la Direction des services agricole (DSA) de la wilaya de Mostaganem avec la perte de 6 000 ha (Tableau 32). L'ampleur du grignotage diffère d'une commune à une autre, reflétant ainsi le degré d'urbanisation d'un côté et la mise en valeur agricole d'un autre côté. Ce phénomène se concentre dans les communes du groupement urbain de Mostaganem, situées dans la première couronne (Mostaganem, Sayada et Mazagran), où la SAT a reculé de plus de 5

⁶⁷ Les intrants agricoles sont des éléments qui améliorent les propriétés physiques et chimiques du sol, ce sont des produits retardateurs ou activateurs de croissance, et qui améliorent le rendement agricole. Source : wikiagri.fr

000 ha. Quant aux communes de la deuxième et la troisième couronne (Hassi-Mameche et Mesra), le recul de la SAT reste relativement limité à 1500 ha. Paradoxalement, l'évolution est positive dans la commune de Kheir-Eddine où on constate un gain en surface agricole totale SAT avec plus de 200 ha et en surface agricole utile (SAU) avec 50 ha. Si le recul des SAT a concerné la majorité des communes, une évolution positive des SAU désignant les terres consacrées réellement à la production agricole est constatée dans quelques communes (Sayada, Hassi-Mameche, Kheir-Eddine, et Mesra), (tableau 56), ce qui peut être s'expliqué entre autre par le double emploi des terres, en recourant à la culture pendant l'arrière-saison.

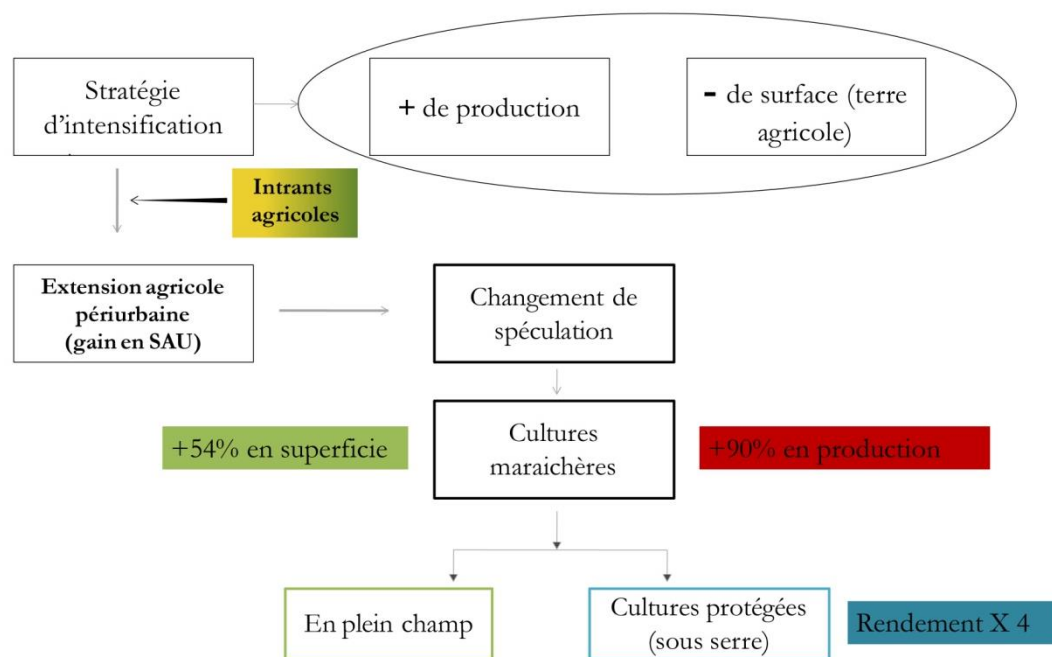
Tableau 32 : Evolution des surfaces agricoles (SAT et SAU) dans les communes périurbaines de Mostaganem

Commune	Surface totale de la commune (ha)	Surface totale agricole 1998 (ha)	Surface totale agricole 2018 (ha)	Evolution des terres agricoles totales (ha)	Surface agricole utile 1998 (ha)	Surface agricole utile 2018 (ha)	Evolution des terres agricoles utiles (ha)
Mostaganem	5000	2 000	1 806	-3194	1 631	1 261	-370
Sayada	4 500	3 400	3 124	-1376	2 840	2 896	56
Mazagran	2 000	1 028	1 548	-452	1 200	1 034	-166
Hassi-Mamache	6 300	5 600	5 652	-648	5 114	5 370	256
Kheir-Eddine	4 528	4 700	4 778	278	4 298	4 348	50
Mesra	4 500	4 115	3 510	-990	3 458	3 468	10
Surfaces totales générales	26 800	20 843	20 418	-6 382	18 541	18 377	-164

Source : Direction des services agricoles de Mostaganem (DAS), 2018.

Le phénomène de mitage des terres agricoles situées dans les communes périurbaines n'a pas impacté cependant la production agricole (Tableau 33), notamment les dix dernières années (2009-2018). Autrement dit, une augmentation du rendement agricole est enregistrée face au recul des surfaces agricoles (Figure n°63). Ceci est le résultat d'une compensation par les techniques d'intensification et par les nouvelles mises en valeur agricoles (Figure n°62).

Figure n°61 : Logiques et stratégies adoptées par les exploitants agricoles périurbains Mostaganemois, basées sur l'intensification agricole



L'analyse des données met en exergue cette relation inversement proportionnelle entre l'évolution surfacique et la production pendant la dernière décennie. Concernant l'évolution surfacique, la surface totale cultivée a diminué rien que pendant les dix dernières années, passant de 15 139 ha en 2009 à 13 676,5 ha en 2018, contre une évolution de 74% de la production, passant de 1 998 142 Qx à 2 674 085 Qx. On constate que l'arboriculture pour l'ensemble des communes a connu un recul en surface et en rendement. Quant au maraichage, il enregistre en 2018 un gain en surface et en production notamment dans les communes de Sayada, Mesra et Kheir-Eddine comparant avec l'année 2009 (Figure n°62 et 63).

Pour les communes de Mazagran et Hassi-Mameche, on note une augmentation de la production dans la même année malgré la diminution de la surface agricole enregistrée entre l'année 2009 et 2018. Cette expansion agricole s'est accompagnée dans certaines communes par un changement dans les types des cultures.

Tableau 33 : Evolution de la production agricole en superficie et rendement dans les communes périurbaines de Mostaganem entre les années 2009 et 2018

Commune	Spéculation	2009		2018	
		Sup. (ha)	Prod. (Qx)	Sup. (ha)	Prod. (Qx)
Mostaganem	Maraichage	70	11 750	28	10 400
	Vigne	0	0	0	0
	Céréales	500	7 500	70	1 050
	Arboriculture	9	2 900	0	0
Sayada	Maraichage	1 230	218 240	1253	319 300
	Vigne	175	4 520	188	5 080
	Céréales	385	8 550	380	8 160
	Arboriculture	795	125 730	375	36 060
Mazagran	Maraichage	527	120 440	409	179 640
	Vigne	7,5	278	14	540
	Céréales	290	5 130	250	6 250
	Arboriculture	91,5	10 204	32	1 715
Hassi-Mameche	Maraichage	2 476	523 800	2342	875 000
	Vigne	210	8 100	254	6 420
	Céréales	1 369	26 518	991	31 500
	Arboriculture	550	59 806	270	14 728
Mesra	Maraichage	670	163 930	1204	427 390
	Vigne	115	6 260	129	5290
	Céréales	1 750	37 050	1751	44582
	Arboriculture	304	31 701	75,5	6458
Kheir-Eddine	Maraichage	1 980	449 850	2157	617132
	Vigne	335	6 700	335	10 160
	Céréales	72	15 978	641	14 900
	Arboriculture	1 228	153 207	528	52 330
Totaux généraux		15 139	1 998 142	13 676,5	2 674 085

Source : Direction des services agricoles de Mostaganem (DSA), 2018.

Figure n°62 : Evolution de la surface agricole par spéculation dans les communes périurbaines de Mostaganem

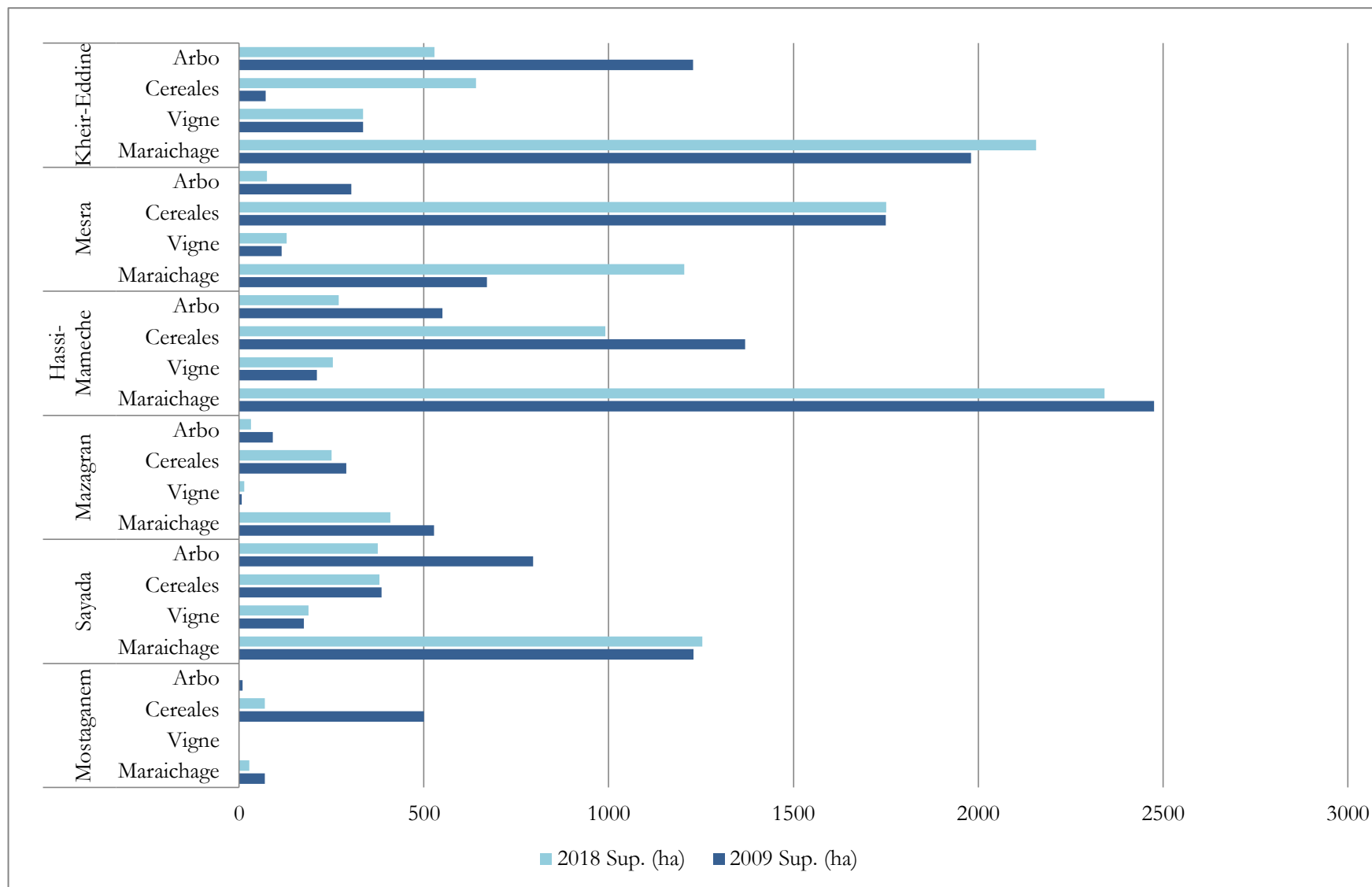
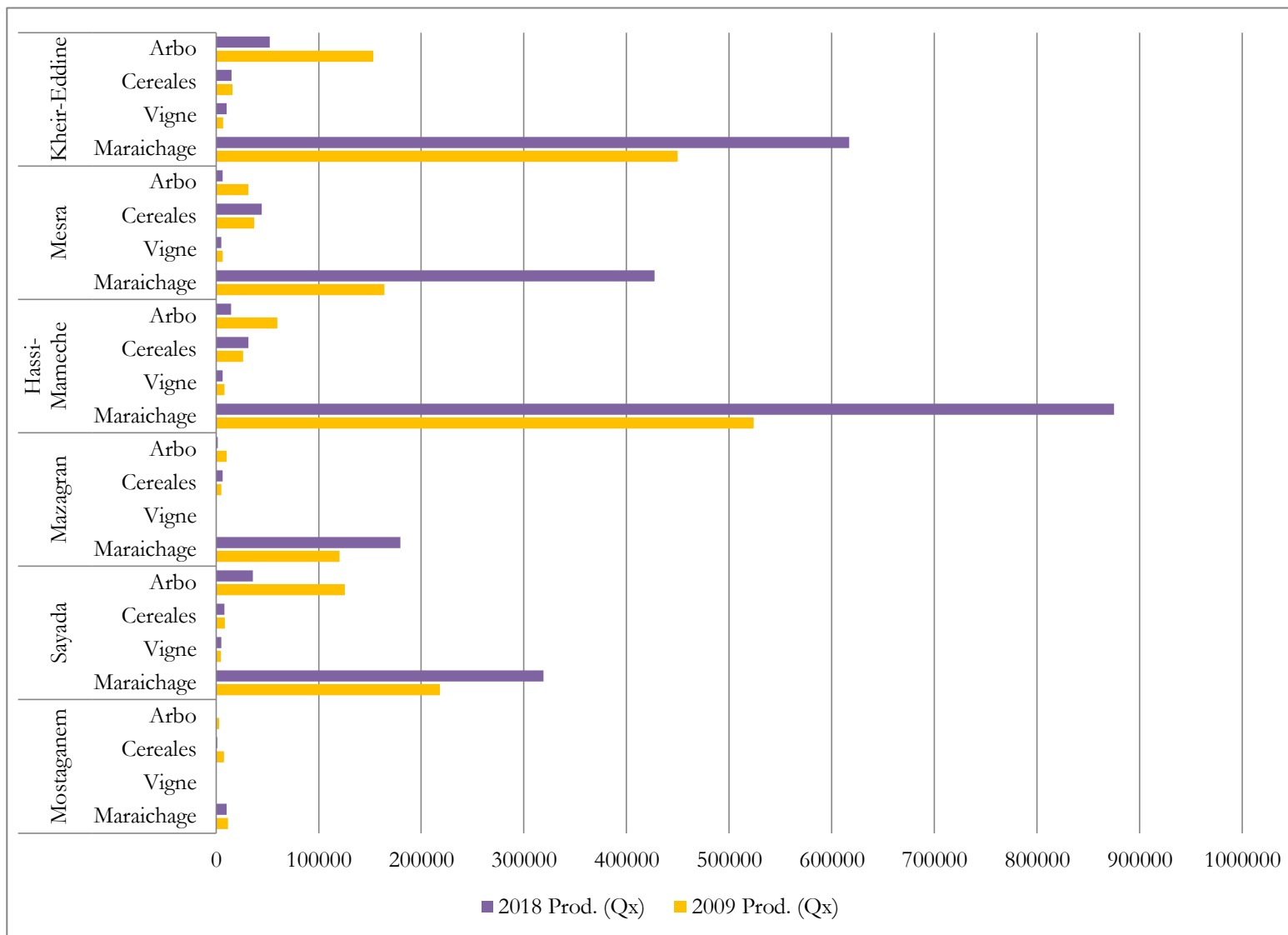


Figure n°63 : Evolution de la production agricole entre 2009 et 2018 dans les communes périurbaines de



1.2.2 Renaissance d'une couronne des cultures irriguées autour de Mostaganem

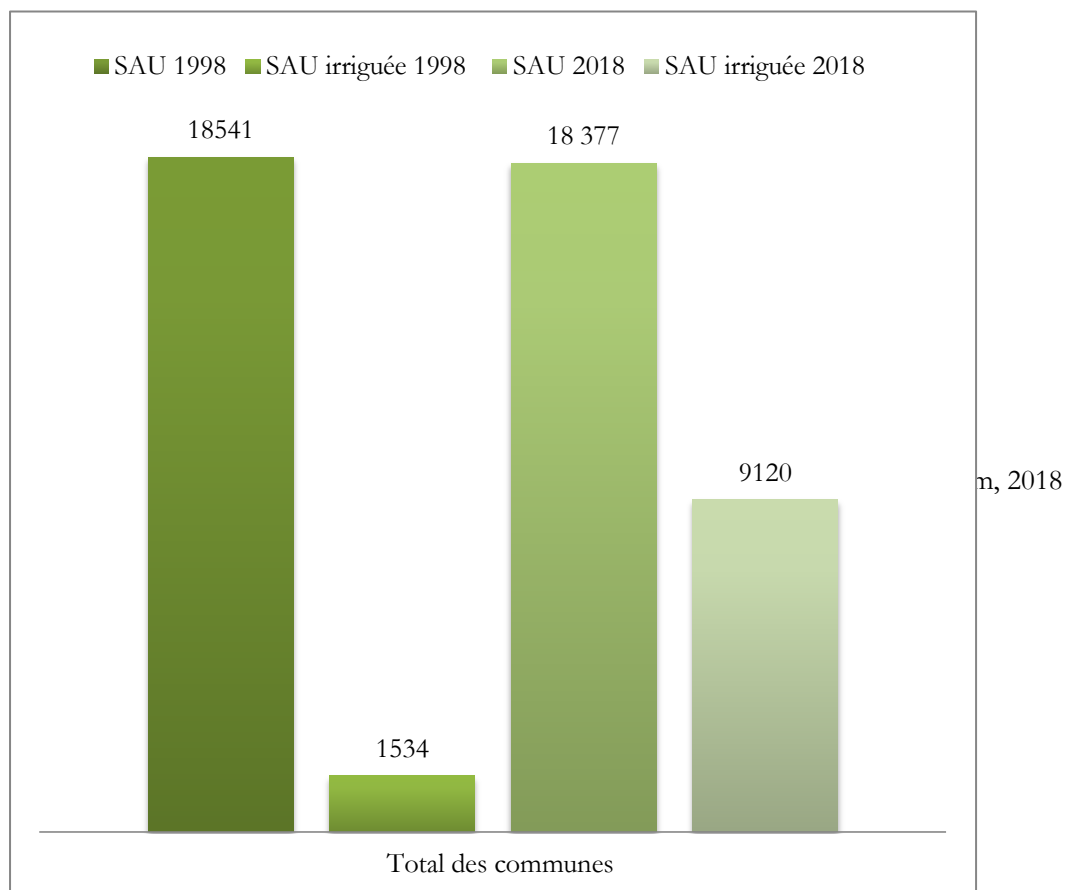
Les terres agricoles irriguées connaissent un essor important dans les communes du plateau de Mostaganem d'une manière générale. Excepté la commune de Mostaganem, les communes de l'espace périurbain enregistrent une extension considérable des terres dédiées à l'irrigation (Tableau 34), leur superficie irriguée est passée en l'espace de vingt ans de 8,3% de la SAU à plus de 49%(Figure n°64). Plus particulièrement, les communes de Kheir-Eddine et Sayada font à elles seules la richesse maraichère du terroir Mostaganemois, passant respectivement de 700 à 1 842 ha et de 540 ha à 2 888 ha en irrigué dans la même période (1988-2018). Cette extension maraichère est soutenue par la modernisation des techniques d'irrigation adoptant le système d'aspersion et du réseau de goutte à goutte, remplaçant les techniques d'irrigation traditionnelle. D'autre part, le recours à la plasticulture est une stratégie favorisée par les exploitants agricoles afin de multiplier la production et augmenter le rendement.

Tableau 34 : Répartition des terres irriguées dans les communes périurbaines de Mostaganem (campagne 2017-2018)

Commune	SAU 1998 (ha)	SAU irriguée 1998 (ha)	Irriguée 1998 %	SAU 2018 (ha)	SAU irriguée 2018	Irriguée 2018 %
Mostaganem	1631	130	8,0	1 261	36	2,9
Sayada	2840	700	24,6	2 896	1842	63,6
Mazagran	1200	160	0,0	1 034	439	42,5
Hassi-Mameche	5114	534	10,4	5 370	2668	49,7
Kheir-Eddine	4298	540	12,6	4 348	2888	66,4
Mesra	3458	460	13,3	3 468	1247	36
Totaux généraux	18541	1534	8,3	18 377	9120	49,6

Source : DSA, Mostaganem, 2018.

Figure n°64 : Evolution de la surface (ha) agricole des cultures irriguées dans les communes périurbaines entre les années 1998 et 2018



1.3 Mutation des sols agricoles : émergence d'une culture intensive

Historiquement, l'ajustement extensif le plus courant et le plus efficace de la production agricole a été une augmentation ou une diminution de la superficie des terres cultivées.

De nos jours, l'intensification⁶⁸ agricole peut être techniquement définie comme une augmentation de la production agricole par unité de surface, en remplaçant les processus de reconstitution naturelle par des pratiques agricoles qui nécessitent d'importants intrants externes (tels que l'irrigation à grande échelle, l'utilisation intensive de pesticides et d'engrais, ou les semences modifiées).

⁶⁸À des fins pratiques, l'intensification se produit lorsqu'il y a une augmentation du volume total de la production agricole en raison d'une productivité plus élevée, l'intensification agricole des intrants; ou lorsque la production agricole est maintenue et que certains intrants sont réduits en même temps.

Le nouveau contexte urbain a façonné le paysage agraire autour de Mostaganem qui a gagné en diversité suite à la mise en place d'un système poly-cultural associant maraichage, arboriculture et céréaliculture (Tableau 32, Figure n°63).

Il faut rappeler qu'après l'indépendance de l'Algérie, le paysage agraire du plateau de Mostaganem a été marqué par l'introduction de la culture céréalière après 1971 suite à l'arrachage de la vigne et sa reconversion en culture annuelle, en se limitant à la culture de vigne de table. Les deux dernières décennies sont marquées par une forte tendance vers les cultures maraichères en plein champs (Figure n°65) et sous serres (Figure n°66), ainsi vers que l'arboriculture. Le maraichage représente 85,3% soit 7 411 ha, contre 14,7% pour l'arboriculture soit 1 280,5 ha (DSA de Mostaganem, 2018). Ceci confirme le poids de la demande urbaine par rapport aux choix des cultures les plus rentables pour les agriculteurs.

La production agricole est dominée par la céréaliculture et la vigne dans les communes de Sayada, Mesra et Kheir-Eddine (Tableau 33) où on remarque un gain surfacique et une augmentation en production en comparaison avec les communes de Mazagran et Hassi-Mameche où la surface a relativement diminué, face à une augmentation dans le rendement agricole (Figure n°62 et Figure n°63).

Depuis 1980 l'arboriculture a été développée davantage, sa superficie est passée de 3,25% à 5,06 % en 1998 et elle a atteint plus de 10% à la fin des années 2000. Cependant, on remarque récemment une réduction de moitié de la superficie arboricole et du rendement dans l'ensemble des communes. L'abandon des cultures pérennes est expliqué par l'orientation des agriculteurs vers les cultures maraichères plus rentables (Tableau 35).

Tableau 35 : Evolution de la production agricole totale dans les communes de l'aire d'étude entre 2009 et 2018

Types de culture	2009				2018			
	Maraichage	Vigne	Céréale	Arbo.	Maraichage	Vigne	Céréale	Arbo.
Surfaces totales	6 953	842,5	4 366	2 977,5	7 393	920	4 083	1 280,5
Productions totales	1 488 010	25 858	100 726	383 548	2 428 862	27 490	106 442	111 291

Source : Direction des services agricoles de Mostaganem (DSA), 2018.

Figure n°65 : Intensification agricole dans l'espace périurbain Mostaganemois (culture maraîchère en plein champ) dans la commune de Mazagran



Source : Belguesmia, 2021.

Figure n°66 : Intensification agricole dans l'espace périurbain Mostaganemois (culture protégée sous serre) dans la commune de Sayada



Source : Belguesmia, 2021.

Entre 1983 et 2017, la superficie du vignoble dans tout le plateau de Mostaganem a régressé pour arriver à 1 392ha (Caïd et al., 2019). Pour l'ensemble des communes étudiées, la superficie du vignoble a diminué pendant les trois dernières décennies (1987 et 2018) de 1 119 ha à 495 ha. Elle est passée brutalement d'une occupation complète en vignoble avant 1980 à une occupation de plus de 90% diversifiée composée de maraichage, céréales, arboriculture et jachère (Figure n°69). Entre 2009 et 2018, on remarque un léger regain de la vigne en surface cultivée et en rendement, passée respectivement de 842,5 ha à 920 soit une augmentation de 9% ha et de 25 858 à 27 490 qx soit un accroissement de 6% (Tableau 35). Ces surfaces font l'objet d'une réintroduction des cultures rustiques dont principalement la vigne de table (DSA, 2018). Le taux d'augmentation en surface cultivée reste quasiment identique dans les communes de Sayada, Mazagran, Hassi-Mameche et Mesra, quant à la production, l'essor important est enregistré dans la commune de Kheir-Eddine passant de 6 700 qx en 2009 à 10 160 qx en 2018, et ce sur la même surface cultivée estimée à 335 ha (Figure n°67).

Figure n°67 : Redynamisation de la culture viticole dans la commune de Kheir-Eddine aux alentours de douar « *Amarna* » (photo a, b et c)





Source : Belguesmia, 2021.

Depuis les années 2000, il y a eu une certaine évolution technique au service de l'agriculture, et ce à l'échelle nationale, pour augmenter la production et satisfaire une forte demande de consommation.

Le processus de modernisation de l'horticulture à partir de l'incorporation de la culture sous serres a impliqué l'adoption d'une série de techniques associées: où l'adoption des semences hybrides ainsi que le système d'irrigation par aspersion et par réseau de goutte à goutte⁶⁹ ont

⁶⁹ C'est un système d'irrigation permettant d'économiser jusqu'à 30 % d'eau.

permis de remplacer l'irrigation par submersion qui recourait à un drainage gravitaire par séguia, canaux d'irrigation, dont la déperdition de l'eau était importante.

Le grand attrait de la production agricole sous serres était celui d'offrir des marges plus élevées dérivées d'une productivité plus élevée. Ainsi, au cours des deux dernières décennies, l'intensification de l'horticulture dans la zone périurbaine de Mostaganem a impliqué l'incorporation accélérée de la serre, un modèle de production qui fait aujourd'hui un essor dans cet espace, et qui implique néanmoins des coûts élevés. À son tour, la serre porte un ensemble technique (conditions hors sol : température, humidité, protection...etc.) associé à l'utilisation des semences sélectionnées et des intrants pour augmenter la productivité et assurer une production hors-saison.

Il faut rappeler que l'introduction pour la première fois de cette technique culturale dans la wilaya de Mostaganem date des années quatre-vingt dans la commune de Sirat (Ghelamallah, 2016), selon le même auteur, l'évolution importante des superficies cultivées sous serres dans la wilaya de Mostaganem était entre 2003 et 2014 avec une moyenne annuelle cultivée de 3 800 ha.

La portée de la diffusion de ce modèle de production⁷⁰ agricole protégée a garanti un rendement (62 058 Qx) qui participe amplement dans l'augmentation de la production par hectare de la culture maraichère (Tableau 36), en utilisant moins de ressources (réduction de consommation de l'eau) car cela permet une récolte précoce de trois moi et selon Bouhraoua (1991), le rendement est multiplié par quatre par rapport à la culture en plein champ. Notamment dans les communes de Mesra et Hassi-Mameche, face à la diminution de la surface agricole, on constate une tendance vers les cultures sous serres (tomate, poivron, concombre, courgette), le manque à gagner par intensification (Figure n°68).

Tableau 36 : Production agricole sous serres (plasticulture) pendant l'année 2018 dans les communes périurbaines de Mostaganem

Commune	Plasticulture 2018	
	Surf. (ha)	Prod. (Qx)
Mostaganem	0	0
Sayada	6	5 000
Mazagran	17	8 200
Hassi-Mameche	66	31 050
Mesra	38	13 758

⁷⁰ Faute de possibilité d'accès aux données statistiques de l'année 2009, nous allons utiliser uniquement les données relatives à l'année 2018, cependant il est à rappeler que la plasticulture n'a connu cet essor que très récemment.

Kheir-Eddine	5	4 050
Totaux généraux	132	62 058

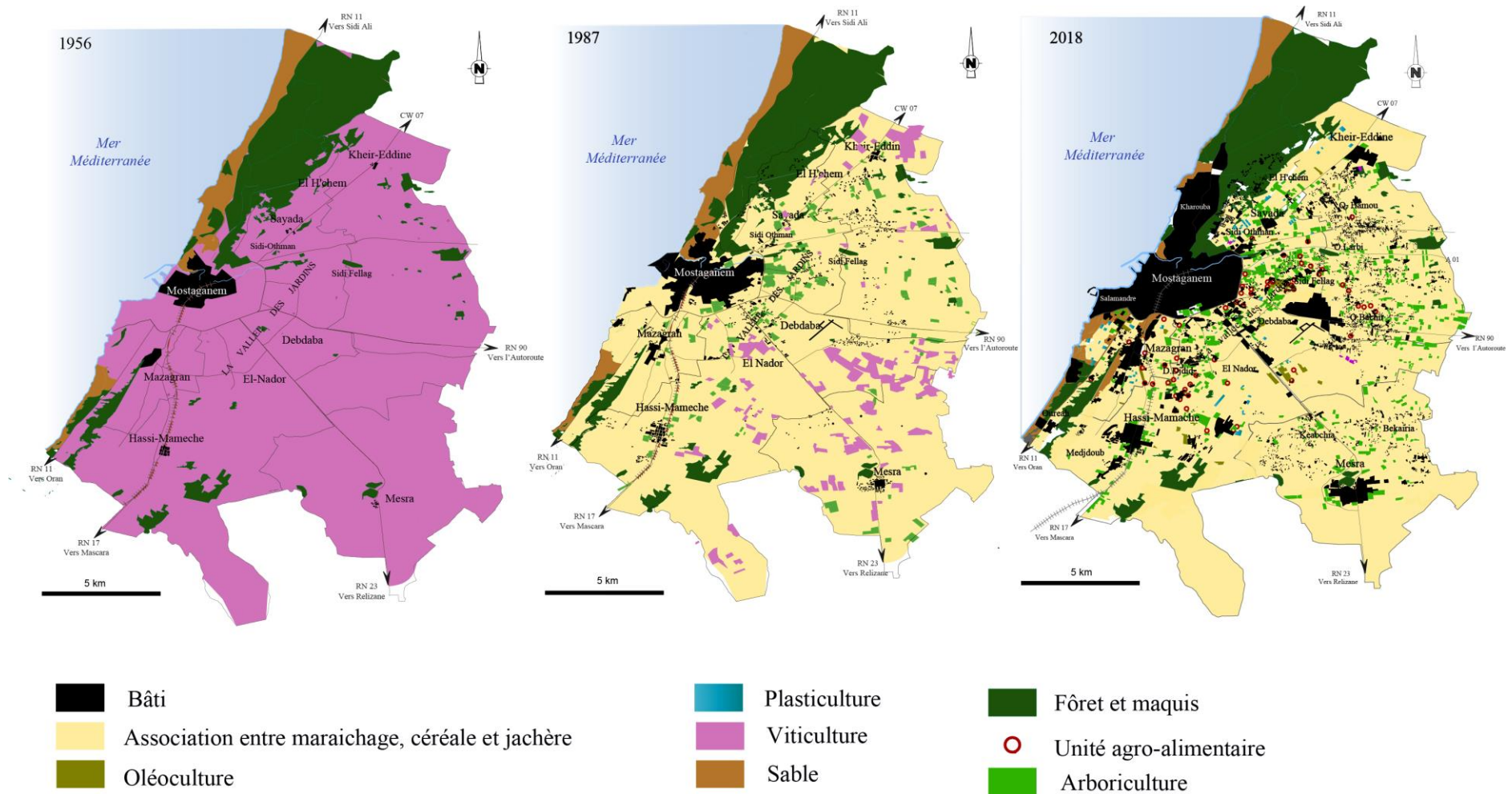
Source : Direction des services agricoles de Mostaganem (DSA), 2018.

Figure n°68 : Image satellitaire illustrant l'ampleur de l'agriculture protégée « sous serre » dans le plateau de Mostaganem



Source : https://satellites.pro/carte_de_1-Algerie#35.790004,0.126407,15, 15/02/2021.

Figure n°69 : Dynamique de l'occupation du sol agricole dans l'espace rural périurbain de Mostaganem



Source : DSA de Mostaganem, 2018 ; relevé du terrain, 2018. | Conception et Réalisation : Belguesmia et Otmane, 2020.

2. Genèse d'une agriculture périurbaine : processus de transformations et stratégies d'acteurs

Les deux types d'agriculture urbaine et périurbaine existent dans le monde depuis des temps immémoriaux, mais au cours du 20^{ème} siècle, avec l'augmentation de la population urbaine et l'émergence des courants écologiques soutenant les notions de développement durable, cette culture réalise un grand développement, dans le monde, en fonction des contextes sociaux, économiques et productifs de chaque pays. Ce nouveau modèle est adopté pour résoudre les problèmes de la qualité alimentaire, réduire la pression sur le foncier agricole, améliorer la qualité de vie et la sociabilité, et assurer la sécurité alimentaire des grandes villes. Dans toutes les régions du monde, l'agriculture urbaine et périurbaine fournit des quantités de denrées alimentaires aux marchés urbains, dont une partie entre dans les circuits de commercialisation courts et formels, tandis qu'une autre partie est échangée, donnée ou consommée par les producteurs. Dans certaines conditions et entre groupes spécifiques, cette production est extrêmement importante pour le bien-être et la sécurité alimentaire de la population urbaine. L'un des facteurs qui favorise et rend stratégique le développement de l'agriculture urbaine est l'augmentation de la pauvreté urbaine.

2.1 L'agriculture périurbaine : naissance d'un concept et nouvel essor à travers le monde

Les liens entre les villes postindustrielles et les pratiques agricoles ne se construisent plus spatialement en sens unique (espace agricole, paysage, réserve foncière), mais ils acquièrent également de nouveaux caractères complexifiés par de nouvelles pratiques, stratégies et actions (usines agro-alimentaires, agro-urbaines et parcs agricoles).

Pour trouver les différences entre l'agriculture périurbaine et l'agriculture rurale, divers auteurs réfléchissent sur les valeurs et les fonctions que l'agriculture acquiert lorsqu'elle se situe dans des contextes urbains. Le Programme des Nations Unies pour le développement définit l'agriculture urbaine en tant qu'activité qui produit, transforme et commercialise des aliments et autres produits, dans le sol et dans l'eau, dans les zones urbaines et périurbaines, en appliquant des méthodes de production intensives et en utilisant et recyclant les ressources naturels et déchets, pour produire des cultures diverses et du bétail. Quant aux chercheurs, ils soutiennent que la ville exerce une influence intense à l'échelle des exploitations moyennes, entraînant le développement de stratégies hétérogènes et des activités complémentaires à la production alimentaire (Chatellier et Dupraz, 2011), principalement parce qu'elles sont exposées davantage à des sources de pression en raison de la concentration de la population et des activités économiques de diverses

natures. Par conséquent, de nouvelles stratégies doivent donc être conçues pour sa survie et sa viabilité économique. La proximité urbaine détermine que ce type d'agriculture est plus diversifié, plus polarisé et ses exploitations agricoles sont plus multiformes, générant plus de revenus par hectare et nécessitant plus de main-d'œuvre, ce qui fait référence à l'activité horticole. De cette manière, l'agriculture périurbaine répond aux pressions en adaptant la structure organisationnelle et stratégies commerciales au niveau des exploitations. Par exemple, en raison de l'accès limité aux terres agricoles et de ses prix élevés, le besoin et l'importance de promouvoir la valeur ajoutée par unité de culture. Les définitions en place précise que l'agriculture périurbaine fait référence à des «pratiques agricoles» dans et autour des villes, qui se négocient des ressources (terre, eau, énergie, travail) et qui pourraient également être utilisées à d'autres fins, pour répondre aux besoins de la population urbaine. Les secteurs importants de l'agriculture urbaine et périurbaine, entre autres, l'horticulture, l'élevage, la production de fourrage et lait, aquaculture et sylviculture.

La définition de l'agriculture par rapport à la distance à la ville montre des différences significatives. Par exemple, la littérature francophone parle d'agriculture périurbaine (Bryant, 1997) tandis que la littérature anglo-saxonne utilise principalement le terme d'agriculture en périphérie urbaine. Où le préfixe «péri» part d'une subordination à la ville, tandis que la notion de «frange» met généralement l'accent sur l'idée de transition entre rural et urbain, avec une certaine autonomie vis-à-vis des deux.

Le premier modèle d'ordre spatial qui a été utilisé pour caractériser l'agriculture à proximité des villes, en utilisant la variable de la distance au marché urbain, était le modèle de Von-Thünen (1826), que plusieurs auteurs le considèrent comme le pionnier de la théorie de l'agriculture périurbaine. Ce modèle définit l'agriculture en différenciant spatialement quatre couronnes, en fonction de la distance à la ville centre. Selon ce modèle, la relation avec la proximité du marché urbain est le facteur qui détermine l'organisation de l'espace agricole et l'intensité des utilisations agricoles. La variation des prix des produits agricoles et des coûts liés au transport sont ceux qui définissent le type de culture le plus rentable selon les couronnes. Autrement dit, les cultures situées dans les premières couronnes correspondent aux cultures de base principalement de fruits et de légumes et des exploitations laitières de nature plus intensive, nécessitant des transports au quotidien, suivis par des couronnes de cultures plus extensives, avec une valeur marchande par unité de gros plus ou moins inférieure, comme la culture des céréales et l'élevage extensif. Le modèle de Von-Thünen représente chaque parcelle en termes de rentabilité économique, dans laquelle l'agriculteur est généralement pleinement informé de toutes les alternatives.

Ces dernières années, le modèle de Von Thünen a été confronté à la théorie de la rente foncière pour expliquer la dimension spatiale de l'agriculture périurbaine (Gallant, 1973 ; Bryant, 1997). A présent la majorité des études se croisent, dans l'invalidité du modèle face aux changements territoriaux, de transports, et socio-économiques de l'exploitation actuelle agricole en raison des nouvelles innovations introduites. Certains auteurs remettent en question le modèle de Von-Thünen en mettant en évidence l'existence de certaines dynamiques différentes de celles qui ont eu lieu lorsque le modèle a été proposé (Baumont et Huriot, 1996) en raison de l'influence inégale du phénomène d'urbanisation sur les espaces périurbains, l'abandon de l'agriculture par des rentes anticipées ou spéculatives, et par le développement technologique dans les transports et la réfrigération. Les frais de transport dus à la réduction de la distance et à l'amélioration des routes participent amplement à l'apparition de nouveaux facteurs dans les chaînes de production.

Cependant, ce modèle a permis de montrer à certains économistes que la rente foncière constitue une des raisons de la localisation des sources d'approvisionnement, en particulier, la relation entre les zones de production et de consommation et les produits périssables (Moustier et al. 2007 ; Moustier, 2010). Par exemple, Bruno et Orsini (2010) soulignent que si le modèle d'expansion urbaine se poursuit, l'agriculture périurbaine sera représentée par de petites exploitations qui produisent des aliments à haute valeur ajoutée, comme le propose le modèle Von-Thünen.

En Algérie, les effets de la croissance urbaine sur les espaces ruraux et naturels environnants ont été analysés dans de nombreuses recherches. Ces travaux ont mis l'accent sur les transformations d'un environnement social, économique des zones entourant les grandes villes (Souiah, 1996 ; Bendjelid, 1998 ; Cherrad, 1999, etc.). Pendant la dernière décennie d'autres travaux traitant la thématique de l'agriculture périurbaine dans diverses régions de l'Algérie, on vu le jour (Boudjenouia, Fleury et Tacherift, 2008 ; Semmoud et Ladhém, 2015 ; Maâchou et Otmame, 2016 ; etc.). Ces recherches confirment la genèse de ce processus en Algérie où de nouvelles pratiques agricoles se développent dans les couronnes périurbaines des villes moyennes et grandes avec des logiques d'adaptation aux mutations urbaine et rurale à la fois.

2.2 Modes d'exploitation agricoles et émergence de nouveaux acteurs agricoles dans l'espace périurbains Mostaganemois

Il est évident que l'agriculture dans la campagne de Mostaganem, à l'instar des régions rurales de l'Algérie, relève traditionnellement de la structure familiale. Cependant, cette tradition n'échappe pas des mutations que connaît le monde rural, ces dernières années. Les transformations agricoles de la zone rurale périurbaine Mostaganemoise étaient, certes, soumises aux processus liés à la

valorisation économique de cet espace, mais aussi à l'expansion urbaine qui a donné lieu aux confrontations entre différents acteurs issus des deux milieux, pour différents usages de l'espace. Cette valorisation des espaces agricoles périurbains reflète leur importance dans la production alimentaire fraîche, dynamisant l'économie (emploi, matières premières) et diffusant des services pour les ruraux. Dans ce contexte, les agriculteurs déploient des stratégies et des connaissances en fonction des tensions que leur impose le territoire. Confrontés à des problématiques telles que l'utilisation, la régulation des produits agrochimiques et l'expansion urbaine, ils modifient leurs activités en s'adaptant au nouveau contexte. Ainsi, en raison de la proximité de ses systèmes de production avec les centres de consommation, ils ont l'occasion d'être des circuits courts de commercialisation.

2.2.1 Terres agricoles périurbaines : espace de stratégie et d'opportunité

Nous partons de la conviction que les structures agraires sont des piliers de base pour comprendre un paysage agricole, son fonctionnement et la dynamique interne qui le régule. La prise en compte de l'accès à la terre dans l'espace rural périurbain sous ses différentes formes constitue un aspect central dans la connaissance des enjeux foncier dans une dimension socio-spatiale et économique. Le rapport à la propriété, à la gestion et à l'organisation foncière constitue également un des aspects pris en compte dans l'analyse de la structure agricole.

La stratification des facteurs sociopolitiques à travers toutes les années précédentes et la relance du secteur agricole ces dernières années a engendré sur le plan spatial des dysfonctionnements où une partie des surfaces reste sous-exploitée, tandis qu'une grande partie des terres est surexploitée faisant l'objet de spéculation diverses : cession des EAI et EAC, location des terres à des tiers et faire-valoir indirecte.

Les données exposées et analysées ci-dessus, relatives à l'évolution de la production agricole autour de Mostaganem, nous ont donné une première idée sur la prise de conscience de la part des agriculteurs du fait urbain et la nécessité de développer de nouvelles pratiques agricoles, où la ville constitue le moteur de la transformation de l'espace agricole périurbain. Cette posture est confirmée par nos enquêtes de terrain réalisées avec les agriculteurs. Ainsi, deux modes d'exploitation agricoles se distinguent :

- **Exploitations agricoles directes :** les exploitants périurbains sont dans leur majorité des agriculteurs pratiquant dans des exploitations familiales et de statut juridique privé. Il est à rappeler que le nombre des exploitations agricoles privées représente environ 70% du total des exploitations dans les communes étudiées.

Dans ce type d'exploitation, la superficie moyenne des terrains cultivés ne dépassent pas les 5 hectares : « *la surface de nos terrains a diminuée à travers les années, dont la cause principale est la multiplication des constructions* » constatent les agriculteurs interviewés. Les modes de gestion de ces exploitations s'appuient sur les structures familiales.

- **Exploitations agricoles indirecte** : il s'agit des exploitations agricoles dont la nature foncière relève du domaine privé de l'Etat, exploitées collectivement (EAC) ou individuellement (EAI) par des agriculteurs dont plusieurs recourent à la location de ces terres, aux exploitants venant d'ailleurs (arrière-pays lointain et d'autre région du pays). Cette hétérogénéité dans les profils des exploitants agricoles, soulève la nécessité de caractériser la multiplicité des logiques d'acteurs qui interviennent dans le développement de l'agriculture périurbaine.

Il existe plusieurs caractéristiques qui sont communes chez des producteurs agricoles interrogés dans l'espace agricole périurbain, parmi lesquelles:

- Attachement affectif à la terre et à l'activité agricole.
- Ils habitent dans les agglomérations (chef-lieu ou secondaire), ce qui leur permet de prendre conscience du fait urbain et périurbain, et éventuellement du contexte vulnérable dans lequel se trouvent leurs exploitations agricoles.
- Ils ont au moins terminé leurs études primaires.
- Ils possèdent des moyens matériels (véhicule, tracteur, générateur d'électricité, équipement hydro agricole etc.)

Il s'avère que la structure foncière agricole autour de Mostaganem fait preuve d'un double enjeu. Comme il a été démontré, les réformes qu'avaient connu le secteur agricole depuis l'indépendance, ont amplement impacté la structure agraire dans son aspect foncier et juridique (voir Partie II-Chapitre 4-Section 1). Ces grands changements sont encore visibles dans le paysage au niveau de la structure parcellaire qui a orienté d'une part les types de spéculation et des pratiques culturelles dans cet espace, et a ouvert d'une autre part, la place aux nouvelles pratiques urbaines dans le milieu rural et agricole (

Figure n°71). Ceci peut être cerné dans les deux aspects suivants :

Les terres les plus épargnées du mitage appartiennent aux domaines agricoles publics (EAC et EAI) car le statut juridique de ces exploitations les protège contre les spéculations foncières et l'urbanisation. Ceci a fait que les attributaires domaniales (EAC et EAI) tendent à devenir des rentiers fonciers, et permettre à des tiers l'accès à la terre par le biais de la location par arrangement parfois formel avec contrat et parfois informel. Les transformations productives survenues au cours des dernières décennies dans le secteur agricole en Algérie ont favorisé l'émergence de ce nouveau mode d'accès aux terres agricoles dans le cadre de ce qu'on appelle communément le faire-valoir indirect, par lesquels les propriétaires transfèrent l'utilisation et la jouissance de la ressource à d'autres exploitants.

Si l'espace agricole périurbain de Mostaganem a émergé économiquement ces dernières décennies, c'est parce qu'il s'est renouvelé grâce à l'apport des exploitants agricoles locataires. Deux catégories d'agriculteurs opérant dans l'exploitation agricole indirecte se présentent à savoir :

- **Exploitants en provenance de l'arrière-pays proche** : dans ce cas de figure, on trouve deux catégories, la première (E05, E08) représente des *fellahs*, acteurs d'un faire-valoir indirecte, provenant des communes de la quatrième couronne où ils possèdent également des terres *Melk*, privé, mais qui préfèrent exploiter des terrains agricoles périurbains par le biais de la location. Quant à la deuxième catégorie, elle représente des exploitants locataires des terres, mais qui sont propriétaires de petites parcelles dans des communes périurbaines (E06 et A07) (Annexe n° 2).
- **Exploitants provenant d'autre région du pays**, ils s'activent dans la zone littorale Mostaganemoise. Venus des wilayas de Chlef et de Tïpasa, ces exploitants au savoir-faire indéniable ont participé amplement participé dans la production de la tomate et marqué l'évolution de la production agricole. Un exploitant en faire-valoir indirect rapporte : « *grâce aux conditions climatiques très favorables, les cultures maraîchères en champs et en sous serres sont bien pratiquées au niveau de l'ensemble des parcelles agricoles, leurs rendements sont assez intéressants, de plus l'écoulement de la marchandise est facile grâce aux moyens de transport rapides qui relient en un temps record l'autoroute est-ouest.* »

En effet la filière de la tomate (Figure n°70) a connu un essor quantitatif grâce au faire-valoir indirect et à l'extension des terres jadis incultes.

Au vu des chiffres du rendement agricoles enregistrés les dernières années, on considère que le système d'exploitation agricole indirect (par location) constitue un des facteurs ayant garanti une bonne productivité et une diversification des produits agricoles maraichers dans la zone périurbaine de Mostaganem. En quête d'une agriculture efficace, les exploitants locataires récemment installés dans les terres agricoles périurbaines de Mostaganem se réjouissent d'un grand professionnalisme qui leur a permis d'être rentables.

« Les propriétaires abandonnent le travail de leurs terres agricoles en faveur d'autres activités tertiaires, ils préfèrent aller travailler dans la ville comme taxieur ou commerçant, du coup c'est une occasion pour nous de ré-exploiter ces parcelles... ». Rapporte un agriculteur interrogé (E05) locataire d'une parcelle de terrain de 10 ha à Hassi-Mameche (Annexe n° 1).

Figure n°70: La culture de la tomate en plein champs dans la commune de Kheir-Eddine



Source : Belguesmia, 2021

2.2.2 Entrepreneurs agricoles: acteurs de la mutation agricole de l'espace périurbain Mostaganemois

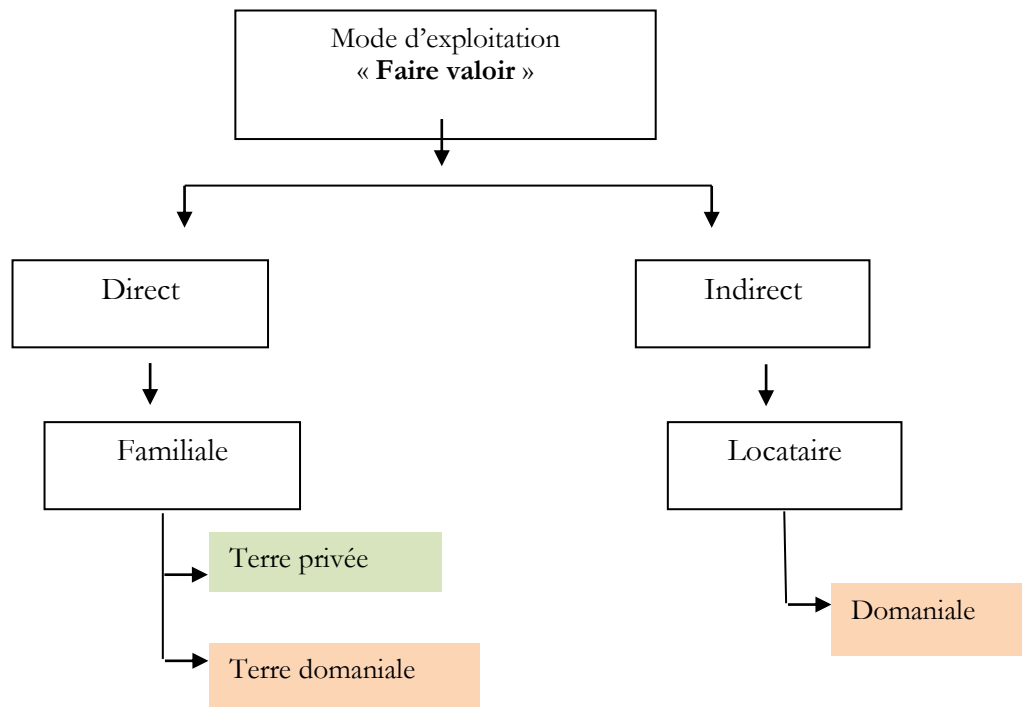
Les agriculteurs exploitant en faire-valoir indirect tendent à tirer maximum de profit des terres agricoles louées. Ils participent amplement dans la production agricole périurbaine en recourant à l'intensification agricole et l'amélioration de la productivité.

Cependant, les techniques d'intensification pratiquées par ses locataires notamment pour les cultures sous serres favorisent l'utilisation excessive des intrants agricoles et exercent par conséquent une pression constante sur les ressources (sol et eau). C'est ainsi, une utilisation incorrecte de produits chimiques et de résidus solides et liquides peuvent polluer les terres agricoles, et risquent à long terme de détériorer l'environnement et porter atteinte à la biodiversité.

La location se fait avec un bail, chez l'ensemble des exploitants locataires interrogés, la rétribution se fait annuellement. Néanmoins, nous avons relevé des témoignages divergents quant à la somme des redevances de la location du domaine agricole, compromise entre le bailleur et le locataire, dans un cadre de faire-valoir par fermage. Certains locataires révèlent que l'estimation des redevances se calcule en fonction du rendement agricole annuelle, donc une forme de contrat basé sur le pourcentage : *« Pour ma part, la rétribution est annuelle, donc le bailleur propriétaire sera payé en fonction de la récolte agricole et des bénéfices effectués... »*.

Pour d'autres locataires, le cours du loyer est fixé au départ entre le locataire et bailleur (propriétaire foncier). Pour une location de 20 ha le montant est estimé à 2,5 millions de dinars algériens par an, selon les révélations d'un agriculteur locataire, originaire de Chlef qui cultive la pomme de terre sur plusieurs parcelles dans la commune de Mesra. Le loyer est fixé généralement au départ en fonction de la culture pratiquée, selon la forme d'un contrat « de revenue fixe ». Par exemple, la culture de la pomme de terre est considérée comme une production qui génère plus de bénéfice. Cela dit, le type du produit agricole dicte le montant des parcelles louées, entre le bailleur (propriétaire foncier) et l'exploitant locataire.

Figure n°71 : Agriculteurs, modes d'exploitation et natures juridiques des terres agricoles



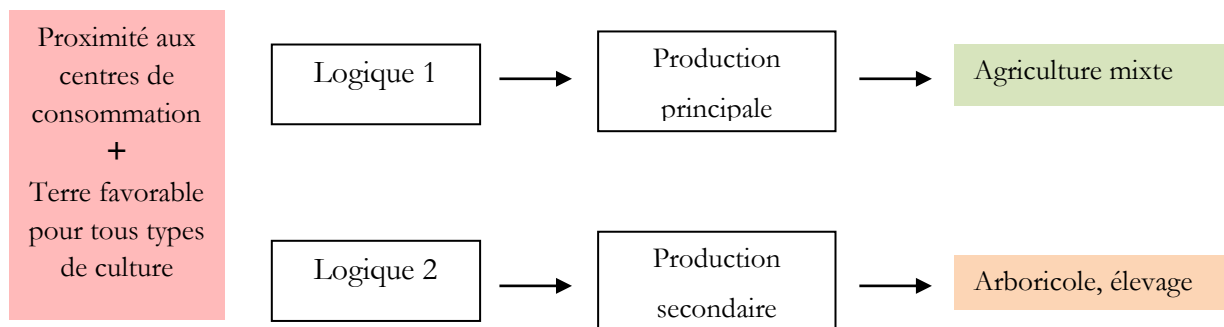
2.3 Proximité urbaine et nouvelles stratégies agricoles périurbaines : entre obligation de rendement et impératifs commerciaux

Les producteurs agricoles périurbains interrogés situés dans ces territoires complexes, d'interface urbaine-rurale, s'avèrent jouer un rôle dans la production d'aliments, réalisant une diversité d'activités agricoles telles que l'horticulture, la floriculture, la culture fruitière, la volaille, l'élevage mixte (lait, volaille, bétail, etc.).

Comme nous l'avons démontré antérieurement, le paysage agraire périurbain représente une diversité agricole dans son ensemble avec une prédominance de l'agriculture maraîchère (Annexe n° 2). Cela émane d'une stratégie commune et prépondérante constatée chez les agriculteurs exploitants qui se rencontrent dans la logique d'adoption de l'agriculture mixte maraîchère (tous types de légumes confondus) notamment d'un côté comme production principale, et d'un autre côté par l'introduction d'autres types de production qui varient entre l'arboricole et l'élevage. Les producteurs agricoles interrogés, expliquent le recours à cette diversification productive par les

caractéristiques de la terre elle-même qui est favorable pour tout type de culture et pour réduire les risques d'exploitation en cas problèmes techniques ou naturels (Figure n°72).

Figure n°72 : Logiques et stratégies adoptées par les exploitants agricoles périurbains Mostaganemois, fondées sur la diversité agricole



A travers les entretiens menés auprès des agriculteurs exploitants, on a pu retenir que ces derniers conduisent une dynamique de développement agricole avec des logiques productivistes et de commercialisation, quasiment en rupture avec les pratiques agricoles traditionnelles. En effet, la fonctionnalité de cette agriculture dans le contexte périurbain est basée sur une demande en lien avec l'environnement local (ville de Mostaganem et les différents établissements humains environnants), mais aussi régional voire national. Contrairement à ce qu'il est appréhendé, la proximité urbaine sous un angle désavantageux, ne favorise pas que la conversion de l'usage agricole en usage urbain, elle présente également un facteur stratégique et potentiel pour les agriculteurs exploitants qui fonctionnent avec une logique entrepreneuriale et d'investissement, saisissant la proximité aux centres urbains environnants comme opportunité (Figure n°73).

Il est à constater que la surface agricole dans tous les cas interrogés est supérieure à 3 hectares (Annexe n° 2), chose qui leur permet de diversifier leur système cultural, tout en étant économiquement rentable. On distingue cependant, que les exploitations dont la surface dépasse les 5 hectares prennent pour production agricole principale : la culture de la pomme de terre sur de grandes étendues, ainsi un des exploitant nous révèle dans son discours : « Certains agriculteurs viennent d'autre wilaya loues plusieurs terres à la fois du côté de Mesra, Bouguirat et Sirat, où ils y cultivent de la pomme de terre, en louant des superficies arrivant dans le total jusqu'à 100 hectares ».

Concernant ces derniers, quand la superficie cultivée est grande, ils commencent l'essaimage avant la période convenable au type de culture, et ce afin de pouvoir gérer la récolte et la commercialisation par la suite.

Les agriculteurs exploitants expriment manifestement à travers leurs récits de vie, que l'emplacement de leurs terres agricoles à proximité des agglomérations représente un avantage pour mobiliser plus d'eau et d'énergie en la détournant illicitement. En effet, ces agriculteurs exploitants se permettent de puiser des réseaux urbains pour des fins purement agricoles, en s'alimentant en eau pour l'irrigation et en électricité pour le fonctionnement des différents dispositifs mécaniques. Un agriculteur exploitant à Debdaba dans la commune de Sayada rapporte que : *« le fait que notre terrain agricole se trouve à proximité de l'agglomération, nous permet d'amener l'eau de l'irrigation et l'électricité depuis les réseaux publics »*,

La population occupée dans le secteur agricole est estimée dans la wilaya de Mostaganem à 18% de (DSA de Mostaganem, 2018), celle activant dans l'agriculture représente 80 000 emplois permanents et 7 500 emplois saisonniers. Les enquêtes menées auprès des exploitants périurbains, propriétaires ou locataires, nous révèlent qu'ils tendent à engager une main d'œuvre saisonnière. En effet, le développement de l'agriculture intensive fait massivement appel à la main-d'œuvre. Ainsi, malgré une mécanisation croissante, le besoin de main-d'œuvre temporaire est considérable dans l'agriculture fruitière et maraîchère, en particulier pour certaines tâches, telles que la collecte des produits agricoles ou la taille des arbres qui sont effectuées manuellement, contrairement à culture céréalière, dans laquelle l'activité est presque entièrement mécanisée à nos jours, et le besoin de main-d'œuvre agricole est quasiment moins important chez certains exploitants agricoles.

Cependant, cet embauchage s'accompagne d'une certaine incertitude de la part des exploitants agricoles, car il s'agit d'une main-d'œuvre instable et incertaine en raison de la nature temporaire du travail. Ce système d'engagement temporaire de la main-d'œuvre est une caractéristique du secteur de l'agriculture périurbaine « horticole » qui repose sur la disponibilité de la main-d'œuvre surtout à proximité et sur la maîtrise des coûts de main-d'œuvre.

Les logiques d'engagement de la main d'œuvre agricole saisonnière peuvent être appréhendées selon le statut des agriculteurs interrogés (Annexe n° 3) :

- Une main d'œuvre saisonnière limitée : il s'agit des exploitations agricoles familiales qui s'appuient sur les membres de la même famille d'une manière

permanente et moins sur la main d'œuvre saisonnière appelée occasionnellement. Il s'agit de l'ancienne paysannerie locale;

- Une main d'œuvre saisonnière moyennement présente : ceci revient à des « propriétaires » des exploitations agricoles ne pratiquant pas l'agriculture eux-mêmes, mais qui engagent un gérant permanent dont le profil est agriculteur « *fellah* » à la base, et faire appel à des ouvriers saisonniers ;
- Une main d'œuvre saisonnière fortement présente : dans les exploitations agricoles louées (faire-valoir indirect), les agriculteurs locataires se trouvent contrariés à garantir une rentabilité suprême et une efficacité extrême, et qui expriment un certain niveau de professionnalisme. Ils tendent à engager à la fois une main d'œuvre permanente de nombre limité durant toute l'année et font appel aux ouvriers temporaires lors des récoltes.

De même, les exploitants agricoles périurbains interrogés sont conscients de leur proximité des zones fortement peuplées où il est plus simple de recruter des saisonniers agricoles:

« le fait que notre exploitation agricole se trouve proche des établissements humains, agglomérations, hameaux, douars, nous permet de trouver facilement des ouvriers, notamment en temps de récolte de la saison, mieux que d'être dans une zone dépeuplée, où il serait difficile de trouver une main d'œuvre saisonnière... » Rapporte un exploitant agricole dans la vallée de Debdaba.

Figure n°73 : Terres agricoles à proximité urbaine (les vallées d'El-Nador)



Sources : Belguesmia, 2020.

2.4 Dynamiques agro-alimentaires et modes de régulation du marché local des fruits et de légumes

L'urbanisation et les changements des régimes alimentaires dans les zones rurales et urbaines entraînent la transformation des systèmes alimentaires et le renforcement des liens entre la ville et la campagne.

Dans notre recherche, nous allons mettre l'accent sur la nouvelle relation ville-agriculture dans le contexte périurbain de Mostaganem et les enjeux engendrés par le chevauchement de l'urbain sur le rural dans la couronne périurbaine, qui a donné place à de nouvelles pratiques et stratégies de forces et de résistance pour l'agriculture dans cet espace. Nous continuerons ainsi à mettre l'accent sur une autre étape dans le système alimentaire local, sous un angle de la géographie économique et sociale, à travers l'étude des stratégies de commercialisation et d'approvisionnement à travers la réponse aux questions suivantes : comment contribue la production agricole périurbaine dans « la sécurité alimentaire » et quels sont les réseaux de distributions ?

2.4.1 Nouvelle relation « agro-urbaine » et place de l'agriculture de « proximité » dans la sécurité alimentaire

La problématique alimentaire est devenue un élément central de l'étude des territoires urbains et périurbains par l'analyse de l'émergence de nouveaux processus et expressions territoriales liées aux systèmes agroalimentaires urbains (Fleury et Donadieu, 1997). Dans ce sens, la question alimentaire dans les villes marque déjà de nouvelles pistes d'intérêt dans les modèles de gestion et de planification territoriale.

En effet, le concept d'agriculture de proximité a été établi comme l'une des expressions qui implique l'agriculture périurbaine. Il fait référence à la production de produits agricoles et d'autres produits alimentaires à proximité de la ville, dans une zone qui permet l'acheminement quotidiens des produits vers les marchés de consommation urbains.

L'agriculture périurbaine peut contribuer à la sécurité alimentaire par plusieurs manières. Elle renforce la quantité de nourriture disponible pour les ménages défavorisés dans les zones urbaines et rurales comme elle peut multiplier la variété des produits alimentaires, améliorer la valeur nutritionnelle des produits agricoles disponibles et offre la traçabilité de la chaîne de production.

En Algérie, le bilan dans ce cadre a été positif ces dernières années. Le secteur de l'agriculture occupe la troisième place après les services et les hydrocarbures, il a contribué à hauteur de 12,3 % de la valeur ajoutée dans le PIB en 2016 avec une croissance de 1,2% par rapport à 1999 (Ministère de l'Agriculture et du développement rural). L'exploitation de la base de données de la FAO permet d'examiner l'évolution de la ration alimentaire moyenne entre la période 1963-1967 et la période 2009-2013. « ...Tous calculs faits, il est possible de dire, qu'en moyenne, la situation alimentaire et nutritionnelle s'est nettement améliorée au cours du dernier demi - siècle à la fois sur le plan quantitatif et sur le plan qualitatif. Sur le plan quantitatif, la ration alimentaire moyenne par tête d'habitant a été multipliée par deux ». (Chehat, et al., 2018).

Bien que l'autosuffisance pratique ait été atteinte pour des produits tels que la viande, les pommes de terre et les tomates et d'autres légumes et fruits en dépit des problèmes de stockage et des lacunes de distribution, l'Algérie continue d'être fortement dépendante aux importations de produits de consommation de base tels que le blé et le lait, quine couvrent qu'environ 40% de la demande de la population. D'autres produits de base tels que le café, le thé ou le sucre sont encore pratiquement tous importés. La sécurité alimentaire, conformément à une politique de souveraineté alimentaire, vise une diminution substantielle des importations alimentaires.

Pour renforcer d'avantage la production agricole, l'Etat soutient les agriculteurs en veillant sur la fourniture des semences de qualité et l'utilisation d'engrais, en introduisant des nouvelles techniques d'irrigation et de gestion de l'eau dans l'objectif d'irriguer plus de 1,6 million ha, la facilitation des crédits sans intérêt pour l'agriculteur, ainsi que l'ouverture à l'investissement privé dans les terres publiques.

L'urbanisation excessive de l'espace rural périurbain Mostaganemois est perçue comme préjudiciable à l'activité agricole si nous nous référons au rapport entre la superficie agricole totale et le nombre d'habitant entre 1998 et 2018 qui a régressé à cause de la réduction des surfaces agricole totales et l'augmentation de la population dans les communes périurbaines (Tableau 37). La part de la surface agricole par habitant dans l'ensemble des communes est passée de 0,08 ha/hab. en 1998 à 0,06 ha/hab. en 2018. Pis encore, la diminution de ce rapport (surface agricole/habitant) est visiblement remarquable dans les communes à vocation principalement agricole (Sayada, Kheir-Eddine, Hassi-Mameche et Mesra) avec un taux qui passe de 0,16ha/hab à seulement 0,12 ha/hab dans la même période. La situation est critique dans ces communes car la surface agricole est très importante (plus de 60% de la surface totale communale) comparée

avec les communes de Mostaganem et Mazagran qui connaissent déjà depuis les années 1990 une accélération de l'artificialisation des sols.

Tableau 37 : Evolution du rapport de superficie agricole au nombre d'habitant dans les communes périurbaines de Mostaganem entre 1998 et 2018

Commune	Pop. Totale 1998	Surface totale agricole 1998 (ha)	taux par hab.1998 (ha)	Pop. Totale 2018 (estimation)	Surface total agricole 2018 (ha)	taux par hab.2018 (ha)
Mostaganem	145 696	2 000	0,014	162 025	1 806	0,01
Sayada	28 675	3 400	0,12	37 494	3 124	0,08
Mazagran	22 016	1 028	0,05	31 920	1 548	0,05
Hassi- Mameche	28 790	5 600	0,19	38 000	5 652	0,15
Kheir-Eddine	27 606	4 700	0,17	34 100	4 778	0,14
Mesra	25 196	4 115	0,16	31 720	3 510	0,11
Totaux généraux	277 979	20 843	0,08	335 259	20 418	0,06

Sources : RGPH, 2008, DSA, Mostaganem, 2018.

2.4.2 Réseaux d'approvisionnement des fruits et de légumes : quel acheminement ?

L'agriculture périurbaine autour de Mostaganem comme nous l'avons appréhendé par sa dimension spatiale, elle est également définie par son rôle dans le système agroalimentaire local, assimilé par l'existence des principaux maillons de ce système de relation agro-urbain, dans ces différentes étapes : initiale, intermédiaire et finale.

Le changement de stratégie mené par les exploitants agricoles situés à proximité de la ville de Mostaganem -comme nous l'avons démontré- par l'introduction des modes d'intensification et de diversification agricole, commencent à approuver un intérêt croissant pour « la sécurité alimentaire », ou bien plus contextuellement un « approvisionnement serein » de la population urbaine, qui est affectée à la fois par la qualité nutritionnelle des aliments et par la quantité productive.

Les marchés de distribution jouent le double rôle de maintenir l'agriculture par le développement économique et la capacité productive, tout en créant des relations fonctionnelles entre la campagne et la ville. Ils constituent un moyen de bon fonctionnement de l'activité agricole autour des villes.

2.4.2.1 Circuits commerciaux des produits agricoles et accès aux marchés

La zone rurale périurbaine de Mostaganem offre plusieurs atouts pour les agriculteurs en matière de commercialisation de produits agricoles surtout en « circuits courts⁷¹ ». La bonne desserte routière à faciliter l'accès aux marchés où le transport des produits agricoles a toujours constitué un enjeu majeur et un paramètre déterminant et stratégique pour les producteurs agricoles. Ces marchés de consommation locale dans une zone fortement peuplée où l'existence d'un marché de gros d'une envergure régionale et nationale comme le marché de *souk- lil*, avaient participé sans doute à ce dynamisme agricole.

La dominance d'une production agricole maraîchère (tous types de légumes selon la saison) dans l'ensemble de la zone périurbaine constitue un atout majeur pour approvisionner quotidiennement le marché en produits frais à savoir le marché d' Ain-Sefra et le marché couvert de la ville de Mostaganem, ainsi que les petits marchés et les points de ventes qui se trouvent dans les quartiers populaires de la ville et toutes les agglomérations environnantes (Annexe n° 3).

En plus de la vente en gros au marché, une vente directe « à la ferme » de produits agricoles (Annexe n° 3) est privilégiée par les agriculteurs qui diversifient leurs modes de commercialisation pour limiter les frais du transport et de l'instabilité des prix. Cela leur permet de limiter leur manque à gagner sur quelques produits, causé par l'abondance de la production dans quelques saisons et par la spéculation imposée par les courtiers dans les marchés de gros. La pomme de terre, étant très demandée, constitue, entre autres, l'un des produits commercialisés de cette manière.

2.4.2.2 Le marché de gros : une formes d'articulation ville/campagne

Dans le modèle traditionnel d'articulation entre la campagne et la ville, impliquait une interdépendance économique dans laquelle le premier fournissait aux habitants de la ville des produits alimentaires, des lieux de loisirs et principalement une main-d'œuvre. Cette relation économique est garantie autrefois comme aujourd'hui par les grands marchés d'approvisionnement, et qui constituent à la fois un moyen de consolidation pour les pratiques culturelles et une façon de reconstruire le lien entre la ville et la campagne.

La ville de Mostaganem et son arrière-pays disposent de deux grands marchés à vocation régionale et nationale qui dynamisent fortement l'activité économique et la vie sociale. Le premier situé dans la commune périurbaine de Sayada, à la lisière de la ville de Mostaganem, sur la route

⁷¹ Terme utilisé par Vidal Roland.

nationale RN 90, spécialisé dans les fruits et légumes ; et le second est situé dans la commune de Mesra, il est spécialisé principalement dans l'automobile conjugué à d'autres activités commerciales.

Le marché de gros de *Souk-lil* est un marché classé par le ministère du commerce comme marché à vocation régionale. A travers les entretiens avec les exploitants agricoles, il s'avère que ce marché occupe une place centrale pour la commercialisation des produits des agriculteurs périurbains. Nous allons présenter ci-après les aspects et l'importance de ce marché pour la zone urbaine en matière d'approvisionnement à travers l'analyse des données collectées auprès des commerçants de gros dans le marché de *Souk-lil*. Ces données sont collectées à partir d'un questionnaire distribué à une dizaine de commerçants.

Créé à Ouled-Bachir (commune de Sayada) en 1997, le marché de gros des fruits et légumes de *Souk-lil* couvre une superficie de 10 ha et dispose de 134 pavillons de revente, il a un rayonnement aussi bien régional que national. Il enregistre un flux quotidien important et offre une grande quantité et de variété de produits agricole frais. Ces quantités quotidiennes totales en produits agricoles atteignent 1337 T/jour (Tableau 38). De par sa localisation par rapport aux voies nationales et à la ville, ce marché se caractérise par le drainage d'un afflux massif de personnes, agriculteurs, vendeurs (grossistes et détaillants) et acheteurs particuliers. En plus de la commercialisation des produits issus de l'arrière-pays de Mostaganem, il devient le point de distribution principal des wilayas limitrophes : Mascara, Relizane et Oran qui produisent une grande quantité d'agrumes, de pommes de terre, oignons, artichauts. Ce marché est le nœud pour redistribuer et réguler les prix sur toute la région Nord-Ouest (Sidi-Bel-Abbés, Oran, Aïn-Temouchent), pour ne pas dire jusqu'au Centre et l'Est du pays. Cette aire d'influence doit sa position à une zone maraîchère non loin des plaines de grande production agrumicole et légumineuses (la Mina à Relizane, Habra et Ghris à Mascara, etc.) qui y sont rattachés historiquement et fonctionnellement par l'orientation du réseau d'infrastructure.

Le marché de *Souk-lil* est considéré comme pourvoyeur de fond potentiel. Son apport financier annuel pour la commune est considérable par le biais d'adjudication estimée à 350 millions de dinars. Ce marché a contribué, en outre, par son impact économique à la résorption du chômage y compris dans les villes limitrophes. Le rôle de ce marché de gros dans l'approvisionnement de la population est essentiel, notamment en raison de son rôle de régulateur de prix et de son soutien à la production agricole locale et régionale.

Le marché de *Souk-lil* est bien connecté aux principaux axes routiers qui le relient directement à la ville de Mostaganem, aux centres urbains avoisinants et aux terres agricoles les plus proches du plateau et celles des vallées.

Tableau 38 : Flux d'approvisionnement quotidien des fruits et légumes dans le marché de gros de *Souk-lil* (Sayada)

Produits agricoles	Flux quotidien (quantité) Tonne/jour
Légumes	828
Fruits	503
Total général	1337

Source : Direction de commerce de Mostaganem, 2019.

Les enquêtés du marché *Souk-lil* interrogés, sont dans leur majorité (V02, V03, V04, V05, V06, V08, V09) des vendeurs réguliers dans le marché, pratiquant la vente en gros depuis plus de 10 ans. Ils sont originaires essentiellement des communes de la troisième et quatrième couronnes (Annexe n° 4).

« La disponibilité des moyens de transport nous a motivé et facilité l'accès au marché, contrairement au passé, cela nous permettra économiquement de optimiser nos bénéfices... »

Le processus de commercialisation est réalisé à travers différents canaux de distribution, depuis le producteur jusqu'au consommateur final. Le circuit de distribution des produits agricoles constitue un enjeu important, car plus le nombre d'intermédiaires est important dans la chaîne de commercialisation plus le coût serait élevé pour le consommateur.

A travers notre investigation, nous avons relevé deux modes de commercialisation voire deux circuits de ventes :

- **Le circuit direct et court:** il est caractérisé par la proximité entre producteur agricole et consommateur, ce qui réduit au minimum l'intervention des intermédiaires. Il s'agit souvent des produits qui présentent un certain degré de différenciation, en raison des attributs liés au local, car ils'agit principalement du mode de commercialisation effectué par les producteurs agricoles qui commercialisent leurs production par eux-mêmes en accédant aux marchés de gros, et cela constitue la chaîne du système alimentaire la plus courte. Ce circuit concerne

entre autre la filière du maraîcher frais provenant notamment des récoltes de l'agriculture périurbaine ;

- **Le circuit indirect** : il constitue une chaîne composée de plusieurs intervenants : le producteur agricole, le marchand intermédiaire, le marchand grossiste, le marchand détaillant. Les principaux fournisseurs des marchands grossistes interrogés sont les agriculteurs et les marchands intermédiaires, ajoutés à l'achat à la ferme dans certains cas (Annexe n° 5). Cette chaîne alimentaire est assimilée par la nature de la filière agricole commercialisée (fruits et légumes frais, fruits et légumes conservables, etc.) qui dicte à son tour le mode, la distance et le nombre de déplacements par semaine dans le but de s'approvisionner.

En effet, nous avons appréhendé que les légumes primeurs, les plus commercialisés dans le marché de gros *Souk-lil* proviennent généralement du bassin agricole périurbain de Mostaganem en premier lieu ensuite du bassin agricole rural. Concernant les produits de la pomme de terre et l'oignon, ils proviennent de la région de Mostaganem, de Mascara et de Relizane dont le choix de la région d'approvisionnement est dicté en premier degré par la production et les prix de vente, selon les marchands interviewés.

Concernant l'approvisionnement en fruits non cultivés dans le bassin agricole de Mostaganem ainsi que les fruits importés de l'étranger, il se fait depuis le marché de gros de la capitale Alger. Pour les autres produits de terroir, les dattes et ses dérivés par exemple, c'est dans le marché de gros de Biskra que les prix sont fixés (Annexe n° 5).

Les intermédiaires sont parfois des acteurs importants dans la commercialisation des produits d'origine agricole, néanmoins il est important de faire la distinction entre les intermédiaires informels et formels.

Les marchands intermédiaires collectent les produits agricoles dans les zones rurales, organisent le transport vers les marchés de gros de fruits et légumes, vers les transformateurs et vers d'autres acheteurs. Souvent, les intermédiaires recourent au stockage des produits agricoles dans des entrepôts frigorifiques pour spéculer par la suite. En fait, il est constaté ces dernières années dans le marché de gros de *Souk-lil* une forte présence des spéculateurs et autres intermédiaires qui dominent ce secteur névralgique de la sécurité alimentaire de toute la région Ouest du pays.

Les marchands intermédiaires imposent souvent leurs prix en dehors du contrôle de l'Etat. Alors que la loi oblige les transactions des fruits et légumes de passer par les marchés de gros, elle est

transgressée au quotidien par les marchands intermédiaires « spéculateurs » au su et au vu de tout le monde. De ce fait, les pratiques informelles engendrent une désorganisation profonde des marchés de gros de *Souk-lil* et les marchés de proximité chez les vendeurs détaillants.

« Le marché des fruits et légumes demeure sous la main basse de trop d'intermédiaires qui le parasitent de bout en bout. Ces derniers engrangent de si gros bénéfices, dépassant de loin les marges de pauvre fellah qui cède sa production à des prix si bas au marché de gros de 'souk el lil ». (Presse locale).

Cette situation « désagréable » à pousser une partie de la clientèle à s'orienter vers les souks hebdomadaires de Stidia, Sidi-Ali, Yenarou et Sidi-Lakhdar comme alternative à ce marché, où la qualité est meilleure et les prix sont abordables, selon un des marchands interrogés.

Les marchands de Souk-Lil possèdent dans leur majorité leurs propres moyens de transport de marchandise (camionnette, voiture utilitaire, et autre). Paradoxalement, ils favorisent la location des moyens de transports pour s'approvisionner en produit agricoles car la location d'un camion ou tout autre moyen de transport de marchandise revient beaucoup moins cher que le transport par leurs propres véhicules comme ils l'expliquent (Annexe n° 4) : *« Je préfère louer une camionnette pour m'approvisionner depuis la ferme, cela me revient beaucoup moins cher ».*

Parallèlement, les agriculteurs vendeurs ont tendance à accéder aux marchés de gros de fruits et légumes plus qu'avant pour la vente directe de leurs produits agricoles:

Les marchands détaillants qui s'approvisionnent depuis le marché de *Souk-lil* sont originaires de régions diverses. Nous avons relevé à travers les données de notre enquête auprès des marchands de gros à *Souk-lil* que le rayon de distribution couvre à la fois le bassin urbain/périurbain de Mostaganem, et celui de la région Ouest de l'Algérie (Annexe n° 5). Ainsi, le profil prépondérant des clients principaux est constitué de marchands détaillants qui s'approvisionnent en produits destinés à la revente et de marchands de quartier ainsi que des clients particuliers tels que les hôtels et les cantines et les restaurants (Annexe n° 5).

Bien qu'on parle de marchés de gros formellement gérés par les pouvoirs publics, via la Direction de commerce de Mostaganem, il existe d'autres formes de pratique commerciale et d'appropriation de l'espace mis en place sur les marchés par les différents acteurs (marchands de gros, marchands détaillants, marchands ambulants, agriculteurs vendeurs). En effet en s'appuyant à la fois sur l'observation et sur la révélation des vendeurs nous avons relevé les typologies de l'occupation de l'espace suivantes :

- **Les marchands de gros à position fixe** : il s'agit des grossistes exposant leurs produits de manière régulière dans les pavillons qui leur sont attribués par les autorités publiques et dont ils sont propriétaires. Les espaces des pavillons sous-utilisés ont laissé place au commerce ambulants qui évolue sur la place centrale du marché et sur les trottoirs extérieurs partagés entre commerçants formels et informels.

Figure n°74: Marchands de gros en position fixe, occupant un pavillon de manière légale



Source : Belguesmia, 2021.

- **Les vendeurs ambulants** : ils représentent les grossistes qui vendent à l'extérieur et non pas dans les pavillons, occupant un espace dans la cour du marché, sans aucune attribution préalable. L'occupation d'un espace est déterminée en fonction des relations sociales que les commerçants entretiennent entre eux. Ils sont souvent des vendeurs intermédiaires-grossistes ou des agriculteurs locaux qui commercialisent eux-mêmes leurs propres produits agricoles. Ces vendeurs utilisent des camionnettes ou des voitures de type utilitaires en se positionnant dans la cour centrale du marché pour constituer des points de vente (Figure n°75). Les grossistes « ambulants » ont tendance à travailler de façon saisonnière, en commercialisant les produits agricoles de la saison. En dehors de ça, certains exercent d'autres activités et services comme le transport de marchandise et la location de leurs camionnettes. Un marchand ambulant dans le marché de gros de *Souk-lil* rapporte : « À maintes reprises, on vend la marchandise que nous l'avons pas vendu sur les routes à la communauté de passage, où on effectue plusieurs arrêts, les après-midis généralement. »

Figure n°75: Marchands de gros ambulants dans le marché de *Souk-Lil*



Source : Belguesmia, 2021.

- **Au bord du trottoir :** ces vendeurs développent certaines stratégies qui consistent à acheter les produits agricoles auprès des vendeurs de gros dans les pavillons et les revendre par la suite sur place, à l'extérieur du marché, sur le bord du trottoir où bien dans des stalles mises en place à l'extérieur (Figure n°76).

Figure n°76: Vendeurs au bord du trottoir / Pavillons fermés



Source : Belguesmia, 2021.

Le laisser-aller et l'incapacité de prise en charge de l'entretien du marché et de sa sécurité sont autant de défaillances reprochées à l'organisme de gestion. Les commerçants fréquentent aussi les marchés des wilayas environnantes de l'Ouest tels que de Sidi-Khettab (Relizane), celui d'El-Kerma (Oran) et de Aïn-Defla et, enfin, le nouveau marché de Mohammadia (Mascara pour diversifier les produits.

Parallèlement, un marché de gros informel s'est installé dans la région de Sirat (Mostaganem) dit «Souk Bentamar». Ce marché a joué un rôle complémentaire afin d'assurer la distribution des produits agricoles. Il a généré beaucoup de flux dans une zone où les agriculteurs pouvaient

écouler leurs produits. Un marché informel, certes, mais il se voit comme un deuxième pôle pour contrecarrer le monopole qu'exerce certains commerçants qui contrôlent le marché de *Souk-lil*.

2.4.2.3 Multiplication des marchés de proximité pour répondre à la demande urbaine

Ces dernières années, le système agro-alimentaire dans l'ensemble du territoire de Mostaganem s'est renforcé par de nouveaux mécanismes commercialisation et ce, en créant des marchés couverts de proximité publics, qui améliorent l'accès aux produits de base et de qualité par la population. Ce circuit est composé au total de 44 marchés couverts de proximité couvrant la totalité du territoire de la wilaya et 14 marchés hebdomadaires (Tableau 39).

Les marchés de vente de détail regroupent les marchés couverts et hebdomadaires et assurent le meilleur moyen pour fournir aux consommateurs les produits alimentaires frais. L'analyse du bassin alimentaire nous a permis de distinguer trois degrés d'équipement (Tableau 39, Figure n°77):

- L'agglomération de Mostaganem : elle se distingue par un nombre important de marchés couverts de proximité (seize marchés), répartis sur l'ensemble de l'agglomération et s'étalent sur une surface de plus de 12 000 m², pour approvisionner une population urbaine de plus de 140 000 habitants;
- Les communes regroupant les centres urbains importants de l'arrière-pays ; il s'agit des communes de Sidi-Ali et d'Ain-Tedeles qui disposent successivement de 4 et de 3 marchés, en plus des marchés hebdomadaires populaires ;
- Les communes du bassin périurbain (Hassi-Mameche, Sayada, Mazagran, Kheir-Eddine et Mesra) : elles disposent d'un seul marché couvert ;
- Les communes rurales de l'arrière-pays : elles se caractérisent par une population agglomérée inférieure à 10 000 habitants et ne disposent d'aucun marché couvert, elles restent les moins équipées s'appuyant sur les marchés populaires hebdomadaires.

En revanche, les réseaux de distribution sont très disparates et se concentrent dans les agglomérations chefs-lieux de commune, du fait qu'elles sont les plus dotées par les marchés couverts de proximité, au moment où les agglomérations les plus reculées du territoire ne disposent pas d'un marché public de fruit et légumes.

Tableau 39 : Répartition des marchés couverts de proximité et des marchés hebdomadaires selon les communes de la wilaya de Mostaganem

Commune	Marché couvert		Marché hebdomadaire (le jour)
	Nombre	Superficie (m ²)	
Mostaganem	16	12 283,83	-
Hassi-Mameche	1	600	-
Mazagran	1	300	-
Stidia	1	992	-
Ain-Tedeles	3	1882	Lundi
Sour	1	400	-
Oued el kheir	1	481,18	Samedi
Bouguirat	1	684	Mardi
Sirat	1	466	Dimanche
Saf saf	-	-	Dimanche
Sidi-Ali	4	885,95	Dimanche
Tazgait	-	-	Jeudi
Achaacha	2	1 098,1	Mardi
khadra	1	600	-
O/Boughalem	2	466,48	-
Ain-Nouissy	1	490	Lundi
Fornaka	2	3 430	-
Mesra	1	600	Vendredi
Mansourah	-	-	Mercredi
Sidi-Lakhdar	2	772	Vendredi
Hadjaj	1	480	Jeudi
B.A . Ramdane	-	-	Mercredi
Kheir-Eddine	1	392,17	-
Sayada	1	225	-
Totaux généraux	44	27 528,71	14

Source : DPGB, DCW, Mostaganem, 2018.

2.4.3 Dynamiques des filières agro-alimentaires : quel impact sur la production agricole ?

La diversité des systèmes agroalimentaires des différents pays est étroitement liée à leurs différentes dotations en ressources naturelles, au poids relatif des activités agricoles et au degré de leur développement industriel.

Les industriels agroalimentaires qui ont émergé pendant les deux dernières décennies en Algérie sont impliqués en tant que fournisseurs de matières premières et de produits alimentaires pour le marché local et régional. Le phénomène agroalimentaire se voit comme un « sous-système », qui appartient à l'économie alimentaire en général et il n'est pas indépendant des autres maillons de la chaîne alimentaire. C'est ainsi que la question suivante est posée : comment l'émergence des unités agro-alimentaires peut-elle impacter l'agriculture périurbaine ?

La wilaya de Mostaganem se trouve dans une situation de sous-industrialisation selon le rapport publié en février 2012 par le Centre National d'étude et d'analyse pour la population et le développement CENEAP. Le tissu industriel ne comprend qu'un nombre limité d'unités de production localisées au niveau du Chef-lieu de wilaya. Le potentiel industriel installé n'a pas investi suffisamment dans l'exploitation des ressources locales propres à la wilaya notamment dans l'industrie agroalimentaire. Dans le but de développer ce secteur, les cinq dernières années ont connu une relance suite à la création de nouvelles zones d'activités et industrielles qui ont répondu plus ou moins aux besoins des différentes demandes d'investissement formulées par les opérateurs économiques. La répartition spatiale montre une forte concentration de PME/PMI⁷² au niveau du chef-lieu de wilaya et certains centres urbains répartis sur le territoire de l'arrière-pays où 3 448 (43%) des unités se situent au niveau de Mostaganem sur un total de 7 969 au niveau de la wilaya (direction de l'industrie et des mines de Mostaganem, 2018).

Tableau 40 : Répartition des zones d'activité dans la wilaya de Mostaganem

Commune	Nombre de zone	Superficie totale (ha)	Superficie cessible (ha)	Nombre de lots créés	Répartition Entreprises/ Zone
Mostaganem	0	0	0	0	0
Ain Tedles	1	10,1	5	37	31
Bouguirat	1	7,02	3	45	40
Sidi Ali	2	13,87	3	34	33

⁷²PME : petites et moyennes entreprises ; PMI : petites et moyennes industries.

Khadra	1	2	1	22	18
Fornaka	1	106,21	84	111	69
Mesra	1	9,58	6	104	57
Kheireddine	1	1,01	1	16	13
Sayada	1	58,09	44	93	63
El Haciane	5	772	218	708	104
Totaux généraux	14	979,87	365	1 170	428

Source : DPGB, DCW, Mostaganem, 2018.

Les quatorze zones d'activités (Tableau 40) réparties sur la wilaya de Mostaganem occupent une superficie de 979 ha et accueillent de multiples activités, liées à l'industrie manufacturière, à l'agroalimentaire, aux matériaux de construction, au BTPH, à la transformation et aux services. Le potentiel foncier réservé à l'expansion industrielle et aux PME/PMI reste actuellement sous exploité. Les perspectives de développement économiques à court et moyen termes font nécessairement appel à la mise en place de nouvelles opportunités foncières. D'où émane la création d'une zone industrielle (Bordjia) dans la commune d'El-Heciane sur un terrain relevant du domaine privé de l'Etat avec une superficie de plus de 200 ha.

Les constats et les données relatifs à la dynamique économique territoriale ont mis en relief une disparité et un déséquilibre ville/campagne générée par les incohérences dans les stratégies d'aménagement et de développement économique, qui tend à infléchir la forte polarité exercée par le chef-lieu de Mostaganem et certains centres urbains de l'arrière-pays, et accentuant davantage le caractère répulsif des espaces ruraux.

Il est clair que la vocation agricole de la wilaya de Mostaganemois a favorisé le développement des industries agro-alimentaires. De même, l'évolution de l'agriculture constitue un facteur encourageant pour la mise en place des unités agroalimentaires, étant inscrit dans un contexte microéconomique favorable. Ce système comprend la production primaire, les fournisseurs d'intrants, de biens d'équipement et de services pour l'agriculture et l'industrie, les différentes instances de transformation industrielle, les étapes de la logistique, de la distribution et du commerce, ainsi que les infrastructures d'appui technologique et de services.

Les données du tableau ci-dessous (Tableau 41) regroupent les grandes entreprises d'industrie agro-alimentaire à Mostaganem et qui varient principalement entre unités de transformation,

celles d'importation des semences et d'engrais pour l'agriculture et horticulture et celles spécialisées dans le matériels et les services agricoles. Ces unités sont essentiellement concentrées dans la ville de Mostaganem et dans les communes périurbaines (Mazagran, Sayada, Hassi-Mameche et Mesra), un fait qui se justifie encore une fois par la proximité au centre urbain, mais aussi le fait que la ville de Mostaganem est une ville portuaire où transitent environ 520 navires de marchandises par an.

Le tableau 42 témoigne de l'existence d'un écosystème agro-alimentaire naissant qui contribue au développement de l'agriculture périurbaine et la promotion des unités de transformations des produits agricoles. Ainsi, on peut distinguer deux types d'unités agro-alimentaires dans le territoire de Mostaganem:

- Unités stratégiques dite de production : elles constituent des unités qui assurent les denrées alimentaires essentielles comprenant la filière céréalière et laitière. c'est ainsi qu'un réseau constitué de quatre minoteries relevant du secteur privé national, de cinq laiteries dans les communes de Mostaganem et Sayada. Les minoteries assurent la satisfaction des besoins de la wilaya (farine-semoule-couscous) et couvrent même une partie des besoins d'autres wilayas limitrophes et du centre (Oran-Relizane-Mascara-Chlef-Alger-Blida-Ain Defla). Quant aux laiteries elles couvrent la totalité des besoins de la population locale. Ainsi que certaines wilayas limitrophes sont desservies par les unités de Mostaganem (Oran-Relizane-Mascara-Chlef) (DCW, 2018). Les petites unités agroalimentaires et de stockage privées (conserveries, chambres froides, laiteries, etc.) sont établies sur des parcelles au sein des exploitations agricole ; les unités de production de grande envergure (grand moulin de Sayada, laiterie des vallées des jardins) assurent une certaine pérennité au secteur agricole en matière de commercialisation et de régulation de marché.
- Unités agro-alimentaires de soutien : elles sont dominées essentiellement par des unités spécialisées dans le domaine agricole comprenant le matériel agricole, les semences, l'horticulture et la viticulture, l'engrais, le fourrage et les aliments pour animaux.

Tableau 41 : Répartition des unités agro-industrielles à Mostaganem

Commune	Non de l'entreprise	Activité
Mostaganem	LAITERIE LE	-Laits

Chapitre 5: l'agriculture périurbaine autour de la ville de Mostaganem : adaptations et émergence d'une nouvelle forme de ruralité

	LITTORAL, SPA	- Beurres -Fromages -Yaourts
Mostaganem	MOULINS DE MOSTAGANEM,SPA	-Farine et semoules de céréales
Mostaganem	GROUPE AVICOLE OUEST, SPA	-Volaille -Œufs -Charcuteries -Aliments pour animaux
Mostaganem	OFFICE NATIONAL DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS VITI-VINICOLES,SPA	-Spiritueux -Liqueurs -Vins
Mostaganem	ALGERIE GRAINES & SEMENCES NOUVELLES, SARL	-Semences pour agriculture et horticulture -Engrais organiques -Fongicides et bactéricides -Herbicides -Plantes ornementales
Mostaganem	PRODUIT SAFA	-Aliments déshydratés et lyophilisés - Epices et herbes aromatiques préparées
Mostaganem	SOCIETE LES ALIMENTS RATIONNELS DU BETAIL,SARL	-Volailles -Œufs
Mazagran	MELLAH SEMENCES, EURL	-Matériel agricole d'épandage -Semences pour agriculture et horticulture
Mazagran	COMPTOIR DU MAGHREB, SPA	-Céréales et pseudo-céréales -Fourrages et céréales pour animaux
Mazagran	LES GRANDS MOULINS DU DAHRA,SPA	-Farines et semoules de céréales
Mazagran	VENTES DE PRODUITS AGROALIMENTAIRES, SARL	-Tubercules et rhizomes alimentaires -Semences pour agriculture et horticulture
Sayada	MINOTERIE SIDI	-Farines et semoules de céréales

	BENDHIBA	
Sayada	ARABIC INJAZ,EURL	-Agriculture et sylviculture
Hassi-Mameche	KADIOR, SARL	-Pâtes alimentaires
Hassi-Mameche	FABRICATION DE MATERIEL AVICOLE, SARL	-Articles en plastique pour l'élevage -Matériel d'aviculture -Installation et maintenance du matériel agricole et forestier -Matériel pour abattoirs
Mesra	CONSTRUCTION MATERIEL AVICOLE MESRA	-Matériel d'aviculture - Matériel d'alimentation -Pièces et accessoires pour matériel agricole
Mesra	AGRO MOSTA,SARL	-Semences pour agriculture et horticulture produits anti-nuisibles
Touahria	HINDT CHOCODATE,EURL	-Agrumes
Ain-Nouissy	GROUPE LAZREG, EURL	-Volailles -Elevage et pêche -Œufs
Ain-Nouissy	BENZAZA IMPORT EXPORT,SARL	-Services pour l'agriculture et l'horticulture semences pour agriculture et horticulture

Source : DPGb, DCW, Mostaganem, 2018.

Figure n°77 : Unités de soutien à l'agriculture périurbaine de Mostaganem



Source : Direction du commerce de Mostaganem. | Source : Belguesmia, 2020.

Conclusion du chapitre 5

Le nouveau contexte urbain, politique et économique a contribué au façonnage d'un nouveau paysage agraire périurbain de Mostaganem, caractérisé par un dynamisme des cultures irriguées (maraichères, arboricoles et protégées) palliant ainsi les multiples enjeux fonciers qui tendent à altérer cette activité et contracter l'espace agricole. Cet espace est passé d'une monoculture viticole héritée de l'époque coloniale à une autre céréalière après l'arrachage des vignes durant les années 1970 puis à une polyculture caractéristique. Désormais, l'espace agricole périurbain de Mostaganem est devenu un espace de grand intérêt et de transaction économique et agricole. Approuver par la diversité des modes d'exploitation (directe, familiale, indirecte) et par le changement de stratégies mené au sein des exploitations agricoles situées à proximité de la ville de Mostaganem selon une logique « d'intensification » et de « diversification » agricole. Le gain enregistré en termes surfacique par l'extension de la SAU et en termes de rendement productif est le résultat d'une compensation par les techniques d'intensification (culture protégée sous serres, l'utilisation des intrants agricoles, exploitation hors saison, diversification culturelle, l'essaimage précoce) et par les nouvelles mises en valeur agricoles (ré-exploitation des friches agricoles, reconquête des terres inexploitées).

Le système d'exploitation via le mode faire-valoir indirect (par location) pour « des entrepreneurs agricoles » notamment a constitué un des facteurs ayant garanti des progrès significatifs, une productivité plus élevée et une plus grande diversification dans certaines filières agricoles, maraichères surtout, introduites récemment dans la zone périurbaine de Mostaganem. En revanche, l'augmentation des niveaux de production a également impliqué une plus grande utilisation des intrants agricoles et a exercé une pression sur les ressources (nappes phréatiques et sol agricole).

Le contexte urbain et périurbain favorisé par la proximité de cette agriculture périurbaine à l'agglomération de Mostaganem et aux établissements humains environnants lui constitue une opportunité et un facteur stratégique et potentiel, et ce en termes de commercialisation sereine (circuit court), de disponibilité d'une main d'œuvre relativement stable et de garantir l'accès aux ressources (énergie et alimentation en eau).

Les exploitants agricoles commencent à approuver un intérêt croissant pour « la sécurité alimentaire », ou bien plus contextuellement un « approvisionnement serein » de la population,

qui est affectée à la fois par la qualité et la diversité nutritionnelle des produits agricoles et par la quantité productive.

Il s'est avéré que le principal canal de commercialisation et d'approvisionnement des centres urbains s'appuie sur le marché de gros de *Souk-lil* (commune de Sayada) comme une forme d'articulation ville/campagne. Ce marché de gros a constitué un moyen de bon fonctionnement de l'activité agricole autour de l'agglomération de Mostaganem. Son rayonnement couvre à la fois le bassin alimentaire urbain/périurbain de Mostaganem, la région Ouest de l'Algérie, tout en partie le territoire national.

La disponibilité des moyens de transport et la proximité géographique ont facilité l'accès au marché pour les acteurs de différents profils (marchands de gros, marchands détaillants, marchands ambulants, producteurs agricoles, marchands intermédiaires) qui développent à leur tour des stratégies en matière d'appropriation de l'espace du marché entre légale et illégale, et en matière de choix du circuit de commercialisation, direct ou indirect. Ces deux derniers en particulier et la chaîne agro-alimentaire en générale se trouvent renforcer, en aval, par les marchés couverts de proximité dans les centres urbains, qui ont amélioré l'accès des populations aux fruits et légumes de base. Néanmoins, la distribution reste disparate entre les centres urbains principaux et le reste du territoire.

**CHAPITRE 6 : MOBILITE QUOTIDIENNE ET RAPPORT DES
ESPACES PERIURBAINS ET RURAUX A LA VILLE DE MOSTAGANEM**

Introduction

L'interdépendance croissante entre les espaces urbains et ruraux se traduit par une augmentation de la mobilité territoriale, qui revêt une grande diversité de formes. La plupart des auteurs (Berion, Guy et Langumier, 2007) s'accordent à dire que l'interrelation territoriale s'est renforcée grâce au développement des voies de communication et à l'expansion des réseaux de transport qui favorisent des trajets plus longs en moins de temps.

L'approche de la mobilité quotidienne se réfère non seulement au mouvement physique des personnes d'un espace à un autre, mais également aux effets sociaux, culturels, économiques et physiques de ce mouvement. Cette approche est essentielle pour comprendre la relation entre la société et l'espace-temps, car la mobilité est un élément constitutif de la vie contemporaine de l'espace à la fois urbain et rural.

L'espace urbain dans les grandes villes est de plus en plus dispersé et fragmenté, induisant des changements importants dans la structuration et le fonctionnement du système urbain, et des interactions territoriales. Dans cette nouvelle dimension les zones rurales et urbaines sont perçus d'une manière inhérente; le rural n'est plus fermé et autarcique, avec des caractéristiques démographiques et économiques bien définies, il est désormais beaucoup plus ouvert et dynamique, appelé à une plus grande articulation avec son urbain, ce qui donne lieu à la formation de nouveaux processus socio-économiques.

La périurbanisation entraîne à son tour une augmentation de la mobilité, à la fois en termes de nombre de déplacements et de longueur totale des itinéraires, car un grand nombre de résidents des communes périphériques se rendent quotidiennement au chef-lieu de wilaya pour le travail, les études, les loisirs ou pour autres services. Le lien croissant rural-urbain est devenu l'un des aspects les plus importants de l'analyse territoriale. Depuis la géographie et l'urbanisme ont prêté attention au pouvoir structurant que les villes exercent sur les zones rurales qui les entourent, où la mobilité est considérée comme le facteur déterminant des interactions population-territoire.

En effet, le modèle de mobilité de notre zone d'étude est étroitement lié au phénomène de périurbanisation et à une forte dépendance à la ville-mère de Mostaganem. Ainsi, nous questionnons dans ce chapitre la mobilité dans les espaces périurbains de la ville de Mostaganem à travers la lecture des réseaux : routier et des transports publics, et l'analyse de la mobilité journalière et les pratiques de consommation des habitants de ces espaces.

1. Réseau routier et formes d'articulation urbaine-rurale

Comme nous l'avons appréhendé tout au long de cette recherche, le processus de périurbanisation et d'expansion englobe un champ spatial large et plus poreux, dans lequel non seulement le paysage urbain continu est contenu, mais aussi de multiples localités rurales sont fortement liées à la ville. De même, les espaces périurbains des grands centres urbains sont dotés par des infrastructures routières à caractère régionale et par des transports publics de masse. Le développement des voies de communication et l'expansion des systèmes de transport permettent, au moins potentiellement, de multiplier les lieux d'interaction urbain/rural et d'intégrer les territoires ruraux dans les systèmes d'échanges de mobilité avec la ville.

En l'absence d'un réseau ferroviaire opérationnel, la route constitue l'infrastructure de transport qui supporte la totalité des échanges et des articulations à l'intérieur comme à l'extérieur de la wilaya de Mostaganem. Le réseau routier qui dessert le territoire rural de Mostaganem s'étend sur un linéaire de près de 2.135 km, il est constitué d'environ 16,8% de routes nationales, 33,1% de chemins de wilaya et 50% de chemins communaux (Tableau 42 et Figure n°78).

Tableau 42 : Consistance du réseau routier (km)

Routes nationales	Chemins wilaya	Ch. Communaux	Total réseau revêtu	Pistes	Total général	Taux réseau revêtu (%)
332,427	653,829	987,03	1973,286	1 160,95	2134,236	92,5

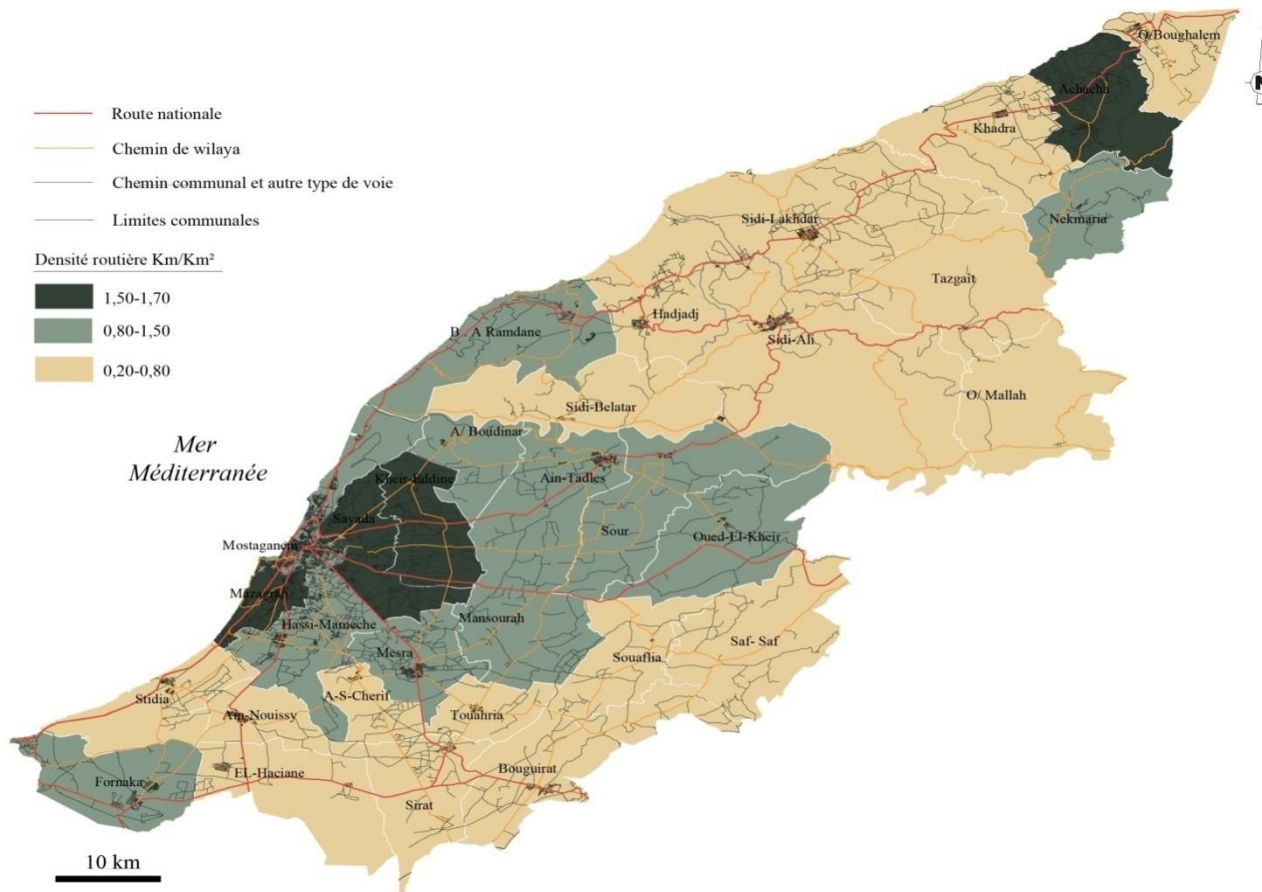
Source : D. T. P, Mostaganem.

L'indicateur de densité routière moyenne rapporté à la superficie est de 0,94 km au km² dont 19 communes rurales les plus reculées de l'arrière-pays présentent des densités au-dessous de cette moyenne, soit une densité variant entre 0,20 -0,80 km/km². Les communes de l'arrière-pays proches les plus peuplées de la quatrième couronne présentent une densité routière entre 0,80 et 1,50 km/km², quant aux communes périurbaines de la deuxième et troisième couronnes présentent une meilleure couverture routière enregistrant une forte densité routière atteignant 1,70 km/km² (Figure n°78).

Pour l'ensemble du territoire de Mostaganem, la densité routière rapportée à la population est de 2,78 km pour 1 000 habitants ; 8 communes rurales seulement affichent des densités en-dessous de ce seuil en raison de la surface communale vaste et la faible densité humaine. Cependant, le

réseau de pistes est important au vue du caractère rural et dispersé avec 10 communes qui totalisent 69% environ des pistes dont les taux de revêtement varient entre 65 et 90%.

Figure n°78 : Nature de la couverture routière et densité du réseau dans les communes de la wilaya de Mostaganem



Source : DPGB, 2018. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2020.

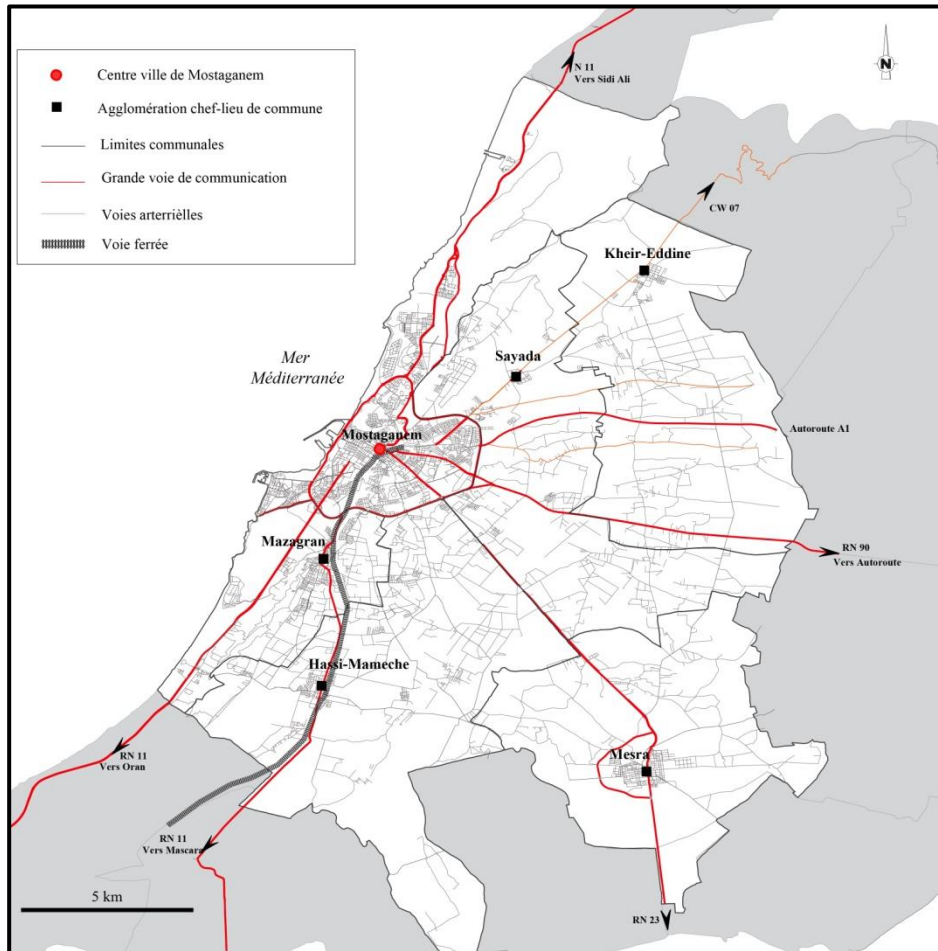
La carte ci-dessus (Figure n°78) illustre bien la disparité dans la densité des routes⁷³, que l'on observe entre la grande couronne périurbaine/rurale et les communes de l'arrière-pays. Théoriquement, les communes qui enregistrent des valeurs plus élevées facilitent les échanges territoriaux. Ces indicateurs peuvent nous révéler également la manière dont les infrastructures ont un effet sur des processus tels que le développement et la croissance économique des territoires. Néanmoins, ces indicateurs sont impactés amplement par la grande surface de certaines communes et non par la longueur des routes étant donné que le calcul de cette densité n'inclut pas les voies artérielles en forme de pistes non homologuées, qui traversent les terres agricoles pour desservir les hameaux et les douars.

En dépit du caractère agricole de la zone rurale périurbaine, un réseau routier assez dense y a été développé aussi bien par des grands axes radiaux en direction du centre (RN 11, RN 90, RN 23 et CW07) (Figure n°79) que par des voies transversales pénétrantes dans les parcelles agricoles et bâties, reliant efficacement les espaces périurbains à la ville-centre et aux agglomérations principales. Ceci constitue un des facteurs de la convoitise foncière et la diffusion du fait urbain dans la zone périurbaine/rurale de Mostaganem, et tend à faciliter la mobilité et par conséquent l'installation d'avantage des ménages.

La périurbanisation en forme diffuse et la croissance accélérée des agglomérations rurales ont fait que les routes principales, artérielles et collectrices sont clairement articulées, par le biais d'axes ordonnés qui permettent de rejoindre et de structurer de manière organique le tissu rural dispersé (Figure n°79). Les routes qui faufilent les ACL des communes de Sayada, Mazagran, Hassi-Mameche, Kheir-Eddine et Mesra sont souvent des routes classées : routes nationales ou chemins de wilaya, et permettent d'intégrer l'espace périurbain à la ville de Mostaganem, générant des nouvelles possibilités de déplacements pour les agglomérations rurales, douars et hameaux excentriques, témoignant des dynamiques diverses de l'espace périurbain Mostaganemois. Le développement du réseau routier dans cette zone est à la fois une cause et une conséquence du processus de périurbanisation. Il représente un des facteurs qui ont dicté les premières urbanisations de ces espaces en forme de doigts de gants, à partir des grands axes routiers, appuyées par la suite par les voies artérielles perpendiculaires pour permettre la pénétrabilité routière et l'accessibilité aux parcelles les plus profondes.

⁷³ Densité des routes = longueur des routes en km / superficie en kilomètres carrés

Figure n°79 : Liaison routière et artérielle dans l'espace rural périurbain de Mostaganem



Source : DPGB, 2018. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2020.

Tableau 43 : Densité routière et taux de revêtement du réseau dans les communes de la première, la deuxième et la troisième couronne

Commune	Densité Km/1000 habitants	Densité Km/Km ²	Taux de réseau revêtu
Mostaganem	0,3	0,91	100
Sayada	2,23	1,53	98,5
Mazagran	1,33	1,62	100
Hassi-Mameche	2,1	1,03	100
Mesra	1,44	0,86	90,8
Kheir-Eddine	1,22	0,8	88,6

Source : DPGB, 2018.

2. Transports en commun dans les espaces périurbains : réseau et logique de fonctionnement

L'interrelation croissante entre les espaces ruraux et urbains, se traduit par une augmentation de la mobilité sous plusieurs formes, grâce au développement des voies de communication et à l'expansion des réseaux de transport qui favorisent des trajets plus longs en moins de temps. Ces vingt dernières années ont connu un grand développement des réseaux routiers et par conséquent des déplacements permettant d'élargir les espaces d'interaction quotidiens des habitants des zones périurbaines et rurales avec les centres urbains pour le travail, les études, les achats, les loisirs, etc. En effet, la mobilité dans les zones rurales a considérablement changé, les mouvements définitifs ont diminué en termes relatifs et absolus laissant place à des mouvements quotidiens ou de courte durée, qui tendent à marquer une nouvelle dynamique territoriale. La migration définitive, causée par des déséquilibres entre la campagne et la ville, qui a provoqué d'importants flux migratoires des zones rurales vers les centres urbains, à partir des années 1970, et qui a permis la croissance rapide des villes, a évolué vers un modèle de mouvements plus flexible et diversifié sous forme de navette, ce que Zelinsky (1971) a appelé «transition de mobilité».

2.1 Développement des lignes de transport en commun et difficultés de desserte des espaces ruraux et périurbains

Le bus est devenu le principal moyen de transport public dans toute l'Algérie, car il ne nécessite pas beaucoup d'investissements et présente une grande capacité d'adaptation à la croissance des villes. À l'heure actuelle, les déplacements par bus sont la principale forme de mobilité motorisée des personnes à moyen et faible revenu dans les grandes et moyennes villes.

La desserte rurale représente 62% de lignes des transports en commun dans la wilaya de Mostaganem, reliant souvent les agglomérations rurales avec les centres urbains et avec la ville de Mostaganem en particulier. Ces dessertes rurales sont souvent connectées à un réseau de transport en commun intercommunal qui est formé de 18% de lignes du réseau des transports en commun de la wilaya. La concentration des lignes sur ces deux réseaux (rural et intercommunal) reflète l'intensité des échanges ville/campagne où se placent, les dessertes rurales en amont, les dessertes intercommunales dans une position de transit et les dessertes urbaines en aval. Ce dernier réseau ne constitue que 20% des dessertes du réseau des transports en commun de la wilaya et se concentrent principalement dans ville de Mostaganem.

Ainsi, le réseau de transport rural vient adosser le réseau intercommunal et desservir les agglomérations rurales est les zones éparses. Il est essentiel pour garantir l'accès des populations

rurales et périurbaines aux ressources urbaines concentrées dans la ville de Mostaganem. Contrairement à d'autres moyens de transport, comme la voiture, le transport en commun reste le plus accessible pour les franges les plus fragiles de société. Le réseau intercommunal comporte 243 bus appartenant à 216 opérateurs et répartis sur 30 lignes reliant la ville de Mostaganem aux chefs-lieux de commune. Quant au réseau rural, il comporte 208 bus appartenant à 198 opérateurs couvrant 91 lignes qui relient les agglomérations rurales entre elles et aux agglomérations chefs-lieux (ACL) de commune.

Cependant, il est difficile d'assurer les transports d'une manière équitable et homogène à l'égard de la population rurale depuis quelques foyers peuplés de l'arrière-pays Mostaganemois. Plusieurs facteurs impactent la couverture des zones rurales en matière des transports comme l'infrastructure routière et les formes de peuplement (agglomérée ou éparse), mais la rentabilité de la ligne qui est le facteur le plus déterminant pour les entreprises de transport afin de s'engager sur une ligne du transport en zone rurale.

Ce réseau se structure dans la grande couronne périurbaine, selon la longueur du tracé, en trois catégories :

- Les courtes lignes : elles comprennent la distance entre les agglomérations et les fragments urbains desservis dont la distance depuis le point d'arrivée pénétrant le centre de Mostaganem est de 5 km, elles incluent : El-H'chem, Sidi-Fellag, Mazagran, Debdaba, et Douar-Djdid ;
- Les moyennes lignes : elles comprennent les agglomérations, les fragments urbains et notamment les ACL de commune dont la distance depuis le pont d'arrivée pénétrant le centre de Mostaganem est entre 5 km et 10 km, elles incluent : Belaidia, Kheir-Eddine et Ouled-Hamou ;
- Les longues lignes : elles comprennent les agglomérations et les fragments urbains dont la distance depuis le pont d'arrivée pénétrant le centre de Mostaganem est entre 1 km et 15 km, elles incluent : Sidi-Medjdoub, Hassi-Mameche et Mesra ;

2.2 L'offre dynamique : quels impacts sur l'accessibilité?

Dans la présente section nous allons tenter d'analyser la pertinence et l'efficacité des transports en commun par rapport à l'offre dans la zone rurale périurbaine de Mostaganem. Dans le but de quantifier la mobilité quotidienne des habitants des espaces périurbains, nous avons représenté dans l'illustration ci-dessous (Figure n° 80), l'offre en matière de nombre de places mobilisées pendant les rotations par les transports en commun en direction du centre urbain de Mostaganem depuis les agglomérations chefs-lieux de commune des espaces périurbains. L'offre dynamique reflète une forte mobilité en provenance des agglomérations périurbaines vers la ville de Mostaganem, estimée à 57 000 places assurées par 150 véhicules. Ceci s'explique par la forte concentration des services, équipements et commerces dans la ville de Mostaganem qui constituent son poids attractif.

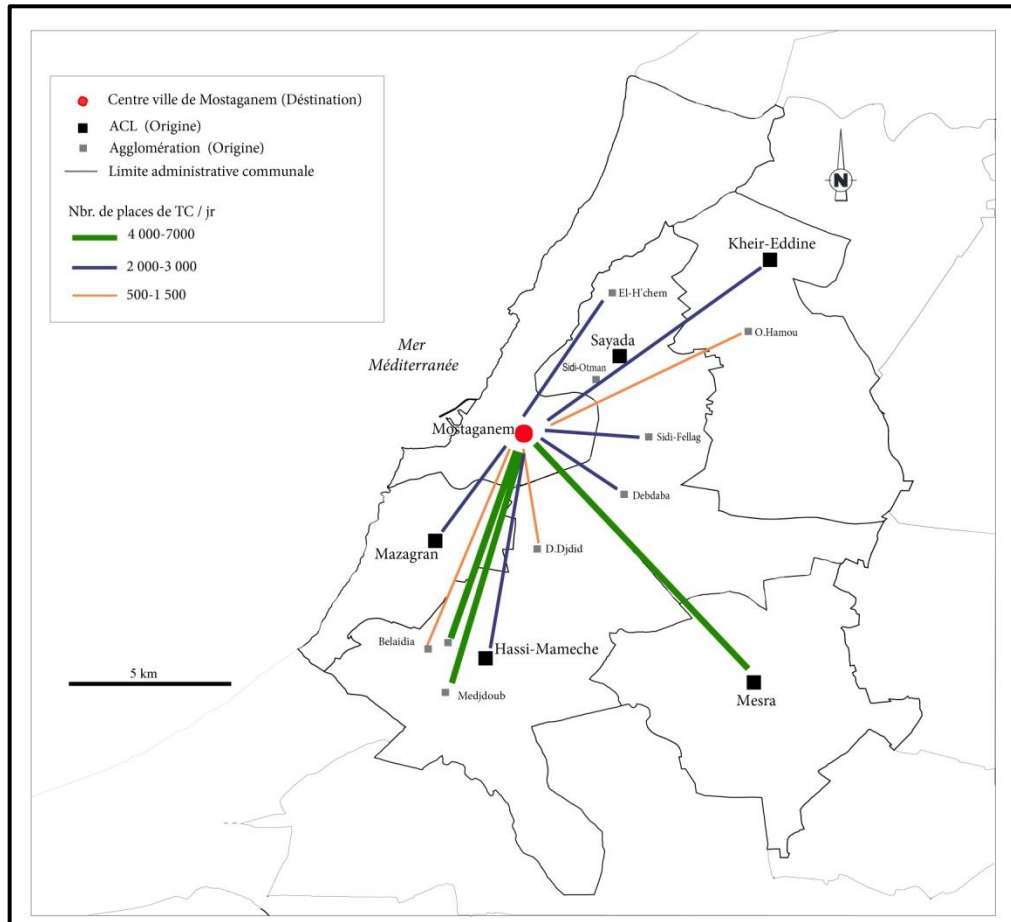
L'offre dynamique reste limitée dans les agglomérations rurales et les zones éparses des communes périurbaines en raison de la dispersion de la population, et se concentre dans les chefs-lieux de commune les plus peuplées et les nouveaux pôles urbains planifiés (Figure n° 80). Les flux sont denses d'une manière particulière sur les lignes reliant les agglomérations de Sidi-Medjdoub et de nouveau pôle urbain dit «AADL Hassi-Mameche» et de la ville mère de Mostaganem avec une capacité de 4 000 à 7 000 places où chaque desserte est assurée par 9 véhicules (Tableau 44). Ces deux points constituent le réceptacle pour tous les douars et hameaux qui se trouvent à proximité, et qui ne sont pas desservis par les transports en commun.

Au deuxième niveau, arrivent les flux générés par l'offre dynamique en provenance des ACL de Mazagran, Hassi-Mameche, Mesra et Kheir-Eddine ainsi que des agglomérations secondaires de Debdaba et Sidi-Fellag, estimés de 2 000 à 3 000 places/heure/sens. Le nombre de véhicules qui assure les déplacements des habitants de certaines agglomération secondaires tels que Sidi-Fellag, El-h'chem et Douar-Djdid et Ouled-Hamou, est très réduit (entre 2 et 3 véhicules). Ce fait incite la population à recourir à d'autres moyens de déplacement (informels), compte tenu de l'intervalle de passage qui reste réellement -selon les usagers- très conséquent.

Certaines agglomérations fortement peuplées comme celles d'Ouled-Hamou, de Douar-Djdid et de Belaidia bénéficient également des lignes de TC directe sans passer par les chefs-lieux de commune. L'offre dynamique est certes en rapport avec le nombre de véhicules par ligne, mais elle reflète aussi d'autres éléments qui peuvent nous renseigner sur le fonctionnement de la ligne, comme la distance parcourue et le nombre de points d'arrêt qui rendent le trajet plus rapide ou plus lent. En effet, si cette offre est de l'ordre de 4 000 places/h/sens sur les lignes de Mazagran-

Mostaganem et de Douar-Djdid-Mostaganem, le nombre de véhicules attribués est disparate, soit 18 véhicules pour la première et seulement 5 véhicules pour la deuxième (Tableau 44). Ainsi, la ligne Douar-Djdid-Mostaganem est caractérisée par une distance courte et un nombre de points d'arrêt limité, ce qui améliorent la fluidité de cette ligne.

Figure n° 80 : Flux quotidien en provenance des agglomérations vers la ville centre de Mostaganem



Source : Direction de transport, Mostaganem. | Réalisation : Belguesmia, 2020.

Chaque agglomération, qu'elle soit urbaine ou rurale, est différente et nécessite un traitement spécifique afin d'optimiser la localisation des arrêts et des terminaux d'échange. Traditionnellement, les grandes gares (dans les zones denses) et les arrêts exclusifs (dans les petites villes) sont situés à proximité des principales infrastructures de transport, conformément au principe de vitesse. Cependant, dans la plupart des villes, ces stations de collecte importantes ont été intégrées dans la zone urbaine et ont considérablement nuit au fonctionnement des services de transport routier intercommunal, périurbain et rural.

La bonne desserte routière n'a pas contribué en revanche à une bonne desserte par le transport en commun assuré principalement par des petites entreprises privées. Les transports périurbains couvrent particulièrement les agglomérations principales par un nombre de véhicules réduit variant entre 2 et 10 véhicules (Tableau 44) par ligne en comparant avec le nombre de la population qui doit être desservi. Ainsi, on constate, en dépit du nombre important des agglomérations rurales et de la population éparse, que les lignes directes vers le centre urbain sont assez limitées (12 lignes) dans les communes périurbaines et se contentent de desservir les grands axes de circulation, et délaissent les fragments situés au-delà des voies principales à savoir les noyaux ruraux (douars) et les agglomérations secondaires. Ceci contraint les comportements de déplacement et engendre certain désagrément aux usagers où ils font recours à la marche à pied et au transport illicite couramment appelé « le clandestin » pour se rendre aux points de ramassage de la ligne en question. Ces points sont créés spontanément par les habitants des zones éparses et des hameaux environnants non desservis par le réseau de transport en commun. La qualité de l'offre et principalement la vitesse commerciale et la durée de l'intervalle de passage sont influencées par la qualité du réseau routier et de sa nature : double voies rapides, chemin communal ou chemin de wilaya.

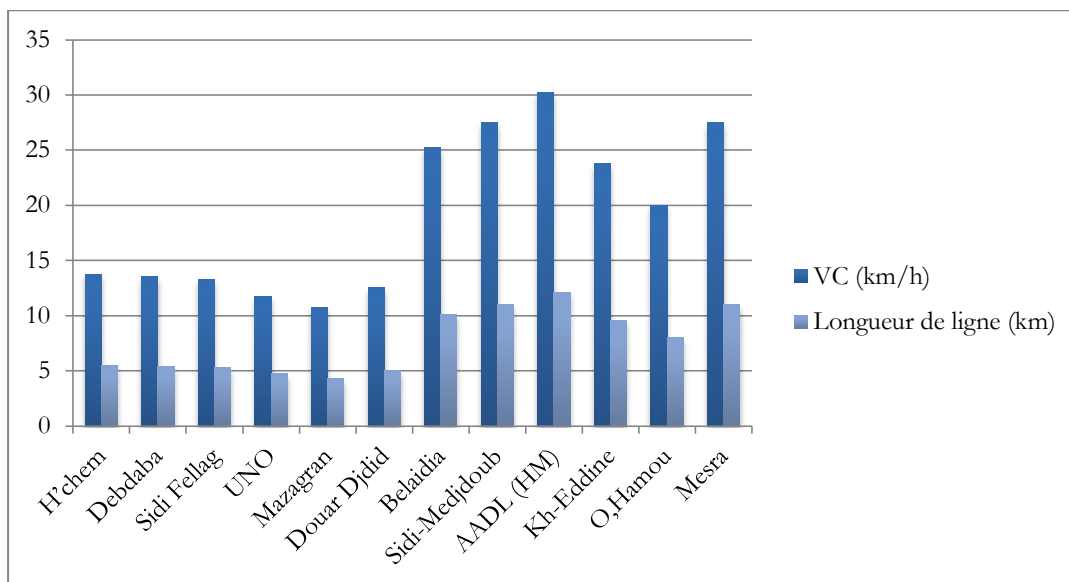
Quant à la vitesse commerciale (VC), qui illustre bien la relation entre la distance du point de départ et le point d'arrivée, elle se caractérise par une vitesse au-dessus de 10 km/h pour toutes les lignes du réseau périurbain Mostaganemois. Le croisement des indicateurs liés à la qualité d'offre à savoir la VC et la longueur de la ligne fait ressortir les catégories suivantes (Figure n°81):

- **VC > 25 km/h** : enregistrée pour les lignes de Mesra, Sidi-Medjdoub, Belaidia et Hassi-Mameche, avec une fréquence qui varie entre 23 et 30 véhicules/heure/sens. Ces lignes empruntent les grands axes de communication dont la vitesse limitée est de 60 à 80 km/h.
- **10 km/h > VC < 13 km/h** : enregistrée pour les autres lignes en provenance des agglomérations secondaires (Sidi-Fellag, Debdaba, O-Hamou, El-h'chem). Ces lignes tendent à emprunter les chemins communaux et les voies artérielles, dont la vitesse limitée est de 40 à 50 km/h.

Seulement, l'intervalle de passage bascule entre 15 à 30 minutes malgré une vitesse commerciale égale ou même supérieure à la norme recommandée (13 km pour les bus à grand gabarit), (Tableau 44). Ceci est dû à la multiplication des points d'arrêt « spontanés » qui se trouvent le long des lignes périurbaines impactant la vitesse commerciale et l'intervalle de passage. Ces

stations et arrêts illicites sont développés le long des axes principaux dans certaines agglomérations (Mesra, Hassi-Mameche, Mazagran) constituant des points de rabattement drainant les populations rurales de la zone éparse. Bien plus, les pratiques non professionnelles des conducteurs de bus ne respectant pas le temps qui leur est attribué dans le point d'arrêt engendrent des conflits et des tensions. Cette concurrence illégitime se répercute, inévitablement, sur la fréquence de passage et donc sur la qualité de l'offre des TC, malgré la couverture adéquate en nombre de véhicule/sens/heure.

Figure n°81 : Relation proportionnelle entre la vitesse commerciale et la longueur du tracé du réseau



Source : Direction de transport, Mostaganem.

Tableau 44 : Indicateurs de fonctionnement des transports en commun périurbain Mostaganemois

Commune	Indicateurs de transport en commun						Offre théorique	Offre dynamique				
	Origine	Nbr. de bus	Nbr. de place	Nbr. de place/jr	Nbr. de rotation moyen	Longueur de ligne (km)		KP (Km)	VC (km/h)	Nbr.Vh/h/sens	Nbr.per/sens	Intervalle de passage (Scnd.)
Sayada	H'chem	2	200	2000	10	5,5	2000	110	13,75	5	1000	18 000 (5')
	Debdaba	6	250	2520	10	5,4	2520	108	13,5	15	3750	54 000 (15')
	Sidi Fellag	2	200	2000	10	5,3	2000	106	13,25	5	1000	18 000 (5')
	UNO	3	300	3000	10	4,7		94	11,75	7,5	2250	27 000 (8')
Mazagran	Mazagran	7	274	2740	10	4,3	2740	86	10,75	18	4795	63000 (18')
Hassi-Mameche	Douar Djdid	2	800	80	10	5	80	100	12,5	5	4000	18000 (5')
	Belaidia	3	104	1040	10	10,1	1040	202	25,25	8	780	27 000(8')
	Sidi-Medjdoub	9	365	4380	10	11	4380	220	27,5	23	8212,5	81 000 (23')
	AADL (HM)	9	784	7840	10	12,1	7840	242	30,25	23	17640	81000 (23')
Kheir-eddine	Kh-Eddine	3	300	3000	10	9,5	3000	190	23,75	7,5	2250	27 000 (8')
	O,Hamou	3	130	1300	10	8	1300	160	20	8	975	27000 (8')
Mesra	Mesra	12	360	4320	10	11	4320	220	27,5	30	10800	108 000 (30')
Totaux généraux		61	4 067	34 220	120	91,9	24 700	1 838	229,75	152,5	57 452,5	549 000 (152')

Source : Direction de transport, Mostaganem. | Traitement : Belguesmia, 2021.

3. Mobilité et modes de déplacement dans les espaces périurbains Mostaganemois

La mobilité se présente donc comme le critère structurant du territoire et de la vie quotidienne. Les mouvements de déplacements nous permet d'approcher les interactions territoriales urbaines /rurales à travers l'identification des lieux d'origine et de destination. Le concept d'espace de vie est mobilisé pour présenter une portion de territoire où l'individu exerce ses activités quotidiennes (Chevalier, 1974 ; Robette, 2009).

Les routes secondaires qui convergent généralement vers les artères principales du réseau routier ont permis de faciliter d'accéder aux logements et aux maisons individuelles générés par l'urbanisation en milieu rural. Ces emplacements résidentiels dispersés se caractérisent par des insuffisances et des déficiences d'infrastructures et d'équipements de base, un fait qui impacte significativement le rapport budget-temps des déplacements quotidiens. Cette situation est contraignante pour les habitants de cette grande couronne périurbaine qui utilisent fréquemment les transports publics. Ces mouvements périurbains-centre mettent en évidence le manque d'infrastructures et d'équipements. Les habitants de cet espace sont obligés de se rendre quotidiennement à la ville-mère de Mostaganem (centre-ville, kharouba et salamandre) afin de satisfaire leurs besoins : travail, services de santé, divertissement et autres.

3.1 Mobilité journalière et pratiques de consommation des habitants des espaces périurbains de Mostaganem

L'impact de la mobilité résidentielle (discutée dans le chapitre 3) sur les déplacements quotidiens dans la zone rurale périurbaine de Mostaganem fera l'objet de notre décryptage dans la présente section. .

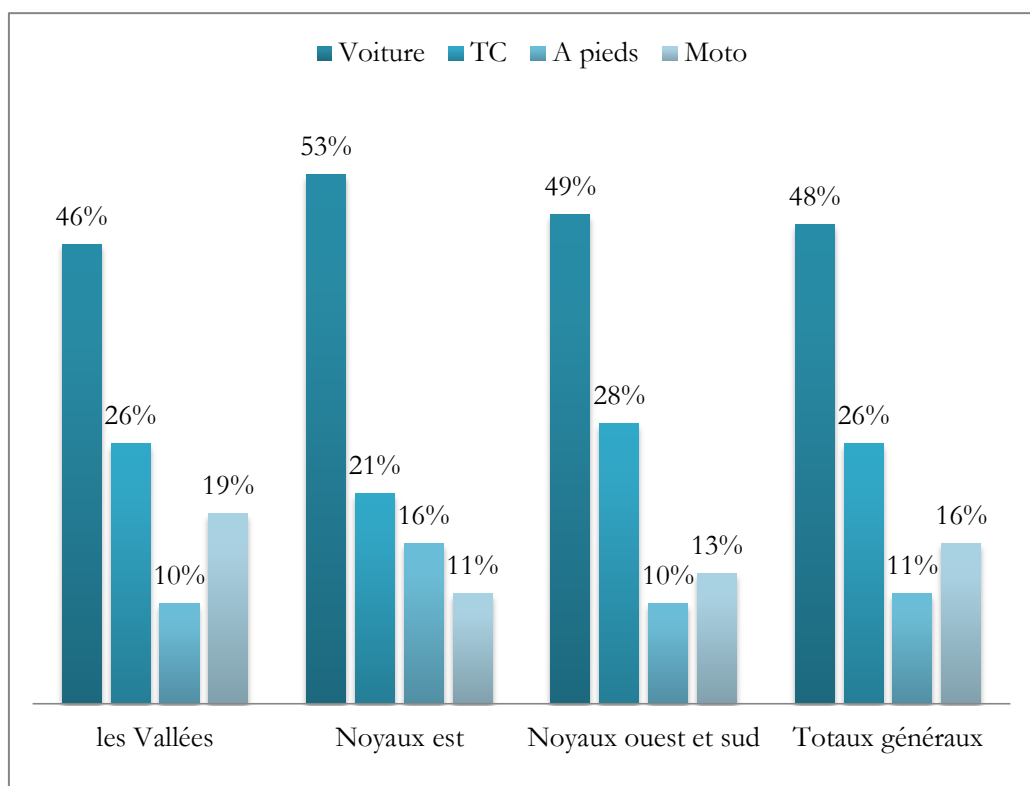
Compte tenu de l'éclatement des noyaux résidentiels dans les espaces périurbains et de leur mauvaise connectivité, les habitants favorisent l'usage des moyens de déplacement motorisés et principalement l'automobile. L'accès à la voiture a traditionnellement été perçu comme un élément de plus grand bien-être général de la société en raison de sa capacité à accroître la mobilité des individus et l'accessibilité aux territoires.

L'enquête effectuée auprès des ménages installés dans l'espace périurbain de Mostaganem nous démontre bien cette dépendance à l'utilisation intensive des modes de transport individuel motorisé (voitures et motos). Pour notre enquête, nous nous sommes appuyés pour l'analyse des déplacements des habitants des noyaux périurbains sur les modes de transport adoptés par le chef de ménage et le premier enfant du même ménage.

Ainsi, 96 (64%) chefs de ménages utilisent les moyens de transports individuels dont 72 (48%) utilisent la voiture individuelle et 16% pour le motorcycle, tandis que 26 % utilisent les moyens de transport collectif public. Ceci se justifie principalement par le bon niveau de vie des ménages et la situation professionnelle des chefs de ménages (discuté dans le chapitre 3). Cependant, les déplacements en marche à pieds des chefs de ménage ne constituent que 11% de l'ensemble des déplacements (Figure n°82), au moment où la configuration urbanistique de la zone périurbaine ne permet pas de pratiquer la marche.

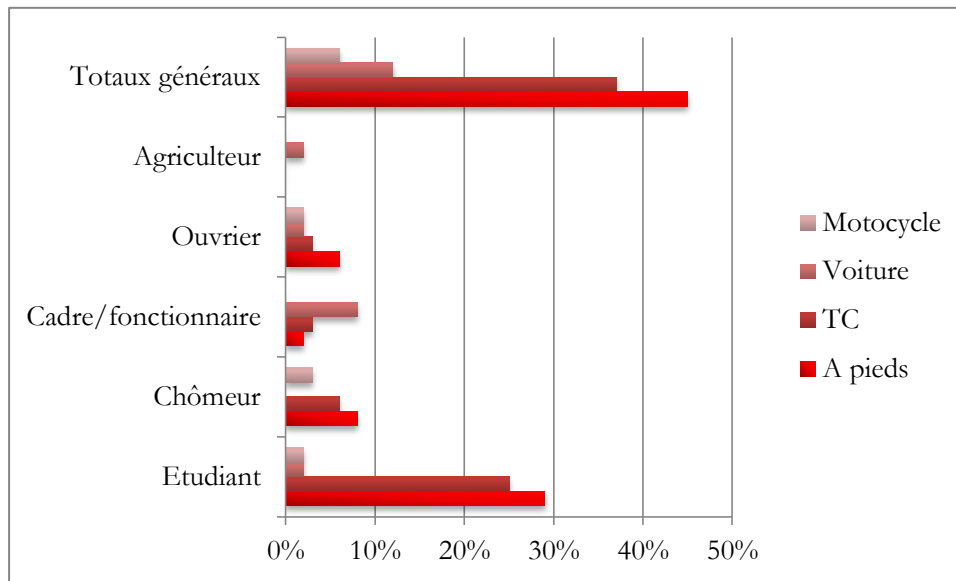
Quant aux déplacements des autres membres de la famille (le premier enfant), ils se caractérisent par la dominance de la marche à pieds avec 54 cas soit 45 % du total. Ceci s'explique par leur activité dont la majorité (47 enfants soit 57% du total) sont des étudiants (tous niveaux confondus, scolarisés et universitaires), contre 26% qui sont actifs. Ils utilisent les transports en commun à 37% (Figure n°83).

Figure n°82 : Mode de déplacement des chefs des ménages des noyaux périurbains



Source : Enquête de terrain, 2018

Figure n°83: Mode de déplacement du premier enfant des ménages des noyaux périurbains selon leurs' occupations



Source : Enquête de terrain, 2018

L'accès aux biens et aux services et pratiques de déplacement des habitants sont nés de la dynamique générée à la fois par la ville-centre et par son périurbain.

Les pratiques socio-économiques et les comportements de consommation des ménages périurbains pourraient être cernés à travers les lieux de fréquentation et de consommation de ces ménages, que nous avons identifié à partir des données collectées de l'enquête ménage périurbains:

-Le centre-ville de Mostaganem, principal lieu d'ancrage et de consommation : il est le lieu d'interaction le plus important, dans lequel les habitants entretiennent un lien fort et effectuent une grande partie de leurs activités quotidiennes pour satisfaire leurs besoins de consommation. « *Bled*⁷⁴ » représente le lieu de consommation principal des ménages ruraux et périurbains, où 64 chefs de ménages interrogés (soit 48% du total) y vont pour s'approvisionner (fruits, légumes) et effectuer les courses ponctuels et habituels (Tableau 45). Le centre-ville de Mostaganem est connu pour ces deux fameux marchés : le marché couvert et le marché découvert d'*Ain-Sefra*, qui drainent quotidiennement une population importante désirent s'approvisionner.

⁷⁴Nomination utilisé par la population de Mostaganem désignant le centre-ville.

-Les commerces de proximité et les quartiers périphériques pour les courses journalières : Les commerces de proximité constituent également un lieu de consommation indispensable pour les ménages, notamment pour l'approvisionnement en produits alimentaires, exprimé par 80 (soit 61 % du total) chefs de ménages (Tableau 45). Ainsi que pour acheter le « pain » qui représente un produit de consommation de base et quotidien pour la population, 56% des ménages optent pour les commerces et les boulangeries de proximité (Tableau 45). Nous constatons également que ce taux diffère selon la zone enquêtée, étant donné que certains noyaux et fragments résidentiels sont dépourvus de toutes les fonctions primaires et ne disposent pas de commerces de proximité.

Il s'est avéré également que certains déplacements sont donc concentrés dans les quartiers urbains périphériques (cité 5 juillet 1962, cité Chemmouma et Mon-plaisir) au plus près du lieu de résidence pour les ménages qui habitent notamment dans la deuxième couronne (Figure n°84). Ainsi, les ménages périurbains installés dans la zone des vallées, comme à la cité Bel-Medjahri1, fréquentent généralement les commerces du quartier de « Chemmouma⁷⁵ », étant situé à la lisière de la voie périphérique. Les habitants de la cité Bel-Medjahri 2 se rendent plutôt à « la cité 5 juillet 1962 » afin d'effectuer leurs courses journalières. Les ménages périurbains installés à Sidi-Fellag ont tendance à fréquenter les services et commerces du quartier périphérique dit « Mon-plaisir », qui se situe également à la limite de la ville de Mostaganem donnant sur la voie périphérique.

-Le « parcours résidentiel » et les pratiques quotidiennes : Le passé résidentiel des ménages constitue un facteur révélateur qui détermine les pratiques des déplacements quotidiens des ménages périurbains de Mostaganem. Les entretiens effectués montrent que les chefs de ménages continuent de maintenir des liens solides avec leurs quartiers précédents, lorsqu'il s'agit notamment de services (coiffeur, café, hammam, réparations).

« ...après notre déménagement...lorsqu'il s'agit des services tels que le coiffeur, la salle de sport et de loisirs...on se rend toujours, moi ou mes enfants, aux mêmes endroits que nous fréquentions lorsqu'on habitait l'ancien quartier» (Rapporte un chef de ménage interrogé habitant à la vallée d'El-Nador ; habitait auparavant à la Cité Nigrel, Mostaganem).

« Même en changeant le lieu de résidence...je continue à fréquenter mon quartier précédent...j'ai un attachement au centre-ville, bled» (Chef de ménage interrogé habitant à El-h'chem ; habitait auparavant dans le centre-ville de Mostaganem).

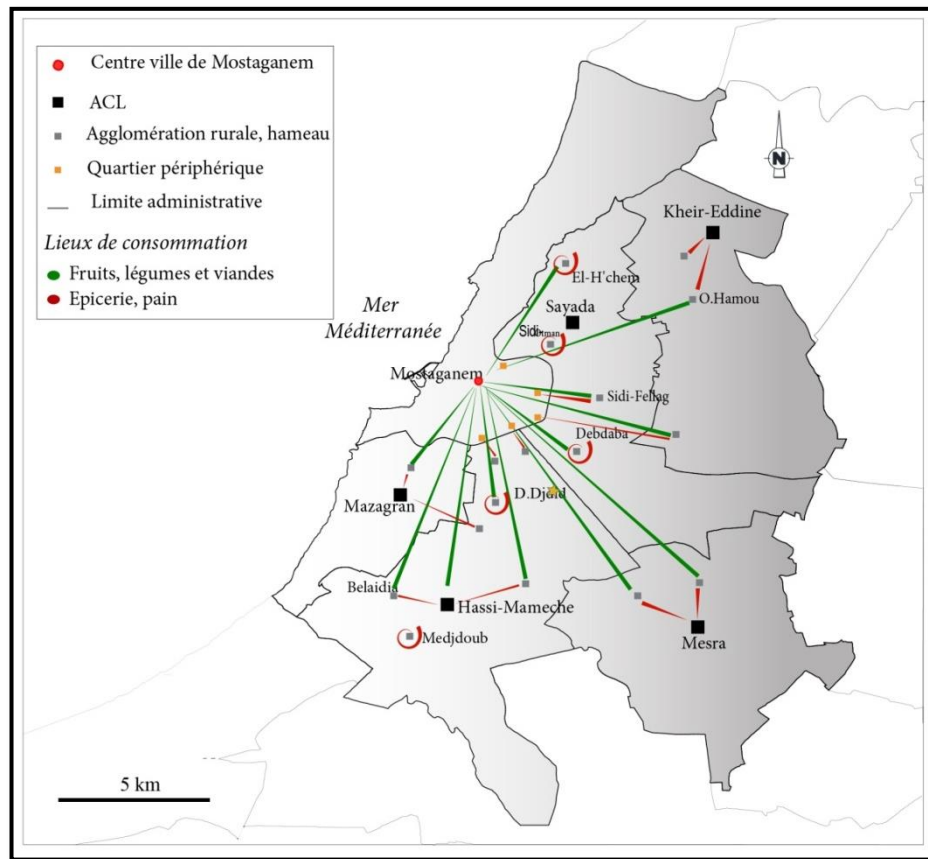
⁷⁵Quartier situé à la périphérie de la ville de Mostaganem.

Tableau 45 : Lieux d'approvisionnement habituel des ménages périurbains Mostaganemois

Zone enquête	Lieu d'achat des ménages périurbains																			
	Centre ville de Mosta « <i>bled</i> »		Commerce de proximité		<i>Souk-Ellil</i>		ACL de commune		Mon plaisir		La terre		<i>Centre commercial « UNO »</i>		Cite 5 Juillet		Chem- mouma		March and ambul ant	Total général
Fruits et légumes	64	48%	27	20%	12	9%	11	8%	5	4%	4	3%	5	4%	1	1%	/	/	/	100%
les viandes	72	54%	21	16%	/	/	10	7%	13	10%	/	/	7	5%	1	1%	9	7%	1%	100%
Épicerie	23	17%	80	61%	/	/	6	5%	13	10%	/	/	9	7%	/	/	1	1%	/	100%
Pain	30	23%	74	56%	/	/	3	2%	13	10%	/	/	6	5%	2	2%		2%	1%	100%

Source : Enquête de terrain, 2018.

Figure n°84 : Lieux de consommation et d'approvisionnement habituels des ménages périurbains Mostaganemois



Source : Enquête de terrain, 2018. | Conception et réalisation : Belguesmia, 2020.

3.2 Usage des transports en commun dans l'espace périurbain Mostaganemois : limites et contraintes

Dans le but d'approcher les déplacements depuis l'espace périurbain de Mostaganem vers le centre via les transports collectifs, nous avons choisi d'enquêter au niveau de la gare routière de Sidi-Benhoua de la ville de Mostaganem, située à l'entrée de la ville sud sur l'axe routier RN 23. Cette station rassemble particulièrement les bus et Taxi en provenance des communes Est et Sud de la wilaya de Mostaganem. Les entretiens sont menés auprès de 30 personnes parmi les usagers de TC en provenance de Mesra qui est la plus grande agglomération, située à proximité immédiate de Mostaganem sur l'axe routier RN 23. Il s'agit d'esquisser les profils des usagers de transports en communs et de comprendre leur stratégie de déplacement, en se basant sur les informations recueillies sur les déplacements effectués pendant le jour de l'entretien.

Les personnes interrogées représentent une majorité féminine. Parmi les 30 usagers des TC interrogés 40% (12) sont jeunes dont la tranche d'âge (18 ans - 25 ans) suivi de la tranche d'âge

(26 ans - 35 ans) (Tableau 46). La tranche d'âge entre 18 et 25 ans représente la classe étudiante avec 08 usagers interrogés du total. Quant à la classe socioprofessionnelle la plus dominante, elle est constituée des personnes sans occupation (cette catégorie englobe les femmes au foyer, les chômeurs et les retraités). La classe des commerçant/artisans représente la minorité des usagers interrogés (Tableau 47).

Tableau 46 : Tranche d'âge des usagers des TC interrogés en provenance de la station de Mesra vers la station de Sidi-Benhoua à Mostaganem

Tranche d'âge									
18-25 ans		26-35 ans		35-50 ans		plus de 60 ans		Total général	
12	40%	09	30%	07	23%	02	7%	30	100%

Source : Enquête de terrain, 2020.

Tableau 47 : Croisement entre la tranche d'âge et la catégorie professionnelle des usagers des TC interrogés en provenance de la station de Mesra vers la station urbaine de Sidi-Benhoua

Tranche d'âge	Catégorie professionnelle											
	Employé		Etudiant		Fellah		Ouvrier/artisan		Sans emploi		Total général	
18-25 ans	01	8%	08	67%	0	0%	02	17%	01	8%	12	100%
26-35 ans	01	11%	00	0%	0	0%	03	33%	05	56%	09	100%
35-50 ans	03	29%	00	0%	02	29%	01	29%	01	14%	07	100%
plus de 60 ans	00	0%	00	0%	0	0%	00	0%	02	100%	02	100%
Totaux généraux	05	13%	08	27%	02	7%	06	23%	09	30%	30	100%

Source : Enquête de terrain, 2020.

L'enquête menée auprès de 120 usagers en provenance de la commune de Hassi-Mameche (Maazouzi, 2019) révèle que le centre-ville de Mostaganem « *bled* » est la première destination des habitants avec un taux de 77,5%, soit 93 usagers du total, du fait qu'il concentre la majorité des commerces rares et des services du premier niveau. Quant aux déplacements vers la Salamandre, constituant 12,5%, appréhendée comme une nouvelle centralité urbaine de l'agglomération de Mostaganem, constitue la deuxième destination des usagers des TC interrogé (Tableau 48). Les campus universitaires à leur tour drainent une grande part de la population, où il s'est avéré que les déplacements pour les études représentent le deuxième motif de déplacement des usagers des

TC après celui du travail. Il est appréhendé également que certains déplacements comprennent le transit vers d'autres communes de la wilaya vers lesquelles le transport direct n'est pas assuré.

Tableau 48: Destination de la population de Hassi-Mameche dans l'agglomération de Mostaganem

Destination							
Centre ville de Mostaganem		La Salamandre		Autres quartiers		Total général	
93	77,5%	15	12,5%	12	10%	120	100%

Source : Maazouzi, 2019.

La diversité des activités des emplois, des services et des commerces dans la ville de Mostaganem a imposé à la population des communes périurbaines (Sayada, Hassi-Mameche, Mesra et Kheir-Eddine) -afin de jouir de ces services- de se déplacer sous forme de mouvement récurrent et continu de va et vient. Cela reflète l'intensité des flux vers le centre-ville qui reste le lieu d'animation par excellence, dans lequel les habitants de tous l'arrière-pays réalisent leurs activités de consommation. Il s'est avéré, selon la même enquête, que la mobilité dont le motif « travail » avec 35 usagers (soit 29,16% du total) et dont le motif « études » avec 27 usagers (soit 22,5 du total), suivi par le motif « achat » avec 13,33%, constituent les déplacements primaires et obligatoires des usagers de TC ruraux et périurbains (Tableau 49). La mobilité pour les loisirs représente les déplacements secondaires dans la matrice des déplacements dont Salamandre est la plus convoitée, suivie par Kharouba où se situent le pôle universitaire et le CHU de Mostaganem.

Tableau 49: Motifs des déplacements des habitants de Hassi-Mameche à la ville de Mostaganem

Motifs de déplacement															
Travail		Etudes		Achat		Soins médicaux		Loisirs		Visite familiale		Autres		Total général	
35	29,16 %	27	22,5 %	16	13,33 %	14	11,66 %	13	10,83 %	09	07,5 %	07	5,83 %	120	100 %

Source : Maazouzi, 2019.

Dans le but de mieux appréhender l'interaction ville/campagne dans son volet mobilité quotidienne, à travers notre investigation « usagers des TC », nous avons tenté d'approcher le comportement de ces usagers en matière de nombre de fréquentation de l'agglomération de

Mostaganem. Ainsi, la majorité des usagers interrogés ont une fréquentation hebdomadaire, principalement pour le motif d'achat et pour le loisir et la promenade. Concernant les usagers qui se rendent quotidiennement ont pour motif de déplacement « études » et « travail ».

Les déplacements en TC sur les réseaux périurbains ne concernent pas que les habitants des agglomérations desservies, mais incluent aussi les habitants des communes limitrophes. Sur la ligne de Mesra-Mostaganem (par exemple), la moitié des usagers sont des habitants de la commune (ACL et Douar) or, les autres usagers sont issus d'autres communes qui se situent sur le même axe routier menant vers Mesra (Mensourah, Bouguirat, Siret, Touahria). La carence en moyens de transport entre les petites localités (douar) d'un côté et l'absence des liaisons directes avec l'agglomération de Mostaganem d'un autre côté, mènent les habitants de l'espace rural à se rabattre sur plusieurs moyens de déplacement comme la marche à pieds (plus de 30 min) ou les transporteurs illicites « clandestins » pour se rendre aux points de ramassage les plus proches des lignes de transport en commun ou à la station terrestre (de Mesra par exemple). Ceci entrave les déplacements des habitants ruraux de la zone périurbaine, entraînant des surcoûts (argent et temps) de déplacement des ménages non-motorisés).

Il est appréhendé que les mutations socioculturelles du monde rural en Algérie, à travers entre autres, la possibilité d'accès à la scolarisation et aux études universitaires, particulièrement de la femme rurale, a été inévitablement émancipé par l'évolution du transport scolaire pour les régions rurales reculées et la généralisation des moyens de transport en commun (Yousfi, 2018).

Conclusion du chapitre 6

La croissance accélérée à la fois de l'agglomération de Mostaganem et de son espace rural périurbain n'a pas été accompagnée d'un bon développement du maillage routier dont plusieurs noyaux résidentiels n'y sont pas liés directement. Ce maillage est lâche dans cette zone, il s'articule principalement autour des routes radiales rapides régionales et présente une faiblesse de connexion avec les routes transversales qui se limitent à quelques liaisons circulaires (artérielles). Ainsi, un réseau de piste non conventionnel s'est développé dans cet espace, reliant perpendiculairement les nouveaux fragments résidentiels aux routes principales de communication, générant de nouvelles possibilités de déplacements. Ainsi, l'urbanisation spontanée de cet espace explique en partie la faiblesse de ce réseau.

Paradoxalement à cette situation, les espaces centraux de la ville de Mostaganem et ses nouvelles centralités urbaines (Salamandre et Kharrouba) constituent des lieux qui drainent quotidiennement les habitants des espaces périurbains. Seulement, des problèmes de connexion se posent plus pour les noyaux résidentiels éclatés, engendrant des difficultés de déplacements depuis les lieux de résidence qui sont plutôt exclus de la couverture du service de transport public. Pour accéder aux espaces centraux de la ville de Mostaganem, ces habitants ne disposent pas d'un bon service de transport en commun car les points de ramassage sont éclatés et éloignés pour les uns et les trajets sont très lents pour les autres, sans évoquer la qualité médiocre du transport en commun qui ne couvre pas toutes les heures de la journée de travail. C'est ainsi que la voiture et le motorcycle se présentent comme les modes les mieux appropriés pour les ménages ruraux et périurbains, la mobilité est en effet assurée en grande partie soit par le véhicule personnel ou par les « taxis clandestins ».

Les difficultés d'accès au transport en commun dans l'espace périurbain, produisent des inégalités d'accès aux ressources urbaines. De fait, les emplacements résidentiels dispersés sont caractérisés par des insuffisances et des déficiences en matière d'infrastructures et d'équipements de base ce qui influe significativement sur le rapport temps-coût de déplacements quotidiens.

CONCLUSION DE LA TROISIEME PARTIE

L'agriculture à proximité de l'agglomération urbaine de Mostaganem joue un rôle intermédiaire dans les échanges économiques et sociaux entre la ville et sa campagne. Elle est devenue un prolongement de l'espace urbain et une composante des moyens d'existence de la population urbaine en étant à la fois une source de nourriture et d'emploi.

A travers ce que nous avons présenté, il est constaté que les acteurs agricoles mènent un dynamisme agricole avec des stratégies en termes de production et de commercialisation, quasiment en rupture avec les pratiques agricoles traditionnelles. En dépit des transformations imposées par la colonisation ou par les réformes agraires postindépendances, l'agriculture périurbaine Mostaganemoise a gagné en diversité en affichant une dynamique qui ne peut être amputée au contexte global de la wilaya de Mostaganem comme étant un bassin de production agricole de dimension nationale. La fonctionnalité de cette agriculture dans le contexte périurbain est basée sur une sollicitation en lien avec l'environnement local (l'agglomération de Mostaganem et les établissements humains environnants), mais aussi régional voire national. Contrairement à ce qui est appréhendé, sous un angle désavantageux, la proximité urbaine présente un facteur stratégique et potentiel pour les acteurs agricoles qui fonctionnent avec une logique entrepreneuriale et d'investissement, saisissant la proximité aux centres urbains environnants et leurs composantes comme aménité.

Il est appréhendé que le marché de gros de *Souk-Lil*, les marchés de proximité urbains et les unités agroalimentaires jouent le double rôle de maintien de l'agriculture par le développement économique et la capacité productive, cela a contribué à la création des liens fonctionnels et des échanges économiques entre la campagne et la ville de Mostaganem, cette dernière à son tour constitue un moyen de bon fonctionnement de l'activité agricole autour d'elle.

La mobilité des personnes, résidentielle et quotidienne, relèvent des dynamiques urbaine, périurbaine et rurale. A l'interface urbaine/rurale, les espaces périurbains Mostaganemois représentent des caractéristiques communes et identiques en matière de mobilité avec une forte dépendance envers les espaces urbains centraux de la ville de Mostaganem (le centre-ville ou *beld*, Salamandre et Kharouba) qui se distinguent par la diversité de leurs commerces rares et leurs services de haut rang.

La genèse des déplacements motorisés en particulier le recours à l'utilisation de la voiture et le motocycle vient remédier aux dysfonctionnements des transports en commun qui ne couvrent pas les noyaux éclatés et dispersés dans la zone périurbaine.

Il est clair que les mutations spécifiques du monde rural, en termes de l'émergence de nouvelles pratiques de déplacement et de consommation de la population périurbaine de Mostaganem d'un côté et l'apparition de nouveaux modes et pratiques agricoles d'un autre côté, qui s'inscrivent dans une logique urbaine, ont fait émerger à leur tour une nouvelle forme de ruralité « périurbaine ».

CONCLUSION GENERALE

La ville de Mostaganem a entretenue depuis longtemps une relation de dominance avec sa campagne immédiate « *Haouz* » (Mazagran, Hassi-Mameche, Aïn-Nouissy, Aïn-Tededès, etc.). Ainsi qu'une polarisation et un pouvoir de contrôle sur son arrière-pays de part de sa position géographique, a fait d'elle un centre important pendant plusieurs occupations, depuis l'antiquité.

Depuis les trente dernières années, la campagne proche de l'agglomération de Mostaganem et en particulier les espaces périurbains en tant que zones de contact entre les mondes rural et urbain constitue le cadre dans lequel se déroulent des processus territoriaux complexes impliquant des mutations géographiques et des conflits d'usage. Ce processus répond à deux logiques opposées qui s'affrontent : d'une part, une logique de mitage des terres agricoles et de transformation de la société rurale suite à la diffusion du fait urbain autour de la ville, et d'autre part, une logique de résistance, d'adaptation et de résilience des ruraux. En effet, les mutations qu'a subies l'espace rural autour de la ville de Mostaganem dessinent **une nouvelle territorialité hybride** (Vanier et Debarbieux, 2002 ; Vanier, 2005, Poulot, 2008) liée aux dynamiques urbaines du centre et aux dynamiques rurales et agraires dans un plateau à fort potentiel agricole (Belguesmia, Yousfi et Otmane, 2019). Ce processus est le produit non seulement d'une périurbanisation, mais aussi d'une rurbanisation auxquelles sont assimilées une dynamique résidentielle extra urbaine des ménages à partir du centre et une logique d'ancrage et d'enracinement des ménages ruraux dans leurs micros territoires. Ceci dit, le processus de périurbanisation autour de Mostaganem semble être partiellement différent par rapport aux pays développés, avec des enjeux différents et des nuances structurelles et territoriales qui lui sont caractéristiques. Alors que dans les pays industrialisés la périurbanisation se produit à partir des mobilités résidentielles des ménages de classe moyenne motivées par l'accès à la propriété et à l'habitat pavillonnaire, et accompagnées par une délocalisation des activités productives vers la périphérie, dans le contexte local Mostaganemois, elle est due, en plus de ces faits, à un phénomène de croissance démographique et des mutations sociales des ruraux, où la suppression totale du rural n'est pas posée, mais plutôt des prémices d'imbrication et de négociation. Dans le model contextuel Mostaganemois, la périurbanisation ne se fait pas en se greffant aux ACL des communes, dans la continuité du tissu existant, mais plutôt dans des terrains agricoles, de manière éclatée et discontinue.

Les mutations physiques et les changements d'utilisation du sol sur plusieurs communes limitrophes ont contribué à la valorisation des espaces ruraux situés à proximité du grand centre urbain de Mostaganem notamment en matière du foncier, contribuant à la genèse d'un marché foncier résidentiel. Ainsi, ce marché foncier, développé aussi bien d'une façon légale qu'illégal,

est devenu un élément fondamental de la formation du périurbain Mostaganemois. Aux intérêts et stratégies d'appropriation de l'espace différentes et souvent concurrentes, les agriculteurs, les spéculateurs fonciers, les entrepreneurs industriels, et autres acteurs urbains et ruraux coexistent et s'influencent mutuellement sur le même territoire.

Profitant de la puissance publique, les acteurs de la ville ont reporté le surplus de la production immobilière dans les communes limitrophes aux biens fonciers domaniaux amorçant une urbanisation diffuse. Les propriétaires terriens ont pris part eux aussi des transactions immobilières tant formelles qu'informelles, tirant profit d'une rente foncière certaine. Quant aux agriculteurs, offrant une image assez particulière de résistance, ils ont redynamisé l'agriculture périurbaine pour aboutir à une recomposition des systèmes de culture en gagnant en diversité et en intensification, ce qui a épargné quelques exploitations agricoles des couronnes périurbaines de Mostaganem d'une urbanisation quasi systématique.

Les dynamiques territoriales de l'espace périurbain Mostaganemois ont favorisé l'émergence d'une « **nouvelle forme de ruralité** » s'adaptant aux changements socioculturels et économiques tournés vers la consommation et imposés par la périurbanisation dont la mutation de l'agriculture et le développement de l'habitat rural et la mobilité journalière des ménages constituent des facettes de cette nouvelle vision du monde rural (Bonnal, 2004). Désormais, l'agriculture traditionnelle n'est plus l'axe d'articulation des économies locales rurales. Cette nouvelle forme spatiale a contribué à mettre fin à la définition dichotomique entre les zones urbaines et rurales, comme elle pose les jalons de repenser le sens des relations ville-campagne, surmontant le caractère résiduel traditionnellement attribué aux zones rurales. La structure professionnelle de ces espaces périurbains Mostaganemois est de plus en plus hétérogène attestant la caractérisation de la nouvelle ruralité et de l'émergence de la multifonctionnalité dans les zones rurales. La diversité des activités et la diminution du poids relatif à l'activité agricole en termes d'emploi et de financement des ménages ruraux est nettement remarquable.

Cette dynamique périurbaine, marquée par des transgressions de l'espace agricole, a rendu l'efficacité des instruments d'aménagement et juridiques caduque (Escallier, 1998 ; Yamani et Trache, 2020), en l'absence d'autorité intercommunale règlementée en Algérie. La multiplication des plans d'aménagement dans les espaces périurbains où chaque commune dispose de son plan, sans se concerter avec les communes limitrophes, a contribué à la segmentation de l'espace périurbain Mostaganemois. La logique binaire (urbain et rural) et radioconcentrique ont construit l'approche d'aménagement des espaces périurbains où les limites du périmètre urbain sont imposées en fonction des enjeux liés aux fonciers urbains et dont les jonctions entre espace rural

et urbain sont floues. Cette confusion est aggravée par l'absence d'une connotation officielle des espaces périurbains approuvée par la réglementation. Cela dit, le rôle des instruments est réduit à produire le foncier urbain ou à régulariser une urbanisation initiée par le bas dont les acteurs ne sont pas que privés, mais aussi publics négociant davantage les limites des périmètres urbains en fonction de leurs intérêts.

Au terme de ce travail, nous jugeons pertinent d'ouvrir une piste⁷⁶ de réflexion sur la question de la relation ville-campagne, en questionnant davantage **l'espace périurbain** et de se focaliser sur l'émergence d'un «**nouveau schéma polycentrique**» configuré par les petites villes de l'arrière-pays Mostaganemois et qui constituaient à la base des centres ruraux ayant eu accès au statut urbain. Dans cette optique, l'analyse portera sur l'unité du système urbain/périurbain/rural où une interprétation élargie du rural périurbain serait favorisée (notamment lorsqu'il s'agit d'un cas d'étude comme celui de Mostaganem couvrant un territoire rural vaste et étendu avec une portée régionale). Ainsi nous posons l'hypothèse : « tandis qu'on a assisté à l'étalement de l'urbain dans les trente dernières années, dans les prochaines années on assistera probablement à l'étalement du périurbain ». Comment ces localités de part de leur évolution spatiale et fonctionnelle constitueront désormais des relais pour l'agglomération de Mostaganem, dont le facteur déclencheur cette fois-ci sera le fait périurbain? Et quel est le rôle des petites villes de l'arrière-pays Mostaganemois dans le dynamisme rural? En interrogeant toujours dans une approche hybride les logiques par « le haut » comme par « le bas ». Peut-on renoncer à l'approche de la ville compacte et l'urbanisme préjudiciable à la campagne algérienne et inscrire les relations ville-campagne dans une logique de continuum en favorisant les résiliences locales ?

⁷⁶Cette piste pourrait constituer par la suite un point d'appui pour une autre problématique pour approcher les stratégies de développement du monde rural dans ses profondes dimensions.

BIBLIOGRAPHIE

- AIT-HAMMOUDA-KALLOUM, Khedidja. La dichotomie urbain/rural, est-elle toujours d'actualité dans la recherche urbaine en Algérie? *Crasc books*, 2008, p. 481-501.
- AUTHIER, Jean-Yves. Préambule: Les trajectoires résidentielles, un champ de recherche pour saisir le sens des mobilités. *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, 2014, p.21-38.
- BAKOUR, Mohammed et BAOUNI, Tahar. Étalement urbain et dynamique des agglomérations à Alger : quel rôle pour la promotion administrative ? *Cahiers de géographie du Québec*, 2015, vol.59, n°168, p. 377-406 [En ligne]. <https://doi.org/10.7202/1037255ar>
- BAUMONT, Catherine et HURIOT, Jean-Marie. *De von Thünen à Fujita: continuité ou rupture?* Thèse de doctorat. Laboratoire d'analyse et de techniques économiques (LATEC), 1996.
- BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline. *Géographie urbaine*. Armand colin, 1980.
- BELGUESMIA, Sabiha, YOUSFI, Badreddine, et OTMANE, Tayeb. Interface ville/campagne et dynamiques des espaces périurbains d'une ville intermédiaire sud-méditerranéenne. L'exemple de Mostaganem (Algérie). *Cahiers de géographie du Québec*, 2019, vol. 63, no 179-180, p. 259-279.
- BELGUIDOUM, Saïd. La ville en question-analyse des dynamiques urbaines en Algérie. In : *Penser la ville-approches comparatives*, 2008, P. 1.
- BENACHENHOU, Abdellatif. L'exode rural. *Alger: OPU*, 1979
- BENDJELID, Abed et FONTAINE, Jacques. *Aménageurs et aménagés en Algérie: héritages des années Boumediene et Chadli*. Editions L'Harmattan, 2004.
- BENDJELID, Abed. La fragmentation de l'espace urbain d'Oran (Algérie). Mécanismes, acteurs et aménagement urbain. *Insaniyat / إنسانيات*, 1998, n°5, p.61-84 [En ligne].<http://journals.openedition.org/insaniyat/11804>
- BENDJELID, Abed. Les espaces périurbains au Maghreb. *VIII^o Colloque de géographie maghrébine*, Mohammedia et Rabat (Maroc), Universités de Casablanca, 23-24 mai 2002. *Insaniyat/إنسانيات* *Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, 2002, n°17-18, p. 255 [En ligne]. <http://journals.openedition.org/insaniyat/8723>
- BENSLIMANE, Abdennour. L'effet de l'indivision sur la Privatisation du Foncier Agricole: Le Cas de L'Algerie. *Revue de Droit des Sciences Humaines*, 2012, n° 10, p. 19-33.
- BERGER, Martine et CHALÉARD, Jean-Louis. *Villes et campagnes en relations. Regards croisés Nords-Suds*. Paris, Karthala, 2017.

- BERION, Pascal, GUY Joignaux, et LANGUMIER Jean-François. L'évaluation socio-économique des infrastructures de transport : Enrichir les approches du développement territorial. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 2007, no. 4, p. 651-676.
- BESSAOUD, Omar, PELLISSIER, J.-P., ROLLAND, J.-P., *et al.* *Rapport de synthèse sur l'agriculture en Algérie*. Thèse de doctorat. CIHEAM-IAMM, 2019.
- BESSAOUD, Omar. La stratégie de développement rural en Algérie. *Options méditerranéennes, série A*, 2006, vol. 71, p. 79-89.
- BOIZET, Florian. Les limites temporelles de l'urbain: vers un urbain sans limite- L'exemple de l'agglomération parisienne. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, 2003, vol.29, n°113, p.19-43.
- BONERANDI, Emmanuelle, LANDEL, Pierre-Antoine, et ROUX, Emmanuel. Les espaces intermédiaires, forme hybride: ville en campagne, campagne en ville? *Revue de géographie alpine*, 2003, vol.91, n°4, p. 65-77.
- BONNAL, P., BOSCH, P. M., DIAZ, J., *et al.* Multifonctionnalité de l'agriculture» et «Nouvelle Ruralité. *Une mise en perspective sur deux démarches de refondation des politiques publiques. Les cahiers de la multifonctionnalité, Paris*, 2004, no 5.
- BONVALET, Catherine et DUREAU, Françoise. Los modos de habitar: unas decisiones condicionadas. *F. Dureau, C. Bonvalet, E. Dupont, J. Levy & T. Lulle (Eds.), Metrópolis en movimiento: Una comparación internacional*, 2002, p. 69-87.
- BOUDJENOUIA, Abdelmalek, FLEURY, André et TACHERIFT, Abdelmalek. L'agriculture périurbaine à Sétif (Algérie) : quel avenir face à la croissance urbaine ? *BASE*, 2008, vol. 12, p. 23-30 [En ligne]. <https://popups.uliege.be:443/1780-4507/index.php?id=2128>.
- BOUKERZAZA, Hosni. *Décentralisation et aménagement du territoire en Algérie*, OPU, 1991, Alger.
- BROMBERGER, Christian et MOREL, Alain. *Limites floues, frontières vives: des variations culturelles en France et en Europe*. Les Editions de la MSH, 2001, vol.17.
- BRÛLE, Jean- Claude, FONTAINE, Jacques. *L'Algérie : volontarisme étatique et ménagement du territoire*, OPU, 1983, Alger.
- BRUNO, Giau et ORSINI, Stefano. Food for the cities: urban policies and the role of farmers. In GALLI, Mariassunta ; LARDON, Sylvie, et al., *Agricultural management in peri-urban areas. The experience of an international workshop*. Pisa: Felici Editore, 2010, p. 45-52.
- BRYANT, Christopher R. L'agriculture périurbaine l'économie politique d'un espace innovateur. *Cahiers Agricultures*, 1997, vol. 6, no 2, p. 125-130 (1).

Bureau d'étude BEAU CHACHOUA Karima. *Révision du PDAU de Hassi-Mameche Phase III*, Service technique de l'urbanisme de l'APC de Hassi-Mameche, 2007.

CAÏD, Nabila, CHACHOUA, Mustapha, et BERRICHI, Faouzi. Analyse spatiale diachronique de l'occupation du vignoble algérien depuis 60 ans: cas de la wilaya de Mostaganem. *Physio-Géo. Géographie physique et environnement*, 2019, Vol.13, p. 53-74.

CAVAILHÈS, Jean, CONTESTI, Gaëlle, HILAL, Mohamed, *et al.* Marché foncier et périurbanisation: aspects déterministes et stochastiques. In : *25. Journées de Microéconomie appliquée*, 2008, p. 36 p.

CAVAILLÈS, Henri. Comment définir l'habitat rural?. In : *Annales de géographie*. Armand Colin, 1936. p. 561-569. DOI : <https://doi.org/10.3406/geo.1936.11424>

CHADLI, Mohamed et HADJIEDJ, Ali. L'apport des petites agglomérations dans la croissance urbaine en Algérie. *Cybergeo : European Journal of Geography*, 2003 [En ligne].<http://journals.openedition.org/cybergeo/3851> ; DOI : 10.4000/cybergeo.3851

CHALAS, Yves. *L'invention de la ville*. Paris, Economica-Anthropos, 2003.

CHALEARD, Jean-Louis. *Temps des villes, temps des vivres: l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*. KARTHALA Editions, 1996.

CHATELLIER, Vincent et DUPRAZ, Pierre. Politique et dynamique des systèmes de production: Comment concilier défi alimentaire, compétitivité et environnement?. In : *6. Entretiens du Pradel: défi alimentaire et agronomie*. 2001, p. 20 p.

CHEHAT, Foued (coordinateur), BEDRANI, Slimane, BESSAOUD, Omar, SALHI, Salima, LAZREG, Messaoud et BOUZID, Amal. Première Partie Analyse de l'état de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Algérie. *Revue Stratégique de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en Algérie*, Centre de Recherche en Economie Appliquée au Développement – Programme Alimentaire Mondial, 2018, Alger.

CHERRAD, Salah- Eddine. La dynamique des espaces périurbains : cas de l'est algérien. Exemple de Constantine et d'Annaba. *Les Cahiers du CREAD*, 1999, n°48, p. 129-169 [En ligne]. <http://revue.cread.dz/index.php/les-cahiers-du-cread/article/view/642>

CHEVALIER, Jacques. Espace de vie ou espace vécu? L'ambiguïté et les fondements de la notion d'espace vécu. *L'espace géographique*, 1974, vol. 3, no 1, p. 68-68.

CHOAY, Françoise. Penser la non-ville et la non-campagne de demain. *La France au-delà du siècle. La Tour d'Aigues: Éditions de l'Aube*, 1994.

Conseil National économique et social CNES. Rapport la configuration du foncier en Algérie: Une contrainte au développement économique. 24^{ème} session plénière, 2004.

CÔTE, Marc. Campagnes algériennes: un héritage colonial difficile à assumer. *Méditerranée*, 1985, vol. 55, no 3, p. 41-50.

COTE, Marc. *L'Algérie ou l'espace retourné*. Média-Plus, 1993, Constantine, Algérie.

COTE, Marc. *La réorganisation de l'espace rural en Algérie*. IREMAM, Aix-Jas de Bouffan-MMSH, 1979.

COTE, Marc. *Pays, Paysages, Paysans d'Algérie*. Paris, CNRS Editions, 1996.

DANSEREAU, Francine ; NAVAEZ-BOUCHANINE, Françoise. *Les stratégies familiales et résidentielles à Rabat*. 1993.

DE-LAPRIMAUDE, F.Elise. *Le commerce et la navigation de l'Algérie avant la conquête française*. Revue algérienne et coloniale, 1860. Consulté en ligne. <https://fr.calameo.com/read/004330026bf5d725d44c1>

Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de Mostaganem DUAC. *Rapport d'orientation du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme du groupement Mostaganem, Mazagran et Sayada*, 2006.

Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de Mostaganem DUAC. *Rapport d'étude de la révision du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune de Mesra*, 2014.

Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de Mostaganem DUAC. *Rapport d'étude de la révision du Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme de la commune de Kheir-Eddine*, 2014.

Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction de Mostaganem DUAC. *Données statistiques relatives aux dossiers traités dans le cadre de la loi 08-15 dans les communes de Sayada, Kheir-Eddine, Hassi-Mameche, Mazagran et Mesra*, 2019.

Direction de la Programmation et de Financement de la Wilaya de Mostaganem. *Annuaire statistique de wilaya de Mostaganem*, 2018.

Direction des services agricoles de Mostaganem DSA. *Rapport statistique sur les principaux indicateurs en agriculture*, 2015, Wilaya de Mostaganem.

Direction des services agricoles de Mostaganem DSA. *Rapport statistique sur les principaux indicateurs en agriculture*. 2018, Wilaya de Mostaganem.

ESCALLIER, Robert. Ville et informalité dans les pays du monde arabe. *Cahiers de la Méditerranée*, 1998, vol.56, n°1, p.39-85.

- FLEURY, André et DONADIEU, Pierre. De l'agriculture périurbaine à l'agriculture urbaine. *Le Courrier de l'environnement de l'INRA*, 1997, vol. 31, no 31, p. 45-61.
- FLEURY, André. Nouveaux habitants, nouvelle ruralité périurbaine? In : *Colloque de l'ADEF*. ADEF, 2000.
- FRIEDMANN, John et SORENSEN, André. Ville déliée : les méga-agglomérations émergentes en Asie. 2019.
- GALLANT, André F. *Localisation agricole et expansion urbaine: examen critique des théories de Von Thunen et de Sinclair dans la région immédiate d'Ottawa*. Thèse de doctorat. University of Ottawa (Canada), 1973.
- GENIAUX, Ghislain et NAPOLÉONE, Claude. Rente foncière et anticipations dans le périurbain. *Economie prevision*, 2005, no 2, p. 77-95.
- GEORGES, Pierre et VERGER, Fernand (2004) "*Dictionnaire de la géographie*", 8^e Edition, PUF, Paris.
- GHELAMALLAH, Amine. Études des pucerons des cultures maraîchères et leurs complexes parasitaires dans la région de Mostaganem (Nord-Ouest Algérien). *Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen*, 2016.
- GOFFETTE-NAGOT, Florence, SCHMITT, Bertrand, WESTERN REGIONAL SCIENCE ASSOCIATION, *et al.* Les espaces ruraux entre agglomération et dispersion. In : *Annual Meeting*, 1996, p. 31 p.
- GUILLERMOU, Yves. Villes et campagnes en Algérie. *AUTREPART-BONDY PARIS*, 1999, p. 47-60.
- HERVOUET, Vincent. *La périurbanisation dans la métropole nantaise. De nouvelles mobilités pour de nouveaux lieux d'urbanité?*. 2005. Thèse de doctorat. Université de Nantes.
- JEAN, Yves et CALENGE, Christian. Espaces périurbains: au-delà de la ville et de la campagne? (Problématique à partir d'exemples pris dans le Centre-Ouest). In : *Annales de géographie*. Armand Colin, 1997, p. 389-413.
- KAYSER, Bernard, CAVAILHES, Jean et BRUN, André. Pour une ruralité choisie. *Collection Monde en Cours*, 1994.
- LE BRETON, Éric. Les épreuves de la dispersion. Recherche exploratoire sur les expériences individuelles de la société dispersée. *Rapport de recherche pour le Prédit*, 2004.
- LEFEBVRE, Henri. *Du rural à l'urbain*. Anthropos, 1970, Paris.

- LÉVY, Jacques. *Le tournant géographique*. 1999, Belin.
- LUSSAULT, Michel. L'urbain s' étale!. *Esprit*, 2013, no 3, p. 131-143.
- MAÂCHOU, Hadj Mohammed et OTAMNE, Tayeb. L'agriculture périurbaine à Oran (Algérie) : diversification et stratégies d'adaptation. *Cahiers Agricultures*, 2016, vol. 25, n° 2, p. 25002.
- MAÂCHOU, Hadj Mohammed. Agriculture et paysage des espaces périurbains algériens. Cas d'Oran. *Paysage*, 2012, n° 7.
- MADANI, Tariq. De la campagne à la ville: échanges, exploitation et immigration dans le Maghreb médiéval. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2009, no 126.
- MADORÉ, François et PIHAN, Jean. Habitat et stratégies résidentielles. *Texte introductif au séminaire ESO, MSH Ange-Guépin*, 2003, vol. 10.
- MARCHAL, Hervé et STÉBÉ, Jean-Marc. La multiplication des centralités à l'heure de la périurbanisation. *L'Année sociologique*, 2015, vol. 65, no 1, p. 247-272.
- MAROUF, Nadir. *La Relation ville campagne dans la théorie et la pratique*. 1981.
- MATHIEU, Nicole. La notion de rural et les rapports ville-campagne en France. Des années cinquante aux années quatre-vingts. *Économie rurale*, 1990, vol. 197, no 1, p. 35-41.
- MATHIEU, Nicole. Relations ville-campagne: quel sens, quelle évolution?, 2004, *pour* 182: 64-70.
- MATUS, Murielle et PROKOVAS, Nicolas. Changer de métier pour sortir du chômage. *Innovations sociales, innovations économiques*, 2014, p. 263-286.
- MOUSTIER, Paule, LOC, Nguyen Thi Tan, SON, Ho Thanh, *et al.* Promotion of public-private dialogue to maintain poor-friendly fruit and vegetable street vending in Hanoi. In : *II International Symposium on Improving the Performance of Supply Chains in the Transitional Economies 794*, 2007, p. 239-246.
- MOUSTIER, Paule. *Organisation et performance des filières alimentaires dans les pays du Sud: le rôle de la proximité*. Thèse de doctorat. UM1, 2010.
- MOUSTIER, Paule. Urban Horticulture in Africa and Asia, An Efficient Corner Food Supplier. *Acta Hort*, 2007, vol. 762, p.145-148.
- Office National des Statistiques. *Armature urbaine 2008*. Collections Statistiques, 2011, n° 163/201.
- OTMANE, Tayeb. *Mise en valeur agricole et dynamiques rurales dans le Touat, le Gourara et le Tidikelt (Sabara algérien)*. 2010. Thèse de doctorat. Besançon.

- PAHL, Raymond Edward. The rural-urban continuum1. *Sociologia ruralis*, 1996, vol. 6, no 3, p. 299-329.
- PÉCHOUX, Pierre-Yves. Mostaganem, ou la mutation d'une région coloniale en Algérie. In : *Annales de Géographie*. Armand Colin, 1975, p. 699-713.
- PERÓN J; GEOFFRIAU, E. PÉRON, J. Y.; GEOFFRIAU, E. Characteristics and sustainable development of peri-urban vegetable production in Europe. In XXVII International Horticultural Congress-IHC2006: *International Symposium on Horticultural Plants in Urban and Peri-Urban* 762, 2006, p. 159-170
- PERRIER-CORNET, Philippe et HERVIEU, Bertrand. *A qui appartient l'espace rural? Enjeux publics et politiques*. Edition de l'Aube, 2002.
- PLUMECOCQ, Gael. Systèmes alimentaires durables : Définition. *Dictionnaire d'Agroécologie*, 2018 [En ligne].<https://dicoagroecologie.fr/encyclopedie/systemes-alimentaires-durables/>
- POULOT, Monique. Les territoires périurbains : « fin de partie » pour la géographie rurale ou nouvelles perspectives ? *Géocarrefour*, 2008, Vol. 83, n°4 [En ligne]. <http://journals.openedition.org/geocarrefour/7045>
- PRENANT, André. Réduction de l'exode rural et nouveau mode de fixation des migrants par les petites villes et les villes moyennes en Algérie. *C.E.R URBAMA, fascicule*, 1985, n°17, p. 471-557.
- PRENANT, André. La propriété foncière des citadins dans la région de Tlemcen et de Sidi Bel-Abbès, *Annales algériennes de géographie*, 1967, n° 3.
- PROST, Brigitte. Aux marges du système urbain: les espaces «flous» et leur évolution. *Méditerranée*, 1993, vol.77, n°1, p. 37-40.
- RIVET, Daniel. Cannon (Byron): Terroirs et sociétés au Maghreb et au Moyen-Orient. *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 1991, vol. 78, no 293, p. 557-558.
- ROBETTE, Nicolas. *De l'espace de vie à l'espace d'une vie: décrire les espaces de vie individuels*. Thèse de doctorat. Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, 2009.
- ROSS, Kristin et LEFEBVRE, Henri. Lefebvre sur les situationnistes : une interview. *octobre*, 1997, vol. 79, p. 69-83.
- SAFAR-ZITOUN, Madani. Etat Providence et politique du logement en Algérie. *Revue Tiers Monde*, 2012, no 2, p. 89-106.

- SAHARAOU, Leila et BADA, Yassine. La planification urbaine et la gestion foncière en Algérie: quelle durabilité? Cas de la ville de Blida. *Cybergeog: European Journal of Geography*, 2021.
- SÁNCHEZ, Héctor Ávila. Périurbanisation et espaces ruraux en périphérie des villes. *Études agraires*, 2009, vol. 41, p. 93-123.
- SCHMITT, Bertrand et GOFFETTE-NAGOT, Florence. Définir l'espace rural? De la difficulté d'une définition conceptuelle à la nécessité d'une délimitation statistique. *Economie rurale*, 2000, vol. 257, no 1, p. 42-55.
- SEMMOUD, Bouziane et LADHEM, Abdelhamid. L'agriculture périurbaine face aux vulnérabilités foncières en Algérie. *Territoire en mouvement Revue de géographie et aménagement*, 2015, n°25-26 [En ligne]. <http://journals.openedition.org/tem/2845> ; DOI : 10.4000/tem.2845
- SEMMOUD, Bouziane. Formes et mécanismes de la mobilité urbaine en Algérie. *Espace Populations Sociétés*, 1999, vol. 17, no 2, p. 307-316.
- SEMMOUD, Nora. Habiter et types d'habitat à Alger. *Autrepart*, 2007, n° 42, p.163-180.
- SEMMOUD, Nora. Les mutations de la morphologie socio-spatiale algéroise / The transformation of Algiers urban morphology. In: *Annales de Géographie*, 2003 , vol. 112, n°633, p. 495-517.
- SIMARD, Martin. Urbain, rural et milieux transitionnels: les catégories géographiques de la ville diffuse. *Cahiers de géographie du Québec*, 2012, ²vol. 56, no 157, p. 109-124.
- SOUIAH, Sid-Ahmed. *Les douars périurbains de l'Ouest algérien : L'habitat populaire non réglementé des périphéries urbaines*. France, Université de Pau et des pays de l'Adour, thèse de doctorat en géographie, 1996.
- THOMSIN, Laurence. Un concept pour le décrire: l'espace rural rurbanisé. *Ruralia. Sciences sociales et mondes ruraux contemporains*, 2001, no 09.
- TRACHE, Sidi-Mohamed. *Mobilités résidentielles et périurbanisation dans l'agglomération oranaise*. 2010. Thèse de doctorat. Thèse de doctorat d'État, Université d'Oran, Algérie.
- URBOR. Plan directeur d'aménagement et d'urbanisme du groupement Mostaganem, Mazagran et Sayada, 2006.
- VANIER, Martin, et DEBARBIEUX, Bernard. *Ces territorialités qui se dessinent*. L'Aube Datar, 2002.
- VANIER, Martin. La relation " ville/campagne" excédée par la périurbanisation. » *Les Cahiers français: documents d'actualité* 328, 2005, p.13-17.

VANIER, Martin. Qu'est-ce que le tiers espace? Territorialités complexes et construction politique. *Revue de géographie alpine*, 2000, vol. 88, n ° 1, p. 105-113.

YAMANI, Lakhdar et TRACHE, Sidi Mohammed. Contournement des instruments d'urbanisme dans l'urbanisation de l'agglomération mostaganémoise (Algérie). *Cybergeo: European Journal of Geography*, 2020 [En ligne]. URL : <http://journals.openedition.org/cybergeo/34731>

YAMANI, Lakhdar. *Logique d'acteurs, processus et forme d'urbanisation : le cas de la ville de Mostaganem*. Thèse de doctorat en urbanisme. Université d'Oran, département d'architecture, 2014.

YOUSFI, Badreddine. Mobilités, transports et échanges villes-ksour dans le Sud-Ouest algérien. *Les Cahiers d'EMAM*, 2018, consulté le 22 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/emam/1504> ;DOI : <https://doi.org/10.4000/emam.1504>

ZELINSKY, Wilbur. L'hypothèse de la transition de mobilité. *Revue géographique*, 1971, p. 219-249.

ANNEXES

Annexe n° 1: Profils des agriculteurs exploitants dans la couronne périurbaine de l'agglomération de Mostaganem

Exploitant interrogé	Commune	Lieu-dit	Age	Exploitant depuis	Lieu de l'habitat	Niveau d'instruction	Propriétaire	locataire	Avec bail	Véhicule de travail
E01	Sayada	Sayada	61 ans	5 ans	Mostaganem	Secondaire	Oui	/	/	Oui
E02	Sayada	Sidi-Fellag	36 ans	+ de 5 ans	Sidi-Fellag	Ingénieurs	Oui	/	/	Oui
E03	Sayada	Sidi-Fellag	34 ans	+ de 5ans	Sidi-Fellag	Secondaire	Oui	/	/	
E04	Sayada	Vallée de Debdaba	24 ans	+de 20 ans	Debdaba	Universitaire	Oui	/	/	Oui
E05	Hassi-Mameche	Debdaba	32 ans	Moins de 5 ans	Siret	secondaire	/	Oui	oui	oui
E06	Hassi-Mameche	El-Nador	28 ans	+ de 20 ans	Mesra	Universitaire	oui	non	/	Oui
E07	Mesra	Mesra	61 ans	+ de 20 ans	Mesra	Fondamental	Oui	/		Oui
E08	Mesra	Mesra	38 ans	+ de 10 ans	Chlef	Secondaire	/	oui	Oui	Oui
E09	Mazagran	Bas Mazagran	39 ans	+ de 10 ans	Chlef	fondamental	/	Oui	Oui	Oui
E10	Mazagran	Mazagran	57 ans	+ de 5 ans	Hassi-Mameche	Fondamental	oui	/	/	oui

Source : Entretien semi dirigé, 2019.

Annexe n° 2: Caractéristiques des exploitations agricoles de la couronne périurbaine de la ville de Mostaganem

Exploitant interrogé	Commune	Lieu-dit	Distance (Km)		Etat de l'exploitation	Sup. (ha)	Surface augmentée ou diminuée	Nature foncière	Mode de gestion de l'exploitation	Principale production	Production secondaire	Exploitation sur d'autre parcelle		
			Cnt r.	Marché de gros								Lieu dit	Sup. (ha)	Nature d'occupation
E01	Sayada	Sayada	4,5	5	Néo agricole	06 ha	Tel quelle	Privé	Engagé un gérant	Grande culture, maraichage	Culture Mixte	/	/	/
E02	Sayada	Sidi-Fellag	6,7	4	Exploitation en plein activité	03ha	Diminuée	EAC (familiale)	Engagé un gérant	Maraichage	L'élevage	Sidi-Fellag	2 ha 5 ha	Propriétaire
E03	Sayada	Sidi-Fellag	6,7	4,2		3ha	Diminuée	EAC	Par soi-même	Maraichage	Arboricole	/	/	/
E04	Sayada	Vallée de Debdba	6,5	1		17 ha	Tel quelle	EAI	Membre de la famille	Maraichage	-L'arboricole -L'élevage	/	/	/
E05	Hassi-Mameche	Debdba	8,9	3,9		10 ha	Tel quelle	EAC	Par soi-même	Grande culture	Culture Mixte	Siret	5 ha	Propriétaire
E06	Hassi-Mameche	El-Nador	10,5	6,2		03 ha	Diminuée	Privé (familiale)	Membre de la famille	Maraichage	Culture mixte	-El-Nador	3ha 7ha	Locataire avec bail

												-EL- H'che m		
E07	Mesra	Mesra	15,4	13,8		10 ha	Tel quel	EAC (familial)	Membre propriétaire	Grande culture	Elevage	Hassi - Mamèche	5 ha	Locataire avec bail
E08	Mesra	Mesra	16,9	15,3		10 ha	Tel quelle	EAC	Exploitant / Gérant	Grande culture	Arboricole	Mesra	50 ha	EAC Locataire
E09	Mazagran	Bas Mazagran				07 ha	Tel quelle	EAI	Exploitant / Gérant	Maraichage	Plasticulture	Bas Mazagran	6 ha	Locataire
E10	Mazagran	Mazagran				5 ha	Diminuée	Privé	Par soi-même	Arboricole	Culture Mixte	/	/	/

Source : Entretien semi dirigé, 2019.

Annexe n° 3 : Exploitations agricoles périurbaines de la ville de Mostaganem : pratiques et modes de commercialisation des produits agricoles

Exploitant interrogé	Pratiques agricoles de production et mode de commercialisation			
	Engagement des ouvriers	Mode de commercialisation	Principaux clients	Destination de la production
E01	-Un permanent (le gérant) -+Saisonniers	-Marché de gros, -A la ferme	Vendeurs	-Mostaganem -Hors wilaya
E02	-deux permanents (dont le gérant) -+des saisonniers	-Marché de gros -A la ferme	-Vendeurs -Des particuliers	-Mostaganem -Hors wilaya
E03				
E04	-Membre de la famille (permanents) -+ Saisonniers	-Marché de gros -A la ferme	-Vendeurs -Particuliers	-Mostaganem -Hors wilaya
E05	5 à 6 permanents 10 à 15 saisonniers	-Marché de gros -A la ferme	Vendeurs	-Mostaganem -Hors wilaya
E06	Permanents	-Marché de gros -A la ferme	-Industries agro-alimentaires -Vendeurs	-Mostaganem -Hors wilaya
E07	-Membres de la famille (permanents) -+Saisonniers	-Marché de gros -A la ferme	-Vendeurs -Particuliers	-Mostaganem -Hors wilaya
E08	-Permanents + saisonniers	A la ferme	Vendeurs.	-Mostaganem -Hors wilaya
E09	-Permanents + saisonniers	-Marché de gros.	Vendeurs.	-Mostaganem -Hors wilaya
E10	-Un gérant permanent -Saisonniers	-Marchés de gros	Vendeurs	-Mostaganem -Hors wilaya

Source : Entretien semi-dirigé, 2019.

Annexe n° 4: Caractéristiques générales des vendeurs de gros interrogés dans le marché de Souk-lil

Vendeurs	Age	Lieu de résidence	Niveau d'instruction	Véhicule	Moyen de transport des produits	Vendeur de gros depuis...	Emploi précédent	Profil du vendeur	Vente par saison /régulier	Vente avec Autorisation
V 01	65	Ain-Tadles	Non scolarisé	non	Pas besoins	Moins de 5 ans	Journalier	Ambulant	Saisonnier été	non
V 02	56	Ville de Mostaganem	De base	oui	Location de camion	Plus de 20 ans	/	Propriétaire du stand	Régulier	Oui (registre de commerce)
V03	50	Mesra	secondaire	non	Location de camion	Plus de 10 ans	/	Propriétaire du stand	régulier	Oui (registre de commerce)
V04	36	Khadra	secondaire	oui	Moyen personnel	Plus de 10 ans	Employé	Ambulant	Régulier	non
V05	60	Ville de Mostaganem	Formation professionnelle	non	Location de camion	Plus de 20 ans	/	Propriétaire du stand	régulier	Oui (registre de commerce)
V 06	56	Sayada	Non scolarisé	oui	-Moyen personnel - Location de camion	Plus de 20 ans		Propriétaire du stand	Régulier	Oui (registre de commerce)
V07	54	Bouguirat	fondamental	oui	-Moyen personnel	Plus de 10 ans	/	Ambulant	Saisonnier	non
V 08	50	Sayada	fondamental	non	Pas besoins (achat et vente sur place)	Plus de 10 ans	/	Ambulant	Régulier	non
V 09	51	Khei-Eddine	De base	oui	Pas besoins (achat et vente sur place)	Plus de 30 ans	/	Ambulant	régulier	non
V 10	35	Ain-Tadles	Non scolarisé	oui	-Moyen personnel	Moins de 5 ans	Vendeur de mouton	ambulant	saisonnier	non

Source : Enquête de terrain, 2020

Annexe n° 5: Modes et pratiques de commercialisation et de vente des vendeurs de gros interrogés dans le marché de Souk-lil

Vendeurs	Types de produits vendus	Nbr. de ravitaillement par semaine	Vos fournisseurs principaux	De quelle région	Déplacement personnel à la ferme	Le choix des produits	Le profil des principaux clients	Leur localisation
V 01	Tous les légumes de saison	1 fois	-Agriculteurs -Intermédiaire	Mostaganem	non	Disponibles	particuliers	Ville de Mostaganem
V 02	Dattes	En fonction de la vente du stock	-Intermédiaires	Biskra (Sahara)	non	Produits frais	-Particulier -Vendeurs détaillant marchés du CV	-Mostaganem -Hors wilaya régional
V03	Fruits	Quotidien	-Agriculteurs -Intermédiaires	Toutes les communes Alger (Fruits)	non	Disponibilité	-Particulier (Hotels) - Vendeurs détaillant marchés du CV	-Mostaganem -Hors wilaya régional
V04	Tous les légumes de saison	3 fois	-A la ferme (agriculteurs)	En fonction du produit	oui	La demande	-Particulier -Vendeurs détaillant marchés du CV	-Mostaganem -Hors wilaya régional -Sur la route
V05	-Dattes -Fruits secs	En fonction de la vente du stock	-Agriculteurs -Intermédiaires	-Sahara -Alger	non	-Disponibles -Qualité	-Particulier -Idus. Agro-alimentaire - Vendeurs détaillants marchés du CV	- Mostaganem - Hors wilaya régional
V 06	Fruits et légumes	quotidien	-Agriculteurs -Intermédiaires	-Communes de Mostaganem -National	oui	-Prix de vente -La demande	-Particulier (Hotel, restaurants) - Vendeurs	- Mostaganem - Hors wilaya régional

							marchés du CV	
V07	Oignon	En fonction de la vente du stock	-A la ferme (agriculteurs)	-Mostaganem -Mascara	oui	-Prix de vente -La qualité	-Particuliers - Vendeurs détaillants marchés du CV	- Mostaganem - Hors wilaya régional
V 08	Légumes	Tous les jours (produits frais)	Intermédiaires	-Mostaganem -Relizane -Mascara		-Prix de vente	-Particuliers - Vendeurs détaillants marchés du CV	- Mostaganem - Hors wilaya régional
V 09	Légumes	Quotidien	Pavillon (Marché)	Marché <i>Souk-lil</i>	non	Les produits rares	-Particuliers - Vendeurs détaillants marchés du CV	- Mostaganem - Hors wilaya régional
V 10	Pomme de terre	1 fois	-A la ferme	Mascara	oui	-Prix de vente -Qualité moyenne	-Particuliers - Vendeurs détaillants marchés du CV	- Mostaganem - Hors wilaya régional

Source : Enquête de terrain, 2020.

